





HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi
dans l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez PIERRE-FRANÇOIS GIFFART,
rue Saint Jaçques, à Sainte Therese.

M DCC XLIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.



A

SON ALTESSE SERENISSIME MONSEIGNEUR LE DUC DE PENTHIEVRE.

ONSEIGNEUR,

VOTRE ALTESSE SE'RE'NISSIME a un droit héréditaire aux hommages de la Nouvelle France, dont je prends la liberté de lui consacrer l'Histoire : ils étoient dûs, MONSEIGNEUR, au Prince, qui

vous a donné le jour, par les bontés & les marques d'eſtime, dont il a honoré cette Colonie pendant tout le tems, qu'il a bien voulu ſe charger de la partie du Miniſtere, dont elle dépend, & qu'il lui a continuées juſqu'à ſa mort. Il ſçavoit, & il ne le cachoit point, que par la valeur, la fidelité, l'eſprit & la politeſſe de ſes Habitans, elle a toujours fort bien ſoûtenu ſon droit d'aîneſſe; & comblée de ſes faveurs, à qui, MONSEIGNEUR, *doit-elle en témoigner aujourd'hui ſa reconnoiſſance par la plume de ſon Hiſtorien, & proteſter de ſon parfait dévoüement, qu'à l'héritier des vertus, encore plus que des titres de ſon illuſtre Protecteur; à celui, qui ſeul, en le faiſant revivre tout entier en ſa perſonne, a pu nous conſoler de l'avoir perdu?*

Une ſi parfaite reſſemblance avec un Pere ſi accompli, n'a dû ſurprendre, MONSEIGNEUR, *que ceux, qui n'ont pas été témoins de l'attention de ce Prince à vous inſpirer de bonne heure tous ſes ſentimens, & de l'application d'une Princeſſe, qui n'a voulu ſe décharger ſur perſonne de votre éducation, à développer & à cultiver les grandes qualités, que l'un & l'autre vous ont tranſmiſes avec le ſang. De-*

là en effet ce fonds de pieté & de religion, que vous avez si bien compris être le premier devoir & le principal relief d'un Prince Chrétien; cette affabilité, cette inclination à faire du bien à tout le Monde, à répandre vos trésors avec une profusion, qui n'a point d'autres bornes, que le besoin des Indigens; cet esprit d'équité, cet amour de l'ordre, vertus, dont M. le Comte de Toulouse étoit beaucoup plus jaloux, que de son rang & de toute sa grandeur; cet attachement à la Personne du Roi, ce zèle si noble & si desintéressé pour son service, cette valeur réfléchie & de sang-froid dans le plus grand feu de la mêlée, dont vous venez de donner des preuves si éclatantes: en un mot tout ce qu'on admiroit dans le Prince, que nous avons tant regretté, ce qui l'avoit rendu les délices de tous les bons François, & ce qu'ils retrouvent en vous.

C'est le bonheur que j'ai eu, MONSEIGNEUR, de voir croître & se perfectionner en vous dès votre plus tendre enfance un si beau caractère, & l'accueil gracieux, dont vous avez toujours daigné favoriser mes assiduités, qui m'inspirent aujourd'hui la confiance de vous offrir ce que M. le Comte de Toulouse avoit bien voulu agréer

pour lui-même, ce fruit de mes veilles & du voyage, que j'ai fait sous ses auspices. Pouvois-je d'ailleurs trouver une occasion plus favorable de publier le sincere & respectueux dévouement, avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

DE V. A. SÉRÉNISSIME,

Le très-humble & très-obéïssant serviteur,
P. FR. X. DE CHARLEVOIX,
D. L. C. D. J.

A Paris, ce 15 Octobre 1743.



AVERTISSEMENT.

OICI le troiſiéme Ouvrage, que je preſente au Public, pour m'acquitter de la promeſſe, que je lui ai faite, de lui donner un Corps d'Hiſtoires du nouveau Monde, ſuivant le Projet, que j'en ai annoncé. On retrouvera ici ce Projet, qu'il faut encore moins perdre de vûë par rapport à la nouvelle France, que dans les autres Hiſtoires, qui ſuivront, pour ſe regler dans le jugement, qu'on en portera. On doit ſurtout ſe ſouvenir que mon deſſein eſt de rapporter ſur chaque partie du nouveau Monde tout ce que je pourai découvrir de curieux, d'utile, & d'intereſſant; par conſéquent, de ne rien omettre de ce qu'on a pû voir avec plaiſir dans les Hiſtoires, dans les Relations & dans les Journaux, qui en ont traité, après en avoir démêlé le vrai d'avec le faux.

On m'objectera qu'une Hiſtoire génerale ne permet point de petits détails, & qu'on y regarde comme des minucies bien des choſes, qu'on ſouffre volontiers dans une Relation. A cela je réponds qu'il faut diſtinguer deux ſortes d'Hiſtoires générales. Celle d'un grand Empire, ou d'une République célebre, veut

être écrite d'un ſtyle, qui ſe ſente de la majeſté du ſujet; rien n'y doit entrer, qui détourne de l'attention, qu'on doit toute entiere aux grands événemens, qu'elle préſente : mais il en eſt, qui n'offrent rien d'éclatant, & qui ne laiſſent pas de contenir une ſuite d'objets capables d'intereſſer le Lecteur & de l'inſtruire. On voit avec plaiſir les Batailles d'Alexandre de M. le Brun; en a t'on moins à conſiderer les Payſages du Pouſſin? Un pinceau fort & hardi, conduit par une grande imagination, frappe dans les unes; une belle nature, des graces naïves, beaucoup de varieté & de ſimplicité, une ſage diſtribution, de l'harmonie entre les parties, l'aſſortiment & les proportions font le merite des autres. D'ailleurs ce ne ſont pas toujours les grandes révolutions, & les événemens les plus ſurprenans, qui fourniſſent à l'Hiſtorien les réflexions les plus judicieuſes & les caracteres les plus ſinguliers. La Comedie, qui prend toujours ſes Sujets, & ordinairement ſes Acteurs, dans la vie privée, n'eſt-elle point parvenuë à une auſſi grande perfection, n'a t'elle pas été autant goûtée ſous la plume de Moliere, que la Tragedie, qui n'admet que des actions & des Perſonnages héroïques, ſous celles du grand Corneille & de Racine?

Il y a pour les Ouvrages de Litterature un goût de convenance, que tout le Monde n'apperçoit peut-être pas d'abord; mais auquel on revient tôt ou tard. La République des Lettres n'a peut-être jamais eu en même tems un plus grand nombre de Cenſeurs, qu'elle en a aujourd'hui; mais comme pluſieurs conſultent moins les lumieres de leur eſprit, que la pré-

vention, ou quelqu'autre motif étranger, les Auteurs mêmes les plus dociles, & les moins prévenus en leur faveur, seroient souvent bien embarassés, s'ils vouloient avoir égard à toutes les Critiques, qu'on fait de leurs Ouvrages. On me permettra de me citer ici pour exemple.

Lorsque l'Histoire de Saint-Domingue parut, un Censeur trouva tout le premier Tome inutile; d'autres auroient voulu que j'en eusse retranché tout ce qui regardoit les Flibustiers & les Boucaniers: mais que seroit-ce qu'une Histoire de l'Isle Espagnole, où l'on n'apprendroit, ni ce que c'est que cette Isle; ni comment elle a été découverte; ni les Etablissemens, que les Espagnols y ont eus; ni les révolutions, qu'ils y ont essuyées; ni de quelle maniere cette premiere de leurs Colonies dans le nouveau Monde est devenuë la Mere de toutes les autres; ni ce qui l'a réduite au pitoyable état, où nous la voyons aujourd'hui; ni enfin par qui, & comment les François y ont fait le plus bel Etablissement, qu'ils ayent jamais eu dans l'Amerique? Si j'avois voulu écouter ces differentes Critiques, ne me trouverois-je pas dans le cas de cet homme de la Fable, à qui ses deux femmes arracherent tous les cheveux de la tête?

D'autre part, j'appris que quelques personnes me sçavoient mauvais gré d'avoir coupé trop court sur certains faits, où je m'étois borné à ce qui m'avoit paru appartenir à mon sujet: qu'ils auroient voulu, par exemple, que je n'eusse laissé perdre de vûë Fernand Cortez qu'après la conquête du Mexique; comme si la qualité de Sujet de l'Isle Espa-

gnie m'avoit donné droit, & mis même dans l'obligation de faire connoître toute la vie de ce Conquérant. Sur ce principe il auroit fallu suivre Almagre & Pizarre, Baldivia & tous les autres, qui avoient aussi été habitans de San-Domingo, dans toutes leurs expeditions, & l'Histoire de Saint-Domingue auroit été celle de presque tout l'Empire Espagnol dans le nouveau Monde.

J'ai eu à essuyer le même conflit de Critique au sujet de l'Histoire du Japon. D'abord l'Auteur de la Bibliotheque raisonnée, estimable par son érudition, s'imagina que j'avois voulu faire tomber l'Histoire de Kœmpfer. J'ai tout lieu de croire qu'un aussi habile Homme que lui n'avoit lû alors ni l'Ouvrage du Docteur Allemand, ni le mien, dont il auroit peut-être parlé autrement, s'il n'avoit pas été en mauvaise humeur. J'estime l'Ouvrage de Kœmpfer, & on ne sçauroit me reprocher de ne lui avoir pas rendu justice; mais ses deux volumes ne contiennent que trois ou quatre faits historiques, qui ne sont même racontés, que sur des traditions; & je crois avoir démontré qu'ils sont presque tous défigurés dans les principales circonstances. Il ne faut que voir ce qui se passa en Formose au sujet de Pierre Nuits: Kœmpfer en a fait un Roman, où la vraisemblance n'est pas même gardée. Dans les Voyages au Nord, que j'ai suivis, c'est un événement curieux, bien circonstancié, qui se lie parfaitement bien avec l'Histoire, & où il n'y a rien que de croyable. A ces anecdotes près, qui ne sont touchés qu'en passant, tout le Livre du docte Médecin ne contient que la description du Royau-

me de Siam, les fastes abregés de l'Empire du Japon, une notice fort ample de cet Empire, qui renferme le Gouvernement, la Police, la Religion, la Géographie, le Commerce des Hollandois, & les Journaux de deux Voyages, qu'il a faits de Nangazaqui à Jedo, à la suite du Président Hollandois; Journaux, qui font voir un Voyageur attentif à remarquer tout ce qui en vaut la peine & qui pouvoit entrer dans les Mémoires d'un Homme, qui ne voyageoit, que pour s'instruire. J'ai profité de tout cela pour donner au Public une Description exacte du Japon, & j'en ai fait honneur à Kœmpfer, aussi-bien que de tout ce qu'il a écrit, soit dans cet Ouvrage, soit dans ses *Amœnitates exoticæ*, sur l'Histoire naturelle de ces Isles. Mais pour l'historique, je n'en ai profité en rien, & assûrément j'aurois bien eu de la peine à en tirer une feüille d'impression, quand tout auroit été exact.

Quant à ceux, qui ont trouvé mon Livre préliminaire inutile & trop long, c'est qu'ils n'ont fait attention qu'à la moitié de mon titre, qui promet une Description & une Histoire générale. Or d'avoir réduit à moins d'un volume *in-12*. en y comprenant même ce que j'ai ajoûté à la fin de l'Ouvrage, ce qui remplit les trois quarts des deux volumes *in-folio* de Kœmpfer; ce n'est assûrément pas être trop diffus.

Il a paru à quelques-uns que j'avois donné trop d'étenduë aux affaires de la Religion; d'autres au contraire, qui estiment avec raison cette partie de mon Ouvrage le plus précieux morceau de l'Histoire Ecclésiastique de ces

derniers Siécles, n'ont pas approuvé les retranchemens, que j'y ai faits. J'avois cru devoir prendre un parti mitoyen entre ces deux extrémités, & je le prendrois encore, si j'avois à recommencer. Pour ceux ; qui ont avancé que je n'avois traité l'Histoire Civile & Politique, que comme en passant & pour mettre une sorte de liaison entre les faits ; il est évident qu'ils auroient parlé autrement, s'ils avoient lû mon Livre de suite, ou s'ils avoient seulement parcouru les trois extraits qu'on en a donnés dans nos Mémoires de Trévoux *: En un mot, pour répondre à ces différentes Critiques, je n'ai qu'à renvoyer leurs Auteurs au Plan ; que je me suis proposé, lorsque j'ai entrepris un Corps d'Histoires du nouveau Monde : ce Plan n'a point été desaprouvé, que je sçache ; si je l'ai exactement suivi, je suis en regle ; si je m'en suis écarté, ou si je m'en écarte dans la suite, on me fera plaisir de m'apprendre en quoi, & je me corrigerai.

Il reste encore après cela un vaste champ à la Critique dans la maniere d'écrire, dans les réfléxions, dans les caracteres, dans l'ordre & la distribution des faits ; & sur tout cela je ne serai point surpris qu'on me censure. Obligé depuis un grand nombre d'années d'employer une partie de mon tems à rendre compte au Public des Ecrits des autres, & usant, j'ose le dire, avec modération, avec impartialité, mais avec liberté, du droit, que me donne, ou plutôt de l'obligation, que m'impose l'emploi de Journaliste, je ne desire rien

* Juin, Août & Octobre 1737.

tant que d'être traité de mes Confreres en Critique, comme je traite ceux, dont je dis mon ſentiment : *Et refellere ſine pertinaciâ, & refelli ſine iracundiâ parati ſumus.* (Ciceron 2. Tuſc. n. 5.)

Il m'auroit été ſans doute plus aiſé & plus agréable de ne prendre, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, que la crême de l'Hiſtoire du nouveau Monde. J'aurois été bien-tôt à la fin de ma carriere, & j'aurois eu apparemment plus de Lecteurs; mais ceux, qui en veulent être inſtruits à fond, ſeroient obligés d'avoir recours à une infinité d'autres Livres, qu'on n'a pas aiſément à la main, dont quelques-uns ſont très-rares, où les choſes intereſſantes ſont noyées dans des détails & des récits fort ennuyeux, & où il n'eſt pas facile de démêler le vrai d'avec le faux ; outre qu'il en eſt pluſieurs, dont la lecture n'eſt pas ſans danger du côté des mœurs & de la Religion.

Pour venir au ſujet de l'Ouvrage, que je préſente aujourd'hui au Public, j'en connois tous les deſavantages. Il s'agit d'un Pays immenſe, & qui aprés plus de deux Siécles, qui ſe ſont écoulés depuis que nous l'avons découvert, eſt encore moins peuplé, qu'il ne l'étoit alors, quoiqu'il y ait paſſé aſſez de François pour remplacer au triple les Sauvages, qu'on y trouva, & qu'on ne puiſſe pas leur reprocher de les avoir détruits. Cela n'annonce point une Hiſtoire remplie de faits intereſſans ; mais on la demandoit cette Hiſtoire, & on avoit raiſon de la demander. C'eſt celle de toutes les Colonies Françoiſes du nouveau Monde, qui ont été honorées du titre de la nouvelle France, ou qui en ont fait partie ; & elle nous

manquoit. D'ailleurs elle ne présente dans l'origine du principal de ces Etablissemens que des objets capables de faire estimer notre Nation, la seule, qui ait eu le secret de gagner l'affection des Amériquains.

En effet, les Fondateurs de ces Colonies ont eu beaucoup plus à cœur, pour la plupart, d'établir la Foi parmi les Barbares, que de s'y enrichir : nos Rois n'ont rien tant recommandé à ceux, à qui ils y ont fait part de leur autorité, que de proteger la Religion, & ont presque toujours sacrifié leurs propres interêts à cette vûë si digne des Fils aînés de l'Eglise. Le seul motif de procurer le Salut éternel de ces Peuples leur a même plus d'une fois fait rejetter la proposition de renoncer à un Pays, qui leur étoit à charge. Qui a donc arrêté le progrès de l'Evangile parmi ces Barbares, & d'où vient que la plus ancienne de nos Colonies, celle qui naturellement devoit se peupler davantage, est encore la moins puissante de toutes ? C'est ce que la suite de cette Histoire dévoilera aux yeux de ceux, qui voudront bien se donner la peine de la lire avec attention.



HISTOIRE


CARTE DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE
Pour servir à l'Histoire de la Nouvelle France.
Dressée par N.B. Ing. du Roy, et Hydrog. de la Marine.
1743.
ECHELLES
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Deg.
Lieues communes de France de 25 au Degré
Lieues d'Espagne de 17 et demi au Degré
Longitude Occid. du Meridien de Paris
Dheulland Sculp.
MER DE L'OUEST
MER DU SUD
BAYE DE HUDSON
Detroit de Hudson
LABRADOR
que les Anglois apellent
NOUVELLE BRETAGNE
TERRE NEUVE
I. ROYALE
ACADIE
NOUVELLE FRANCE
LAC SUPERIEUR
L. HURON
L. MICHIGAN
L. ONTARIO
LAC ERIE
LOUISIANE
NOUVEAU MEXIQUE
CALIFORNIE
MER VERMEILLE
MEXIQUE
NOUVELLE ESPAGNE
YUCATAN
GOLPHE DU MEXIQUE
Tropique du Cancer
ISLES LUCAYES
I. DE CUBE
I. DE PORTORICO
ISLES ANTILLES
TERRE FERME
GUYANNE
Fleuve de l'Ouest
Riviere de l'Ouest
Lac des Assiniboels
Assiniboels
Cris ou Cristinaux
Lac des Bois
Sioux des Prairies
Sioux de l'Ouest
Cap Blanc
Cap Mendocin
B. de la Conception
Cap St. Lucar
Mexico
Acapulco
Campeche
Golphe de Honduras
Carthagene
Bayo de Chesapeac
la Bermude
la Havane
Saint Domingue
la Guadeloupe
la Martinique
la Barbade
la Trinité
Cap d'Orange
Cayenne

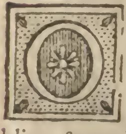
20.



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE;

OU L'ON TROUVERA TOUT
ce qui regarde les Decouvertes & les Conquêtes des François dans l'Amerique Septentrionale.

LIVRE PREMIER.



N parle si diversement parmi nous des Etablissemens, que nous avons faits en divers tems dans l'Amerique Septentrionale, que j'ai cru faire plaisir au Public, & rendre même quelque service à ma Patrie, si aux observations, que j'ai faites en parcourant ces vastes Pays, où la France

Dessein de cet Ouvrage.

possede plus de terrein, qu'il n'y en a dans le Continent de l'Europe, je joignois une Histoire exacte & suivie de tout ce qui s'y est passé de mémorable depuis plus de deux siécles.

Mais ce motif n'est pas le seul, qui m'a engagé dans ce travail. Persuadé, que si je me dois à la République comme Citoyen, ma profession m'oblige aussi à servir l'Eglise, & a lui consacrer du moins une partie de mes veilles ; je me suis encore déterminé à entreprendre cet Ouvrage, par le desir de faire connoître les miséricordes du Seigneur, & le triomphe de la Religion sur ce petit nombre d'Elus, prédestinés avant tous les siécles, parmi tant de Nations sauvages, qui jusqu'à l'entrée des François dans leur Pays, étoient demeurées ensevelies dans les plus épaisses ténebres de l'Infidelité. Enfin j'ai aussi eu en vûë de tirer de l'oubli plusieurs personnes illustres, dont les noms meritoient bien de passer à la Posterité, & de faire comprendre que l'obscurité, où ils sont restés jusqu'à present, ne vient point de la médiocrité de leur merite.

J'accorderai sans peine aux Espagnols que nous n'avons point eu dans le Nouveau Monde de Voyageurs, de Conquerans, de Fondateurs de Colonies, qu'on puisse mettre en parallele avec ceux de leur Nation, qui ont paru avec le plus d'éclat sur le théatre du Nouveau Monde, si avec leur merite personnel on met dans la balance la grandeur de leurs conquêtes, & la richesse des Provinces, dont ils ont augmenté leur Monarchie. Mais si on les dépouille de tout ce qui leur est étranger, & de ce qu'ils doivent aux conjonctures favorables, où ils se sont trouvés ; si l'on sçait dis-

tinguer dans ces Hommes célebres ce qui leur appartient en propre, je veux dire, leurs vertus, leurs talens, leur valeur, leur bonne conduite, nous pourrons peut-être produire des Navigateurs auſſi habiles, auſſi hardis, auſſi conſtans, que les Colombs, les Americs Veſpuces & les Magellans; & des Conquerans, qui avec toute la bravoure & l'intrepidité des Balboas, des Cortez, des Almagres, des Pizarres & des Valdivias, n'en ont point eu les vices. Je ne pouſſerai pas ce parallele plus loin: c'eſt au Public à juger du merite de ceux, dont on lui rapporte les actions; le devoir d'un Hiſtorien eſt de lui faire un récit fidele, & de lui fournir avec exactitude & ſans préjugé les pieces, ſur leſquelles il peut porter ſon jugement; & c'eſt ce que je vais tâcher de faire avec tout le ſoin & toute la ſincerité, dont je ſuis capable.

On a toujours regardé en France comme une des viſions de Guillaume Poſtel, qu'une bonne partie des Côtes de l'Amerique Septentrionale ait été frequentée, même avant JESUS-CHRIST, par les Peuples des Gaules, qui ne les ont abandonnées, diſoit-il, que parce qu'ils n'y trouverent que des terres incultes, & de vaſtes régions, ſans aucune ville, & preſque ſans habitans; comme ſi la pêche, dont il aſſûre au même endroit que les Gaulois tiroient un profit immenſe, n'auroit pas dû ſuffire pour les engager à continuer ce commerce. (*a*)

(*a*) *Terra illa ob lucratiſſimam piſcationis utilitatem ſummâ litterarum memoriâ à Gallis adiri ſolita, & ante mille ſexcentos annos frequentari cœpta eſt, ſed eo quòd urbibus inculta, & vaſta, ſpreta eſt.*

Découverte de Terre neuve.

Quelques Auteurs ont avancé qu'en 1477. Jean SCALVE, Polonois, reconnut l'*Estotiland*, & une partie des Terres de *Labrador* ou *Laborador*; mais outre que l'Estotiland est aujourd'hui regardé comme un pays fabuleux, & qui n'a jamais existé que dans l'imagination des deux freres Zani, nobles Venitiens, on ne sçait rien de particulier de l'expédition du Voyageur Polonois, qui n'a eu aucune suite, & qui n'a pas fait beaucoup de bruit dans le monde. Il est plus certain que vers l'an 1497. un Venitien, nommé Jean GABOT, & ses trois fils (*a*), qui avoient armé aux frais, ou du moins sous l'autorité de Henry VII. Roy d'Angleterre, reconnurent l'Isle de *Terre-Neuve* & une partie du Continent voisin. On ajoûte même qu'ils ramenerent à Londres quatre Sauvages de ces contrées; mais de bons Auteurs ont écrit qu'ils n'avoient débarqué en aucun endroit, ni de l'Isle, ni du Continent.

Il en est à peu près de même du voyage d'un Gentilhomme Portugais, nommé Gaspar de CORTEREAL, qui en 1500. visita toute la Côte Orientale de Terre-neuve, & parcourut ensuite une bonne partie de celles de Labrador. A la verité on ne sçauroit nier qu'il n'ait mis pied à terre en plusieurs endroits, & imposé des noms, dont quelques-uns subsistent encore; mais il n'y a nulle preuve que ce Navigateur ait fait aucun Etablissement. Les Portugais accoutumés à des climats plus doux, & bientôt après tout occupés à recueillir les trésors de l'Afrique, des Indes Orientales & du Bresil, mépriserent sans doute un Pays couvert de neiges plus de la moitié de l'an-

(*a*) Cabot, *ou* Gabato.

née, où il n'y avoit que du poisson, dont on ne connoissoit point encore le prix, & dont les Habitans peu sociables, & mal aisés à dompter, n'avoient pour toute richesse, que les peaux, dont ils se couvroient.

Quoiqu'il en soit, dès l'année 1504. des Pêcheurs Basques, Normands & Bretons, faisoient la pêche de la Moruë sur le Grand Banc de Terre-neuve, & le long de la Côte maritime du Canada; & je trouve dans de bons Mémoires qu'en 1506. un habitant de Honfleur, appellé Jean DENYS, avoit tracé une carte du Golphe, qui porte aujourd'hui le nom de *Saint Laurent*. Vincent le Blanc raconte dans ses Voyages que vers le même tems un Capitaine Espagnol, nommé VELASCO, remonta deux cent lieuës le Fleuve, qui se décharge dans le Golphe, & auquel on a donné le même nom; qu'il s'éleva ensuite le long de la terre de Labrador jusqu'à la riviere *Nevado*, découverte, dit-on, par Cortereal, & qu'on ne connoît plus presentement.

1504-08. Premieres navigations des François en Amerique.

Mais les récits de cet Auteur sont si confus, si embarrassés, si dénués de dattes, & de tout ce qui peut donner du jour à une Relation, que souvent on n'y trouve pas même de quoi appuyer une conjecture, qui ait dela vraisemblance. Il y a d'ailleurs mêlé des choses si évidemment fabuleuses, comme ce qu'il dit de la taille gigantesque des Naturels du Pays, qu'on est étonné de voir de pareils contes dans un Ouvrage, qui a d'ailleurs quelque réputation. Ce n'est pas assez pour un Voyageur d'être sincere: s'il juge à propos de suppléer par d'autres Mémoires à ce qu'il n'a point vû par lui-même, il ne sçauroit trop s'étudier à en faire le discernement.

1508. En 1508. un Pilote de Dieppe, nommé Thomas AUBERT, amena en France des Sauvages de Canada; mais il paroît qu'on a avancé ſans fondement que, ce Navigateur avoit fait la découverte de ce pays par l'ordre de Louïs XII. Il paſſe pour conſtant dans notre Hiſtoire, que nos Rois n'ont fait nulle attention à l'Amerique avant l'année 1523. Alors François I. voulant exciter l'émulation de ſes Sujets par rapport à la Navigation, & le Commerce, comme il avoit déja fait avec tant de ſuccès pour les Sciences & les beaux Arts, donna ordre à Jean VERAZANI, qui étoit à ſon ſervice, d'aller reconnoître les Nouvelles Terres, dont on commençoit à parler beaucoup en France. Sur quoi je ne puis me diſpenſer de faire en paſſant une remarque; c'eſt qu'il eſt bien glorieux à l'Italie, que les trois Puiſſances, qui partagent aujourd'hui preſque toute l'Amerique, doivent leurs premieres découvertes à des Italiens; à ſçavoir, les Caſtillans à un Genois (*a*), les Anglois à des Venitiens (*b*), & les François à un Florentin (*c*); je joindrois à ces hommes illuſtres un autre Florentin (*d*), qui a rendu de grands ſervices aux Caſtillans & aux Portugais dans le nouveau Monde, s'il devoit à ſon merite, & non à une ſupercherie indigne d'un honnête-homme, la gloire qu'il a euë, de donner ſon nom à la plus grande des quatre parties du monde connu.

Premier voyage de Verazani.

Verazani fut donc envoyé en 1523. avec quatre vaiſſeaux, pour découvrir l'Amerique Septentrionale; mais nos Hiſtoriens n'ont point

1523.

(*a*) Chriſtophe Colomb.
(*b*) Jean Gabot & ſes fils.
(*c*) Verazani.
(*d*) Americ Veſpuce.

parlé de cette premiere expedition, & on l'i- 1523.
gnoreroit encore aujourd'hui (*a*), si nous n'avions pas une Lettre de Verazani même, que Ramusio nous a conservée dans son grand Recueil. Elle est adressée à François I. & dattée de Dieppe du huitiéme de Juillet de l'année 1524. L'Auteur y suppose que Sa Majesté étoit déja instruite du succès & des particularités de son voyage; de sorte qu'il se contente de dire qu'il étoit parti de Dieppe avec quatre vaisseaux, qu'il avoit heureusement ramenés dans ce Port. Il en sortit au mois de Janvier 1524. avec deux bâtimens, la *Dauphine* & la *Normande*, pour aller en course contre les Espagnols.

Son Second voyage.

1525.

Vers la fin de la même année, ou au commencement de la suivante, il arma de nouveau la *Dauphine*, sur laquelle il embarqua cinquante hommes, avec des provisions pour huit mois, & se rendit d'abord à l'Isle de Madere. Il en partit le dix-septiéme de Janvier 1525. avec un petit vent d'Est, qui dura jusqu'au vingtiéme de Février, & lui fit faire, suivant son estime, cinq cent lieuës au Couchant. Une tempête violente le mit ensuite à deux doigts du naufrage; mais le calme étant

(*a*) L'Auteur moderne de l'*Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida*, place ce premier voyage de Verazani, qu'il traite de Corsaire, en 1524. mais il se trompe. Il prétend aussi mal-à-propos qu'ayant été pris cette même année par des Biscayens, il fut mené prisonnier à Seville, & de-là à Madrid, où il fut pendu. Il est d'ailleurs certain que Verazani fit plusieurs années la course contre les Espagnols, avec commission du Roi de France, qui étoit alors en guerre contre Charles-Quint. De quel droit, s'il avoit été pris, l'auroit-on traité en voleur, & non en prisonnier de guerre?

1525. revenu, il continua sa route sans aucun accident, & se trouva vis-à-vis d'une terre basse. Il s'en approcha, mais ayant reconnu qu'elle étoit fort peuplée, il n'osa y débarquer avec si peu de monde. Il tourna au Sud, & fit cinquante lieuës, sans appercevoir aucun havre, où il pût mettre son navire en sûreté, ce qui l'obligea de rebrousser chemin. Il ne fut pas plus heureux du côté du Nord, de sorte qu'il fut contraint de mouiller au large, & d'envoyer sa chaloupe pour examiner la Côte de plus près.

Son premier débarquement.

A l'arrivée de cette chaloupe, le rivage se trouva bordé de Sauvages, en qui l'on voyoit tout à la fois des effets de la surprise, de l'admiration, de la joye & de la crainte; mais il n'est pas aisé de juger sur la Lettre, que Verazani écrivit au Roi de France au retour de son voyage, par quelle hauteur il découvrit d'abord la terre, ni précisément jusqu'où il s'éleva au Nord. Lescarbot dit qu'il découvrit tout le pays, qui est entre les trente & les quarante degrés de latitude septentrionale, mais il ne cite point ses Auteurs. Verazani nous apprend seulement que de l'endroit, où il apperçut la terre pour la premiere fois, il la rangea à vûë pendant cinquante lieuës, allant toujours au Midi, ce qu'il n'auroit pû faire, vû le gisement de la Côte, si ce premier atterrage avoit été plus au Nord que les trente-trois degrés. Il dit même en termes formels, qu'après avoir navigué quelque tems, il se trouva par les trente-quatre degrés. De-là, ajoûte-t'il, la Côte tourne à l'Orient. Quoiqu'il en soit, ayant repris sa route au Nord, & n'appercevant point de Port, parce qu'apparemment il

n'approchoit point assez de terre, pour distinguer les embouchures des rivieres, le besoin, où il étoit de faire de l'eau, l'obligea d'armer sa chaloupe, pour en chercher; mais les vagues se trouverent si grosses, que la chaloupe ne put jamais aborder. 1525.

Cependant les Sauvages invitoient par toutes sortes de démonstrations les François à s'approcher; & un jeune Matelot, qui sçavoit fort bien nager, se hazarda enfin à se jetter à l'eau, après s'être chargé de quelques présens pour ces Barbares. Il n'étoit plus qu'à une portée de mousquet de terre, & il n'avoit plus de l'eau, que jusqu'à la ceinture, lorsque la peur le prit; il jetta aux Sauvages tout ce qu'il avoit, & se remit à la nage, pour regagner sa chaloupe. Mais dans ce moment une vague, qui venoit du large, le jetta sur la côte avec tant de furie, qu'il resta étendu sur le rivage sans connoissance. Verazani dit qu'ayant perdu terre, & les forces lui manquant, il couroit risque de se noyer, lorsque des Sauvages coururent à son secours, & le porterent à terre.

Avanture singuliere d'un Matelot.

Il paroît qu'il fut quelque tems entre leurs bras sans s'en appercevoir. Lorsqu'il eut repris ses sens, il fut saisi de frayeur, & se mit à crier de toute sa force. Les Sauvages, pour le rassûrer, crierent encore plus fort, ce qui produisit un effet tout contraire à celui qu'ils prétendoient. Ils le firent enfin asseoir au pied d'une colline, & lui tournerent le visage vers le Soleil; puis ayant allumé un grand feu auprès de lui, ils le dépouillerent tout nud. Il ne douta plus alors qu'ils n'eussent dessein de le brûler, & il s'imagina qu'ils alloient le sacrifier au Soleil. On eut la même pensée dans le

1525. navire, d'où l'on voyoit tout ce manége; mais où l'on ne pouvoit que plaindre son sort.

Il commença néanmoins à mieux esperer, quand il vit que l'on faisoit sécher ses hardes, & qu'on ne l'aprochoit lui-même du feu, qu'autant qu'il étoit nécessaire pour l'échauffer. Il trembloit à la verité de tout son corps, mais c'étoit assûrément plus de peur, que de froid. Les Sauvages de leur côté lui faisoient des caresses, qui ne le rassûroient qu'à demi: ils ne se lassoient point d'admirer la blancheur de sa peau; sa barbe, & le poil, qu'ils lui voyoient en plusieurs endroits du corps, où ils n'en ont pas eux-mêmes, les étonnoient encore davantage. A la fin ils lui rendirent ses habits, lui donnerent à manger; & comme il marquoit une grande impatience d'aller rejoindre ses Compagnons, ils le conduisirent jusqu'au bord de la Mer, le tinrent quelque tems embrassé, témoignant par-là d'une maniere, qui n'avoit rien d'équivoque, le regret qu'ils avoient de le quitter. Ils s'éloignerent ensuite un peu pour le laisser en liberté; & quand ils le virent à la nage, ils monterent sur une éminence, d'où ils ne cesserent point de le regarder, qu'il ne fût rentré dans le navire.

Le reste du détail de ce voyage n'a rien de fort interessant, & n'est pas même trop intelligible. Nous connoissons beaucoup mieux les pays, que Verazani parcourut, qu'il ne les connoissoit lui-même, lorsqu'il rendit compte au Roi son Maître de cette seconde expédition; & les endroits, où il débarqua, ne portent plus aujourd'hui les noms, qu'il leur

1525.

avoit donnés. Il finit le Memoire, qu'il présenta à François I. en disant, qu'il s'étoit avancé jusques fort près d'une Isle, que les Bretons avoient découverte, & qui est située par les cinquante degrés d'élevation du Pole. S'il ne s'est point trompé dans son estime, il est hors de doute que l'Isle, dont il parle, est celle de Terre-neuve, où les Bretons faisoient la Pêche depuis long-tems : d'ailleurs il assûre, qu'avant que d'arriver à cette Isle, il avoit côtoyé le Continent l'espace de sept cent lieuës, ce qui est bien loin du compte de Lescarbot.

Verazani meurt dans un troisiéme voyage.

Peu de tems après son arrivée en France, il fit un nouvel armement à dessein d'établir une Colonie dans l'Amerique. Tout ce qu'on sçait de cette entreprise, c'est que s'étant embarqué, il n'a point paru depuis, & qu'on n'a jamais bien sçû ce qu'il étoit devenu : car je ne trouve aucun fondement à ce que quelques-uns ont publié qu'ayant mis pied à terre dans un endroit, où il vouloit bâtir un Fort, les Sauvages se jetterent sur lui, le massacrerent avec tous ses gens, & le mangerent (a). Ce qu'il y a de plus certain, c'est que le malheureux sort de Verazani fut cause que pendant plusieurs années, ni le Roi, ni la Nation ne songerent plus à l'Amerique.

Premier voïage de Jacques Cartier.

1534.

Enfin dix ans après, Philippes CHABOT, Amiral de France, engagea le Roi à reprendre le dessein d'établir une Colonie Françoise dans le Nouveau Monde, d'où les Espagnols tiroient tous les jours de si grandes richesses ; & il lui présenta un Capitaine Maloin, nommé Jacques CARTIER, dont il connoissoit le mérite,

(a) Voyez les Fastes Chronologiques de la Découverte du nouveau Monde sous l'année 1525.

1534. & que ce Prince agréa. Cartier ayant reçû ses instructions, partit de Saint Malo le vingtiéme d'Avril 1534. avec deux Bâtimens de soixante tonneaux, & cent vingt-deux hommes d'équipage. Il prit sa route à l'Ouest, tirant un peu sur le Nord, & il eut les vents si favorables, que le dixiéme de Mai il aborda au Cap de *Bonne Viste* en l'Isle de Terre-neuve. Ce Cap est situé par les quarante-six degrés de latitude; Cartier y trouva la terre encore couverte de neiges, & le rivage bordé de glaces, desorte qu'il ne put, ou qu'il n'osa s'y arrêter. Il descendit six degrés au Sud-Sud-Est, & entra dans un Port, auquel il donna le nom de *Sainte-Catherine*.

De-là il remonta au Nord, & gagna des Isles, qu'il appelle dans ses Mémoires les *Isles aux Oiseaux*. Elles sont, dit-il, éloignées de Terre-neuve de quatorze lieuës, & il fut bien surpris d'y voir un Ours blanc de la grosseur d'une Vache, qui avoit fait ce trajet à la nage. Dès que cet animal eut apperçu les chaloupes, qui alloient à terre, il se jetta à la mer, & le lendemain Cartier l'ayant rencontré assez près de Terre-neuve, le tua & le prit. Il côtoya ensuite toute la partie du Nord de cette grande Isle, & il dit qu'on ne voit point ailleurs ni de meilleurs ports, ni de plus mauvais pays; que ce ne sont par-tout que des rochers affreux, que des terres steriles, couvertes d'un peu de mousse; point d'arbres, mais seulement quelques buissons à moitié desséchés; qu'il y trouva néanmoins des hommes bien faits, qui avoient les cheveux liés au-dessus de la tête, comme un paquet de foin, c'est son expression, avec quelques plumes d'oiseaux, entrelassées sans ordre,

ce qui faisoit un effet assez bizarre. 1534.

Après avoir fait presque tout le tour de Terre-neuve, sans pouvoir néanmoins encore s'assûrer que ce fût une Isle, il prit sa route au Sud, traversa le Golphe, s'approcha du Continent, & entra dans une Baye fort profonde, où il souffrit beaucoup du chaud, ce qui la lui fit nommer la *Baye des Chaleurs*. Il fut charmé de la beauté du pays, & fort content des Sauvages, qu'il y rencontra, & avec lesquels il troqua quelques marchandises pour des Pelleteries. Cette Baye est la même, que l'on trouve marquée dans quelques cartes sous le nom de *Baye des Espagnols*; & une ancienne tradition porte que des Castillans y étoient entrés avant Cartier, & que n'y ayant aperçu aucune apparence de Mines, ils avoient prononcé plusieurs fois ces deux mots *Aca Nada*, que les Sauvages avoient répetés depuis ce tems-là aux François, ce qui avoit fait croire à ceux-ci que *Canada* étoit le nom du pays (*a*). Nous avons déja vû que Vincent le Blanc a parlé d'un voyage des Espagnols en ces quartiers-là; le reste est fort incertain. Quoiqu'il en soit, la Baye des Chaleurs est un assez bon havre, & depuis la mi-Mai jusqu'à la fin de Juillet on y pêche une quantité prodigieuse de loups marins.

Au sortir de cette Baye, Cartier visita une bonne partie des Côtes, qui environnent le Golphe, & prit possession du Pays au nom du Roi Très-Chrétien, comme avoit fait Verazani dans tous les endroits, où il avoit

Il retourne en France.

(*a*) Quelques uns dérivent ce nom du mot Iroquois *Kannata*, qui se prononce Cannada, & signifie un amas de Cabannes.

1534. débarqué. Il remit à la voile le quinziéme d'Août, pour retourner en France, & il arriva heureusement à Saint Malo le cinquiéme de Septembre, plein d'esperance que les peuples, avec qui il avoit traité, s'apprivoiseroient sans peine, qu'on pourroit aisément les gagner à JESUS-CHRIST, & par ce moyen établir un commerce avantageux avec un grand nombre de Nations diverses.

Son second voyage.

1535. Sur le rapport qu'il fit de son voyage, la Cour jugea qu'il seroit utile à la France d'avoir un Etablissement dans cette partie de l'Amerique; mais personne ne prit plus à cœur cette affaire que le Vice-Amiral Charles de MOUY, Sr. de la MAILLERAYE. Ce Seigneur obtint pour Cartier une nouvelle commission plus ample que la premiere, & lui fit donner trois navires & de bons équipages. Cet armement fut prêt vers la mi-May, & Cartier, qui avoit beaucoup de religion, fit avertir tout son monde de se trouver le seiziéme, jour de la Pentecôte, dans l'Eglise Cathedrale, pour y faire leurs dévotions. Personne n'y manqua, & au sortir de l'Autel, le Capitaine suivi de toute sa troupe, entra dans le Chœur, où l'Evêque les attendoit, revêtu de ses habits Pontificaux, & leur donna sa bénédiction.

Le Mercredy dix-neuf ils s'embarquerent. Cartier montoit un navire de six vingt tonneaux, nommé la *grande Hermine*, & avoit avec lui plusieurs jeunes Gentilshommes, qui voulurent le suivre en qualité de Volontaires. Ils mirent à la voile par un très-beau tems, mais dès le lendemain le vent devint contraire, le Ciel se couvrit, & pendant plus d'un mois toute l'habileté des Pilotes fut presque

1535.

toujours à bout. Les trois navires, qui s'étoient d'abord perdus de vûë, essuyerent chacun de leur côté les plus violentes tempêtes, & ne pouvant plus gouverner, se virent enfin forcés de s'abandonner au gré des vents & de la mer.

La grande Hermine fut portée au Nord de Terre-neuve, & le dix-neuf de Juillet Cartier fit voile pour le Golphe, où il avoit marqué le rendez-vous, en cas de séparation. Il y arriva le vingt-cinq, & le jour suivant ses deux autres bâtimens le rejoignirent. Le premier d'Août un gros tems le contraignit de se refugier dans le Port de *Saint Nicolas*, situé à l'entrée du Fleuve du côté du Nord. Cartier y planta une Croix, où il mit les armes de France, & il y demeura jusqu'au sept.

Description du Port de S. Nicolas.

Ce Port est presque le seul endroit du Canada, qui ait conservé le nom, que Cartier lui donna : la plûpart des autres en ont changé depuis, ce qui a répandu beaucoup d'obscurité dans les Mémoires de ce Navigateur. Le Port de Saint Nicolas est par les quarante-neuf dégrés vingt-cinq minutes de latitude Nord : il est assez sûr, & on y mouille par quatre brasses d'eau ; mais l'entrée en est difficile, parce qu'elle est embarrassée de récifs.

Origine du nom de Saint Laurent que portent le Golphe & le Fleuve du Canada.

Le dixiéme les trois vaisseaux rentrerent dans le Golphe, & en l'honneur du Saint, dont on célebre la Fête en ce jour, Cartier donna au Golphe le nom de Saint Laurent, ou plutôt il le donna à une Baye, qui est entre l'Isle d'Anticosty & la côte Septentrionale, d'où ce nom s'est étendu à tout le Golphe, dont cette Baye fait partie ; & parce que le Fleuve, qu'on appelloit auparavant la *Riviere de Ca-*

1535. *nada*, se décharge dans ce même Golphe; il a insensiblement pris le nom de *Fleuve de Saint Laurent*, qu'il porte aujourd'hui.

De l'Isle d'Anticosty & du Saguenay.

Le quinziéme, Cartier s'approcha de l'Isle d'*Anticosty*, pour la mieux reconnoître, & à cause de la célébrité du jour, il la nomma l'*Isle de l'Assomption* (*a*). Mais le nom d'Anticosty a prévalu dans l'usage ordinaire. Ensuite les trois navires remonterent le Fleuve, & le premier de Septembre ils entrerent dans le *Saguenay*. Cartier ne fit que reconnoître l'embouchure de cette Riviere, & après avoir encore rangé la côte pendant quinze lieues, il mouilla auprès d'une Isle, qu'il nomma l'*Isle aux Coudres*, parce qu'il y trouva beaucoup de Coudriers. Ainsi ceux-là se sont trompés, qui ont cru que cette Isle avoit été formée par le grand tremblement de terre, dont je parlerai en son lieu, & qui à la verité l'augmenta considérablement.

De l'Isle d'Orleans.

Cartier se voyant alors engagé bien avant dans un pays inconnu, se hâta de chercher un Port, où ses navires pussent être en sûreté pendant l'hyver. Huit lieues plus loin que l'Isle aux Coudres, il en trouva une beaucoup plus belle & plus grande, toute couverte de bois & de vignes: il l'appella l'*Isle de Bacchus*, mais ce nom a été changé en celui d'*Isle d'Orleans*. L'Auteur de la Relation de ce voyage, imprimée sous le nom de Cartier, prétend que le pays ne commence qu'en cet endroit à s'appeler *Canada*, mais il se

(*a*) Des Sauvages l'appelloient *Natiscotec*. Le nom d'Anticosty paroît lui avoir été donné par des Anglois. Jean Alphonse s'est trompé en la nommant l'*Isle de l'Ascension*.

trompe assurément ; car il est certain que dès les premiers tems les Sauvages donnoient ce nom à tout le pays, qui est le long du Fleuve des deux côtés, particulierement depuis son embouchure jusqu'au Saguenay. 1535.

De l'Isle de Bacchus, Cartier se rendit dans une petite riviere, qui en est éloignée de dix lieues, & qui vient du Nord ; il la nomma *Riviere de sainte Croix*, parce qu'il y entra le quatorziéme de Septembre : on l'appelle aujourd'hui communément la *Riviere de Jacques Cartier*. Le lendemain de son arrivée il y reçut la visite d'un Chef Sauvage nommé DONNACONA, que l'Auteur de la Relation de ce voyage qualifie Seigneur du Canada. Cartier traita avec ce Capitaine par le moyen de deux Sauvages, qu'il avoit menés en France l'année précédente, & qui sçavoient un peu de François. Ils avertirent Donnacona que les Etrangers vouloient aller à *Hochelaga*, ce qui parut l'inquiéter.

De la Riviere de *Sainte Croix*, ou de *Jacques Cartier*.

Hochelaga étoit une assez grosse Bourgade, située dans l'Isle, qui est aujourd'hui connuë sous le nom de *Montreal*. On en avoit beaucoup parlé à Cartier, & il ne vouloit pas retourner en France, sans la voir. Ce qui faisoit de la peine à Donnacona par rapport à ce voyage, c'est que les Habitans d'Hochelaga étoient d'une autre Nation que la sienne, & qu'il vouloit profiter seul des avantages, qu'il se promettoit de tirer du séjour des François dans son pays. Il fit donc représenter à Cartier, que le chemin, qui lui restoit à faire pour gagner cette Bourgade, étoit plus long qu'il ne pensoit, & qu'il y rencontreroit de grandes difficultés ; mais Cartier, qui pénétra sans

Isle de Montreal, Hochelaga.

1535. doute le motif, qui le faisoit parler, ne changea point de résolution. Il partit de Sainte Croix le dix-neuviéme avec la grande Hermine seule, & deux chaloupes, laissant les deux navires dans la riviere, où la grande Hermine n'avoit pû entrer. (*a*)

Le vingt-neuf il fut arrêté au *Lac Saint Pierre*, que son navire ne put passer, parce qu'apparemment il n'avoit pas bien enfilé le canal. Le parti qu'il prit, fut d'armer ses deux chaloupes, & de s'y embarquer. Il arriva enfin à Hochelaga le deuxiéme d'Octobre accompagné de MM. de PONTBRIAND, de LA POMMERAYE & de GOYELLE, trois de ses Volontaires. La figure de cette Bourgade étoit ronde, & trois enceintes de palissades y renfermoient environ cinquante cabannes, longues de plus de cinquante pas chacune, larges de quatorze ou quinze, & faites en forme de tonnelles. On y entroit par une seule porte, au dessus de laquelle, aussi-bien que le long de la premiere enceinte, il regnoit une espece de galerie, où l'on montoit avec des échelles, & qui étoit abondamment pourvûë de pierres & de cailloux, pour la défense de la Place.

Réception qu'on y fait à Cartier.

Les Habitans de cette Bourgade parloient la Langue Huronne. Ils reçurent très-bien les François, ils leur donnerent des fêtes à leur maniere, & on se fit réciproquement des présens. L'étonnement de ces Sauvages fut extrê-

(*a*) Champlain prétend que cette riviere est celle de Saint Charles; mais il se trompe, puisque des bâtimens beaucoup plus grands, que la grande Hermine, entrent fort bien dans celle-ci, quand la marée est haute. C'est qu'il comptoit les dix lieues du bas de l'Isle.

me à la vûë des Européens; leurs armes à feu, leurs trompettes, & leurs autres instrumens de guerre, leurs longues barbes, leur habillement furent long-tems le sujet de l'admiration & des entretiens de ces Barbares, qui ne se lassoient point de questionner leurs hôtes; mais comme de part & d'autre on ne pouvoit se parler que par signes, les Nôtres ne donnerent & ne reçurent que bien peu de lumieres sur ce qu'on se demandoit mutuellement. 1535.

Un jour Cartier fut fort surpris de voir venir à lui le Chef de la Bourgade, qui lui montrant ses jambes & ses bras, lui fit entendre qu'il y souffroit quelque incommodité, & qu'il lui feroit plaisir de le guerir. L'action de cet Homme fut aussi-tôt imitée de tous ceux, qui étoient présens, & peu de tems après d'un plus grand nombre encore, qui accoururent de toutes parts, & parmi lesquels il y en avoit, qui paroissoient véritablement fort malades, & quelques-uns d'une extrême vieillesse. La simplicité de ce Peuple toucha le Capitaine, qui s'armant d'une foi vive, récita le plus dévotement qu'il put le commencement de l'Evangile de Saint Jean. Il fit ensuite le signe de la croix sur les malades, leur distribua des chapelets & des *Agnus Dei*; & leur fit entendre que ces choses avoient une grande vertu pour guerir toutes sortes d'infirmités. Cela fait, il se mit en prieres, & conjura instamment le Seigneur de ne pas laisser plus long-tems ces pauvres Idolâtres dans les ténebres de l'infidélité; puis il récita à haute voix toute la Passion de JESUS-CHRIST. Cette lecture fut écoutée avec beaucoup d'attention & de respect de toute l'Assistance, & cette pieuse cérémonie

1535. fut terminée par une fanfarre de trompettes, qui mit ces Sauvages hors d'eux-mêmes de joie & d'admiration.

Il visite la Montagne, & lui donne le nom de *Mont-royal.*

Le même jour Cartier visita la Montagne, au pied de laquelle étoit la Bourgade, & lui donna le nom de *Mont-Royal*, qui est devenu celui de toute l'Isle (*a*). Il découvrit de-là une grande étenduë de pays, dont la vûë le charma, & avec raison, car il en est peu au Monde de plus beau & de meilleur. Il comprit que difficilement il auroit pû trouver un lieu plus propre à faire un établissement solide, & l'esprit rempli de cette idée, il partit d'Hochelaga le cinquiéme d'Octobre, & arriva l'onziéme à Sainte Croix.

Ses gens s'étoient fait autour de leurs baraques une maniere de retranchement, capable de les garantir au moins d'une surprise : précaution souvent nécessaire avec les Sauvages, & dont on ne doit jamais se repentir, lors même qu'on n'a pas eu occasion d'en reconnoître la nécessité. Il y auroit même eu ici de l'imprudence à ne pas prendre ces mesures, parce qu'il s'agissoit de passer l'hyver dans le voisinage d'une Bourgade fort peuplée, & où commandoit un Chef, dont on avoit plus d'une raison de se défier. Je trouve dans quelques Mémoires, & c'est une tradition constante en Canada, qu'un des trois navires fut brisé contre un rocher, qui est dans le Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis de la riviere de Sainte Croix, & que la marée couvre entierement, lorsqu'elle est haute (*b*) ; mais la Relation,

(*a*) On l'appelle aujourd'hui *Mont real.*

(*b*) On l'appelle encore présentement la *Roche de Jacques Cartier.*

d'où j'ai tiré ce récit, ne dit rien de cet accident.

1535.

Le ſcorbut fait perir une partie des François.

Un plus grand malheur fit bien-tôt oublier celui-ci, & cela d'autant plus aiſément, que ce bâtiment perdu, il auroit fallu l'abandonner, faute de Matelots pour le reconduire en France. Ce fut une eſpece de Scorbut, dont perſonne ne fut exempt, & qui auroit peut-être fait perir juſqu'au dernier des François, s'ils n'y euſſent, quoiqu'un peu tard, trouvé un remede, qui opera ſur le champ. C'étoit une priſanne faite avec la feuille & l'écorce de l'épinette blanche pilées enſemble. Cartier étoit lui-même attaqué du mal, quand les Sauvages lui enſeignerent ce ſecret; il avoit déja perdu vingt-cinq hommes, & à peine lui en reſtoit-il deux ou trois en état d'agir. Mais huit jours aprés qu'il eut commencé de faire uſage de ce remede, tout le monde étoit ſur pied. Quelques-uns même, dit-on, qui avoient eu le mal de Naples, & qui n'en étoient pas bien guéris, recouvrerent en peu de tems une parfaite ſanté. C'eſt ce même arbre, qui produit la Terebentine ou le Baume blanc du Canada.

Idée que Cartier donne au Roi du Canada.

Cartier, dans le Mémoire qu'il préſenta à François I. ſur ſon ſecond Voyage, n'attribuë point à la fréquentation avec les Sauvages, comme pluſieurs des ſiens avoient fait d'abord, le mal, qui avoit été ſur le point de le faire perir avec tout ſon monde, mais à la fainéantiſe de ſes gens, & à la miſere, où elle les avoit réduits. En effet les Sauvages du Canada n'ont jamais été ſujets au Scorbut. Auſſi ce Capitaine, malgré ſes pertes, & la rigueur du froid, dont il avoit eu d'autant plus à ſouffrir, qu'il avoit moins ſongé à ſe précaution-

1535. ner contre un inconvénient, qu'il ne prévoyoit pas, ne craignit point d'assurer à Sa Majesté qu'on pouvoit tirer de grands avantages des pays, qu'il venoit de parcourir.

Il lui dit, que la plûpart des Terres y étoient très-fertiles, que le climat y étoit sain, les habitans sociables, & fort aisés à tenir en respect; il lui parla sur tout des Pelleteries, comme d'un objet considerable. Mais sur quoi il insista davantage, c'est qu'il étoit bien digne d'un grand Prince comme lui, qui portoit la qualité de Roi Très-Chrétien, & de Fils aîné de l'Eglise, de procurer la connoissance de JESUS-CHRIST à tant de Nations infideles, qui ne paroissoient pas difficiles à convertir au Christianisme.

Son retour en France.

1536.

Quelques Auteurs ont prétendu néanmoins que Cartier, dégoûté du Canada, dissuada le Roi son Maître d'y penser davantage, & Champlain semble avoir été de ce sentiment. Mais cela ne s'accorde nullement avec la maniere, dont Cartier lui-même s'exprime dans ses Mémoires, ni avec ce qu'on lit dans les autres Relations de ses Voyages. On ajoûte qu'en partant de Sainte Croix pour retourner en France, ce qu'il fit, dès que la navigation du Fleuve fut libre, il avoit embarqué par surprise Donnacona, qu'il le présenta au Roi, & qu'il lui fit répeter devant ce Prince tout ce qu'il avoit dit lui-même de la bonté du Pays; mais ce fait n'est point certain.

Jugement sur ses Mémoires.

Si les Mémoires de Cartier ont long-tems servi de guide à ceux, qui ont navigué après lui dans le Golphe & sur le Fleuve de Saint Laurent, il est certain qu'aujourd'hui ils ne sont presque pas intelligibles, parce qu'outre

que la plûpart des noms, qu'il avoit donnés aux Isles, Rivieres, Caps, &c. ont été changés depuis, on ne trouve dans aucune des Langues du Canada les termes qu'il en cite ; soit qu'il les ait lui-même estropiés, pour les avoir mal entendus, ou parce qu'ils ont vieilli avec le tems, comme il arrive à toutes les Langues vivantes : beaucoup moins cependant, à ce ce qu'on m'a assuré sur les lieux, parmi les Sauvages, que parmi nous. Dans la verité, la plûpart des noms, que les Voyageurs nous donnent comme des noms propres, quand ils ne sont pas tout-à-fait de leur invention, n'ont pour l'ordinaire d'autre fondement que des mots mal compris, ou entendus dans un sens tout different de celui, qui leur est propre.

1536.

Cependant Cartier eut beau vanter le Pays, qu'il avoit découvert, le peu qu'il en rapporta, & le triste état; où ses gens y avoient été réduits par le froid & par le Scorbut, persuaderent à la plûpart, qu'il ne seroit jamais d'aucune utilité à la France. On insista principalement sur ce qu'il n'y avoit vû aucune apparence de Mines ; car alors, plus encore qu'aujourd'hui, une Terre étrangere, qui ne produisoit, ni or, ni argent, n'étoit comptée pour rien. Peut-être aussi Cartier décria-t'il sa Relation par les contes, dont il s'avisa de l'embellir ; mais le moyen de revenir d'un pays inconnu, & de n'en rien raconter d'extraordinaire ! Ce n'est pas, dit-on, la peine d'aller si loin, pour n'y voir que ce que l'on voit par-tout.

On néglige en France le Canada.

Véritablement la Relation d'un Voyageur est bien triste, quand il n'a point rapporté de quoi se dédommager par quelque avantage

1536. solide, de ses fatigues, & des risques, qu'il a courus. S'il s'avise de faire une Relation de son voyage, il trouve tous ses Lecteurs en garde contre lui; pour peu qu'il dise des choses extraordinaires, il ne trouve aucune croyance. D'autre part, si une Relation est entierement dénuée de merveilleux, on ne la lit point, c'est-à-dire, qu'on exige d'un Voyageur qu'il nous amuse, même aux dépens de sa réputation : on veut le lire avec plaisir, & avoir le droit de se mocquer de lui.

Remarques sur quelques endroits des Mémoires de Cartier.

Je ne sçai si Jacques Cartier fit toutes ces réfléxions, en écrivant ses Mémoires, mais il y a mis du merveilleux, & de plus d'une sorte : tout n'en est pourtant pas tellement fabuleux, qu'on n'y entrevoye quelque chose de réel, que son ignorance, ou son peu d'attention ont défiguré; & tout ce qu'il rapporte sur le témoignage d'autrui, n'est pas toujours sans quelque fondement. C'est ce qui m'a fait juger qu'on me pardonneroit de m'y être un peu arrêté, pour avoir lieu d'examiner quelques points d'Histoire, qui ne sont pas tout-à-fait indignes de l'attention des personnes curieuses.

Notre Auteur nous assûre donc qu'étant un jour à la chasse, il poursuivit une bête fauve à deux pieds, & qui couroit avec une vîtesse extrême. Il aura vû sans doute à travers les broussailles un Sauvage couvert d'une peau, dont le poil étoit en dehors, & peut-être l'aura-t'il entendu contrefaisant le cri de quelque Animal pour l'attirer dans ses piéges, selon l'usage ordinaire de ces Peuples. Le Sauvage de son côté, qui pouvoit bien n'avoir jamais vû d'Européen, voyant un homme extraor-

dinaire, aura pris la fuite : Cartier qui ignoroit que ces Barbares ne le cédent point en vîtesse aux Daims mêmes & aux Cerfs, fort étonné de voir sa prétenduë Bête fauve courir aussi vîte sur ses deux pieds, que s'il en avoit eu quatre, se sera persuadé que c'étoit un Animal d'une espece particuliere. Et c'est peut-être de la même source, que vient tout ce qu'on a débité des Faunes & des Satyres. Mais voici quelque chose de plus admirable. 1536.

Donnacona, si nous en croyons la Relation du Capitaine Maloin, lui raconta que dans un voyage, qu'il avoit fait dans un Pays fort éloigné du sien, il avoit vû des Hommes, qui ne mangeoient point, & n'avoient au corps aucune issuë pour les excrémens, mais qui buvoient & urinoient : Que dans une autre Région il y en a qui n'ont qu'une jambe, une cuisse & un pied fort grand, deux mains au même bras, la taille extrêmement quarrée, la poitrine & la tête plattes, & une très-petite bouche : Que plus loin encore il avoit vû des Pigmées, & une Mer, dont l'eau est douce : enfin qu'en remontant le Saguenay, on arrive dans un Pays, où il y a des hommes habillés comme nous, lesquels demeurent dans des Villes, & ont beaucoup d'or, de rubis & de cuivre.

Il est certain que nos Missionnaires ont voyagé avec des Sauvages aussi loin qu'il est possible en remontant le Saguenay, & la plûpart des Rivieres, qui s'y déchargent ; qu'ils n'y ont vû que des Pays affreux & impraticables pour tout autre que des Sauvages errans, dont plusieurs mêmes y périssent de faim & de misere : mais il est bon d'observer qu'un Sau-

1536. vage, pour qui ſept ou huit cent lieuës de marche ne ſont pas une grande affaire, peut bien, en prenant ſa route par le Saguenay, tourner enſuite à l'Oueſt, pénetrer juſqu'au Lac des Aſſiniboils, qui a, dit-on, ſix cent lieuës de circuit, & de-là paſſer au nouveau Mexique, où les Eſpagnols commençoient en ce tems-là à s'établir.

Il eſt d'ailleurs aſſez ſingulier que le conte des Hommes, qui n'ont qu'une jambe, ait été renouvellé depuis peu par une jeune Eſclave de la Nation des Eskimaux, qui fut priſe en 1717. & menée chez M. de Courtemanche à la Côte de Labrador, où elle étoit encore en 1720. lorſque j'arrivai à Quebec. Cette Fille voyant un jour des Pêcheurs ſur le bord de la Mer, demanda s'il n'y avoit parmi nous que des Hommes faits comme ceux-là? On fut ſurpris de ſa demande, mais on le fut encore bien davantage, quand elle eut ajoûté qu'elle avoit vû dans ſon Pays deux Hommes d'une grandeur & d'une groſſeur monſtrueuſes, qui rendoient leurs excrémens par la bouche, & urinoient par-deſſous l'épaule. Elle dit encore que parmi ſes Compatriotes il y avoit une autre ſorte d'Hommes, qui n'ont qu'une jambe, une cuiſſe, & un pied fort grand, deux mains au même bras, le corps large, la tête platte, de petits yeux, preſque point de nez, & une très-petite bouche; qu'ils étoient toujours de mauvaiſe humeur; qu'ils pouvoient reſter ſous l'eau trois quarts d'heure de ſuite, & que les Eskimaux s'en ſervoient pour pêcher les débris des navires, qui faiſoient naufrage à la Côte.

Enfin elle aſſûra qu'à l'extrêmité ſepten-

trionnale de Labrador, il y avoit un Peuple tout noir, qui avoit de grosses lévres, un nez large, des cheveux droits & blancs; que cette Nation étoit très-mauvaise, & qu'encore qu'elle fût mal armée, n'ayant que des couteaux & des haches de pierre, sans aucun usage du fer, elle s'étoit renduë redoutable aux Eskimaux, & qu'elle se sert de raquettes pour courir sur la neige, ce qui n'est point en usage parmi ceux-ci. Il faut avouer que ce seroit une chose assez étrange que des Hommes noirs si près du Pole, & sous un climat, où les Ours mêmes sont blancs: cependant la jeune Esclave de M. de Courtemanche n'est pas la seule, qui ait avancé ce fait.

1536.

Hommes noirs dans le Nord.

L'Auteur de la Relation du Groenland, inserée dans les voyages au Nord, après avoir parlé des Naturels du Pays, qu'il représente comme assez semblables aux Eskimaux, grands & maigres comme eux, vêtus de la même façon, ayant des canots comme les leurs: ajoûte qu'on voit aussi parmi eux des Hommes noirs comme les Ethiopiens. Après tout il n'y a rien là d'impossible, des Négres peuvent avoir été transportés par hasard, ou autrement dans le Groenland, s'y être multipliés, & leurs cheveux blancs être un effet du froid, qui en produit de semblables sur la plûpart des Animaux du Canada.

L'Eclave parla encore des Pygmées, qui sont, dit-elle, une Nation particuliere, n'ont pas plus de trois pieds de haut, & sont d'une extrême grosseur. Leurs Femmes, ajoûta-t'elle, sont encore plus petites, & il n'est point au Monde de Peuple plus malheureux: les Eskimaux, dont ils sont Esclaves, les traitent

Des Pygmées.

1536. fort durement, & prétendent leur faire une grace fort signalée, quand ils leur donnent un peu d'eau douce à boire. La Relation, que j'ai déja citée, dit la même chose, & assure qu'en bien des endroits de ce Pays-là on n'a point d'autre eau douce, que de la neige fonduë : en quoi il n'y a rien que de fort croyable, le froid pouvant resserrer de telle sorte les veines de la terre, qu'il n'y ait point de passage pour les sources, qu'à une certaine profondeur.

Cette conjecture se confirme par ce que des Voyageurs ont éprouvé dans le Nord, où ils ont vû sur le rivage même de la Mer des glaces énormes d'une eau très-douce. On lit aussi dans quelques Mémoires que les Eskimaux sont accoutumés à boire de l'eau salée, & que souvent ils n'en ont point d'autre. Cette eau n'est pourtant pas celle de la Mer, mais de quelques Etangs saumatres, tels qu'il s'en rencontre quelquefois assez avant dans les terres.

Nous apprenons encore par les Voyages au Nord, que des vaisseaux Danois, qui en 1605. s'éleverent fort haut au-dessus de la Baye d'Hudson, y rencontrerent de petits Hommes, qui avoient la tête quarrée, la couleur bazannée, les lévres grosses & relevées, qui mangeoient la chair & le poisson tout cruds, qui ne purent jamais s'accoutumer, ni au pain, ni aux viandes cuites, encore moins au vin; qui avaloient l'huile de Baleine, comme nous ferions l'eau, & en mangeoient la chair par délices; qui se faisoient des chemises des intestins de Poissons, & des surtouts de cuirs de Chiens ou de Veaux

marins. L'Auteur ajoûte qu'on aména plusieurs de ces Pygmées en Dannemarc, qu'ils moururent tous de chagrin d'avoir quitté leur Pays, mais qu'il en restoit encore cinq, lorsqu'un Ambassadeur d'Espagne étant arrivé à Coppenhague, on lui donna le divertissement de voir ces petits Hommes naviguer sur la Mer avec leurs batteaux. 1536.

Ces batteaux avoient la figure d'une navette de Tisserand, & dix ou douze pieds de longueur. Ils étoient fabriqués de barbes de Baleines, de l'épaisseur d'un doigt, couverts par-dessus & par-dessous de peaux de Chiens ou de Veaux marins, cousuës avec des nerfs; deux autres peaux couvroient le dessus du batteau, de maniere qu'il n'y restoit qu'une ouverture au milieu, par laquelle le Batelier entroit, & qu'il refermoit comme une bourse autour de ses reins: qu'étant assis, & ainsi resserrés par le milieu du corps, ils ne recevoient pas une goutte d'eau dans leur batteau, quoique les vagues leur passassent par-dessus la tête, & qu'ils en fussent quelquefois environnés de toutes parts. La force de ces machines consiste dans les deux bouts, où les baleines sont bien liées ensemble par les extrêmités; & le tout est si bien joint, si bien cousu, que ces petites voitures peuvent résister aux plus violens orages, & qu'au milieu même du naufrage leurs Conducteurs se rient de la tempête.

Il n'y a jamais qu'un Homme dans chacun de ces batteaux, & il y est assis, les jambes étenduës, les poignets des manches bien serrés, & la tête enveloppée d'une espece de capuce, qui tient au sur-tout, de sorte que

1536. quoiqu'il arrive, l'eau n'y pénetre point. Ils tiennent des deux mains un aviron à deux palettes, long de cinq à six pieds, qui leur sert en même tems de rame, de gouvernail, & de balancier, ou de contrepoids. Les Pygmées de Coppenhague divertirent beaucoup l'Ambassadeur Espagnol; ils se croisoient, & faisoient toutes leurs autres évolutions avec tant d'adresse, qu'ils demeuroient toujours à la même distance les uns des autres, & ils passoient si rapidement, que les yeux en étoient éblouïs. Ils joûterent ensuite contre une chalouppe legere, où l'on avoit mis seize bons Rameurs, & en moins de rien ils la laisserent bien loin derriere eux. Les Eskimaux qui se servent des mêmes batteaux, ont encore d'autres Bâtimens plus grands, & à peu prés de la même forme que nos chalouppes pontées; le gabari en est de bois, mais ils sont couverts des mêmes peaux que les autres; ils portent jusqu'à cent cinquante personnes, & vont également à la voile & à la rame.

Mais pour mettre fin à cette digression, qui n'est pourtant pas étrangere à mon sujet, ces Pygmées du Nord de l'Amerique me paroissent être de la même race que les Lappons & les Samojedes, & prouvent assez bien, ce me semble, un passage facile de l'Europe en Amerique par le Groenland. Pour ce qui est des Hommes monstrueux, dont l'Esclave de M. de Courtemanche & Donnacona ont parlé, & de l'Acephale, qu'on prétend qu'un Iroquois tua, il y a quelques années, étant à la chasse; il est naturel de croire qu'il y a en cela de l'exageration; mais il est plus aisé de nier les faits extraordinaires, que de les ex-

pliquer ; d'ailleurs eſt-il permis de rejetter tout ce dont on ne ſçauroit rendre raiſon ? Qui peut s'aſſûrer de connoître tous les caprices & tous les myſteres de la Nature ? On ſçait combien l'imagination des Meres a de pouvoir ſur le fruit qu'elles portent. L'experience, le témoignage même de l'Ecriture, en ſont des preuves ſans réplique : ajoûtons à cela les figures bizarres, où certaines Nations trouvent une beauté, dont elles ſont ſi jalouſes, qu'on y met le corps des Enfans à la torture pour achever ce que l'imagination des Meres n'a pû finir, & l'on comprendra ſans peine qu'il peut y avoir des Hommes aſſez differens des autres pour donner lieu à certaines gens, qui ſaiſiſſent vivement les objets, & ne ſe donnent pas le tems d'examiner les choſes, de faire des contes abſurdes, qui ne ſont pourtant pas ſans quelque réalité. Je reviens à mon Hiſtoire. 1536.

J'ai dit que Cartier avoit par ſon rapport prévenu, ſans le vouloir, bien des gens contre le Canada ; mais quelques perſonnes de la Cour penſoient autrement que le Commun, & furent d'avis qu'on ne ſe rebutât point ſitôt d'une entrepriſe, dont le ſuccès ne devoit pas dépendre d'une ou deux tentatives. Celui qui parut entrer davantage dans cette penſée, fut un Gentilhomme de Picardie, nommé François de la Roque, Seigneur de Roberval, fort accredité dans ſa Province, & que François I. appelloit quelquefois le *Petit Roy du Vimeu*. Il demanda pour lui-même la Commiſſion de pourſuivre les découvertes, & il l'obtint : mais une ſimple Commiſſion étoit trop peu de choſe pour une perſonne de cette

M. de Roberval eſt nommé Vice-Roy du Canada.

1540.

1540. considération, & le Roy par ses Lettres Patentes, qui sont inserées dans l'Etat ordinaire des Guerres en la Chambre des Comptes de Paris, dattées du 15. Janvier 1540. le déclare Seigneur de Norimbegue, son Vice-Roy & Lieutenant General en Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre-neuve, Belle-Isle, Carpon, Labrador, la Grande Baye & Baccalaos, & lui donne dans tous ces lieux les mêmes pouvoirs & la même autorité, qu'il y avoit lui-même.

1541. Son premier voyage.

Ce n'étoit pas beaucoup dire, car tout étoit encore à faire pour assûrer à la France la possession de tous ces lieux. M. de Roberval partit l'année suivante avec cinq vaisseaux, ayant sous lui Jacques Cartier en qualité de premier Pilote. Quelques Auteurs ont avancé que Cartier avoit eu bien de la peine à se déterminer à ce nouveau voyage, mais qu'on lui fit des offres si avantageuses, qu'elles le tenterent. La navigation fut heureuse; M. de Roberval bâtit un Fort, les uns disent sur le Fléuve Saint Laurent, d'autres dans l'Isle de Cap-Breton, & y laissa Cartier en qualité de Commandant, avec une Garnison nombreuse, des provisions suffisantes, & un de ses vaisseaux; après quoi il retourna en France, pour y chercher de plus grands secours.

Son second voyage. 1542.

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit mal choisi son poste, & peut-être aussi que le choix de ceux, qu'il y avoit laissés, ne fut pas fait avec assez de discernement; ce qui est certain, c'est que le froid & les autres incommodités du Pays rebuterent bien-tôt la Garnison du nouveau Fort; les Sauvages de leur côté prirent ombrage de ces Etrangers, &

commencerent à les molester, & tout cela 1542.
joint ensemble, outre que M. de Roberval tarda peut-être un peu trop à revenir, obligea Cartier à s'embarquer avec tout son monde, pour retourner en France : mais ils rencontrerent près de Terre-neuve le Vice-Roy, qui leur amenoit un grand convoi, & qui partie par ses bonnes manieres, partie en les menaçant de l'indignation du Roy, les obligea de le suivre.

Dès qu'il eut rétabli toutes choses dans son Fort, il y laissa encore Jacques Cartier, avec la meilleure partie de ses gens ; puis il remonta le Fleuve Saint Laurent, entra même dans le Saguenay, & envoya un de ses Pilotes, nommé Alphonse, né en Portugal, selon les uns, & en Galice, selon les autres, chercher au-dessus de Terre-neuve un chemin aux Indes Orientales. Alphonse s'éleva jusqu'aux cinquante-deux degrés de Latitude, & n'alla pas plus loin. On ne dit point combien de tems il employa dans ce voyage, mais il y a bien de l'apparence qu'il ne trouva plus M. de Roberval en Canada, puisque ce fut à Jacques Cartier, qu'il rendit compte de ses découvertes.

Son dernier voyage.

1549.

Il paroît que M. de Roberval fit encore quelques autres voyages en Canada, mais de bons Mémoires assûrent que la guerre déclarée entre François I. & l'Empereur Charles-Quint l'arrêta pendant quelques années en France, & qu'il se distingua même dans cette guerre, comme il avoit déja fait en plusieurs autres occasions. Tous conviennent au moins qu'il fit un nouvel embarquement en 1549. avec son Frere, qui passoit pour un des plus

1549. braves hommes de France, & que François I. avoit ſurnommé le *Gendarme d'Annibal.* Ils perirent dans ce voyage, avec tous ceux, qui les accompagnoient, & on n'a jamais bien ſçu par quel accident ce malheur étoit arrivé. Avec eux tomberent toutes les eſperances, qu'on avoit conçuës de faire un Etabliſſement en Amérique, perſonne n'oſant ſe flatter d'être plus habile, ou plus heureux que ces deux braves Hommes.

Au reſte, je ne vois pas à qui l'on puiſſe attribuer une Relation ſans datte & ſans nom d'Auteur, qui ſe trouve dans le troiſiéme Volume du Reciieil de Ramuſio & qui porte ce titre. *Diſcours d'un grand Capitaine de Mer, François, de Dieppe, ſur les Navigations faites à la Terre-neuve des Indes Occidentales, appellée la* NOUVELLE FRANCE, *depuis les quarante juſqu'aux quarante-ſept degrés, vers le Pole Arctique; & ſur la Terre du Breſil, la Guinée, l'Iſle de ſaint Laurent, & celle de Summatra, juſqu'où les navires & les caravelles François ont navigué.* Ramuſio dans la Préface, qu'il a miſe à la tête de ce Diſcours, diſtingue deux voyages de ce Capitaine; le premier en 1539. en Canada, en Afrique & au Breſil; le ſecond aux Indes Orientales, mais ſans marquer en quelle année. *Ce Diſcours*, ajoûte-t'il, *nous a paru véritablement très-beau, & digne d'être lû d'un chacun, & nous regrettons beaucoup de ne pas ſçavoir le nom de ſon Auteur, parce que ſi nous le connoiſſions, nous n'aurions pû manquer à le nommer, ſans faire injure à la mémoire d'un ſi brave Homme, & d'un Cavalier ſi accompli.*

1555.

Expédition au Bresil, & ce qui la fait échéoir.

François I. ne parut donc plus s'intereſſer à l'Amerique après la mort de MM. de Roberval. Sous le Regne ſuivant les voyages de quelques François au Breſil ayant donné en France une grande idée des richeſſes de ce Pays-là, l'Amiral de Coligni propoſa au Roy Henry II. de les partager avec le Roi de Portugal. Son deſſein fut approuvé, auſſi-bien que le choix qu'il fit pour l'exécution, de Nicolas Durand de Villegagnon, Chevalier de Saint Jean de Jeruſalem, & Vice-Amiral de Bretagne. C'étoit un homme de mérite, mais qui ayant eu le malheur de s'engager dans les nouvelles erreurs, n'eut point de honte de ſe prêter à un projet, dont le but étoit bien moins d'acquerir à la France une partie du Breſil, que d'y aſſûrer une reſſource au Calviniſme, proſcrit & perſécuté par le Souverain. Heureuſement pour la Religion, il ouvrit enfin les yeux, mais ne s'étant pas trouvé, après ſa converſion, en état de ſoûtenir ſon entrepriſe avec les ſeuls Catholiques, toute cette expédition s'en alla en fumée. Les Portugais allarmés de la préférence marquée des Braſiliens pour les François, profiterent de la diviſion, que le retour de Villegagnon à l'Egliſe avoit cauſée parmi les ſiens; & pour ſe mettre une bonne fois l'eſprit en repos de ce côté-là, ils égorgerent, comme Corſaires & gens ſans aveu, tous les François, qui étoient reſtés au Breſil après le départ du Vice-Amiral.

L'Amiral de Coligni entreprend d'établir une Colonie en Floride.

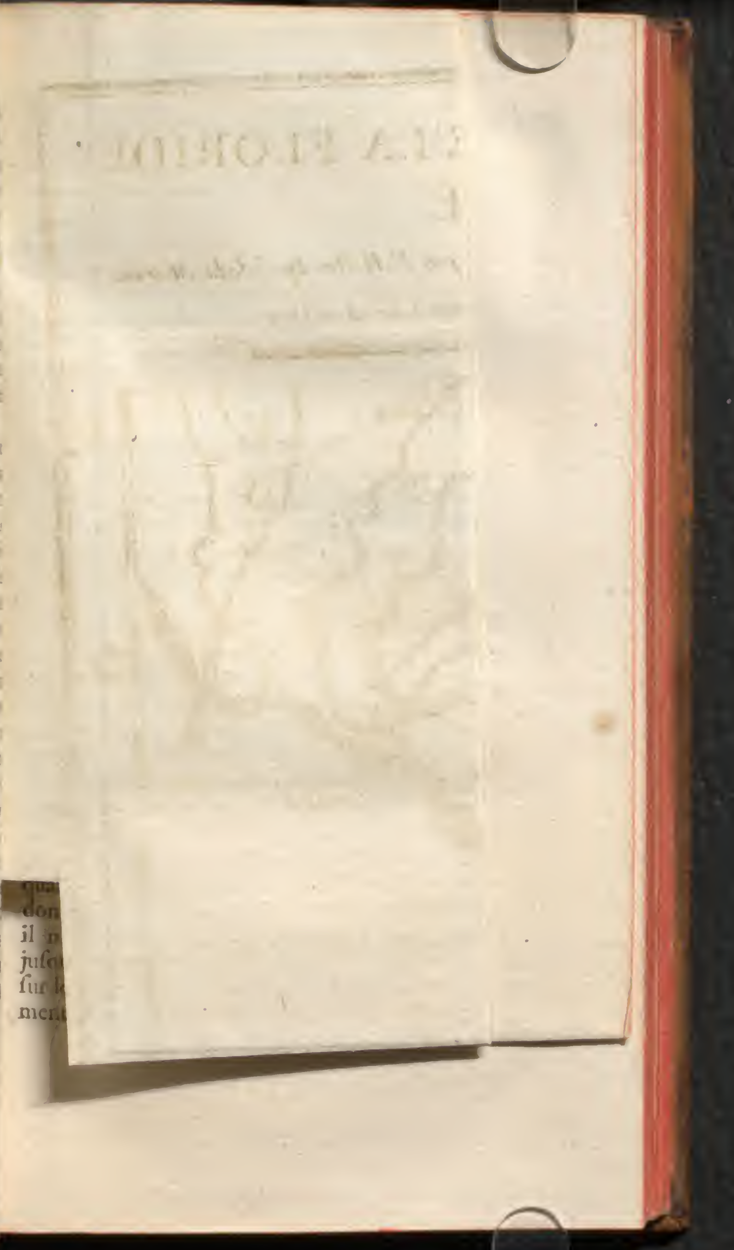
La France ſous les Regnes de François II. & de Charles IX. ébranlée juſques dans ſes fondemens par des guerres domeſtiques, ſembla d'abord avoir entiérement perdu l'Ameri-

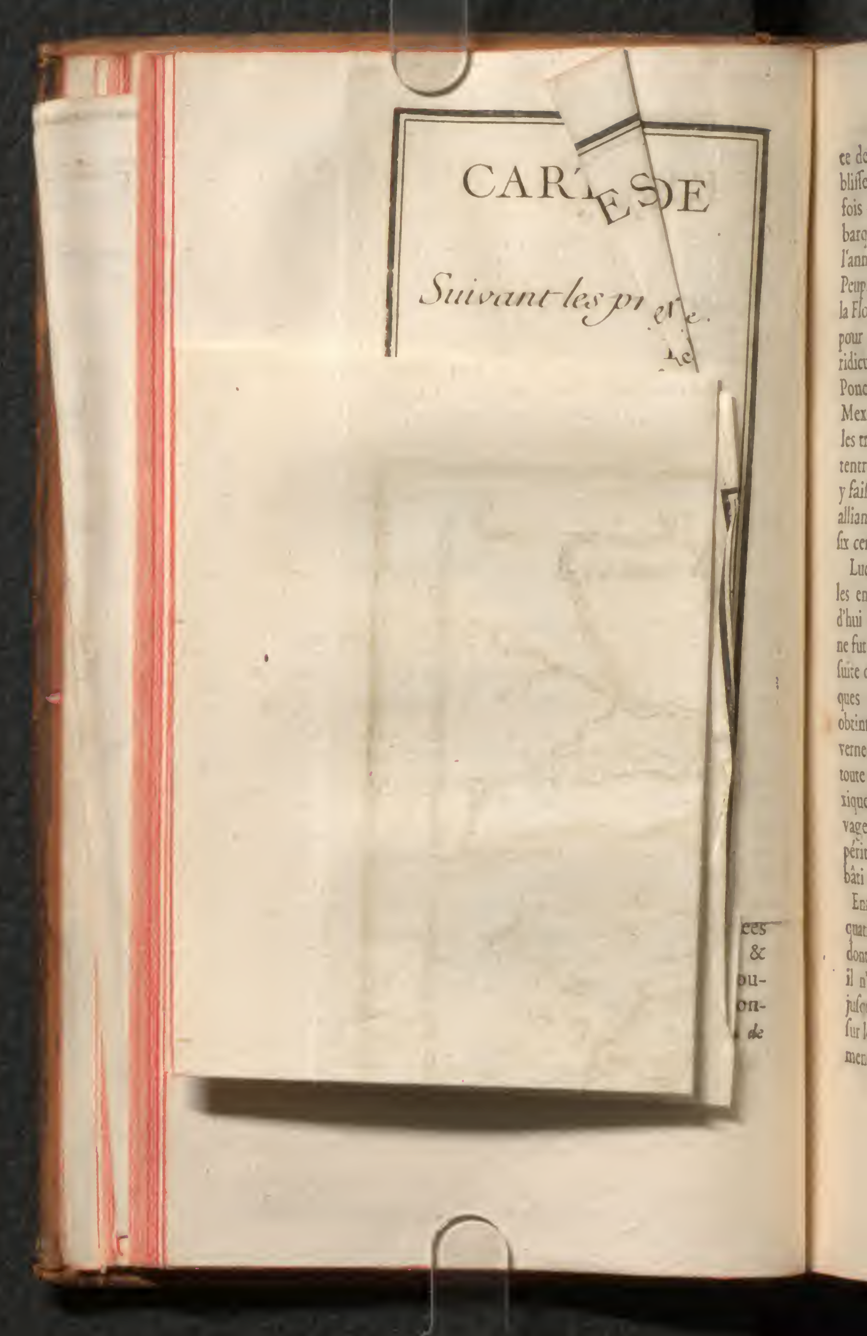
1562. que de vûë. Toutefois au milieu de tant d'orages il y eut quelques jours de calme, & l'Amiral de Coligni en profita encore, pour essayer de faire ailleurs ce qu'il ne pouvoit plus esperer d'exécuter au Bresil. Il jetta les yeux sur cette partie de la Floride, que Verazani avoit découverte, & ce Pays lui sembla d'autant plus propre à recevoir une Colonie, telle qu'il la projettoit, qu'outre la bonté du Climat, & la fertilité de la terre, il se flattoit que les François n'y trouveroient personne, qui pût leur en disputer la possession, ni même les inquieter.

Etenduë de la Floride.

La Floride est toute cette partie du Continent de l'Amerique, qui est renfermée entre l'un & l'autre Mexique, la Nouvelle France, & la Caroline Septentrionnale. Selon les Espagnols, elle comprend tout ce qui est à l'Est de la Province de Panuco; c'est-à-dire, qu'elle n'a point de bornes au Nord, à l'Orient & au Midi, & que tout ce que les François & les Anglois possedent dans l'Amerique Septentrionnale, est de la Floride, & a été envahi sur la Couronne d'Espagne. Un Auteur moderne (*a*) appuye cette prétention sur un fondement bien ruineux, puisqu'il l'établit sur les découvertes de Ponce de Leon, de Luc Vasquez d'Ayllon; & sur les expéditions de Pamphile de Narvaez & de Ferdinand de Soto. Or Ponce de Leon ne découvrit la Floride qu'en l'année 1512. & plusieurs années auparavant des François, des Anglois, & Cortereal Portugais avoient fait des découvertes dans l'Amerique Septentrionnale: Pon-

(*a*) D. André Gonzalez de Barcia, *Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida.*




CAR DE
Suivant les pr

ce de Leon non-seulement ne fit aucun Etablissement en Floride, mais toutes les deux fois qu'il y débarqua, il fut obligé de se rembarquer sur le champ, & les François dès l'année 1504. étoient en commerce avec les Peuples du Canada. Si donc le Canada est de la Floride, la France est la premiere en datte pour la possession de la Floride, & il seroit ridicule que l'imposition de ce nom faite par Ponce de Leon à un Pays, situé sur le Golphe Mexique, donnât à sa Nation un droit sur les trois quarts au moins de l'Amerique Septentrionnale, à l'exclusion des François, qui y faisoient le commerce, & qui avoient fait alliance avec des Peuples éloignés de cinq ou six cent lieuës de sa découverte. 1562.

Luc Vasquez d'Ayllon découvrit en 1520. les environs du Jourdain, qui sont aujourd'hui partie de la Caroline; son expédition ne fut pas plus heureuse, & n'eut pas plus de suite que celle de Jean Ponce de Leon. Quelques années après Pamphile de Narvaez obtint de l'Empereur Charles-Quint le Gouvernement de la Floride : il parcourut presque toute la Côte Septentrionnale du Golphe Mexique, eut plusieurs rencontres avec des Sauvages, qui lui tuerent bien du monde, & il périt misérablement, sans avoir seulement bâti un Fort.

Enfin Ferdinand de Soto fit pendant trois ou quatre ans bien des courses dans la Floride, dont il avoit été fait Capitaine Général; mais il n'avança guéres plus vers le Nord, que jusqu'à la hauteur de la Caroline, & mourut sur les bords du Micissipi, sans s'être seulement mis en devoir de se fixer en un seul en-

1562. droit. Loüis de Moscoso son successeur, ramena bientôt après au Mexique les tristes débris de son armée, & dès-lors il ne resta pas un seul Espagnol dans la Floride, qui se trouva par conséquent à peu près dans le même état, où elle avoit été, avant que Ponce de Leon en fît la premiere découverte.

Elle y étoit encore vingt ans après, lorsque l'Amiral de Coligni forma le dessein d'y établir une Colonie toute composée de gens de sa Religion ; dessein que, selon toutes les apparences, il ne découvrit pas au Roi Charles IX. à qui il ne fit envisager son projet, que comme une entreprise extrémement avantageuse à la France. Ce Prince le laissa maître de tout, & lui permit d'user de toute l'étenduë du pouvoir, que lui donnoit sa Charge. Il parut même dans la suite qu'il n'ignoroit point, & qu'il fut fort aise de voir que M. de Coligni n'employoit à cette expédition que des Calvinistes, parce que c'étoit autant d'Ennemis, dont il purgeoit l'Etat.

Jean de Ribaut Chef de cette entreprise.

La principale attention de l'Amiral fut à choisir un Chef, sur lequel il pût compter pour l'exécution de son projet, & ce choix tomba sur un ancien Officier de Marine, nommé Jean de Ribaut, natif de Dieppe, Homme d'expérience, & zélé Huguenot. Il partit de Dieppe même le dix-huitiéme de Février de l'année 1562. avec deux Bâtimens, de ceux, qu'on appelloit alors *Roberges*, & qui differoient peu des Caravelles Espagnoles : il avoit des Equipages choisis, & plusieurs Volontaires, parmi lesquels il y avoit quelques Gentilshommes.

Il prend pos-

La premiere Terre, qu'il reconnut, fut une

pointe assez basse, bien boisée, & située par les trente degrés Nord, à laquelle il donna le nom de *Cap François*; mais il ne s'y arrêta point, & ayant tourné à droite, il apperçut quelque tems après une Riviere, qu'il appella *la Riviere des Dauphins*, mais où il n'entra point. Poursuivant toujours la même route, il en découvrit une autre éloignée d'environ 15. lieuës de la premiere, & qui lui parut beaucoup plus grande; il y entra le premier de Mai, & la nomma *la Riviere de Mai*. Il y rencontra des Sauvages en grand nombre, & s'étant apperçu que son arrivée leur faisoit plaisir, il mit pied à terre, & commença par dresser sur une butte de sable une petite colonne de pierre, sur laquelle il fit graver les Armes de France. Il alla ensuite visiter le Chef des Sauvages; il lui fit quelques présens, & en reçut de lui.

1562. Possession de la Floride Françoise.

Il avoit en tête *le Jourdain*, découvert par Luc Vasquez d'Ayllon, c'est pourquoi, après avoir pris possession du Pays au nom du Roy, & de l'Amiral de France, il se rembarqua, & continua sa route au Nord, rangeant la côte à la vûë. A quatorze lieuës de la Riviere de Mai, il en trouva une troisiéme, qu'il nomma *la Seine*. Il donna ensuite à toutes celles, qu'il apperçut dans l'espace de soixante lieuës, les noms des principales Rivieres de France, mais on reconnut dans la suite qu'il avoit pris plusieurs anses pour des embouchures de Riviere. Enfin il crut avoir rencontré le Jourdain, mais il se trompoit; le Jourdain lui restoit encore au Septentrion, & la Riviere où il entra, & où il moüilla par dix brasses d'eau, a depuis été appellée par les Espagnols

Ses découvertes.

1562. *la Riviere de ſainte Croix.* Mais les Anglois qui ont bâti ſur ſes bords la Ville de *ſaint Georges*, ou le *Nouveau Londres*, ont encore changé ce nom en celui d'*Ediſcovv*, & elle eſt marquée dans quelques-unes de nos Cartes ſous celui de Riviere *des Chaouanons*

M. de Ribaut, qui ne doutoit point que ce ne fût le Jourdain, donna le nom de *Port Royal* à l'endroit, où il avoit moüillé l'ancre; il y fit enſuite arborer les Armes de France, puis il traça dans une Iſle un petit Fort, qui fut bientôt en état de loger tout le monde, & qu'il appella *Charles-Fort.* Il ne pouvoit guéres le placer mieux; les Campagnes des environs ſont belles, le Terrein fertile, la Riviere abondante en Poiſſons, les bois remplis de Gibier, les Lauriers & les Lentiſques y répandent une odeur très-ſuave, & les Sauvages de ce Canton ne firent pas moins d'amitié aux François, que ne leur en avoient fait ceux de la Riviere de Mai. Cependant M. de Ribaut en ayant voulu engager quelques-uns à le ſuivre en France, perſuadé qu'il ne pouvoit pas faire un préſent plus agréable à l'Amiral, & à la Reine Mere du Roy, il ne put jamais en gagner un ſeul.

Il bâtit un Fort.

Ce que nous avons dit des environs du Port Royal, convient aſſez à tout le Pays, qui a depuis porté le nom de *Floride Françoiſe*, & qui eſt ſitué entre les trente & les trente-cinq degrés de Latitude-Nord, depuis le Cap François juſqu'à Charles-Fort. Pluſieurs Relations lui donnent même le nom de *Nouvelle France.* Le Terroir y eſt communément fertile, bien arroſé, coupé de pluſieurs Rivieres, dont quelques-unes ſont aſſez conſidérables, &

Deſcription de la Floride Françoiſe.

toutes fort poissonneuses. On a cru long-tems qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuses; mais à mesure qu'on a vû les choses de près, on a reconnu qu'à la verité il y a du cuivre en quelques endroits, & d'assez méchantes perles dans deux ou trois Rivieres; mais que le peu d'or & d'argent, qu'on avoit apperçû entre les mains des Sauvages, venoit des Espagnols, dont un assez grand nombre avoient fait naufrage à l'entrée du Canal de Bahame, & le long des Côtes voisines de la Floride.

D'où venoient les richesses des Floridiens.

Leurs navires presque toujours chargés des richesses de l'Amerique demeuroient souvent échoués sur des bancs de sable, dont tout ce parage est semé, & les Sauvages étoient fort attentifs à profiter de leur malheur; aussi a-t-on remarqué que les plus voisins de la Mer, étoient beaucoup mieux fournis, que les autres, de leurs dépouilles. Ces Barbares ont la couleur plus foncée & plus tirant sur le rouge, que les Sauvages du Canada; ce qui est l'effet d'une huile, dont ils se frottent le corps, & dont on n'a jamais pû connoître la nature. La difference pour le reste entr'eux & les autres Peuples de l'Amerique Septentrionnale n'est presque pas sensible. Ils se couvrent moins, parce qu'ils habitent un Pays plus chaud; ils sont plus dépendans de leurs Chefs, que les Relations Françoises nomment *Paraoustis* ou *Paracoustis*, & ausquels les Castillans donnent le titre général de *Caciques*. Mais quelque idée, que les Historiens Espagnols ayent voulu nous donner de la puissance, & des richesses de ces Caciques, elles se réduisent dans le fond à très-peu de chose.

1562.

Du caractere de ces Peuples.

Du reste les Floridiens sont bien faits, braves, fiers, assez traitables néanmoins, quand on sçait les prendre par la douceur & par la raison. Ils ne sont pas aussi cruels envers leurs Prisonniers, que les Canadois, & quoiqu'ils soient Anthropophages, comme ceux-ci, ils ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un Malheureux, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de retenir dans l'esclavage les Femmes & les Enfans, qu'ils prennent en guerre ; ils immolent les Hommes au Soleil, & ils se font un devoir de Religion de manger la chair de ces victimes.

Dans les marches & dans les combats les Paraoustis sont toujours à la tête de leurs troupes, tenant un cassetête, ou une espece de masse d'arme d'une main, & de l'autre une flêche : le bagage est porté par des Hermaphrodites, dont il y a un grand nombre dans ce Pays, si on en croit un Auteur, qui a été long-tems dans les lieux (*a*). Ces Peuples sont aussi dans l'usage d'arracher la peau de la tête de leurs Ennemis après les avoir tués, & dans les réjoüissances, qui suivent la victoire, ce sont les vieilles Femmes, qui menent la bande, parées de ces chevelures. On les prendroit alors pour de vrayes Megeres, ou des Furies. Les Paraoustis ne peuvent rien décider dans les occasions importantes, sans avoir assemblé le Conseil, où, avant que de parler d'affaires, ils commencent par avaler un grand coup d'Apalachine, puis ils en font distribuer à tous ceux, qui composent l'assemblée.

Le Soleil est en quelque façon l'unique Di-

(*a*) René de Laudonniere.

vinité des Floridiens, tous leurs Temples lui sont consacrés; mais le culte qu'ils lui rendent, varie suivant les Cantons. On prétend que les mœurs sont fort corrompuës dans toute la Floride, & que le mal honteux, que les Isles de l'Amerique nous ont communiqué, y est très-commun. Il est certain du moins que plus on approche de la Floride, en venant du Canada, plus on trouve de désordres parmi les Sauvages, & que ce qu'on voit aujourd'hui de libertinage parmi les Iroquois, & les autres Peuples plus Septentrionnaux encore, vient en bonne partie du commerce, qu'ils ont eu avec ceux de l'Occident & du Midi. La Polygamie n'est permise dans la Floride, qu'aux Paraoustis, lesquels ne donnent même le nom d'Epouse, qu'à une de leurs Femmes. Les autres sont de véritables Esclaves, & leurs Enfans n'ont aucun droit à la succession de leur Pere.

1562.

Leur Religion & leurs mœurs.

On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de flêches plantées en terre, & la coupe, où ils avoient accoûtumé de boire, est placée sur la tombe. Tout le Village pleure & jeûne pendant trois jours; la Cabanne du défunt est brûlée, avec tout ce qui étoit à son usage particulier, comme si personne n'étoit digne de s'en servir après lui. Ensuite les Femmes se coupent les cheveux, & les sement sur le tombeau, où plusieurs vont tour à tour pendant six mois pleurer trois fois tous les jours. Les Paraoustis des Bourgades voisines viennent aussi rendre en cérémonie les derniers devoirs au défunt.

Honneurs, qu'ils rendent à leurs Chefs.

1562.

Des Ministres de la Religion.

On fait presque autant de façons à la mort des Ministres de la Religion, qui sont aussi les Médecins du Pays, & qui different peu des Jongleurs du Canada, si ce n'est qu'ils sont encore plus adonnés aux sortileges : aussi ont-ils à faire à un Peuple plus superstitieux. Presque toute l'éducation, qu'on donne aux Enfans, consiste à les exercer à la course, sans aucune distinction de sexe, & il y a des prix proposés pour ceux qui y excellent. De-là vient que tous, Hommes & Femmes, sont d'une agilité merveilleuse. On les apperçoit plutôt au haut des plus grands arbres, qu'on ne les y a vû grimper. Ils ont encore une très-grande adresse à tirer de l'arc, & à lancer une espece de javelot, dont ils se servent à la guerre avec succès. Enfin ils nagent avec une extrême vîtesse, les Femmes même, quoique chargées de leurs Enfans, qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes Rivieres à la nâge.

Des Animaux.

Les Animaux à quatre pieds les plus communs dans cette partie de la Floride, sont deux especes de Lions, le Cerf, le Chevreüil, le Bœuf, qui ne differe en rien de ceux du Canada, le Leopard, le Daim, la Loutre, le Castor, le Loup, le Liévre, le Lapin, le Chat sauvage, & le Rat de bois; mais tous ne se trouvent pas dans les mêmes Cantons. On y voit par-tout la plûpart de nos Oiseaux de proye & de Rivieres; aussi-bien que les Perdrix, les Tourtes, les Ramiers, les Cigognes, les Poules d'Inde, les Grands Gosiers, quantité de Perroquets, & divers petits Oiseaux. L'Oiseau-Mouche du Canada n'y paroît point en Eté, mais il s'y retire pendant

l'hyver, ce petit Animal ne pouvant souffrir apparemment ni le grand chaud, ni le moindre froid. Les Rivieres y sont remplies de Caïmans, les Campagnes & les Bois, de Serpents, sur-tout de ceux, qu'on appelle *Serpents à sonnettes*. 1562.

Des Arbres.

Les Forêts sont pleines de Pins, mais qui ne portent point de fruits, de Chênes, de Noyers, de Merisiers, de Mûriers, de Lentisques, de Lataniers, de Châtaigniers, de Cedres, de Cyprès, de Lauriers, de Palmiers, & de Vignes. On y voit aussi des Melers, dont les fruits sont plus gros & meilleurs qu'en France, & des Pruniers, dont les prunes sont fort délicates : il se pourroit bien faire que ces prunes ne fussent autre chose que les Piakimines, dont j'ai parlé dans mon Journal. Mais l'arbre le plus estimé dans ce Pays est le Sassafras, que les Floridiens appellent *Palamé* ou *Pavama*.

Du Sassafras.

Il ne vient jamais plus grand qu'un Pin médiocre, il ne jette point de branches, son tronc est tout uni, & sa tête touffuë, forme une espece de coupe. Ses feüilles sont à trois pointes, comme celles du Figuier, d'un verd obscur, & d'une bonne odeur, sur-tout quand elles sont séches: lorsqu'elles ne sont que de naître elles ont la figure de celles du Poirier. Son écorce est polie, un peu rougeâtre, & a un petit goût d'anis. Son bois est leger, a le goût & l'odeur aromatique, approchant du fenoüil. Sa racine est plus dure & plus pesante, & ne s'étend qu'en superficie. Cet arbre croît sur le bord de la Mer & sur les Montagnes, mais toujours dans un terrein, qui n'est ni trop sec, ni trop humide. Son bois est chaud

1562. au ſecond degré, ſon écorce l'eſt preſque au troiſiéme. Lorſqu'il y a pluſieurs de ces arbres en un même lieu, ils jettent une odeur, qui differe peu de celle de la Canelle.

Des Eſpagnols de San-Matheo & de Saint Auguſtin, c'eſt-à-dire, de la Riviere Dauphine & de la Riviere de May, étant preſque tous attaqués de fiévres cauſées par la mauvaiſe nourriture, & les eaux cruës & troubles qu'ils bûvoient, des François leur apprirent à uſer du Saſſafras, comme ils l'avoient vû pratiquer aux Sauvages; ils en coupoient la racine en petits morceaux, qu'ils faiſoient boüillir dans l'eau, ils bûvoient de cette eau à jeûn & à leurs repas, & elle les guérit parfaitement. Ils en ont depuis fait bien d'autres expériences; & ſi on les en croit, il n'y a preſque point de maladie, qui réſiſte à cette boiſſon : elle étoit leur remede & leur préſervatif uniques & univerſels dans la Floride. Mais quand les vivres leur manquoient, ils n'en uſoient point, parce qu'elle leur cauſoit une faim plus inſupportable encore, que quelque maladie que ce fût. On ajoûte que le Saſſafras eſt un ſpécifique admirable contre les maux veneriens; mais il paroît que les Sauvages ont plus ſouvent recours à l'Eſquine, non-ſeulement contre ce terrible mal, mais encore contre tous ceux, qui ſont contagieux.

Dans pluſieurs maladies on coupe en petits morceaux les racines, les petites branches & des feüilles du Saſſafras, & on en fait une décoction en cette maniere. On en laiſſe tremper une once toute une nuit dans douze livres d'eau, puis on fait cuire tout cela à petit feu, juſqu'à ce que l'eau ſoit diminuée d'un tiers.

Mais en cela il faut avoir égard au temperamment du Malade, qui doit garder un grand regime pendant tout le tems, qu'il uſe de ce remede. On aſſûre même qu'il eſt fort nuiſible, quand la maladie eſt invétérée, ou le Malade trop foible. Quelques-uns, avant que d'uſer de ce remede, ſe font beaucoup purger, & c'eſt le plus sûr : mais d'autres ſe contentent d'uſer de cette décoction pour leur breuvage ordinaire, en y mêlant un peu de vin, & ne ſe purgent point auparavant. 1562.

Il eſt certain que le Saſſafras a toujours paſſé pour être un excellent remede contre les maux d'eſtomac & de poitrine, & généralement contre tous ceux, qui proviennent du froid. François Ximenez dit que s'étant rencontré auprès de la Baye de Ponce de Leon dans une grande diſette d'eau, il s'aviſa de couper du Saſſafras en petits morceaux, de le tremper dans une eau preſque auſſi ſalée que celle de la Mer ; qu'au bout de huit jours il but de cette eau, & la trouva fort douce.

Des Simples.

Parmi les arbriſſeaux de ce Pays le plus remarquable eſt la Caſſine, ou Apalachine, dont j'ai parlé ailleurs; & parmi les Simples, on vante ſur-tout *l'Apoyomatſi*, ou *Patziſiranda*, que François Ximenez décrit en cette maniere. Ses feüilles ſont ſemblables à celles des Poireaux, mais plus longues & plus déliées. Son tuyau eſt une eſpece de jonc, plein de pulpes, noüeux, & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur eſt petite & étroite, ſa racine déliée, fort longue, ſemée de nœuds, ou boſſettes, ronde & veluë. C'eſt ce que les Eſpagnols appellent *Chapelets de ſainte Helene*, & les François, *Patenotes*, Ces boulettes cou-

1562. pées & expoſées au Soleil, deviennent très-dures, noires au dehors, & blanches en dedans. Elles ont une odeur aromatique, aprochante du *Galanga*. Elles ſont ſéches & chaudes au troiſiéme degré & plus, un peu aſtringentes & réſineuſes; cependant elles ne ſe trouvent que dans les lieux humides & aquatiques.

Les Sauvages, après avoir broyé les feüilles de cette plante entre deux pierres, en tirent un ſuc, dont ils ſe frottent tout le corps, quand ils ſe ſont baignés, perſuadés qu'il fortifie la peau, & lui communique une odeur agréable. Les Eſpagnols ont auſſi apris d'eux à réduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, lorſqu'ils ſont attaqués de la Pierre, & des maux de reins cauſés par quelque obſtruction. Ils le broyent, & le prennent en boüillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le ſang, pour fortifier l'eſtomac, & pour guérir les douleurs, qui ſurviennent à la matrice. Enfin on prétend que ſur toute cette Côte de la Floride, on ramaſſe quelquefois de l'ambre gris.

Ribaut retourne en France.

M. de Ribaut fort ſatisfait de ſon établiſſement, ne penſa plus qu'à retourner en France, pour y chercher un nouveau renfort. Il donna pour Chef à ſa nouvelle Colonie un de ſes Capitaines, nommé ALBERT, & il lui laiſſa autant d'hommes, qu'il lui en falloit pour tenir les Sauvages en reſpect. Il lui donna des proviſions en aſſez petite quantité; mais il lui promit de lui amener au plutôt un grand convoi de vivres & de munitions, après quoi il mit à la voile, & arriva à Dieppe le vingtiéme de Juillet. Le Commandant de ſon côté eut à peine achevé quelques ouvrages, qui lui reſ-

toient

toient à faire pour mettre ſa Place hors d'inſulte, qu'il partit pour aller découvrir le Pays, ſuivant l'ordre, que lui en avoit donné ſon Général. Il viſita pluſieurs Paraouſtis, qui lui firent beaucoup d'accüeil, & l'un d'eux, nommé ANDUSTA, l'invita à une Fête aſſez ſinguliere, dont j'ai cru qu'on verroit ici la deſcription avec plaiſir.

1562.

Fête ſinguliere des Floridiens.

Elle ſe célébroit en l'honneur d'une Divinité, nommée TOYA. Les Loix du Pays ne permettent point aux Etrangers d'y paroître, & il fallut uſer de beaucoup de précautions pour la faire voir aux François, ſans qu'ils fuſſent aperçûs. Anduſta les conduiſit d'abord dans une grande Place de figure ronde, que les Femmes nettoyoient avec un grand ſoin; le lendemain au point du jour, quantité de Sauvages, peints de differentes couleurs, & ornés de plumages, ſortirent de la Cabanne du Paraouſti, qui donnoit ſur la Place, autour de laquelle ils ſe rangerent en bon ordre. Trois *Ionas*, c'eſt ainſi qu'on appelle les Miniſtres de la Religion, parurent enſuite bizarrement vêtus, ayant je ne ſçai quel inſtrument à la main: ils s'avancerent au milieu de la Place, où après qu'ils eurent long-tems danſé en tournoyant, & en chantant ſur un ton fort lugubre, l'Aſſemblée répondit ſur le même ton.

Cela recommença juſqu'à trois fois, puis les uns & les autres prenant tout à coup leur eſſort, comme ſi quelque terreur panique les eût ſaiſis, ils ſe mirent à courir de toutes leurs forces vers le Bois. Les Femmes vinrent alors prendre la place de leurs maris, & ne firent le reſte du jour que ſe lamenter. De tems en tems néanmoins elles paroiſſoient entrer en

1562. fureur, ſe jettoient ſur leurs Filles, leur faiſoient des inciſions aux bras avec des écailles de Moules, rempliſſoient leurs mains du ſang, qui ſortoit des playes, & le jettoient en l'air en s'écriant par trois fois, *Hé Toya.* Anduſta, qui tenoit compagnie aux François, qu'il avoit placés dans un petit réduit, où on ne les appercevoit point, ſouffroit beaucoup, quand il les voyoit rire, mais il ne leur en témoigna rien pour lors.

Les Hommes demeurerent deux jours & deux nuits dans le Bois, & en étant revenus au lieu, d'où ils étoient partis, ils danſerent de nouveau, & chanterent, mais ſur un ton plus gai. Ils firent enſuite quantité de tours aſſez divertiſſans, & le tout ſe termina par un grand feſtin, où l'on mangea avec excès; auſſi les Acteurs n'avoient rien pris depuis le commencement de la Fête. Un d'entr'eux raconta depuis aux François que pendant les deux jours, qu'ils avoient paſſé dans le Bois, les Ionas avoient évoqué le Dieu Toya, lequel s'étoit montré à eux; qu'ils lui avoient fait pluſieurs queſtions, auſquelles il avoit répondu mais qu'ils n'oſoient rien reveler de ce qu'ils avoient entendu, de peur de s'attirer l'indignation des Ionas.

Mauvaiſe conduite du Capitaine Albert.

Les courſes, que faiſoit le Capitaine Albert, pouvoient avoir leur utilité, mais il y avoit quelque choſe de plus preſſé à faire, à quoi il ne penſoit point. C'étoit d'enſemencer les Terres, pour avoir de quoi remplir ſes magaſins. L'Amiral de Coligni n'avoit rien tant recommandé, mais on ne penſoit qu'à chercher des Mines, & on ne pouvoit s'ôter de l'eſprit qu'il y eût un ſeul Canton de l'Ameri-

que, où il ne s'en trouvât point. Tant que durerent les provisions, qu'on avoit apportées de France, & qu'on eut de la poudre & du plomb, on fit bonne chere; la Pêche fut aussi pendant quelque tems d'une grande ressource; mais tout cela manqua presqu'à la fois, parce que le Poisson ne donne dans ces Rivieres que dans certaines saisons. 1563.

On eut recours ensuite aux Naturels du Pays, qui firent de leur mieux, parce qu'on en usoit bien avec eux; mais cette source tarit aussi bientôt. Le superflu des Sauvages est bien peu de choses, surtout pour des gens, qui ne sont pas accoutumés à la sobrieté de ces Peuples, encore moins à se passer comme eux de manger plusieurs jours de suite. Pour comble de malheur, après qu'on eut fait un assez grand amas de Maïz, qu'on avoit été obligé d'aller chercher fort loin, le feu prit au Fort qui fut consumé en peu d'heures avec les magasins. Cette perte fut néanmoins assez promptement reparée, mais un accident des plus tragiques mit la Colonie dans un désordre, qui en causa bientôt la ruine entiere.

Le Commandant de Charles-Fort étoit un Homme de main, & qui ne manquoit pas absolument de conduite, mais il étoit brutal jusqu'à la férocité, & ne sçavoit pas même garder les bienséances. Tant qu'il avoit été subalterne, ce défaut n'avoit presque point paru; l'autorité le mit dans tout son jour, on lui ôta le frein, qui le retenoit. Il punissoit les moindres fautes, & toujours avec excès. Il pendit lui-même un Soldat, qui n'avoit point merité la mort, il en dégrada un autre des armes avec aussi peu de justice,

1563. puis il l'exila, & l'on crut que son dessein étoit de le laisser mourir de faim & de misere: il menaçoit sans cesse du dernier supplice, & quiconque avoit eu le malheur de lui déplaire, n'étoit pas en sûreté de sa vie. Il tenoit d'ailleurs des discours, qui faisoient, disoit-on, dresser les cheveux à la tête.

Il est tué par ses Gens.

Enfin il lassa la patience des plus moderés, on conspira contre lui, & on s'en défit d'autant plus aisément, que quoiqu'il ne pût ignorer que tous le craignoient & le haïssoient, il ne se tenoit nullement sur ses gardes. Il fallut songer ensuite à lui donner un Successeur, & le choix que l'on fit, fut plus sage, qu'on ne devoit l'attendre de Gens, dont les mains fumoient encore du sang de leur Chef. Ils mirent à leur tête un fort honnête Homme, nommé Nicolas BARRE', lequel par son adresse & sa prudence rétablit en peu de tems la paix & le bon ordre dans la Colonie.

Extrémité, où la Colonie est réduite.

Cependant M. de Ribaut ne revenoit point, & l'on se voyoit à la veille d'éprouver toutes les horreurs de la famine: on étoit à la discrétion des Sauvages pour avoir des vivres, & le nouveau Commandant voyoit bien que cela ne pouvoit pas durer lontems, sans que l'on courût risque d'essuyer de la part de ces Barbares quelque chose de plus fâcheux encore que la disette. Plein de ces affligeantes pensées, il assembla son Conseil, y exposa l'extrémité, où l'on alloit être bientôt réduit, & ce qu'on avoit à craindre pour l'avenir. Sur cette représentation il n'y eut qu'une voix, tous conclurent que sans differer d'un seul jour, il falloit construire un Bâtiment, & sitôt qu'il seroit achevé, s'en servir pour re-

tourner en France, si on n'en avoit pas reçû de secours. 1563.

Tous s'embarquent pour retourner en France.

Mais comment exécuter ce projet, sans Constructeurs, sans Voiles, sans Cordages, ni aucuns Agrez? la nécessité, quand elle est extrême, ôte la vûë des difficultés, & rend facile tout ce qui, hors de-là, paroîtroit impossible. Chacun mit la main à l'œuvre; des Gens, qui de leur vie n'avoient manié la hache, ni aucune sorte d'outils, se trouverent devenus Charpentiers & Forgerons. La mousse & une espece de filasse, qui croît sur les Arbres dans une grande partie de la Floride, servirent d'étoupes pour calfater le Bâtiment; chacun donna ses chemises & les draps de son lit pour faire des Voiles; on fit des Cordages avec les écorces des Arbres, & en peu de tems le Navire fut achevé & lancé à l'eau. Un peu de cette industrie & de cette ardeur, mieux appliquées, auroit fait trouver les moyens de subsister encore quelque tems; mais on étoit dégouté de la Floride, & l'on auroit peut-être été fâché alors de recevoir le secours, après lequel on avoit tant soupiré. Il faut peu de chose au François pour réveiller ce fond d'affection, qu'il conserve pour sa Patrie, en quelque situation, qu'il se trouve.

Le Navire équipé, on ne differa pas d'un seul jour à s'embarquer; & avec la même confiance, qui avoit fait entreprendre la construction de ce Bâtiment sans Ouvriers & sans matériaux, on se livra sans réfléxion à tous les dangers, qu'on ne pouvoit manquer de courir sur un Vaisseau construit & équipé de cette sorte, & manœuvré par des Soldats. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le seul

1563. mal réel, qu'on vouloit éviter, fut le ſeul, contre lequel on ne ſongea point à ſe précautionner. Nos Aventuriers n'étoient pas encore bien loin en Mer, lorſqu'un calme opiniâtre les arrêta tout court, & leur fit conſumer le peu, qu'ils avoient embarqué de proviſions. Ils ſe virent enfin réduits à douze ou quinze grains de mil par jour pour chacun.

Ils mangent un d'entr'eux.

Cette modique ration ne dura pas même lontems, on eut recours aux ſouliers, & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le Vaiſſeau, fut dévoré. L'eau douce manqua auſſi tout-à-fait; quelques-uns voulurent boire de l'eau de la Mer, & en moururent. Outre cela le Bâtiment faiſoit eau de toutes parts, & l'équipage exténué par la diette, n'étoit gueres en état de travailler à l'étancher. Enfin ces Infortunés n'ayant plus abſolument rien, qu'on pût boire & manger, & s'attendant à voir à tout moment leur Navire couler à fond, perdirent entiérement courage, & s'abandonnerent à leur triſte ſort.

Dans ce déſeſpoir quelqu'un s'aviſa de dire qu'un ſeul pouvoit ſauver la vie à tous les autres aux dépens de la ſienne, & une ſi étrange propoſition, non-ſeulement ne fut pas rejettée avec horreur, mais fut extrêmement applaudie. On étoit preſque convenu de tirer au ſort pour ſçavoir quelle ſeroit la victime, qu'on immoleroit au ſalut des autres, lorſqu'un Soldat nommé LACHAU, celui-là même, que le Capitaine Albert avoit exilé, après l'avoir dégradé des armes, déclara qu'il vouloit bien avancer ſa mort, qu'il croyoit inévitable, pour reculer de quelques jours celle de ſes Compagnons. Il fut pris au mot,

& on l'égorgea sur le champ, sans qu'il fit la moindre résistance. Il ne fut pas perdu une goute de son sang, tous en bûrent avec avidité, le corps fut mis en piéces, & chacun en eut sa part. 1563.

Ce qu'ils devinrent.

Ce premier pas franchi, il y a bien de l'apparence que d'autres, de gré ou de force, eussent eu le sort de Lachau, si peu de tems après on n'eût pas aperçu la Terre, & presque aussitôt un Navire, qui s'approchoit. Nos Gens l'attendirent; c'étoit un Bâtiment Anglois, & il s'y rencontra un François du nombre de ceux, qui étoient partis de la Floride avec M. de Ribaut. Cet Homme leur apprit que la guerre civile, qui peu de tems après leur départ de France, s'y étoit rallumée plus vive qu'auparavant, étoit cause de l'abandon, où M. de Coligni les avoit laissés; mais que la paix n'avoit pas été plutôt concluë, que ce Seigneur s'étoit donné tous les mouvemens nécessaires pour secourir sa Colonie, dont l'établissement lui tenoit toujours fort au cœur.

Nouvel armement pour la Floride.

Ce fut en effet la premiere chose, dont l'Amiral parla au Roi, lorsqu'il lui fut permis de reparoître à la Cour, & Charles IX. lui accorda trois Navires bien équipés & bien fournis de tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler Charles-Fort. Il en confia le commandement à un Gentilhomme de mérite, nommé René de Laudonniere (a), bon Officier de Marine, & qui avoit même servi sur Terre avec distinction. D'ailleurs il connoissoit déja la Floride, où il avoit accompagné M. de Ribaut deux ans auparavant. On lui donna des Ouvriers habiles dans tous les Arts, qui

(a) Ou Laudonniere.

1564. peuvent être de quelque utilité dans une Colonie naissante. Quantité de jeunes Gens de Famille, & plusieurs Gentilshommes voulurent faire ce voyage à leurs dépens, & on y joignit des Détachemens de Soldats choisis dans de vieux Corps. L'Amiral eut soin surtout qu'il n'y eût aucun Catholique dans cet Armement. Le Roy fit compter cinquante mille écus à Laudonniere, & il y a bien de l'apparence que Jacques le Moyne de Morgues, qui fut de cette expédition, se trompe, quand il fait monter ce present de Charles IX. à cent mille écus. Ce n'est pas le seul article de la Relation de ce Voyageur, où il n'est pas d'accord avec M. de Laudonniere.

Les François arrivent en Floride.

Les trois Navires firent voile du Havre-de-Grace le vingt-deux d'Avril 1564. les deux premiers ayant pour Pilotes deux Freres, Michel & Thomas le Vasseur, deux des plus habiles dans leur Art, qui fussent alors en France. Laudonniere prit sa route par les Canaries, côtoya la plûpart des petites Antilles, & le vingt-deux de Juin il aborda en Floride : quelques jours après il jetta les Anchres à l'entrée de la Riviere des Dauphins, dans laquelle il entra avec sa Chaloupe, mais il en sortit d'abord au grand regret des Sauvages, qui firent tous leurs efforts pour le retenir. De-là il passa à la Riviere de May, & y trouva à son débarquement le Paraousti SATURIOVA, avec un grand nombre de ses Sujets.

Vénération des Sauvages pour les Armes de France.

La plûpart le reconnurent, & tous, après lui avoir fait bien des amitiés, le conduisirent à l'endroit, où M. de Ribaut avoit arboré les Armes de France sur une Colonne de pierre. Ces Barbares s'étoient imaginé qu'il y

avoit quelque chose de mysterieux dans ce Monument, & dans cette pensée ils y alloient faire des Offrandes, dont il étoit encore tout environné; ils lui rendirent même en présence des François des respects, qui avoient tout l'air d'un culte religieux. Il y a bien de l'apparence que Laudonniere fut alors instruit de l'abandon de Charles-Fort, puisqu'il s'arrêta dans la Riviere de May; car il paroît qu'il l'avoit ignoré à son départ de France. 1564.

Laudonniere fait reconnoître les environs de la Riviere de May.

Quoiqu'il en soit, le lendemain de son arrivée il rendit une visite à Saturiova, & lui témoigna qu'il seroit bien aise de connoître le Pays, qu'arrosoit la Riviere. Le Paraousti y consentit, à condition qu'il ne seroit pas lontems dans ce voyage. Une Troupe de Sauvages accompagna même les François pendant quelque tems, marchant le long des deux bords du Fleuve, & répétant sans cesse le mot d'*Ami*. Laudonniere n'alla pas fort loin, & ayant fait dresser sa tente au pied d'une petite Colline, il ordonna au Sieur d'Ottigny, son Lieutenant, & au Chevalier d'Erlac (*a*), son Enseigne, de remonter la Riviere pendant quelques jours.

Beauté du Pays.

Ces deux Officiers rencontrerent bientôt des Sauvages, qui ne dépendoient point de Saturiova, & qui, après s'être un peu remis de la frayeur, que leur avoit causée la premiere vûë des François, les menerent chez un vieux Paraousti, qu'ils disoient être âgé de deux-cent-cinquante ans, & Pere de six géné-

(*a*) Les Relations écrivent d'Arlach, c'est l'effet d'une mauvaise prononciation. Ce Gentilhomme étoit Suisse, & il n'y a point de Maison de Suisse plus connuë que celle d'Erlach.

1564. rations, ce qui étoit bien peu pour un ſi grand âge. Cet Homme étoit en effet fort décrepite & aveugle, & n'avoit plus qu'une peau livide collée ſur les os, mais celui, qu'on diſoit être ſon Fils, paroiſſoit un Homme de ſoixante ans au plus.

D'Ottigny & d'Erlach ne pouſſerent pas plus avant leurs découvertes, & retournerent au lieu, où ils avoient laiſſé leur Commandant. Dès qu'ils l'eurent rejoint, ils monterent tous enſemble ſur la Colline, au bas de laquelle M. de Laudonniere étoit campé, & ils découvrirent de-là un Pays fort agréable. La Riviere toujours d'une belle largeur, autant que la vûë pouvoit porter, arroſoit de grandes Plaines, qui avoient toutes les apparences d'être fertiles. Ces plaines étoient bordées de Forêts, dont les Arbres extrêmement hauts étoient entremêlés de Vignes, de Lauriers, & de Lentiſques, dont l'odeur embaumoit l'Air: cette vûë charmante étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages firent lontems accroire aux François qu'il y avoit des Mines.

Les François ſe laiſſent perſuader qu'il y a des Mines dans la Floride.

On ſe perſuade aiſément ce qu'on ſouhaite, & les moindres indices deviennent des aſſûrances. Tous ceux, qui devoient compoſer la nouvelle Colonie, n'étoient venus en Floride, que pour y chercher de l'or & de l'argent, & tandis que l'eſprit de libertinage & de faineantiſe leur rendoit inſupportable le travail de la culture d'une Terre, qui leur auroit bientôt rendu au centuple ce qu'ils auroient ſemé, ils comptoient pour rien les fatigues & les dangers, qu'il falloit dévorer pour aller chercher bien loin ce qu'ils n'étoient nullement aſ-

1564.

ſûrés de trouver. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, c'eſt que par ce frivole appas ils ſe laiſſerent ſottement engager dans une affaire, qui ſeule étoit capable d'étouffer la Colonie dans ſon berceau.

Ils s'engagent mal à propos dans une guerre.

Laudonniere, de retour chez Saturiova, lui demanda d'où venoit un morceau d'Argent, dont ce Chef lui avoit fait preſent à ſon arrivée. Celui-ci, qui avoit ſes deſſeins, & qui avoit déja reconnu le foible des François, lui répondit qu'on le tiroit d'un Pays aſſez éloigné, & que le Paraouſti, à qui ce Pays appartenoit, & qui ſe nommoit TIMAGOA, étoit ſon Ennemi mortel. Laudonniere donna dans le piége, que lui tendoit le ruſé Paraouſti, & lui dit que s'il vouloit faire la guerre à ſon Ennemi, il s'offroit de l'accompagner avec une partie de ſes Gens. Saturiova le prit au mot, & l'aſſûra de ſon côté qu'après la défaite de Timagoa, dont il ne doutoit point, s'il étoit ſecondé des François, il lui feroit trouver autant d'or & d'argent, qu'il en voudroit.

Ils continuent à découvrir le Pays.

Malgré ces promeſſes réciproques, Laudonniere, ſoit qu'il ſe repentît de s'être trop legerement engagé, ou qu'il voulût voir, s'il ne pouvoit pas ſe rendre maître des Mines, ſans en avoir obligation aux Sauvages, ſe rembarqua dès le lendemain avec tout ſon Monde, & ſortit de la Riviere de May, entra d'abord dans la Seine, puis dans la Somme, où il rencontra le Paraouſti de ce Canton avec ſa Femme, & quatre grandes Filles qui ne lui parurent pas trop mal faites pour des Floridiennes. Le Paraouſti le reçut parfaitement bien, & parmi les préſens, qu'il lui fit, il y avoit une petite Boule d'argent. Il invita en-

1564. ſuite les François à paſſer quelques jours avec lui, mais M. de Laudonniere s'en excuſa, & ſe rembarqua ſur le champ.

Ils déliberent ſur le lieu d'un Etabliſſement.

Il tint enſuite conſeil pour déliberer ſur le parti, qu'il avoit à prendre ; il commença par expoſer les ordres précis, qu'il avoit de faire un Etabliſſement ſolide, & il ajoûta qu'il n'étoit queſtion que du choix d'un Emplacement. Il repréſenta enſuite que le Cap François lui paroîſſoit un Pays trop bas & trop moüillé ; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port très-commode, mais qu'il n'en croyoit pas le Terrein auſſi fertile, que celui de la Riviere de May ; & que d'ailleurs, autant qu'il en pouvoit juger, cette Riviere étoit la route la plus facile & la plus courte, pour pénétrer juſqu'aux Mines, dont on leur avoit parlé. Dans les diſpoſitions, où étoit tout le Monde, cette derniere raiſon étoit concluante, chacun fut de l'avis du Commandant. On revira de bord ſur le champ, & le lendemain vingt-neuviéme de Juin les trois Navires ſe trouverent de bon matin à l'embouchure de la Riviere de May.

Il bâtit le Fort de la *Caroline*. Erreur des Hiſtoriens & des Géographes ſur ce ſujet.

Le jour ſuivant le Fort fut dreſſé dans un lieu très-avantageux, environ à deux lieuës de la Mer : on y travailla avec une diligence extrême, & il fut nommé *la Caroline*. (*a*) Ce nom a trompé bien des Auteurs, qui ſe ſont perſuadés que c'étoit là l'origine de celui, que porte aujourd'hui une des plus belles Colonies Angloiſes de l'Amérique. Quelques-uns

(*a*) Un Auteur Eſpagnol moderne confond la Caroline avec Charles-fort, ou plutôt prétend que le Fort de Ribaut fut nommé *Caroline*, & celui de Laudonniere, Charles-Fort.

ont même cru que dès ce moment-là on avoit communément appellé *Caroline*, ce qu'auparavant on appelloit la *Floride Françoise*, ce qui n'est pas vrai. La Caroline d'aujourd'hui doit même si peu son nom à Charles IX. Roi de France, qu'elle ne comprend pas tout ce que nous appellions la Floride Françoise, ou *la Nouvelle France*, ainsi que je l'ai déja remarqué, & que le Fort de la Caroline de Laudonniere est présentement de la Floride Espagnole, comme nous le verrons bien-tôt. 1564.

Cette Forteresse étoit de figure triangulaire: le côté de l'Occident, qui étoit celui de la Terre, fut fermé d'une Tranchée, bordée d'un Parapet de gazon de la hauteur de neuf pieds: les deux autres avoient une Palissade gabionnée; & à l'angle, qui regardoit la Mer, il y avoit un Bastion, dans lequel étoit le magasin. Le tout étoit construit de fascines revêtuës de gazon, le milieu étoit une Place de dixhuit pas en quarré, sur laquelle il y avoit vers le Nord une Maison assez haute, que les Vents abatirent bientôt; & vers le Midi, un Corps de Garde. Le Four fut placé hors de l'enceinte de la Citadelle, pour éviter les incendies, que les Vents, qui sont fréquents & impétueux sur ces Côtes, auroient rendu d'autant plus difficiles à arrêter, qu'on n'avoit pu couvrir les Barraques, où tout le Monde étoit logé, que de feüilles de Palmiers & de Lataniers. Description de la Caroline.

M. de Laudonniere, dans les Relations, qu'il a écrites de ce qui s'est passé en Floride sous ses yeux, se louë fort de Saturiova, dont il assûre que les Sujets l'aiderent beaucoup dans les travaux, qu'il fut obligé de faire. De Morgues au contraire nous représente ce Paraousti

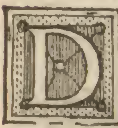
1564. prenant de grands ombrages d'une Forteresse bâtie sur son Terrein, & fort choqué de la maniere haute & indépendante, dont le Commandant des François se comportoit à son égard. Il n'y a rien dans cette diversité de sentimens, qui doive nous étonner : ne voit-on pas tous les jours des Personnes, qui vivent ensemble, penser diversement sur le chapitre de ceux, avec qui ils ont à traiter ; les uns s'en défier, & les autres leur donner toute leur confiance ? Tout ce qu'on peut conclurre ici du récit de ces deux Historiens, c'est que le Chef des Sauvages gardoit avec celui des François des mesures, que ce dernier prenoit pour des marques d'une amitié sincere, & que ceux qui examinoient peut-être de plus près les choses, attribuoient à la crainte, ou à la politique.

Conduite des Sauvages à l'égard des François.

Ce qui paroît certain, c'est que les Sauvages ne discontinuoient point d'apporter à la Caroline des Farines de Maïz, des Viandes boucanées, d'une espece de Lezard, que ces Peuples mangent par délices ; des Racines, dont plusieurs étoient médicinales, & d'autres fort nourrissantes : quelquefois de l'Or, de l'Argent, des Perles, des Pierres précieuses ; & que M. de Laudonniere fut obligé d'ordonner à ses Gens, sous peine de mort, de porter dans le Magasin public tout ce qu'on recevroit des Naturels du Pays en Métaux, en Perles, & en Pierreries. Mais la source de tous ces Thrésors tarit bientôt.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SECOND.


E'S que la Forteresse fut achevée, M. de Laudonniere renvoya en France un de ses Vaisseaux, pour y demander du renfort, & fit travailler en diligence à deux grands Batteaux, dans le dessein de s'en servir, pour aller chercher des vivres dans les Rivieres voisines. Il reprit ensuite le dessein de faire remonter la Riviere de May par d'Ottigny, auquel il recommanda de pénétrer dans le Pays le plus avant qu'il pourroit, sur-tout de bien reconnoître celui, où commandoit Timagoa, & de ne rien négliger pour s'assûrer de la vérité de tout ce que Saturiova lui avoit dit au sujet des Mines. 1564.

D'Ottigny s'acquitta exactement de sa Com- Nouvelles découvertes.

1564. miſſion : il entra dans ſe Timagoa, car dans cette partie de la Floride, chaque Canton porte le même nom que le Chef (*a*), & apparemment que c'eſt le Chef, qui prend celui de ſon petit Etat. Il n'y trouva ni or, ni argent, mais un de ſes Soldats, qu'il avoit envoyé à la découverte, lui raporta environ ſix livres d'argent, & de grandes eſperances d'en tirer beaucoup davantage d'un Pays fort éloigné.

C'eſt ainſi que les Mines ſembloient s'éloigner à meſure qu'on croyoit s'en approcher, ſemblables à ces prétendus Eſprits folets, qui, après avoir bien fatigué ceux, qui courent pour les joindre, diſparoiſſent au moment qu'on s'imagine les tenir. Cependant nos Aventuriers ne ſe rebutoient point, & ſe repaiſſoient toujours d'un chimerique eſpoir, qui les empêchoit de ſe procurer des avantages réels, plus précieux que les Mines, & qui leur auroient moins coûté. Ils s'aperçurent enfin, mais un peu trop tard, que les Sauvages ne cherchoient qu'à les amuſer, pour les dépoüiller peu à peu de leurs Marchandiſes. Ces Barbares n'étoient pas même d'accord entr'eux ſur les lieux, où il falloit aller chercher ces Mines. Toutefois la plupart aſſûroient que dans les Montagnes d'*Apalache* il y avoit du fer jaune. On avoit dit la même choſe aux Eſpagnols, & l'on prétend qu'en effet on y a trouvé du Cuivre ; & même quelques grains d'Or parmi les ſables qu'entraînent les Torrens, qui deſcendent de ces Montagnes.

Bizarre coûtume des Sauvages.

A l'occaſion du Voyage, dont je viens de parler, il arriva une choſe aſſez ſinguliere à

(*a*) Garcilaſſo de la Vega dit la même choſe des Quartiers, où aborda Ferdinand de Soto.

un des deux Freres le Vaſſeur. Comme il revenoit de Timagoa, il paſſa chez un Paraouſti, qui étoit en guerre contre cette Nation, & qui lui demanda s'il avoit détruit ſes Ennemis? Le Pilote répondit qu'il en avoit tué quelques-uns, & que ſi le Chef n'avoit pas été averti de ſa marche, & ne s'étoit pas mis en ſûreté dans les Bois, il n'en ſeroit pas échapé un ſeul. Il n'y avoit pas un mot de vrai dans ce qu'il diſoit; mais il s'étoit imaginé que s'il avoit parlé autrement, ce Paraouſti l'äuroit pris pour un Allié de Timagoa, & lui auroit fait un mauvais parti. Le Paraouſti lui demanda enſuite s'il avoit levé quelques chevelures? *Non*, repartit le Vaſſeur, *ce n'eſt pas la coûtume parmi les François.* 1564.

Alors un des Gens du Paraouſti prend une Flêche, qui étoit plantée en Terre, & en va frapper un de ſes Camarades, qui étoit aſſis un peu plus loin, en criant *Hiou*, remet enſuite la Flêche où il l'a priſe, la reprend un moment après, en perce de nouveau le même Sauvage, en réiterant le même cri. Auſſi-tôt le Bleſſé s'étend à Terre tout de ſon long, paroît ſans mouvement & ſans vie, les jambes & le corps roides, & dans l'inſtant ſes Freres, ſes Sœurs, & ſa Mere viennent pleurer ſur lui. Pendant toute cette Comédie le Paraouſti, & la plûpart de ceux de ſa ſuite beuvoient force Apalachine, ſans ſe dire un ſeul mot, & ſembloient même ne faire aucune attention à ce qui ſe paſſoit. Le Vaſſeur étonné de tout ce qu'il voyoit, s'aprocha du Chef, & lui demanda ce que tout cela ſignifioit, & celui-ci pour toute réponſe répeta d'un ton aſſez languiſſant *Timagoa*, *Timagoa*.

1564. Le Pilote s'adressa à un autre Sauvage pour être mieux instruit ; mais celui-ci, après lui avoir fait la même réponse, le pria de ne lui en pas demander davantage. On avoit cependant transporté ailleurs le Blessé, & le Vasseur fut curieux de voir ce qu'on en faisoit. Il le trouva environné d'une foule de Sauvages des deux Sexes, qui pleuroient, & il aperçut de jeunes Filles, qui faisoient chauffer une espece de mousse, dont elles frottoient le corps du Malade. Enfin au bout de quelque tems il parut revivre, & dans le vrai il n'avoit pas eu beaucoup de mal. Le Paraousti dit alors au Pilote, que quand un Parti de Guerre revenoit sans rapporter des Chevelures, le plus cheri des Enfans du Chef devoit être ainsi frappé avec des armes pareilles à celles, dont l'Ennemi se servoit, afin de renouveller & de mieux imprimer la mémoire des maux, qu'on en avoit reçûs, & de s'animer de plus en plus à la vengeance.

Laudonniere refuse d'accompagner Saturiova à la Guerre.

Sur ces entrefaites Saturiova fit demander à Laudonniere, s'il se souvenoit de la parole, qu'il lui avoit donnée, d'être Ami de ses Amis, & Ennemi de ses Ennemis, & s'il étoit disposé à l'accompagner dans une expédition, où il venoit de s'engager avec ses Vassaux contre Timagoa ? Le Commandant lui fit réponse qu'il n'avoit pas oublié sa promesse, mais que sa présence étoit encore nécessaire dans son Fort ; d'ailleurs qu'il n'avoit pas assez de provisions pour un pareil voyage, & que s'il vouloit encore attendre deux Lunes, il marcheroit avec lui à la tête de ses Soldats. Ce délai n'accommodoit point le Paraousti, dont les Troupes étoient déja assemblées ; il se doura

même que les François ne cherchoient à gagner du tems, que pour lui manquer impunément de parole, mais il n'en témoigna rien pour lors ; il partit avec son Armée, qui étoit de cinq cens Hommes au plus, y compris les Troupes auxiliaires, ce qui ne donne pas une grande idée de ce prétendu Souverain, que quelques-unes de nos Relations appellent *le grand Roi Saturiova.* 1564.

Cérémonie pour se dispo- ser à marcher à la Guerre.

Avant que de se mettre en campagne, il rangea tout son Monde en ordre de Bataille, & s'étant avancé au bord de la Riviere, il fit alte pour s'acquitter d'une Cérémonie, dont la Religion de ces Peuples ne leur permet pas de se dispenser. Il commença par s'asseoir à Terre, & ses Vassaux se placerent autour de lui dans la même posture. Il demanda ensuite de l'eau, qu'on lui aporta dans un Vase, & à peine l'eut-il à la main, qu'il parut entrer dans des agitations assez semblables a celles, où les Poëtes nous représentent les Pythonisses & les Sybilles. Les yeux lui rouloient dans la tête d'une maniere affreuse, & il les tournoit sans cesse vers le Soleil, ce qui dura une demie heure avec une violence, qu'il n'est pas possible d'exprimer.

Devenu plus tranquille, il versa un peu d'eau sur la tête de chacun de ses Vassaux ; puis saisi comme d'un mouvement de rage, il jetta le reste dans un feu, qu'on avoit allumé exprès, en criant de toute sa force, *Hé Timagoa.* Toute l'Armée répeta aussitôt le même cri, & à ce signal les Chefs se leverent, & tous s'embarquerent sur le champ. On expliqua dans la suite ce Cérémonial aux François : on leur dit que Saturiova, pendant tout le

1564. tems de son enthousiasme, n'avoit cessé de demander au Soleil la Victoire sur ses Ennemis, & que c'étoit la ferveur même de sa Priere, qui l'avoit mis dans l'état, où on l'avoit vû. Qu'en versant de l'eau sur la tête de ses Vassaux, il faisoit des Vœux pour obtenir qu'ils revinssent avec les Chevelures de ses Ennemis, & qu'en jettant le reste de l'Eau dans le Feu, il témoignoit le desir, qu'il avoit de répandre jusqu'à la derniere goute du sang de Timagoa.

Victoire de Saturiova.

Les Guerriers arriverent en deux jours de navigation à dix lieuës du Village, qu'ils vouloient attaquer. Là ils tinrent Conseil, & il fut resolu que la moitié de l'Armée continuëroit le Voyage par Eau, que l'autre iroit par Terre, & que les deux Troupes entreroient au point du jour par deux endroits dans la Bourgade Ennemie; qu'on feroit main basse sur tous les Hommes, mais qu'on épargneroit les Femmes & les Enfans, pour en faire des Esclaves. Tout cela fut exécuté ponctuellement l'Ennemi fut surpris, & tout ce qui étoit capable de faire résistance, fut taillé en piéces; mais on ne fit que vingt-quatre Prisonniers. Les Vainqueurs craignant qu'on ne leur coupât la retraite, se donnerent à peine le loisir de lever les Chevelures des Morts, & de rendre graces au Soleil pour un si heureux succès. Ils regagnerent en diligence leurs Pirogues, & se rembarquerent, après avoir fait le partage des Captifs; car pour le butin, ces Peuples ne sont pas accoûtumés à s'en charger, & il y a bien peu de choses à gagner avec des Gens, qui combattent tout nuds, & qui ont toujours un grand soin de cacher leurs provisions.

1564.

Ce qui se passe entre lui & Laudonniere au sujet des Prisonniers.

Saturiova, qui avoit eu pour sa part treize Prisonniers, arriva chez lui le lendemain de l'action, & dès que les Chevelures, qu'il avoit apportées, parurent à sa porte, ornées de Lauriers, suivant la coûtume, toute la Bourgade fut en pleurs jusqu'au soir. Alors la Scene changea, & toute la nuit se passa en réjoüissances. Le jour suivant Laudonniere envoya complimenter le Paraousti sur sa Victoire, & le fit prier de lui ceder deux de ses Prisonniers. Son dessein étoit de les renvoyer à Timagoa, afin de s'affectionner cette Nation : car, toutes refléxions faites, il avoit très-sagement jugé qu'il étoit de l'intérêt de la Colonie de bien vivre avec tous ces Peuples, & de les reconcilier même entr'eux, s'il étoit possible. Heureux, s'il s'en étoit toujours tenu à cette résolution.

La réponse de Saturiova fut un refus, accompagné de quelques reproches. Le Commandant crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas mollir avec ces Barbares. Il partit sur le champ avec quarante Maîtres armés de toutes piéces, & alla chez le Paraousti. Il entra seul dans sa Cabanne, après l'avoir fait environner par ses Soldats, s'assit à côté de lui sans le saluer, demeura quelque tems dans cette situation, sans lui dire un seul mot, puis demanda où étoient ses Prisonniers ? Saturiova surpris de se voir ainsi bravé jusques dans son Logis, demeura aussi quelque tems sans répondre ; puis il dit d'un ton assez fier, qu'à la vûë des François les Captifs effrayés s'en étoient enfuis dans le bois, & qu'il ne sçavoit où les aller chercher.

Laudonniere fit semblant de n'avoir pas

1564. entendu, & haussant la voix, il dit qu'il vouloit voir ces Prisonniers, & qu'on les fit venir à l'heure même. Alors Saturiova ordonna à un de ses Gens de les aller chercher, & un moment après ils parurent. Ces Infortunés comprirent d'abord à l'air du Chef des François, que son dessein n'étoit pas de leur faire du mal, & ils voulurent se jetter à ses pieds; mais il ne leur en donna pas le tems; il se leva, sortit de la Cabanne, & leur commanda de le suivre. Il les mena dans son Fort, où il les regala bien; puis les mit entre les mains de M. d'Erlach, & d'un des deux le Vasseur, qu'il chargea de les reconduire dans leur Pays. Il donna en même tems avis à Saturiova de ce qu'il venoit de faire, ajoûtant qu'il en usoit ainsi pour rétablir la Paix entre lui & Timagoa. Les instructions de ces deux Envoyés portoient aussi de ne rien omettre pour s'assûrer de la fidélité de Timagoa, d'aller ensuite trouver un grand Chef, nommé OUTINA, dont il paroît que Timagoa relevoit, & dont on lui avoit fort exageré la puissance, de le saluer de sa part, & de faire alliance avec lui.

Tonnerre extraordinaire & ses effets.

Cependant Saturiova ne pouvoit digerer la maniere, dont il venoit d'être traité, mais il fut assez maître de lui pour dissimuler son ressentiment jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable de se venger. Il fit même dire au Commandant de la Caroline, qu'il pouvoit négocier avec Timagoa, comme il le jugeroit à propos, & qu'il en passeroit par tout ce qu'il auroit reglé. Il affecta de lui donner plus de marques de confiance que jamais, & il lui fit plusieurs présens. Son dessein étoit d'écarter de lui toute défiance, afin de le sur-

prendre plus aisément ; mais un accident des plus étranges, que je ne rapporte même que sous la garantie de ceux, qui prétendent en avoir été témoins, fit juger au Paraousti que le plus sur & le plus avantageux pour lui étoit de bien vivre avec les François. 1564.

Le vingt-uniéme d'Août il tonna d'une maniere si surprenante à une demie lieuë de la Caroline, que non-seulement l'Air, mais les Campagnes mêmes parurent en feu. Ce premier orage fut suivi de plusieurs autres, qui se succederent de fort près pendant trois jours, & ce qu'il y eut de particulier, c'est que la Riviere en fut tellement embrasée, qu'on la voyoit boüillonner, & qu'une quantité prodigieuse de Poissons en moururent. Les Forêts prirent aussi feu en plusieurs endroits, & si subitement, que tous les Oiseaux n'eurent pas le tems de se sauver, & qu'il en périt un grand nombre.

Les François ne sçavoient que penser de ce qu'ils voyoient, quelques-uns s'imaginoient que les Sauvages, pour les contraindre de sortir de leur Pays, avoient mis le feu à leurs Campagnes & à leurs Forêts, afin de leur ôter toute ressource, & de les faire perir de faim, s'ils s'obstinoient à rester chez eux. Mais ces Barbares se mirent bien d'autres imaginations dans la tête, & Laudonniere qui s'en aperçut, n'eut garde de les désabuser. Ils ne douterent point que tout ce fracas ne fut un effet du Canon des François, & ils envoyerent prier le Commandant de le faire cesser au plutôt, afin d'arrêter l'embrasement général, dont ils se croyoient menacés.

Ceux qui vinrent lui faire cette priere,

1564. étoient Sujets d'un des Vassaux de Saturiova; auquel Laudonniere avoit aussi demandé ses Prisonniers, & qui s'obstinoit à les refuser: ce Commandant répondit à ses Envoyés que les malheurs, dont ils craignoient les suites avec tant de fondement, étoient le juste châtiment du mauvais procédé de leur Maître, & que son dessein étoit de l'aller brûler lui-même dans sa Cabanne, s'il persistoit dans son refus. Ce stratageme eut tout le succès, que Laudonniere s'en étoit promis: le Paraousti, sans differer d'un moment, lui envoya ses Prisonniers, & peu de tems après le Feu s'éteignit. Les François l'avoient bien prévû, mais le Chef Sauvage étoit encore si effrayé, qu'il s'enfuit à vingt-cinq lieuës de-là, & fut deux mois sans reparoître. Cependant l'Air étoit si échauffé, & l'Eau de la Riviere si infectée de la prodigieuse quantité de Poissons morts, dont elle étoit couverte, que la plûpart de ceux qui en burent alors, tomberent malades; mais aucun François n'en mourut.

Comment Laudonniere en profite.

Le dixiéme de Septembre M. d'Erlach & le Vasseur partirent avec un Sergent & dix Soldats, pour remener à Timagoa tous les Prisonniers, dont nous avons parlé. Après s'être acquitté de leur commission, ils allerent jusques chez Outina, qui demeuroit à quatre-vingt-dix lieuës de la Caroline, & ils furent reçus de ce Paraousti avec de grandes démonstrations de joye. Il se préparoit à marcher contre un de ses Ennemis, nommé POTANOU, & il engagea M. d'Erlach à l'accompagner dans cette expédition; mais cet Officier ne se fit suivre, que de la moitié de son Escorte, & renvoya le reste au Fort avec le Vasseur.

M. d'Erlach avec dix François fait gagner une grande victoire à un Chef Sauvage.

ſeur. Il chargea celui-ci d'une Lettre pour le Commandant, à qui il demanda ſes ordres, par rapport au ſéjour qu'il devoit faire auprès d'Outina. 1564.

Ce Paraouſti ſe mit peu de jours après en campagne avec peu de Monde, parce qu'il croyoit ſurprendre ſon Ennemi : mais il fut fort déconcerté de le voir venir à ſa rencontre avec toutes ſes Forces. D'Erlach le raſſura, & ayant du premier coup de Fuſil jetté par Terre Potanou lui-même, toute cette grande Armée perdit cœur & tourna le dos, quoiqu'un François eût auſſi été tué d'une flêche à la premiere décharge. Il eſt vrai qu'il fût bien vengé ; d'Erlach & Outina firent un grand carnage des Fuyards, & emmenerent quantité de Priſonniers. A peine étoient-ils de retour chez Outina, qu'un Batteau envoyé par Laudonniere vint chercher d'Erlach, auquel le Paraouſti fit de fort beaux préſens ; il en envoya auſſi au Commandant des François, & parmi ceux-ci il y avoit des morceaux d'or & d'argent. Enfin il donna ſa parole à d'Erlach que ſi les François avoient beſoin de ſes Sujets, ils en trouveroient toujours ſix cent diſpoſés à les ſervir envers & contre tous.

Sédition à la Caroline.

Ce qui avoit obligé M. de Laudonniere à rappeller d'Erlach, c'eſt qu'il avoit été averti d'une intrigue, qui ſe tramoit ſourdement contre lui. Les Volontaires, dont j'ai dit que pluſieurs étoient Gentilshommes, trouvoient fort mauvais que le Commandant les employât aux mêmes travaux, que les plus vils Manœuvres, & tout le monde ſe plaignoit de ce qu'il n'avoit pas amené en Floride un ſeul Miniſtre, de ſorte qu'il ne ſe faiſoit aucun

1564. exercice public de Religion. Mais ce qui causoit surtout le mécontentement du grand nombre, c'est qu'on se voyoit à la veille de manquer tout-à-fait de Vivres. A quoi il faut ajoûter qu'un Aventurier avoit persuadé à la plûpart, qu'il avoit un secret pour trouver des Mines d'Or, & que le Commandant ne lui avoit pas voulu permettre d'en faire l'essay.

Cette conduite de Laudonniere, toute sage qu'elle étoit, avoit été regardée comme une vraye tyrannie : on disoit hautement que l'intention du Roy & de l'Amiral étoit qu'on ne négligeât rien pour découvrir tout ce que le Pays pouvoit renfermer de richesses, & on ne cessoit de repeter que, ni M. de Coligni, ni Sa Majesté n'avoient pas prétendu envoyer tant d'honnêtes Gens en Amerique, pour y être traités en Esclaves, & pour y mourir de faim. Ces discours passerent bientôt des Entretiens particuliers dans les Assemblées publiques, & des murmures on en vint jusques à conspirer contre la vie du Commandant, qui n'eut pas peu à faire pour se garantir des piéges, qu'on lui tendit à diverses reprises.

Sa fermeté en cette occasion.

Il jugea néanmoins que le plus mauvais parti, qu'il pût prendre dans une conjoncture si délicate, seroit de mollir. Il commença par faire justice d'un Fripon, qui abusoit de sa confiance pour le trahir. Il renvoya ensuite en France ceux des Mutins, dont il croyoit avoir le plus à craindre, & il profita pour cela d'un Navire, qui étoit arrivé en Floride au mois de Septembre, & qui remit à la voile le dixiéme de Novembre. Il crut alors qu'il lui seroit plus aisé d'être le Maître, mais il se trompa : le feu de la sédition, non-seulement

ne s'éteignit point, mais fit au contraire d'autant plus de progrès, que le Commandant se persuada trop tôt que les Factieux n'avoient plus de Chefs. Il ne tarda pas à reconnoître son erreur, & il prit d'autres mesures pour faire avorter tous ces complots. Il choisit tous ceux, dont il jugeoit devoir se défier davantage, il les envoya sous la conduite d'un Gentilhomme, nommé la Roche-Ferriere, à Outina, avec ordre d'achever la découverte de ce Canton, & retint auprès de lui MM. d'Ottigny & d'Erlach, ses deux premiers Officiers, & qu'il sçavoit être très-affectionnés à sa personne. 1564.

Ces précautions étoient sagement prises, mais Laudonniere n'avoit pas connu tous les Mécontens. Peu de jours après le départ de la Roche-Ferriere, treize Matelots enleverent une des deux Barques, dont on se servoit pour aller chercher des Vivres, & disparurent. Deux Charpentiers, nouvellement arrivés de France, se saisirent de l'autre, & on n'a jamais pû sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Comme on ne pouvoit se passer de semblables Bâtimens, Laudonniere en fit construire deux autres, mais ils n'étoient pas encore achevés, lorsqu'une révolte déclarée priva encore le Commandant de cette ressource, & fit perdre à la Colonie la moitié de ses Habitans. Plusieurs François disparoissent.

Un Genevois nommé ETIENNE, & deux François, qui avoient nom DES FOURNEAUX & LA CROIX, mirent en tête à quelques Volontaires, & à un grand nombre de Soldats, d'aller faire la course sur les Espagnols, en leur persuadant que la prise d'un Vaisseau de cette Nation, ou le pillage de la moindre Les Mutins veulent aller en course.

1564. Bicoque, suffiroient pour les enrichir à jamais. La partie fut bientôt liée, & le nombre de ces nouveaux Corsaires fut de soixante-six, parmi lesquels il y en eut quelques-uns, qui s'enrôlerent plutôt par la crainte des mauvais traitemens, dont les Séditieux les avoient menacés, que par le desir & l'esperance d'une meilleure fortune. Les préparatifs se firent avec beaucoup de secret ; & un jour que le Commandant étoit au lit malade, cinq des plus déterminés entrerent dans sa Chambre bien armés ; quatre s'arrêterent à la porte, & un seul s'approchant de son lit, lui déclara qu'ils étoient résolus d'aller croiser le-long des Isles Espagnoles.

Ils forcent le Commandant de leur signer une Commission.

Il leur répondit qu'avant que d'exécuter un pareil projet, il y avoit bien des refléxions à faire, & qu'ils ne pouvoient ignorer les déffenses expresses, qu'il avoit du Roy & de la Reine Regente, de souffrir qu'aucun de ceux, qui étoient sous ses ordres, entreprît rien sur les Colonies Castillanes. Tout est consideré, Monsieur, répliqua le Séditieux, c'est un parti pris sans retour, & vous vous y opposeriez envain. Des juremens exécrables suivirent cette insolente réplique, & les quatre autres s'étant avancés en jurant aussi, ils se mirent à fureter dans tous les coins & recoins de la Chambre, où ils ne laisserent rien, qui pût leur être de quelque utilité. Ils blesserent même un Gentilhomme, qui étoit accouru au bruit, & qui se mettoit en devoir de réprimer ces violences.

Ils firent plus, ils se saisirent de la personne de leur Commandant, & le transporterent dans un Bâtiment, qui étoit à l'Ancre vis-à-

1564

vis du Fort, où ils le garderent à vûë pendant quinze jours, avec un Valet, qu'ils lui avoient avoient laissé pour le servir. Ils en vouloient surtout à un Sergent, nommé LA CAILLE, & ils avoient résolu de s'en défaire; mais il leur échapa, & s'alla cacher dans le Bois. Enfin ils dresserent une Commission, telle qu'ils la vouloient, pour aller croiser dans le Golphe Mexique, & ils la porterent au Commandant, qu'ils forcerent, le Poignard sur la gorge, de la signer. Ils contraignirent de la même maniere un des deux le Vasseur à leur livrer son pavillon, & un autre Pilote, appellé TRENCHANT, à les accompagner.

Ils se divisent, une partie se perd.

Ils avoient armé les deux nouveaux Batteaux, & ils mirent à la Voile le huitiéme de Décembre. Leur dessein étoit d'aller droit à l'Isle Espagnole, & de piller *Yaguana*, Ville alors considérable, dont on voit encore quelques ruines à deux lieuës de *Leogane*, & ils comptoient de prendre si bien leurs mesures, qu'ils y arriveroient la nuit de Noël pour faire leur attaque, tandis que tout le Monde seroit à l'Eglise. Mais ils étoient encore dans la Riviere de May, que la division se mit parmi eux, comme il arrive presque toujours à ceux, qui ont secoué le joug de l'autorité légitime. Après de grandes contestations, les deux Batteaux se séparerent; l'un suivit la Côte, pour traverser à l'Isle de Cuba, l'autre tira droit au large pour ranger les Isles Lucayes, & il y a bien de l'apparence que ce dernier périt en Mer, du moins on n'en a jamais eu la moindre nouvelle.

Les autres font quelques prises.

Le premier, où étoit le Pilote Trenchant, & qui étoit commandé par un nommé D'ORANGER,

1565. rencontra au bout de quelques jours, un Brigantin Espagnol, chargé de Vin & de Cassave, dont il se rendit maître, & dans lequel d'Oranger fit passer tous ceux, qui l'embarrassoient dans son Batteau, avec une partie des Vivres. Ensuite nos Aventuriers gagnerent la Côte Occidentale de l'Isle Espagnole, s'y rafraîchirent dans un Havre proche d'Yaguana, y radouberent leur prise, qui faisoit eau, & passerent à *Baracoa*, dans l'Isle de Cuba. Ils trouverent dans ce Port une Caravelle de cinquante à soixante Tonneaux, où il n'y avoit personne, s'en emparerent, & laisserent leur Batteau à la place. De-là ils rabbatirent sur l'Isle Espagnole, & enleverent près du Cap *Tiburon*, une Patache richement chargée, où étoit le Gouverneur de la Jamaïque, avec ses deux Fils, qui demeurerent leurs Prisonniers.

Ce qui leur arrive à la Jamaïque.

Ils comptoient bien d'en tirer une bonne rançon, mais comme ils se furent aprochés de la Jamaïque, le Gouverneur s'avisa, pour se tirer de leurs mains, d'un stratagême, qui lui réussit. Il leur proposa d'envoyer à sa Femme un de ses Fils, avec une Lettre, qui lui apprendroit sa captivité, & rapporteroit la somme, dont il étoit convenu avec eux pour sa rançon. Ils donnerent dans un piége si grossier, & le Gouverneur ayant montré à d'Oranger une Lettre, qui ne contenoit que ce que je viens de dire, donna au Porteur des ordres secrets, dont l'exécution fut prompte. Quelques tems après, à la petite pointe du jour, nos Corsaires furent bien étonnés de se voir investis par trois Bâtimens bien armés, & où il y avoit beaucoup de Monde. La partie étoit trop inégale pour tenter un

combat : la Caravelle, où étoit d'Oranger avec le Gouverneur Castillan, fut obligée de se rendre ; le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le tems de couper son Cable, & de prendre le large ; il fut poursuivi, mais un peu tard, & il ne put être joint. Il doubla le Cap de Saint Antoine, qui est à la pointe Occidentale de Cuba ; puis il rangea toute la Côte Septentrionale de cette Isle. 1565.

Retour de quelques-uns à la Caroline.

Alors le Pilote Trenchant, qui le commandoit, s'étant concerté avec quelques Matelots, du nombre de ceux, qu'on avoit embarqués par force, aussi-bien que lui, prit le tems de la Nuit pour traverser au Canal de Bahama dans lequel il entra, avant que les autres s'en apperçussent. Ils furent bien étonnés, lorsqu'ils reconnurent les Terres de la Floride, mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Ils manquoient de Vivres, & ne sçavoient où en aller chercher ; ce fut donc une nécessité pour eux de se laisser conduire, & ils n'étoient plus qu'à quelques lieuës de la Riviere de May, lorsque M. de Laudonniere fut averti par des Sauvages, qu'il paroissoit un Bâtiment, sur lequel il y avoit des François.

Peu de tems après le Brigantin moüilla l'Ancre à l'entrée du Fleuve, & la nouvelle en étant venuë à la Caroline, le Gouverneur envoya ordre à Trenchant de s'aprocher du Fort. Les Séditieux voulurent s'y opposer ; mais un Détachement de trente Soldats étant venu saisir les quatre plus Mutins, les autres se laisserent prendre, & on leur mit les fers aux pieds & aux mains. Le Procès des premiers étoit déja instruit, & le Conseil de guerre les avoit condamnés à être pendus.

1565. Dès que le Brigantin eut jetté l'Ancre devant le Fort, on fit débarquer tout le Monde, & M. de Laudonniere parut à la tête des Troupes, pour faire exécuter la Sentence portée contre les quatre Chefs de la révolte.

Punition des plus coupables.

Ces Malheureux ne voyant plus d'esperance d'éviter le supplice, qu'ils avoient si bien mérité, se mirent à prier Dieu. Il y en eut pourtant un, qui se tournant vers les Soldats, leur tendit les bras en s'écriant, *Hé quoi, mes Camarades, souffrirez-vous que nous périssions de la sorte?* Le Commandant lui répondit, que les Soldats du Roy ne reconnoissoient point de rebelles pour leurs Compagnons. Il ne laissa pourtant pas de se faire un petit mouvement parmi les Troupes, & plusieurs demanderent que la peine des Criminels fût commuée. Laudonniere se fit beaucoup prier, avant que d'y consentir : enfin il accorda qu'ils fussent passés par les Armes, à condition néanmoins qu'après leur mort leurs cadavres seroient attachés à un gibet. L'exécution se fit sur le champ. Le Genevois Etienne, la Croix & des Fourneaux étoient du nombre de ces quatre; je n'ai point trouvé le nom du quatriéme.

Nouvelles découvertes.

Tandis que la Floride Françoise se dépeuploit ainsi, elle se découvroit de plus en plus. La Roche-Ferriere avoit penétré jusqu'à des Nations voisines des Montagnes d'Apalache, avoit fait alliance avec plusieurs Paraoustis, & sans s'embarasser beaucoup d'Outina, à qui ces négociations ne faisoient point de plaisir, il étoit revenu à la Caroline avec de fort beaux présens pour M. de Laudonniere, de la part de ses nouveaux Alliés. Ce Comman-

1565.

dant conçut de grandes esperances de ces découvertes, d'autant plus que parmi les présens, qu'il venoit de recevoir, il y avoit des choses assez précieuses. C'étoit de petites Plaques d'Or & d'Argent, des morceaux prétendus des Mines, des Carquois bien travaillés, des Peaux fines, des Flêches armées d'Or, des Tapis d'un tissu de plumes d'Oiseaux, dont le travail étoit assez délicat, des Pierres bleuës & vertes figurées, des Haches faites de ces Pierres, & d'autres raretés dans le même goût. Un Soldat, nommé Pierre GAMBIE, étoit aussi allé avec la permission du Commandant, découvrir le Pays d'un autre côté, mais comme il s'en revenoit assez bien fourni de Marchandises, qu'il avoit troquées avec des curiosités d'Europe, il fut assassiné dans sa Piroque par deux Sauvages, qui s'étoient offerts à lui pour le conduire.

Aventure de deux Espagnols.

On apprit en même tems qu'assez loin de la Caroline vers le Sud, il y avoit deux Européens chez un Paraousti, appellé ONATHACA, & Laudonniere les lui envoya demander en payant leur rançon. Le Paraousti ne fit nulle difficulté de les lui remettre à cette condition, & ils furent amenés au Fort. C'étoit deux Espagnols, qu'on presenta au Commandant tout nuds, ayant des cheveux, qui les couvroient assez bien jusqu'aux genoux. On commença par les habiller, on leur coupa ensuite les cheveux, qui étoient fort sales, & mal en ordre; un des deux avoit caché sous les siens un morceau d'Or, qui valoit environ vingt-cinq écus, & ni lui, ni son Compagnon ne voulurent pas souffrir qu'on jettât les cheveux, qu'on leur avoit coupés, ils les conserverent

1565. précieusement, pour les envoyer à leurs Familles, comme un monument de la longue captivité, qu'ils avoient soufferte.

Diverses notices sur le Cap de la Floride.

Ces deux Hommes raconterent qu'outre Onathaca, qui faisoit sa résidence sur la Côte Orientale de la presqu'Isle de la Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre Cacique, nommé CALOS (a), lequel n'étoit pas moins puissant que le premier, & le surpassoit beaucoup en richesses. Aussi étoit-il à la source des Mines, d'où sortoient tout l'Or, l'Argent & les Pierreries, qu'on avoit trouvés dans la Floride; la plûpart des Vaisseaux, qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amerique, ayant échoué près de son Canton. Les deux Espagnols assûrerent que ce Sauvage avoit creusé une fosse de six pieds de profondeur sur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes sortes de richesses: qu'il y avoit actuellement dans sa Bourgade quatre ou cinq Femmes de condition avec leurs Enfans, qui avoient fait naufrage avec eux, il y avoit environ quinze ans: que ce Barbare avoit trouvé le moyen de persuader à ses Sujets que toutes ses richesses étoient le fruit du pouvoir, qu'il avoit de les faire produire à la Terre, & que tous les ans, au tems de la recolte, il sacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux, que quelque tempête avoit livrés entre ses mains.

Ils avertirent ensuite les François de ne se point fier aux Floridiens, que ces Sauvages n'étoient jamais plus à craindre, que quand

(a) Ces *Calos* ou *Carlos* sont Antropophages, & fort cruels, ils demeurent dans une Baye, qui porte également leur nom & celui de *Ponce de Leon*.

Ils faisoient plus de caresses. Ils ajoûterent qu'ils répondoient bien de se rendre Maîtres de tous les thrésors de Calos, si on vouloit leur donner cent Hommes bien armés. Un des deux dit encore qu'ayant souvent été envoyé par Onathaca, son Maître, à ce Cacique, il avoit découvert sur la route à peu près à moitié chemin, un grand Lac d'Eau douce, appellé *Serropé*, au milieu duquel il y avoit une Isle, dont les Habitans faisoient un très-grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une certaine racine, dont on faisoit du Pain, & dont il ne sçavoit pas le nom. 1565.

Laudonniere fait la paix entre les Sauvages.

Peu de tems après l'arrivée de ces Espagnols Saturiova fit solliciter de nouveau M. de Laudonniere de se joindre à lui pour aller combattre Outina & Timagoa, ou dumoins de rappeller les François, qui étoient demeurés chez le premier, & dont la seule considération, disoit-il, l'empêchoit depuis quelque tems de porter ses Armes de ce côté-là. Plusieurs autres Paraoustis appuyerent sa demande; mais le Commandant jugea plus convenable à la situation, où il se trouvoit, de travailler à réconcilier ces Nations entr'elles, que de prendre parti pour les unes contre les autres. Il vint enfin à bout de leur faire conclurre un Traité, dont il songea aussi-tôt à profiter pour se fortifier contre ceux, qui voudroient entreprendre quelque chose contre les interêts de sa Colonie.

Il se précautionne & se fortifie.

Son premier soin ensuite, & c'étoit par où il auroit dû commencer en arrivant dans la Floride, fut de remplir ses Magasins, persuadé par une trop fâcheuse expérience, que le plus sûr moyen de prévenir les mutineries

1565. parmi de nouveaux Colons, eſt de les entretenir toujours dans l'abondance, & de les occuper à des exercices, qui tournent à leur profit. Il fit en même tems ajoûter de nouveaux Ouvrages à ſon Fort, & il le mit entiérement hors d'inſulte de la part des Sauvages, les ſeuls Ennemis, contre leſquels il croyoit devoir ſe précautionner. Après quoi il envoya de nouveau le Sieur d'Ottigny, ſon Lieutenant, à la découverte du Pays.

Nouvelles découvertes.

Cet Officier pénétra juſqu'au bord d'un Lac, dont on ne voyoit point l'extrémité, même de la cime des plus grands Arbres, & que Leſcarbot s'eſt imaginé avoir communication avec la Mer du Sud; erreur pardonnable dans un tems, où l'on ne connoiſſoit encore que les Côtes de l'Amerique Septentrionale. Le Lac, que découvrit d'Ottigny, eſt apparemment le même, que Ferdinand de Soto apperçut en approchant des Montagnes d'Apalache, & qui n'eſt pas encore aujourd'hui bien connu, non plus qu'un autre plus petit, qui ſe trouve, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, aſſez loin au Nord-Eſt du premier, & où l'on prétend que le Sable eſt mêlé de quelques grains d'Argent : ſi cependant l'un & l'autre n'eſt point fabuleux. D'Ottigny en retournant à la Caroline, fit pluſieurs détours dans un très-beau Pays, puis ſe rendit chez Outina, à qui ſon arrivée fit beaucoup de plaiſir, & à qui il ne put ſe défendre de laiſſer quelques-uns de ceux, qui l'accompagnoient.

La guerre recommence entre les Sauvages.

Deux ans après, un de ces François, nommé GROUTAUT, arriva au Fort & fit à M. de Laudonniere, de la part d'un Paraouſti voiſin

d'Outina, une propoſition fort ſpécieuſe. Ce fut de rendre les François Maîtres des Montagnes d'Apalache, s'ils vouloient l'aider à en chaſſer un de ſes Ennemis, qui en étoit en poſſeſſion. Le Commandant eut bien voulu profiter de cette offre, car il avoit toujours dans l'eſprit que ces Montagnes renfermoient des Mines; mais comme il ne lui reſtoit guéres de Monde, que ce qu'il lui en falloit pour garder ſa Place, il crut devoir attendre le ſecours, qu'on lui avoit fait eſperer de France, avant que de répondre à ce Paraouſti. Il ne ſongeoit donc plus à ſe mêler des affaires des Sauvages, lorſque des Envoyés d'Outina vinrent lui demander de la part de leur Maître douze ou quinze de ſes Gens, pour les mener contre Potanou (*a*), avec qui il venoit de rompre de nouveau. 1565.

Laudonniere envoye du ſecours à Outina.

Il ne voulut rien décider ſur cette demande, ſans avoir conſulté ſes principaux Officiers, dont le plus grand nombre fut d'avis qu'il falloit contenter Outina. Ceux qui parloient de la ſorte, s'appuyoient de l'exemple des Eſpagnols, qui n'avoient fait, diſoient-ils, de ſi grandes conquêtes dans le nouveau Monde, qu'en affoibliſſant les Naturels du Pays les uns par les autres. Ils ajoûterent même qu'au lieu de douze Hommes, que demandoit Outina, il falloit lui en envoyer trente, afin qu'ils fuſſent en état de ſe soûtenir par eux-mêmes au milieu des Sauvages; ajoûtant qu'il ne falloit jamais compter ſur l'amitié & la bonne foi de ces Barbares, lors même qu'on leur rendoit ſervice, qu'autant

(*a*) Nous avons vû que Potanou avoit été tué dans un combat, mais il faut ſe ſouvenir qu'en Floride le nom du Chef eſt toujours celui de la Nation.

1565. qu'on étoit assez fort, pour ne rien craindre.

Victoire d'Outina par le moyen des François.

Laudonniere goûta cet avis, & d'Ottigny fut commandé avec trente Hommes, pour aller joindre Outina, lequel n'eut pas plûtôt reçû ce renfort, qu'il se mit en campagne avec trois cent de ses Sujets. Après que cette petite Armée eut marché deux jours, Outina eut avis qu'il étoit découvert, ce qui l'inquieta beaucoup. Il consulta son Ionas, pour sçavoir s'il devoit aller plus loin, ou retourner sur ses pas. Le Jongleur après bien des grimaces & des contorsions, lui dit que Potanou l'attendoit avec deux mille Hommes, & des cordes pour le lier, lui & tous ses Gens; sur quoi il ne balança point à ordonner la retraite.

D'Ottigny au désespoir de manquer une si belle occasion de faire connoître aux Floridiens la difference, qu'il y a entr'eux & les François, après avoir inutilement épuisé toute son éloquence pour faire reprendre cœur à ces Barbares, leur dit, que puisqu'ils l'abandonnoient ainsi dans une occasion, où il ne tenoit qu'à eux d'acquerir beaucoup de gloire, il alloit avec sa seule Troupe attaquer Potanou, & qu'il ne demandoit qu'un Guide pour le conduire à l'Ennemi. Ce discours produisit tout l'effet, que d'Ottigny en avoit esperé; Outina eut honte de sa lâcheté; on marcha à l'Ennemi, & on le rencontra précisément à l'endroit, & avec le même nombre de Troupes, que le Jongleur avoit marqué. On ne balança pourtant point à charger d'abord, & la Mousqueterie des François fit une si terrible exécution sur les premiers rangs de Potanou, que toute son Armée se débanda en un instant. Outina,

malgré un ſuccès ſi peu eſperé, n'oſa pourſuivre les Fuyards, & d'Ottigny voyant qu'il n'y avoit, ni honneur, ni profit à eſperer avec de tels Guerriers, laiſſa douze Hommes à ſon Allié, & regagna en diligence la Caroline. 1565.

Extrémité, où la famine réduit les François.

Il trouva M. de Laudonniere dans un grand embarras: ce Commandant avoit compté de recevoir des ſecours de France au plus tard dans le mois d'Avril, & n'avoit de Proviſions, que ce qu'il en falloit pour attendre ce terme. Pour ſurcroît de diſgrace les Sauvages commençoient à ne plus faire tant de cas des curioſités d'Europe, & vendoient fort cher tout ce qu'on étoit obligé d'acheter d'eux. Cependant le mois de May ſe paſſa, ſans qu'il vînt aucune nouvelle de France. Alors la famine fut extrême dans la Caroline, le Gland y étoit devenu la nourriture ordinaire, il manqua même bientôt, & l'on fut réduit à chercher dans la Terre des Racines, qui ſuffiſoient à peine pour traîner une vie languiſſante. Il ſembloit que tous les Elemens euſſent conſpiré contre ces infortunés Colons, le Poiſſon diſparut de la Riviere, & le Gibier des Forêts & des Marais.

Les Sauvages, à qui l'on ne pouvoit cacher cette extrémité, & qui n'avoient guéres eux-mêmes que le néceſſaire, mirent à un prix exorbitant le peu, dont ils voulurent bien ſe priver, & quand ils n'eurent plus rien à vendre, ils s'éloignerent. On alla les chercher dans les Bois, on ſe mit à leur diſcrétion, & on en eſſuya plus d'une fois des rebuts & des inſultes. Il arriva même qu'un Paraouſti ayant ſçu qu'un François avoit de l'Or, le fit aſſaſſiner, & enleva ſa dépoüille. Laudonniere ne

1565. crut pas devoir laiſſer impuni cet attentat, & il envoya brûler le Village, où demeuroit ce Barbare : celui-ci s'y étoit bien attendu, & on ne trouva que des Cabannes vuides, fort aiſées à réparer.

Conſeil violent donné à Laudonniere.

Dans le déſeſpoir, où tant de malheurs mirent tout le monde, il fut propoſé par quelqu'un d'aller ſe ſaiſir d'Outina, pour le contraindre à donner des vivres. Le Commandant s'oppoſa autant qu'il le put, à une réſolution, dont il prévoyoit les ſuites; mais des Gens, que la faim gourmande, n'écoutent rien. Laudonniere voyant donc qu'une plus longue réſiſtance ne ſerviroit qu'à compromettre ſon autorité; faiſant d'ailleurs reflexion que ſes meilleurs Soldats étoient tombés dans une langueur, qui les rendoit incapables du moindre ſervice; que les maladies, cauſées par les mauvaiſes nourritures, augmentoient chaque jour, & que pluſieurs en étoient déja morts, ſe vit comme forcé de ſe charger lui-même de l'exécution d'un projet, qu'il déteſtoit, & dont il n'auguroit rien de bon.

Les ſuites, qu'il eut.

Ses preſſentimens ſe trouverent juſtes : Outina fut enlevé, mais on n'y gagna rien, toute ſa Nation prit les armes, & on ſe vit au moment d'avoir ſur les bras une guerre, qu'on n'étoit nullement en état de ſoûtenir. Il fallut négocier, & rendre la liberté à Outina pour très-peu de choſe, & l'on ne tarda point à reſſentir les mauvais effets d'une démarche, ſur l'injuſtice & le danger de laquelle le déſeſpoir avoit fermé les yeux d'une multitude affamée. Laudonniere fut attaqué dans ſa retraite, on lui tua deux Hommes, on lui en

blessa plus de vingt, & le peu de vivres, qu'on lui avoit donné pour la rançon d'Outina, fut repris. Le combat dura presque tout le jour, qui fut le vingt-septiéme de Juillet, & les Sauvages y firent paroître une conduite & une résolution, dont on ne les avoit pas encore cru capables. Dès qu'ils voyoient nos Mousquetaires prêts à tirer, ils se couchoient sur le ventre avec une promptitude sans pareille, & ils perdirent en effet peu de Monde. MM. d'Ottigny & d'Erlach firent dans cette rencontre des actions dignes d'une plus juste & d'une plus noble expédition, & sans eux Laudonniere, qui de son côté montra beaucoup d'intrepidité, eut eu bien de la peine à se tirer de ce mauvais pas. 1565.

Les Anglois arrivent en Floride.

Une assez bonne provision de Mil, qu'un des deux le Vasseur lui amena de la Riviere de Somme, peu de tems après son retour à la Caroline, le consola un peu de son malheur ; mais comme il n'osoit pas se flatter de recevoir souvent de pareils secours, il resolut de profiter de celui-ci pour repasser en France. Il commençoit déja à disposer toutes choses pour ce voyage, lorsque le troisiéme d'Août quatre Voiles parurent à la vûë de la Caroline. La joye fut grande à cette vûë, parce qu'on ne douta point que ces Bâtimens ne vinssent de France : mais on ne fut pas longtems dans une si agréable erreur ; c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un extrême besoin. Ils étoient commandés par un Officier, nommé Jean HAWKINS, fort honnête Homme, & qui bien loin d'abuser du triste état où il trouva les François, fit au contraire tout ce qu'il put

1565. pour les soulager, surtout quand il eut reconnu qu'ils étoient Protestans.

Ce qui se passé entr'eux & les François.

Il commença par envoyer demander au Commandant de la Caroline, la permission de faire de l'eau, & l'ayant obtenuë sans peine, il vint seul & sans armes lui rendre visite. Laudonniere le reçut, comme le demandoient de si bonnes manieres ; il regala son Hôte de quelques Volailles, qu'il avoit reservées pour le plus pressant besoin : & Hawkins de son côté fournit le Pain & le Vin, dont aucun des nôtres, pas même le Commandant, n'avoit goûté depuis six ou sept mois. Cette bonne intelligence entre des Gens, qui parurent aux Sauvages être de la même Nation, rendirent ces Barbares plus humains, & soit crainte, soit intérêt, ils se rapprocherent, & apporterent des vivres de toutes parts.

Laudonniere en avoit déja acheté des Anglois, aussi-bien que des Munitions & des Hardes, & non-seulement Hawkins lui en avoit fait un bon prix, mais il y avoit ajoûté quantité de presens. Il lui avoit offert de plus de le passer en France avec tout son Monde. Un peu de défiance peut-être, ou quelque autre raison, que je ne sçai point, l'empêcherent d'accepter cet offre, mais comme il étoit persuadé, que ni la Cour, ni M. l'Amiral, ne s'intéressoient plus guéres à la Floride, il continua de travailler à mettre le Brigantin Espagnol, dont nous avons parlé, en état de tenir la Mer, résolu de s'embarquer au plutôt.

Hawkins, à qui il ne dissimula point ce dessein, visita ce Bâtiment, & le trouva fort mauvais ; il renouvella ses offres, & Laudonniere persistant dans son refus, il le pressa

d'acheter un de ses Vaisseaux. Le Commandant fit d'autant moins de difficulté d'y consentir, que sa Garnison lui déclara nettement qu'elle ne vouloit pas differer davantage à sortir d'un Pays, où elle seroit toujours en danger de mourir de faim. Chose étonnante, que parmi tant de moyens de subsister, que la disette extrême des vivres avoit fait imaginer, il ne fût venu en pensée à personne de s'assûrer de ne jamais retomber dans ce fâcheux état, en cultivant la Terre! Tant la fainéantise, quand elle est passée en habitude, est difficile à surmonter. D'ailleurs on avoit perdu toute esperance de découvrir des Mines dans la Floride, & on s'étoit dégoûté d'un Pays, où l'on ne pouvoit compter de vivre à son aise, qu'autant qu'on le feroit valoir par un pénible travail.

1565.

Arrivée de M. de Ribaut en Floride.

Cependant les Anglois mirent à la voile peu de jours après que leur Commandant eut livré un de ses Vaisseaux à M. de Laudonniere, & les François ne songerent plus qu'à se disposer à leur voyage. Tout fut en état le quinziéme d'Août, & l'on n'attendoit plus que le vent pour appareiller; mais par malheur ce vent si désiré ne vint que le vingt-huit. On se hâta d'en profiter, & l'on étoit occupé à lever les Ancres, lorsqu'on découvrit plusieurs Voiles. Laudonniere envoya aussi-tôt une Barque pour les reconnoître; mais la Barque ayant abordé le Commandant, ne revint point, ce qui donna à penser à tout le Monde. Laudonniere rentra, sans differer, dans son Fort, & fit travailler avec une extrême diligence à se mettre en état de pouvoir s'y défendre, au moins quelque tems.

1535. Ce n'étoit pas une chose aisée, car avant que d'évacuer cette Place, on en avoit ruiné presque toutes les défenses, dans la crainte que les Espagnols, ou les Anglois ne vinssent s'y établir, ou que les Sauvages mêmes ne s'y cantonnassent pour empêcher les François d'y rentrer. Le lendemain matin on aperçut à l'entrée de la Riviere sept Barques, toutes pleines de Gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuse en état. Elles remonterent jusques vis-à-vis de la Caroline, voguant en ordre de Bataille, & quelque demande, que fissent les Sentinelles, personne ne répondit. On leur tira quelques coups de fusils, mais elles étoient hors de portée; on alloit leur lâcher une volée de Canons, lorsque quelqu'un s'étant levé, cria que c'étoit M. de Ribaut.

Motifs de son voyage.

La surprise fut grande dans le Fort, & la joye mêlée de quelque crainte. Laudonniere croyoit n'avoir rien à se reprocher, mais il n'y a qu'au Tribunal de Dieu, que le témoignage de la conscience rassûre parfaitement, & cette façon d'agir d'un Homme, avec qui il avoit toujours été en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût desservi auprès de M. l'Amiral, ou du Roy même. Il apprit bien-tôt de la bouche de M. de Ribaut, que sa crainte étoit fondée; car l'ayant prié en particulier de s'expliquer avec lui sans déguisement, ce Général lui fit un grand détail de tout ce qui avoit été dit & mandé à la Cour à son désavantage.

Chefs d'accusation contre Laudonniere.

Les principaux griefs étoient, qu'il tranchoit tellement du Souverain, & gouvernoit d'une maniere si tyranique, qu'il n'y avoit plus per-

sonne en Floride, qui voulût y servir sous ses ordres ; qu'il regardoit ce Pays, comme sa conquête & son domaine ; qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit le conserver au Roy ; qu'il étoit même nécessaire pour cela d'avoir la force en main ; & que le moins qu'il y avoit à craindre, si Sa Majesté differoit de prendre ces mesures, étoit que les François de la Floride, ne se fissent eux-mêmes justice, comme il étoit arrivé à Charles-Fort au sujet du Capitaine Albert, & ne cherchassent ensuite l'impunité de leur crime dans la révolte, en se donnant à quelqu'autre Puissance. Enfin que sa fidélité même étoit suspecte. 1535.

C'étoit en effet là les raisons, qui avoient engagé le Roy à faire armer sept Navires, & à en donner le commandement au Sieur de Ribaut. La réputation, où l'on avoit mis la Floride en France ; le bruit d'un armement si considérable, & la confiance, que l'on avoit au Général, avoient causé un véritable empressement à y prendre parti, d'autant plus que la Paix laissoit sans employ un grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers, qui furent charmés de trouver cette occasion de ne pas perdre le fruit de leurs services passés. On verra même dans la suite que l'Amiral de Coligny n'avoit pas eu cette fois-ci la même attention à exclure les Catholiques, que dans les autres Armemens, au moins parmi les Soldats & les Matelots.

Dangers, que courut la Flotte, avant que d'arriver en Floride.

Les commencemens de cette expédition ne furent pas heureux : la Flotte étant encore moüillée dans la Rade de Dieppe, essuya un coup de vent si furieux, qu'elle fut obli-

1565. gée de faire vent arriere, & qu'elle couroit risque de périr, si elle n'eût rencontré le Port du Havre-de-Grace, pour s'y mettre à l'abri de la tempête. Elle en partit le quatorziéme de Juin, & une seconde tourmente la contraignit de relâcher à Portsmouth. Elle fut ensuite plus de deux mois à gagner la Floride, & M. de Ribaut s'amusa encore plus de deux mois en differens endroits de la Côte, avant que d'entrer dans la Riviere de May. Peut-être vouloit-il s'assûrer des Sauvages de ces Cantons, au cas qu'il trouvât de la résistance de la part du Commandant de la Caroline.

Laudonniere veut repasser en France.

Quoiqu'il en soit, dès qu'il se fut ouvert à celui-ci des soupçons de la Cour, il demeura convaincu par ses réponses, & par le témoignage des principaux Officiers, qu'on en avoit imposé au Roy & à M. l'Amiral. Il n'oublia rien ensuite pour engager Laudonniere à demeurer avec lui en Floride, jusqu'à lui offrir de lui laisser le commandement de la Caroline, & d'aller se placer ailleurs: mais il le trouva ferme dans la résolution de passer en France, pour s'y justifier, & il n'insista pas davantage; il lui rendit même une Lettre de M. de Coligni, par laquelle ce Seigneur, sans lui rien témoigner des accusations, qu'on avoit faites contre lui, l'invitoit à venir informer le Roy & son Conseil des moyens, qu'il jugeoit les plus propres pour établir solidement la nouvelle Colonie.

Réception, & propositions, que les Sauvages font à M. de Ribaut.

Cependant au premier avis, qu'avoient eu les Sauvages de l'arrivée de la Flote Françoise, ils s'étoient rendus en grand nombre à la Caroline. Quelques-uns ayant reconnu M. de

Ribaut à sa barbe, qu'il portoit toujours fort longue, lui témoignerent une grande joye de son retour, & lui firent quantité de présens, parmi lesquels il y avoit un très-gros morceau de Mine, qui se trouva d'un bon Or. Ils ajoûterent que, s'il vouloit, ils le meneroient à des Montagnes, où il y avoit de ce métal en abondance. Le Général étoit bien résolu de s'assûrer une bonne fois de la vérité, sur un point de cette importance, mais il eut bientôt d'autres occupations, que celle d'aller visiter les Montagnes d'Apalache. Il avoit fait sonder la Riviere, & il ne s'y étoit pas trouvé assez d'eau pour ses quatre plus gros Navires, qu'il fut obligé de laisser dans la Rade, & il fallut se servir des Chaloupes pour en tirer les provisions, dont on avoit besoin dans la Caroline. Cela fait, il songea à réparer le Fort, & comme il mit presque tout son Monde en œuvre, les travaux avancerent beaucoup en peu de jours. 1565.

Une Escadre Espagnole arrive à la vûë de la Flote Françoise.

Ils n'étoient point encore achevés, lorsque le quatriéme de Septembre, vers les quatre heures du soir, six Navires Espagnols vinrent moüiller dans la Rade, assez près des quatre Vaisseaux François, qui y étoient restés. Cette Escadre étoit commandée par D. Pedro MENENDEZ de Avilez, Chevalier de S. Jacques, Commandeur de Santa Cruz de la Carça : mais pour entendre ce que j'ai à dire dans la suite, il faut reprendre les choses de plus haut.

Quel étoit le Général.

Cet Officier, que les Historiens de sa Nation nous représentent comme un des plus grands Hommes, qu'elle ait eus dans le nouveau Monde, se trouvant à la Cour d'Espagne embarrassé dans des affaires fâcheuses, que ses En-

1565. nemis lui avoient ſuſcitées, fut aſſez étonné de recevoir de la bouche même du Roy Philippe II. ſon Maître, un ordre de ſe tranſporter en Floride, d'en viſiter exactement toutes les Côtes, & d'en dreſſer une Carte exacte, pour être miſe entre les mains de tous les Pilotes, qui iroient déſormais en Amerique, parce que les fréquens naufrages, qui ſe faiſoient au Canal de Bahame, & ſur les Côtes voiſines, étoient uniquement cauſés par le peu de connoiſſance, qu'on avoit eu ſoin de prendre des atterages.

Occaſion de ſon voyage.

Un commandement ſi imprévû fit reprendre cœur à Menendez, qui ſe croyoit diſgracié; mais la Commiſſion, que le Roy lui donnoit, lui parut trop limitée, & pour en étendre les bornes, il dit à Sa Majeſté, qu'il ne connoiſſoit rien de plus important pour ſon ſervice, que la conquête & l'établiſſement de la Floride; qu'il ſçavoit que ces immenſes Regions joüiſſoient d'un climat fort ſain, & que les Terres en étoient extrêmement fertiles; mais que quand bien même il n'y auroit aucun avantage ſolide à tirer pour l'Etat de la poſſeſſion de ce beau Pays, il étoit habité par des Peuples enſevelis dans les plus épaiſſes ténébres de l'Infidélité; que Sa Majeſté étoit obligée en conſcience, comme légitime Souverain de toute la Floride, de leur procurer la connoiſſance du vrai Dieu, puiſque c'étoit à cette condition que les Souverains Pontifes avoient donné à ſes Ancêtres le Domaine du » nouveau Monde. Pour moi, SIRE, ajoûta» t'il, l'aveuglement de tant de milliers d'Ido» lâtres m'a touché à un point, que de tous les » Emplois, dont Votre Majeſté peut m'honorer,

ter, il n'y en a pas un ſeul, auquel je ne préféraſſe celui de conquerir & de peupler la Floride de véritables Chrétiens.

1565.

Le Roy loüa ſon zéle, & agréa ſes offres; il fut reglé qu'il conduiroit cinq cent Hommes en Floride avec des vivres pour un an, le tout à ſes frais, & ſans que Sa Majeſté, ni ſes Succeſſeurs fuſſent tenus à ſon égard à aucun dédommagement: que dans l'eſpace de trois ans il auroit conquis la Floride, & auroit fait une Carte exacte de toutes les Côtes: qu'outre les cinq-cent Hommes deſtinés à peupler la Floride, & parmi leſquels il y auroit cent Laboureurs, & quatre Prêtres Jéſuites, il y porteroit des Chevaux & des Cavalles, & de toutes les eſpeces de gros & de menu Bétail; qu'il y établiroit une Audience Royale, dont il ſeroit Alguaſil Mayor: qu'il formeroit deux ou trois Bourgades, chacune de cent Habitans, & qui ſeroient défenduës par de bons Forts: qu'il pourroit aller, quand il le jugeroit à propos, à l'Iſle Eſpagnole, à Portoric, à Cuba, & venir même en Eſpagne, ſans payer de droits, ni pour les vivres, ni pour les proviſions, ni pour les marchandiſes, excepté l'or, l'argent, & les pierres précieuſes: que pendant ſix ans il pourroit armer deux Galions de cinq à ſix cent Tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou de deux-cent: que toutes les priſes, qu'il feroit avec ces Bâtimens, ſeroient à lui: qu'il auroit le titre perpétuel & héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec les mêmes prééminences & prérogatives, dont joüiſſent ceux de Caſtille, & deux mille Ducats d'honoraire, à prendre ſur le revenu de la Pro-

A quelles conditions il traite avec le Roy.

1565. vince ; & que celui de ses Enfans ou de ses Gendres, qu'il nommeroit pour son Successeur, joüiroit des mêmes privileges : qu'il auroit un cinquiéme de tout ce qui appartiendroit à Sa Majesté, des revenus, des Mines, de l'Or, de l'Argent, des Perles, & des fruits de la Terre dans toutes ses conquêtes. Enfin le vingt-deux de Mars de cette année le Roy lui fit délivrer des Provisions de Capitaine Général de l'Armement destiné pour la Floride.

On reçoit des nouvelles à Madrit du secours, qu'on préparoit en France pour la Floride ; résolutions, qu'on y prend à ce sujet.

Sur ces entrefaites on eut avis pour la premiere fois en Espagne que les Huguenots de France s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride, qu'ils y avoient construit des Forts, & qu'on étoit sur le point de leur envoyer un grand secours d'Hommes, de Vivres, & de Munitions. L'Adelantade étoit allé faire un tour en Biscaye, & dans les Asturies, sa Patrie, afin d'engager ses Parens & ses Amis, à lui fournir l'Argent, & les Cautions nécessaires pour les frais de son Entreprise ; il fut mandé à la Cour, & il s'y rendit en diligence, laissant le soin de ses affaires entre les mains d'Estevan de las ALAS, & après avoir nommé D. Pedro Menendez MARQUEZ, son neveu, Amiral de sa Flotte, avec ordre de faire voile incessamment pour les Canaries, & de l'y attendre.

Il apprit en arrivant à la Cour les nouvelles, qu'on venoit de recevoir de France, & le Roy lui dit, qu'ayant besoin de plus grandes forces, pour chasser les Hérétiques de la Floride, il n'étoit pas juste que cette augmentation de dépenses fût sur son compte : ainsi qu'il feroit expédier des ordres pour qu'il

trouvât prêts dans les Indes deux-cent Chevaux, quatre-cent Fantassins, & trois Navires de sa Flotte, dont la paye pour quatre mois, les Vivres, les Munitions, l'Artillerie, & toutes les choses nécessaires seroient fournies sur son Thrésor. Menendez ayant alors représenté à Sa Majesté que ces nouvelles dispositions retarderoient beaucoup son arrivée en Floride, & que tandis qu'il seroit occupé à faire ses préparatifs à l'Isle Espagnole & ailleurs, les Hérétiques de France auroient tout le tems de fortifier leur Place, de faire alliance avec les Floridiens, & de les discipliner : qu'il lui paroissoit plus expédient au service de Sa Majesté qu'elle lui donnât deux Galeres & deux Galiottes de celles, qui étoient sous les ordres de Dom Alvare Baçan : qu'avec ce renfort il partiroit au premier bon vent, & préviendroit le secours de France : qu'il entreroit dans le port le plus proche de celui, qu'occupoient les François, qu'il s'y fortifieroit, qu'il s'attacheroit les Caciques des environs, & que lorsqu'au Printems prochain sa Cavalerie arriveroit, il seroit en état de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage, ou de l'obliger à abandonner le Pays. 1565.

Son projet fut approuvé : mais comme les Turcs menaçoient alors l'Isle de Malte, le Roy Catholique ne jugea pas à propos d'affoiblir son Armée Navale, & ce Prince donna des ordres pour suppléer d'ailleurs à ce que demandoit le Capitaine Général. Ces ordres, quoique précis, ne furent pourtant exécutés en entier; Menendez essuya même de la part des Officiers du Conseil des Indes, plusieurs

Départ de Menendez Etat de ses forces.

1565. contretems fâcheux, & ne put mettre à la voile que le vingt-neuf de Juin. Sa Flotte étoit composée du Galion *le S. Pelage*, du port de neuf-cent quatre-vingt seize Tonneaux, & de dix Navires, dont les Equipages montoient à neuf-cent quatre-vingt-quinze Hommes, y compris les Gens de guerre & les Mariniers, quatre Prêtres Seculiers, cent dix-sept, tant Officiers, qu'Ouvriers, & une très-nombreuse Artillerie, dont une partie étoit destinée pour les Forts, que l'on devoit construire en Floride. Tout cela étoit aux frais de l'Adelantade, à l'exception de deux-cent quatre-vingt-dix-neuf Soldats, de quatre-vingt-quinze Mariniers, & du Pilote en Chef. C'étoit aussi le Roy, qui avoit fretté le *Saint Pelage.*

Cette Flotte sortit du Port de Cadix le vingt-neuf de Juin, mais une grande tourmente l'obligea bientôt à y rentrer, ce qui affligea beaucoup le Capitaine Général, qui fondoit tout le succès de son entreprise dans la diligence; mais il en fut un peu consolé par un renfort d'Hommes, que ce retardement lui procura, de sorte qu'étant arrivé aux Canaries, son Armement se trouva composé de quinze-cent quatre Personnes, parmi lesquelles il y avoit plusieurs Gentilshommes des meilleures Maisons de Biscaye, de Galice & des Asturies. Deux jours après son départ de Cadiz le Capitaine Luna y arriva avec quatre-vingt-dix Hommes, & s'embarqua sur une Caravelle, qu'on lui fournit toute équipée. D'autre part Dom Estevan de las Alas Lieutenant de Menendez fit aussi embarquer dans les Ports d'Avilez & de Gijon deux-cent cin-

quante-ſept tant Matelots que Soldats ſur trois Navires, ſous les ordres de l'Amiral Dom Pedro Menendez Marquez, lequel fut encore pourvû de la Charge de Thréſorier Général du Roy dans la Floride. 1565.

Enfin, comme on avoit donné à cette expédition tout l'air d'une guerre ſainte, entrepriſe contre les Hérétiques, de concert avec le Roy de France, qui déſavoüoit, diſoit-on, l'Etabliſſement de ſes Sujets de la Religion Prétenduë Reformée dans la Floride, tant de Gens ſe préſenterent pour avoir part à cette eſpece de Croiſade, que toutes les forces réunies du Capitaine Général, ſe trouverent monter à deux mille ſix-cent Hommes, parmi leſquels il y avoit douze Religieux de Saint François, onze Prêtres, & un Laïc, un Religieux de la Merci, cinq Eccléſiaſtiques, & huit Jeſuites. De ſorte qu'avec ce que Menendez avoit reçu du Roy ſon Maître, en moins de quatorze mois, il ſe trouva avoir dépenſé du ſien un million de Ducats.

Il ne s'arrêta point aux Canaries; mais il s'étoit à peine remis en Mer, qu'une tempête diſſipa ſa Flotte. La Capitane & une Patache diſparurent, une grande Chaloupe fut contrainte de rentrer dans le Port, parce qu'elle faiſoit eau de toutes parts; les Navires, qui étoient ſous les ordres d'Eſtevan de las Alas avoient pris une autre route, & il n'en demeura avec le Capitaine Général que cinq, qu'une ſeconde tourmente, qui ſurvint le vintiéme de Juillet, obligea de jetter à la Mer une partie de leur charge. Le neuviéme d'Août Menendez prit terre à l'Iſle de Portoric, après avoir fait en paſſant de nouvelles

Sa Flotte eſt diſperſée.

1565. provisions à l'Isle Espagnole. Il y enrôla quarante-trois Hommes, & il y apprit que M. de Ribaut avoit pris les devants sur lui; mais qu'on avoit remarqué que ce Capitaine s'étoit amusé pendant plus de deux mois en differens endroits de la Côte de la Floride.

Il délibere sur ce qu'il doit faire.

Menendez se trouvoit alors réduit à la troisiéme partie de son Monde, & la plûpart de ses Soldats étoient sans experience; mais comme tous les Officiers, qui l'accompagnoient, étoient Gens de résolution, il assembla le Conseil de Guerre, auquel il représenta que ce n'étoit ni l'interêt, ni l'ambition, qui l'avoient engagé dans cette Entreprise, mais le seul zéle de la gloire de Dieu; qu'il lui paroissoit que le Tout-Puissant, en permettant, que de toute la Flotte, avec laquelle il étoit parti de Teneriffe, il ne lui restât que cinq Navires, vouloit que le succès d'une si glorieuse expédition ne pût être attribué qu'à la la force invincible de son bras, & que son avis étoit, que sans déliberer davantage, on fit voile pour la Floride, où il esperoit surprendre les Hérétiques, avant que le secours, qu'ils attendoient, les eût joint; & remporter sur eux une victoire complette.

Il pria néanmoins le Conseil de lui dire ce qu'il pensoit de sa résolution. Le Mestre de Camp D. Pedro de VALDEZ, qui étoit son gendre, prit le premier la parole, & fut de son avis; la plûpart des autres opinerent de même, mais quelques-uns, qui avoient à leur tête un Capitaine, nommé Jean de S. VINCENT, & qui méditoient de passer au Perou, ou à la Nouvelle Espagne, lui représenterent que de vouloir ainsi brusquer l'Entreprise avec si peu

de Monde, c'étoit se mettre en un péril évident de la faire échoüer. A la fin cependant, comme ils virent que le plus grand nombre persistoit dans l'avis contraire, ils firent au moins semblant de s'y rendre. 1562.

L'Adelantade au comble de sa joye se remit en Mer, & le vint-huit d'Août découvrit la Terre de la Floride. La difficulté étoit de sçavoir, si l'on étoit au Nord, ou au Sud des François, & dans cette incertitude, on ne fit autre chose pendant quatre jours, que de courir des bordées au large & à Terre. Le cinquiéme jour l'Adelantade apperçut quelques Sauvages à la Côte, & envoya son Mestre de Camp, avec vint Arquebusiers, pour prendre langue. Dès que ces Barbares virent approcher les Chaloupes, ils se mirent en devoir de s'opposer à leur débarquement, puis se retirerent au petit pas, ayant toujours leurs Arcs bandés. Valdez n'osa les poursuivre, appréhendant quelque embuscade, mais comme il ne vouloit pas s'en retourner, sans avoir eu quelques nouvelles des François, il appella un de ses Gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit reservé dans le dessein de s'en servir dans de pareilles occasions, il lui ordonna de quitter ses Armes, il lui mit en main quelques Marchandises, lui dit de suivre les Sauvages, & lui promit sa grace, s'il pouvoit tirer de ces Barbares quelques lumieres sur ce qu'on vouloit sçavoir.

Il découvre la Floride.

Le Soldat s'acquitta parfaitement de sa commission, & apprit que les François étoient à vint lieuës de-là, en tirant au Nord. Il engagea même quelques Sauvages à le suivre jusqu'au lieu, où le Mestre de Camp s'étoit arrê-

Il apprend des nouvelles des François.

1565. té, & ils en furent bien reçus. Ils lui demanderent où étoit le Général, & Valdez leur répondit qu'il étoit resté sur son bord; il les invita à l'y aller trouver, mais ils s'en excuserent, ils ajoûterent que s'il vouloit débarquer, & se reposer chez eux, il n'auroit pas lieu de s'en repentir. Sur cette réponse Valdez leur fit amitié, & se rembarqua. Le Capitaine Général sur son rapport ne balança point à mettre pied à terre, il prit cinquante Maîtres, & s'embarqua avec eux dans ses Chaloupes. Les Sauvages ne l'eurent pas plutôt apperçû, qui s'avançoit vers le rivage, qu'ils jetterent leurs armes, & s'approcherent en chantant, & levant les mains au Ciel. Menendez les caressa beaucoup, il leur distribua de petits présens, qu'ils reçurent avec reconnoissance, & leur fit donner à manger; mais il ne put rien tirer d'eux que ce qu'ils avoient déja dit au Mestre de Camp.

Il donne à la Riviere des Dauphins le nom de *S. Augustin.*

Il retourna donc à son bord, remit à la voile, & après avoir fait environ huit lieuës, il se trouva le 28 d'Août à l'embouchure de la Riviere des Dauphins. Elle lui parut fort belle, & il lui donna le nom de *Saint Augustin*, parce que ce jour-là on célébroit la Fête de ce Saint Docteur. Il ne s'y arrêta pourtant point, il continua sa route, & le lendemain il apperçut quatre Navires à l'Ancre, ce qui lui fit juger que les François avoient reçu le secours, qu'ils attendoient. Il assembla aussitôt son Conseil, qui fut d'avis de retourner à l'Isle Espagnole, & d'y attendre que toute sa Flotte s'y fût réunie. Cette résolution le chagrina d'autant plus, qu'il avoit été découvert, qu'il ne faisoit point de vent, que ses Navires

étoient en très-mauvais état, & qu'il avoit tout à craindre, s'il étoit poursuivi. 1565.

Il se résout à attaquer les Vaisseaux François.

Il representa donc qu'il lui paroissoit plus à propos de surprendre les quatre Vaisseaux François, qui étoient moüillés dans la Rade, où ils n'étoient apparemment restés, que parce qu'ils ne pouvoient pas entrer dans la Riviere, où le Fort étoit situé : que sans doute il y restoit peu de Monde, parce que le Général, les croyant en pleine sûreté, n'y auroit laissé qu'une partie des Equipages : qu'après qu'il s'en seroit rendu le Maître, rien ne l'empêcheroit plus d'entrer dans la riviere de Saint Augustin, où il se fortifieroit, tandis que quelques-uns de ses Vaisseaux iroient à l'Isle Espagnole, pour y donner avis de sa situation à ceux de sa Flotte, qui s'y seroient rendus, & pour y prendre les vivres & les munitions, dont on auroit besoin : que quand toutes ses forces seroient réunies dans la Riviere de Saint Augustin, il pourroit attaquer les François par Mer & par Terre, & que ceux-ci, après la perte de leurs grands Vaisseaux, ne pourroient ni résister à de si puissans efforts, ni même retourner en France.

Ce qui se passe entr'eux & lui.

Ces raisons parurent convainquantes à tout le Conseil, & on jugea le projet du Capitaine Général digne de son courage & de sa prudence ; on éventa sur l'heure toutes les voiles, & l'Escadre n'étoit plus qu'à trois lieuës des Navires François, lorsqu'un calme profond suivi de pluyes & de tonnerre, empêcha les Espagnols d'avancer. Vers les neuf heures du soir le Ciel se découvrit, & le vent devint bon, mais l'Adelantade fit réfléxion que, quelque diligence qu'il pût faire, il seroit

1565. tout-à-fait nuit, lorsqu'il auroit joint les François, lesquels, s'ils se trouvoient trop foibles pour le combattre, se laisseroient peut-être accrocher pour brûler les Navires Espagnols, dussent-ils perdre les leurs, & se sauver à terre dans leurs Chaloupes. Il avoit remarqué d'ailleurs que tous les matins, & jusqu'à midi, la Mer étoit basse à la Côte, & à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres; & sur cette observation il forma le dessein de moüiller les Ancres, le plus près qu'il seroit possible des Ennemis, puis de filer du cable, afin de se trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorsqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du secours de ceux de leurs Vaisseaux, qui étoient moüillés vis-à-vis la Caroline.

Ce plan dressé, & les ordres donnés en conséquence, l'Adelantade vogua à petites voiles jusques vers les onze heures & demie; alors il jetta ses Ancres, & fila tous ses Cables, en sorte qu'il se trouva bientôt par le travers de la Capitane Françoise. Nos Historiens disent qu'il demanda des nouvelles de M. de Ribaut, & de ses principaux Officiers, qu'il nomma tous: qu'il assûra ensuite que son arrivée dans cette Rade ne devoit point inquiéter les François, & qu'il n'avoit pas même dessein de s'y arrêter; qu'en effet il appareilla à la pointe du jour, mais qu'au lieu de prendre le large, il arriva tout court sur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs Cables, & de faire voile au plus vîte.

Un Auteur Espagnol, (a) & le seul, que

(a) D. André Gonzalez de Barcia, *Ensayo Chronologico para la Historia de la Florida.*

je sache, qui ait écrit le détail de cette Expédition, assûre au contraire que les François voyant les Navires des Espagnols s'approcher dans l'obscurité de la nuit, firent un feu continuel sur eux; mais sans aucun effet: que Menendez ne tira pas un seul coup, & fit mettre tous ses Gens ventre à terre: qu'au point du jour son Vaisseau se trouvant engagé entre les deux plus grands Navires ennemis, il fit sonner les Trompetes, comme pour saluer la Capitane Françoise, qui lui rendit le salut: qu'ensuite il parut & demanda d'où étoient ces Navires, & ce qu'ils venoient faire dans la Floride? Qu'on lui répondit qu'ils étoient de France, & qu'ils étoient venus porter des munitions & des Hommes pour un Fort, que le Roy très-Chrétien avoit dans la Riviere de May, & pour quelques autres, qu'on avoit dessein de construire dans le Pays: que Menendez leur demanda, s'ils étoient Catholiques ou Lutheriens (a) qu'ils répondirent qu'ils étoient Lutheriens; qu'ils demanderent ensuite à celui, qui leur parloit, qui il étoit, & quel étoit son dessein; & qu'il leur dit: Je suis Pedro Menendez Général de cette Flotte du Roy Catholique Dom Philippe II. Je suis « venu dans ce Pays, pour y faire pendre, ou « égorger tous les Lutheriens, que j'y trouve- « rai, ou que je rencontrerai en Mer, suivant « les ordres, que j'ai reçus du Roy mon Maî- « tre; & ces ordres sont si précis, qu'il ne m'est « pas permis de faire grace à qui que ce soit: « je les exécuterai donc à la lettre, mais lors- « que je me serai rendu Maître de vos Navires, « 1565.

(a) Les Espagnols appelloient communément Luthériens tous les nouveaux Hérétiques.

1565. si j'y rencontre quelque Catholique, je le traiterai avec bonté : pour les Hérétiques, ils mourront tous.

Il attaque les Navires François, qui lui échapent, & se retire dans la Riviere de S. Augustin.

A ces mots, continuë l'Auteur Espagnol, l'Adelantade fut interrompu par des huées accompagnées d'injures atroces, & indécentes contre lui & contre le Roy Catholique. Outré de colere, il fit prendre sur l'heure les armes à ses Gens, acheva de filer ses Cables, & donna ordre d'aborder ; mais les Cables s'étant embarrassés dans les Ancres, les François eurent le tems de prendre le large ; les Espagnols les poursuivirent, & leur tirerent quelques volées de Canon, mais de trop loin pour les atteindre. Alors Menendez desesperant de les pouvoir joindre, se rapprocha vers les dix heures du matin de la Riviere de May, à dessein d'y entrer. Il changea bientôt de résolution ; car ayant aperçu cinq Bâtimens à l'ancre, & deux Bataillons rangés en bon ordre sur la pointe de la barre, qui firent feu sur ses Vaisseaux lorsqu'ils parurent, il comprit que s'il s'opiniâtroit à vouloir forcer le passage, les autres Vaisseaux François pourroient revenir sur lui, & le mettre entre deux feux. Ainsi il jugea plus à propos de reprendre la route de la Riviere de S. Augustin.

Conseil de guerre tenu à la Caroline, & son avis.

Les quatre Navires François, qui ne l'avoient point perdu de vûë, le voyant s'éloigner, revirerent aussitôt de bord, & retournerent à leur premier moüillage, les vents contraires ne leur ayant pas permis de s'approcher davantage de la Riviere de May. Dès qu'ils eurent moüillés les ancres, COSSET, qui les commandoit, écrivit à M. de Ribaut, pour l'instruire de ce qui s'étoit passé, & sur cet avis ce Gé-

néral aſſembla le Conſeil de guerre. Tous jugerent qu'il falloit travailler ſans relâche à fortifier la Caroline, & envoyer par Terre un gros détachement dans la Riviere des Dauphins, pour tomber ſur les Eſpagnols, avant qu'ils euſſent le loiſir de ſe retrancher. 1565.

M. de Ribaut, après avoir écouté tout le monde, tira de ſa poche une Lettre, qu'il avoit reçûë de l'Amiral de Coligni peu de jours avant ſon départ de France, par laquelle ce Seigneur lui mandoit qu'un Officier Eſpagnol, nommé D. Pedro Menendez, ſe diſpoſoit à aller attaquer *la Nouvelle France*, & lui recommandoit expreſſément de ne pas ſouffrir qu'il entreprît rien, qui pût préjudicier aux droits de Sa Majeſté. Il n'y avoit rien en cela, qui dût obliger le Général de s'éloigner de l'avis, qu'on venoit de propoſer d'une maniere ſi unanime; il en conclut néanmoins qu'il devoit aller avec ſes quatre plus grands Navires fondre ſur trois de ceux d'Eſpagne, que Coſſet lui avoit mandé être reſtés au large, diſant que quand il les auroit en ſa puiſſance, il lui ſeroit facile de faire des autres ce qu'il voudroit.

M. de Ribaut en propoſe un autre.

M. de Laudonniere & un Capitaine, nommé la GRANGE, qui avoit beaucoup de part à la confidence de M. l'Amiral, réfuterent ſans peine ce raiſonnement, & le premier ajoûta que cette Côte étoit ſujette à des ouragans, qui duroient quelquefois pluſieurs jours, & que ſi par malheur il en ſurvenoit un, tandis que preſque toutes les forces de la Colonie ſeroient en Mer, rien n'empêcheroit les Eſpagnols, qui étoient dans la Riviere des Dauphins, de venir s'emparer de la Caroline. Ils

Il s'entête, quoiqu'il ſoit ſeul de ſon avis.

1565. eurent beau dire, Ribaut persista dans son dessein, quoique personne ne l'approuvât; il obligea même Laudonniere, à qui il avoit laissé le commandement de la Caroline, de lui donner toute sa Garnison, & presque tous ses vivres. La Grange ne vouloit pas s'embarquer, & fut deux jours à se rendre; à la fin il se laissa gagner.

Il s'embarque pour aller chercher les Espagnols.

Il ne resta dans le Fort avec M. de Laudonniere, qui étoit malade, que le Sieur du LYS Ingenieur, deux Gentilshommes, nommé la VIGNE, & S. CLER, & cinquante personnes, d'autres disent quatre-vingt-cinq, quelques autres en font même monter le nombre jusqu'à deux-cent quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mousquet: les autres étoient des Soldats, qui avoient été blessés dans l'expédition contre Outina, de vieux Artisans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfans. Ce fut le sixiéme de Septembre, que le Général s'embarqua pour aller chercher les Espagnols; mais les vents contraires l'arrêterent en Rade jusqu'au dix, qu'il mit à la voile.

Menendez prend possession de la Riviere de S. Augustin.

Le sept D. Pedro Menendez étoit entré dans la Riviere des Dauphins, à laquelle nous avons vû qu'il avoit donné le nom de Saint Augustin, & que je nommerai toujours ainsi dans la suite. Il fit aussi-tôt débarquer trente Hommes sous la conduite d'André Lopez PATINO, & de Jean de Saint Vincent, tous deux Capitaines, à qui il donna ordre de choisir un lieu avantageux, & d'y faire quelques retranchemens, en attendant qu'on y pût construire un Fort. Le lendemain à midi il mit lui-même pied à terre, trouva à son débarque-

ment quantité de Sauvages, à qui il fit amitié, & qui lui confirmerent tout ce qu'il avoit appris de la situation de la Caroline. Le neuf il fit célébrer les divins mysteres, & prit de nouveau possession du Pays avec toutes les formalités requises; & obligea ses Officiers de jurer qu'ils lui seroient fidéles jusqu'à la fin de son Expédition. 1565.

Il alla ensuite visiter l'emplacement, que ses deux Capitaines avoient choisi; il l'approuva, puis il se rembarqua, & faisant réfléxion qu'il étoit à craindre que, quand toutes ses Troupes seroient à terre, les François ne vinssent attaquer ses Vaisseaux, qui étoient moüillés à une lieuë & demie au large; il fit travailler en diligence à en tirer toutes les choses, dont il avoit besoin pour l'établissement, qu'il méditoit, & les Troupes, dont il vouloit se servir pour prendre la Caroline. Le jour suivant il eut avis que M. de Ribaut s'approchoit pour le combattre, sur quoi il donna ordre à celui, qui commandoit le *S. Pelage*, & à un autre Vaisseau, d'appareiller à minuit pour l'Isle Espagnole; il s'embarqua lui-même dans un grand Batteau, mit cent cinquante Soldats sur un Navire de cent Tonneaux, & avec ces deux Bâtimens il alla moüiller sur la Barre à deux brasses d'eau.

Les François sont surpris d'un furieux ouragan, lorsqu'ils se disposoient à attaquer les Espagnols.

A la pointe du jour les Navires François parurent à l'endroit même, d'où les deux Espagnols étoient partis, & un moment après il y en eut un, qui s'avança vers la Barre avec trois Chaloupes. L'Adelantade comprit toute la grandeur du péril, où il se trouvoit, mais par bonheur pour lui il fallut que les François attendissent deux heures entieres le retour de

1565. la marée, pour entrer sur la Barre. Il faisoit un très-beau tems, & la Mer étoit fort belle, lorsque tout à coup il s'éleva un vent de Nord si violent, & la Mer devint si orageuse, que M. de Ribaut fut contraint de s'éloigner de la Côte, & d'abandonner sa proye, au moment que, selon toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échaper.

Discours de Menendez à ses Officiers.

Menendez ne douta point que cet orage, qui le sauvoit, ne fût un effet des Prieres, qu'il avoit faites au fort du danger, dont il se voyoit si heureusement délivré, & ne songea plus qu'à profiter de l'éloignement des François. Il fit dire une Messe du Saint Esprit, au sortir de laquelle il assembla le Conseil de guerre. Il y déclara que s'il ne s'agissoit que du service du Roy, personne ne devoit être surpris qu'ils renonçassent à une entreprise, où il se rencontroit tant d'obstacles; mais que c'étoit la cause de Dieu, & qu'on ne pouvoit l'abandonner, sans encourir la malédiction du Tout-Puissant. » Nous sommes, ajoûta-t'il, environnés d'Ennemis, les vivres commencent à » nous manquer; mais c'est dans ces grandes » extrémités, que paroît le véritable courage.

A ces mots l'Assemblée l'interrompit, en l'assûrant qu'ils étoient tous disposés à le seconder de leur mieux: alors plein d'une nouvelle confiance, il reprit la parole, & dit que le Ciel se déclaroit si visiblement pour eux, que le succès de leur Expédition étoit sûr, s'ils ne se manquoient pas à eux-mêmes; qu'assûrément l'Escadre Françoise, qui trois jours auparavant fuyoit devant eux, n'avoit osé les venir attaquer, que parce qu'elle avoit renforcé ses équipages de tout ce qu'il y avoit

de meilleurs Hommes dans le Fort de la Caroline; que la tourmente, qui venoit de l'écarter, ne lui permettoit pas de se refugier dans son Port, & que, selon toutes les apparences, elle n'y pourroit rentrer de plusieurs jours. » D'ailleurs ce sont des Hérétiques, & nous sçavions, avant que de partir d'Espagne, que leur Général Ribaut avoit défendu sous peine de la vie à tout Catholique de s'embarquer avec lui (a). Eux-mêmes nous ont déclaré qu'ils étoient tous Lutheriens. Nous sommes donc obligés de leur faire la guerre à toute outrance, non-seulement parce que nous en avons des ordres exprès; mais encore parce qu'ils sont resolus de leur côté à ne nous faire aucun quartier, pour empêcher que nous ne plantions la Foy Catholique dans un Pays, où ils veulent faire regner leur abominable Secte. Ainsi nous devons également à Dieu & au Roy notre Maître, de périr plutôt, que de ne pas achever ce qu'avec le secours visible du Ciel, nous venons de commencer si heureusement. «

1565.

Son plan pour l'attaque de la Caroline.

Il leur expliqua ensuite son projet, qui consistoit à choisir cinq-cent Soldats, Arquebusiers & Picquiers, de leur faire prendre des vivres pour huit jours, de les diviser en dix Compagnies, chacune avec son Capitaine & son Drapeau, de les faire marcher vers la Caroline, & de les précéder lui-même de deux lieuës, avec une Boussole, un François, qui étoit tombé entre ses mains, & quelques Soldats armés de Haches, pour ouvrir un passage à travers le bois. Il ajoûta que, s'il avoit le bonheur d'arriver, avant que d'avoir été

(a) Nous verrons bientôt que cela n'étoit pas vrai.

1565. découvert, il feroit ſur le champ donner l'Eſcalade, qu'il porteroit pour cela des échelles, & qu'il comptoit qu'il ne lui en coûteroit pas cinquante Soldats pour ſe rendre Maître de la Place : que ſi par malheur il étoit apercu, avant que de ſortir du Bois, il s'y retrancheroit le plus près du Fort qu'il pourroit ; & que de-ſa il enverroit ſommer le Commandant, avec offre de lui fournir un Bâtiment & des vivres, pour retourner en France ; que ce Commandant peut-être, le croyant plus fort, qu'il n'étoit, accepteroit ſes offres, que du-moins il n'oſeroit le venir attaquer dans un lieu couvert, & qu'au printems prochain, après qu'il auroit reçu les ſecours, qu'il attendoit de l'Iſle Eſpagnole, il ſeroit en état de réduire les François par la force.

Ce diſcours ne fut pas recu avec un applaudiſſement univerſel. Il y eut même de grandes conteſtations parmi les Officiers ; mais le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Capitaine Général, l'affaire fut reſoluë. Menendez fit auſſitôt tout préparer pour l'exécution. Il ordonna que le troiſiéme jour tous aſſiſtaſſent à la Meſſe, avant que de ſe mettre en marche; que cependant le Meſtre de Camp & le Sergent Major fiſſent le choix des cinq-cent Hommes, qui devoient compoſer le Détachement, & euſſent ſoin de les fournir de tout ce qui ſeroit néceſſaire ; & comme on travailloit a conſtruire un Fort, qui eſt devenu une Ville célébre, ſous le nom de *S. Auguſtin*, il y établit pour Commandant D. Barthelemy MENENDEZ ſon Frere, & donna à ſon Amiral le commandement de l'Artillerie, qu'il y laiſſoit, outre celui des trois Bâtimens, qui lui reſtoient.

1565.

Mutineries parmi les Troupes ; résolution de Menendez.

Tout étant ainsi reglé, le Conseil se sépara, & le bruit de ce qu'on y venoit de résoudre, s'étant répandu parmi les Troupes, y excita de grands murmures. Ce fut bien pis encore le lendemain : la sédition s'échauffa de telle sorte, que les Capitaines Jean de Saint Vincent, François RE'CALDE' & Diego de MAYA se crurent autorisés à prier l'Adelantade de se désister de son entreprise. Pour toute réponse, il invita à diner tous les Capitaines & plusieurs Gentilshommes, & après les avoir traités splendidement, il leur témoigna sa surprise de ce qu'on avoit revelé le secret du Conseil de guerre ; il ajoûta qu'il seroit peut-être de son devoir de châtier les Auteurs d'une si grande infidélité, qu'il leur pardonnoit néanmoins; mais qu'il étoit bien aise qu'on sçût que désormais les plus legeres fautes seroient severement punies : que le découragement, qui paroissoit dans les Soldats, venoit uniquement de leurs Officiers ; que tous néanmoins n'avoient pas perdu cœur, & qu'il voyoit avec plaisir le plus grand nombre se disposer de bonne grace à partir au premier signal, parce que leurs Capitaines leur en montroient l'exemple : cependant que chacun pouvoit encore lui faire ses représentations ; qu'il étoit prêt de changer d'avis, si on lui faisoit voir que c'étoit pour le mieux ; mais que la derniere résolution une fois prise, si quelqu'un étoit assez hardi pour parler, avant qu'il fût tems d'exécuter, il le casseroit sur le champ. Tous répondirent qu'il ne falloit rien changer à ce qui avoit été arrêté, & ceux-mêmes, qui persistoient à désaprouver le parti, qu'on avoit pris, promirent de faire leur devoir.

1565. Le jour du départ venu, on étoit sur le point de commencer la marche, lorsque Jean de S. Vincent déclara qu'il étoit incommodé, & qu'il ne partiroit point. Comme ses Amis vouloient lui persuader que cette conduite lui feroit tort ; il leur répondit qu'il comptoit bien d'apprendre dans quelques jours que tout le Parti auroit été égorgé par les François, & qu'alors il étoit résolu de s'embarquer avec tous ceux, qui demeureroient à S. Augustin, & de prendre la route des Isles. Y a-t'il de la raison, ajoûta-t'il, à s'aller faire assommer comme des Bêtes, en suivant un projet si mal concerté ?

Conduite séditieuse d'un Capitaine.

L'Adelantade ne fit pas semblant d'être instruit de ce discours, & s'alla mettre à la tête de son avant-garde avec Martin de OCHOA, accompagné de vingt Biscayens & Asturiens, à qui il avoit fait donner des Haches, pour frayer les routes ; le reste de la Troupe suivit sous les ordres du Mestre de Camp & du Sergent Major. Le quatriéme jour de marche, ils arriverent à une demie-lieuë de la Caroline, & quoiqu'il fît un grand vent, & qu'il plût à verse, Menendez avança encore un quart de lieuë, & s'arrêta sur un terrein extrêmement marécageux, derriere une Piniere, qui le couvroit. Il retourna ensuite vers ses Gens, pour leur servir de guide, dans la crainte qu'ils ne s'égarassent.

Départ de Menendez pour la Caroline.

A dix heures du soir toute l'Armée se réunit, mais extrêmement fatiguée, & pénétrée de la pluye, qui n'avoit pas discontinué depuis son départ de S. Augustin : outre qu'elle avoit été obligée de passer dans des Marais, où elle avoit de l'eau jusqu'à la ceinture. La pluye re-

Ce que l'Armée eut à souffrir pendant la marche.

doubla alors avec tant de violence, qu'on eut bien de la peine à en garantir les armes, la poudre & les méches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats : on n'entendoit par tout que des malédictions, que l'on donnoit au Général, & Fernand PEREZ, Enseigne de la Compagnie de S. Vincent, osa bien dire tout haut, qu'il ne comprenoit pas comment tant de braves Gens se laissoient ainsi vendre par un Montagnard d'Asturie, qui ne sçavoit pas mieux faire la guerre sur Terre, qu'un Cheval; que pour lui, s'il en avoit été le Maître, il l'auroit traité, le jour qu'on partit de Saint Augustin pour ce maudit exploit, comme il l'alloit être dans peu par les mains des François. 1565.

Menendez consulte ses Officiers.

L'Adelantade n'ignoroit rien de ce qui se disoit contre lui; mais il dissimula sagement, & ferme dans sa résolution, deux heures avant le jour il appella le Mestre de Camp & tous les Capitaines : il leur dit que toute la nuit il n'avoit cessé de consulter le Ciel, & de prier le Seigneur de lui inspirer ce qui convenoit à son service ; qu'il étoit persuadé qu'ils en avoient fait autant, chacun en particulier ; qu'il étoit enfin tems de se déterminer sur ce qu'il y avoit à faire dans la fâcheuse extrémité, où l'on se trouvoit, harrassés, sans forces, sans pain ; sans munitions, & sans aucune ressource humaine.

Réponse de quelques-uns.

Quelques-uns lui répondirent qu'il étoit inutile de perdre le tems à déliberer, qu'il falloit reprendre à l'heure même la route de Saint Augustin, que les Palmiers suppléeroient au pain, qui manquoit, qu'en differant davantage, on ne feroit que s'exposer à un péril

1565. évident de perir. Menendez convint que cet avis étoit sage, qu'il les prioit néanmoins de lui permettre de dire encore un mot, qu'ils seroient après cela les Maîtres de faire ce qu'ils voudroient ; que si jusques-là il n'avoit suivi que ses propres idées, il ne vouloit plus désormais se regler que sur les conseils de ses „ Amis, & de ses Compagnons d'armes. Voyons „ donc, Monsieur, lui dit un d'entr'eux, ce „ que vous pensez, & nous vous exposerons „ ensuite nos raisons.

Il est d'avis d'attaquer la Caroline.

„ Je crois, mes Amis, reprit Menendez, „ que nous devons tenter l'Aventure, puisque „ nous voici à la porte de la Caroline. Si nous „ nous né pouvons pas prendre la Place, nous „ n'avons pas du moins à craindre que nos En„ nemis, qui, selon toutes les apparences, sont „ en petit nombre, s'engagent dans le Bois pour „ nous en chasser, & nous y aurons toujours „ une retraite sûre : peut-être même, quand ils „ nous verront en bataille disposés à les atta„ quer, se rendront-ils, sans attendre l'assaut, „ qu'ils ne sont point en état de soûtenir. Sinon, „ rien ne nous empêchera de prendre alors le „ parti qu'on propose, & nous aurons dumoins „ la consolation d'avoir fait tout ce qui étoit „ possible.

Son avis est suivi. Il se dispose à l'attaque.

Le Mestre de Camp, le Sergent Major, & la plûpart des Capitaines lui donnerent à peine le loisir d'achever son discours, & le conjurerent de les mener à l'Ennemi. Quelques-uns voulurent d'abord s'y opposer ; mais ils se laisserent bientôt gagner. L'Adelantade dans le transport de sa joye fit aussi-tôt mettre tout le monde à genoux pour implorer le secours du Dieu des Armées ; puis il rangea les Compa-

gnies dans l'ordre, qu'elles devoient garder 1565.
pour l'attaque. Il se mit lui-même à leur tête, avec son François fugitif, ou prisonnier, car les Historiens varient sur ce point ; ce qui est certain, c'est que Menendez lui avoit fait lier les mains derriere le dos. Mais comme la nuit étoit fort obscure, & que le vent & la pluye ne diminuoient point, les plus avancés s'égarerent, ce qui obligea l'Adelantade à faire alte, en attendant le jour dans un endroit, où il avoit de l'eau jusqu'aux genoux.

Etat de la Place.

Cependant M. de Laudonniere également inquiet sur le sort de M. de Ribaut, à cause de l'ouragan, qu'il n'avoit malheureusement que trop bien prevû, & qui duroit encore, & parce que malgré les mouvemens, qu'il s'étoit donnés, pour mettre la Caroline hors d'insulte, il y restoit encore trois grandes bréches, ne croyoit pas l'Ennemi si près de lui. Il arriva même que le tems affreux, qu'il fit cette nuit-là, & qui avoit si fort découragé les Espagnols, fut ce qui contribua le plus au succès de leur Entreprise ; car le sieur de la Vigne, qui étoit de garde, voyant ses Soldats tout trempés de la pluye, en eut compassion, & leur permit de s'aller reposer, avant que d'autres fussent venus pour les relever : la continuation du mauvais tems lui ayant ôté jusqu'à la pensée qu'il y eût rien à craindre de la part des Ennemis.

Elle est surprise.

Menendez de son côté s'étoit remis en marche au point du jour, après avoir ordonné sous peine de la vie à tous les siens de le suivre. Il se trouva bientôt au pied d'une Colline, derriere laquelle le François, dont il étoit toujours accompagné, lui assura qu'étoit la Caroline, environ à trois portées d'Arquebuse,

1565. Il monta dessus, & ne vit que quelques maisons, qui lui cachoient la Place, il vouloit aller la reconnoître, mais le Mestre de Camp ne le voulut pas permettre, & y alla lui-même avec Ochoa. Ces deux Officiers examinerent la Place à leur aise, mais comme ils s'en retournoient pour rendre compte au Général de ce qu'ils avoient vû, ils prirent un chemin pour un autre, & un François, qui les découvrit, leur demanda *Qui vive*. Ochoa répondit *France*, & cet Homme persuadé que c'étoit des Gens de sa Nation, s'aprocha de lui.

Ochoa allant à sa rencontre, & le Soldat s'apercevant de son erreur, s'arrêta. Ochoa courut sur lui, & avec son épée, qu'il n'avoit pas eu l'attention, ou le loisir de tirer de son fourreau, il lui donna un grand coup sur la tête : il ne lui fit pourtant pas grand mal, parce que le Soldat rompit le coup avec son épée ; mais le Mestre de Camp lui en donna un second, qui l'étourdit, & le jetta par terre : il lui mit ensuite la pointe de son épée sur la poitrine, parce qu'il commençoit à crier, & lui dit que s'il ne se taisoit, il étoit mort ; puis il le lia & le mena à son Général, lequel au cri de cet Homme avoit cru que le Mestre de Camp étoit tué. Menendez se tournant alors vers son Sergent Major, François Recaldé, & André Lopez Patiño, qui se trouverent les plus proches de sa personne avec leurs Compagnies, leur dit : *Mes Amis, Dieu est pour nous, le Mestre de Camp est dans le Fort.*

A ces mots tous partirent, & coururent à toutes jambes : les premiers rencontrerent Ochoa & le Mestre de Camp, lequel ne pouvant garder son Prisonnier, l'avoit tué, & crioit

crioit de toutes ſes forces, *Compagnons, ſuivez-moi, Dieu eſt pour nous.* Il s'avança enſuite vers le Fort, & ayant trouvé deux François en chemiſe, il en tua un, & Patiño l'autre. Dans ce moment un Soldat de la Garniſon étant monté par hazard ſur le rempart, aperçut les Eſpagnols, qui deſcendoient la Colline, dont j'ai parlé, & marchoient en ordre de bataille : il cria aux armes, & à ce cri M. de Laudonniere accourut avec les plus braves; mais il avoit eu à peine le tems de ſe reconnoître, que l'Ennemi entra par les trois bréches, & par le guichet, que quelqu'un avoit ouvert, pour ſçavoir ce qui ſe paſſoit : & dans l'inſtant tout retentit des gémiſſemens des Femmes, des Enfans, & des Malades, qu'on égorgeoit. 1565.

Laudonniere vola à leur ſecours, mais il étoit trop tard : il vouloit ſe cantonner pour faire tête aux Aſſaillans, en attendant le ſecours, que pouvoient lui donner les trois Vaiſſeaux, qui étoient moüillés vis-à-vis du Fort; il ſe montra par tout, il combattit avec une valeur, que ſes Ennemis mêmes admirerent; mais les François, que Menendez avoit toujours eu à ſes côtés, l'ayant fait connoître, le fort du combat tomba ſur lui ſeul, & il vit bien qu'il ne devoit plus ſonger qu'à la retraite. Il la fit en combattant toujours, ce qui donna moyen au peu, qui reſtoit de François, de ſe ſauver dans le Bois. Il y entra le dernier, précédé de ſa Servante, qui étoit fort bleſſée, & du Sieur de Morgues.

Il n'y avoit pourtant encore dans la Place que les deux Compagnies, que commandoient le Sergent Major, & Diego de Maya, dont

1565. les Enseignes furent arborées sur le rempart en même tems par Rodrigo Troché, & Pedro Valdez Herrera; mais le bruit des Trompettes y fit bientôt accourir toute l'Armée, & l'Adelantade voyant que les François ne se défendoient plus, fit publier un ordre d'épargner les Femmes, & les Enfans au-dessous de quinze ans. L'Auteur Espagnol assûre qu'on en sauva soixante & dix. Menendez posa ensuite des Sentinelles au Magasin, que son François lui montra, & qui étoit très-bien fourni de munitions & de marchandises de traite: après quoi il s'approcha de la Riviere, & fit inviter les Equipages des trois Navires, qui y étoient moüillés, à se rendre.

Ce qui se passa au sujet des trois Navires François moüillés devant la Caroline.

Ils le refuserent, & il se mit en devoir de les couler à fond. Dès que sa batterie fut dressée, il envoya faire dans les formes une sommation aux Commandans, qui répondirent que si le Général vouloit traiter avec eux, ils lui enverroient une Chaloupe, pour leur amener quelqu'un de sa part. L'Adelantade leur envoya son Prisonnier, avec ordre de leur dire que des trois Navires, qui leur restoient, ils pourroient en choisir un, y embarquer des provisions pour tout ce qu'ils étoient de Monde, & pour ceux de la Garnison de la Caroline, ausquels il avoit sauvé la vie, qu'il leur donneroit un Passeport, pour aller par tout, où ils voudroient; mais à condition qu'ils n'auroient ni Artillerie, ni autres munitions de guerre: qu'au reste, s'ils n'acceptoient point ce parti, il alloit les couler à fond, & ne feroit quartier à personne.

Son Envoyé ne tarda pas à revenir, & lui rapporta que le Commandant en Chef de ces

trois Navires étoit le Fils du Général Ribaut, (d'autres Mémoires disent qu'il n'étoit que son Neveu) & qu'il lui avoit répondu qu'il ne voyoit pas pourquoi les Espagnols lui faisoient la guerre, puisqu'il étoit muni d'une Commission du Roy son Maître, avec qui le Roy Catholique étoit en paix. Qu'au surplus, il se défendroit, si on l'attaquoit, & qu'il espéroit le faire avec succès. Sur cette réponse Diego de Maya fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'équipage n'y pouvant remedier, qu'en s'exposant au feu des Ennemis, s'embarqua dans les Chalouppes, & passa dans les deux autres Navires, qui couperent sur le champ leur cable, & allerent moüiller hors de la portée du Canon. 1565.

Ce qui arrive à M. de Laudonniere après la prise de son Fort.

Les Mémoires des François raportent les choses autrement, mais il en faut reprendre de plus haut le recit, qui étant de M. de Laudonniere même, paroît beaucoup plus certain. Ce Commandant s'étant sauvé de la maniere, que nous avons vû, trouva environ une douzaine de ses Gens dans le Bois. Il leur proposa de s'aprocher de la Riviere, pour s'embarquer dans les Navires, dont j'ai parlé; mais quelques-uns aimerent mieux se refugier chez les Sauvages, & le quitterent. Il se mit en chemin avec les autres, & ils marcherent jusqu'au soir, ayant presque toujours de l'eau jusqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil ils perdirent terre, & furent contraints de s'arrêter, parce qu'ils étoient trop fatigués, pour se mettre à la nage. Deux des plus vigoureux voulurent bien néanmoins se risquer, pour donner de leurs nouvelles aux Navires, & en amener des Chaloupes.

1565. En effet, le lendemain de grand matin les Chaloupes parurent. Il étoit tems qu'elles arrivassent ; M. de Laudonniere se mouroit, & la plûpart des autres n'étoient guére en meilleur état ; on les fit revenir avec de l'Eau-de-vie, dont on avoit eu la précaution de se fournir ; & dès que le Commandant eut un peu repris ses forces, il voulut, avant que de s'embarquer, faire un tour dans le Bois, pour voir s'il n'y trouveroit pas quelques-uns de sesGens, qui s'y fussent égarés. Ceux qui s'étoient d'abord séparés de lui, l'avoient presque tous rejoint, quantité d'autres s'étoient aussi rendus au bord de la Riviere par differentes routes, & il eut encore la consolation d'en sauver environ vingt.

Mauvaise conduite du jeune Ribaut.

Cependant des trois Navires François il n'étoit resté vis-à-vis du Fort, que le plus grand commandé par Jacques de Ribaut. Cet Officier avoit vû les Espagnols entrer dans la Caroline, sans tirer un seul coup de Canon sur eux, quoiqu'il fût à portée de les incommoder beaucoup, & qu'il eût sur son bord soixante Soldats & un tres-bon équipage. Il est vrai que la Place avoit été prise si brusquement, que Ribaut n'avoit apparement appris la nouvelle de l'attaque, qu'au moment que l'Ennemi étoit dedans, & qu'en tirant sur lui, il pouvoit craindre que ses coups ne portassent sur les François ; mais il n'est pas aussi facile de l'excuser sur la maniere, dont il se comporta avec M. de Laudonniere, après que celui-ci se fut embarqué sur son Vaisseau.

Il commença par lever les ancres, pour rejoindre les deux autres Navires, qui étoient moüillés assez proche de l'embouchure du

Fleuve. Alors Laudonniere lui proposa d'aller chercher M. de Ribaut, dont on ignoroit encore la destinée; mais il déclara que sa résolution étoit prise de passer en France, sans s'arrêter en aucun endroit; ce qui choqua tellement Laudonniere, qu'il passa dans un autre Navire. Par malheur ce Bâtiment n'avoit point de Pilote, qui osât risquer de naviguer seul: Ribaut en avoit quatre, & ne voulut en ceder aucun. Le troisiéme Navire, & un autre Bâtiment, qui étoit resté à la Côte, n'avoient point assez de Matelots pour manœuvrer, & il fallut les abandonner: Laudonniere avertit Ribaut qu'il seroit bon d'y mettre le feu, de peur que les Espagnols ne s'en servissent, ou contre lui-même, ou contre l'Escadre, si elle paroissoit; mais il n'en voulut rien faire, de sorte que M. de Laudonniere, qui jugeoit cette précaution d'une nécessité absoluë, fut obligé d'envoyer secrettement son Charpentier pour les briser, & les faire couler à fond. 1565.

Laudonniere arrive en France.

J'ignore ce que devint ensuite le jeune Ribaut. Pour M. de Laudonniere, après avoir été fort contrarié des vents, & souffert beaucoup de la faim, il se trouva dégradé dans le Canal de Saint Georges, & fut contraint de prendre terre à Bristol. Il resta lontems malade en Angleterre, & dès qu'il fut guéri, il passa en France, où les Espagnols prétendent qu'il fut mal reçu du Roy. Ce ne seroit pourtant pas une preuve de ce que les mêmes Espagnols tâcherent de persuader, que ce Prince étoit de concert avec le Roy son Beaufrere, pour exterminer les Huguenots de la Floride. Mais l'Amiral de Coligni étoit plus que jamais brouillé avec la Cour, & l'on y regardoit de

1565. mauvais œil tous ceux, qui lui étoient attachés.

Plusieurs François sont pendus par les Espagnols.

Malgré les diligences de M. de Laudonniere, tous les François n'avoient pû, ou n'avoient pas voulu le suivre. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages, d'autres en petit nombre se rendirent aux Espagnols, qui les joignirent aux Prisonniers, qu'ils avoient faits à la prise de la Caroline. Les Historiens François s'accordent tous à dire que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attacha un Ecriteau avec cette inscription: CEUX-CI N'ONT PAS E'TE' TRAITE'S DE LA SORTE EN QUALITE' DE FRANÇOIS, MAIS COMME HERETIQUES ET ENNEMIS DE DIEU. Ils ajoûtent que dans la suite les Espagnols étant informés que plusieurs François avoient été bien reçus des Sauvages, firent par tout de si grandes recherches, & intimiderent de telle sorte les Barbares, que la plûpart de ces pauvres Fugitifs furent obligés de se livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace, qu'à leurs Compagnons. D'autres au nombre de vingt, se voyant poursuivis par les Espagnols, prirent la fuite à travers les Bois, & furent tous tirés à coup de Fusil.

La Caroline est nommée *San Matheo.*

C'est ainsi que D. Pedro Menendez se rendit Maître de la Floride Françoise. Il donna sur le champ à la Caroline le nom de *San Matheo*, qu'elle porte encore aujourd'hui, parce qu'il y étoit entré, le jour qu'on célébre la Fête de cet Apôtre. Il fit en même tems ôter les Armes de France, & celles de l'Amiral de Coligni, qui étoient sur la principale porte, & y mit celles d'Espagne. Le lendemain vingt-deux il

marqua un emplacement pour bâtir une Eglise; puis ayant fait la revûë de ses Troupes, il se trouva qu'il n'avoit pas quatre-cent Hommes effectifs, quoiqu'il n'en eût perdu que très-peu, & peut-être pas même un seul à la surprise de la Caroline. Mais pendant la marche plusieurs étoient retournés à Saint Augustin, parce qu'ils désesperoient du succès de l'entreprise : quelques-uns s'étoient égarés, & les autres étoient restés en arriere par lâcheté, ou par pure lassitude. 1565.

L'Adelantade nomma ensuite Gouverneur de San Matheo, Gonzalo de Villaroël, son Sergent Major, & lui laissa trois-cent Hommes de garnison. Il vouloit partir avec le reste dès le jour suivant, pour retourner à Saint Augustin; mais ses Officiers lui déclarerent qu'ils n'étoient pas en état de marcher, & il leur permit de se reposer autant de tems qu'ils voudroient. Il ajoûta que pour lui il ne pouvoit pas differer son voyage, parce qu'il craignoit que M. de Ribaut ne se dédommageât de la perte de la Caroline, en lui enlevant Saint Augustin, & que si quelqu'un étoit d'assez bonne volonté pour le suivre, il lui en sçauroit gré; mais qu'il ne vouloit gêner personne. Il y en eut trente-cinq, qui s'offrirent, & il partit le vingt-trois avec eux, & François de Castañeda son Capitaine des Gardes, ayant commandé à Medrano, à Patiño, & à Alvarado de le suivre le plutôt qu'il seroit possible, & aux autres Officiers de ne point s'éloigner du Fort sans son ordre.

L'Adelantade retourne à S. Augustin.

Comme les pluyes continuoient encore, & que tout le Pays étoit inondé, il n'est pas concevable combien il souffrit dans ce voya-

Il y est reçu en triomphe.

1565. ge; mais la joye qu'il reſſentoit du ſuccès de ſon Entrepriſe, le ſoûtenoit. Il arriva enfin à S. Auguſtin, où on l'avoit déja pleuré comme mort, parce que les Deſerteurs pour cacher la honte de leur fuite, avoient publié qu'il avoit péri avec toute ſon armée. Deux Soldats, qui avoient pris les devants, ayant aſſûré le contraire, & annoncé ſon prochain retour, on paſſa en un moment de la plus extrême conſternation à l'excès de la joye; tout le Monde alla au-devant du Vainqueur des Hérétiques, avec la Croix, & le Clergé, en chantant le *Te Deum*, & il fut reçu comme en triomphe.

Incendie à San Matheo; le *S. Pelage* enlevé par les François.

Son premier ſoin fut enſuite d'envoyer des vivres à San Matheo, qui en avoit un plus grand beſoin encore, qu'il ne croyoit, parce qu'un incendie, qu'on ſoupçonnoit n'être pas l'effet d'un pur hazard, y avoit réduit preſque tous les Bâtimens en cendres. Il apprit même peu de tems après que la Garniſon de cette Place s'étoit mutinée contre les Chefs. Ces malheurs ne furent pas les ſeuls, qui tempererent la joye de l'Adelantade; il avoit embarqué dans le Galion le *S. Pelage* pluſieurs François, qui étoient tombés entre ſes mains à ſon arrivée dans la Floride, & ſes ordres étoient que de l'Iſle Eſpagnole, où on devoit les débarquer, on les envoyât à l'Inquiſition d'Eſpagne; mais à peine furent-ils en Mer, qu'avec le ſecours de quelques autres Etrangers, & de quelques Matelots, qu'ils gagnerent, ils firent main-baſſe ſur les Officiers, s'aſſûrerent du reſte de l'Equipage, & conduiſirent le Galion en Dannemarc.

Menendez apprend de mauvaiſes nouvelles de ſa Flotte.

L'Eſcadre de M. de Ribaut, dont on n'avoit point encore de nouvelles, cauſoit auſſi

quelque inquiétude au Général Eſpagnol, qui n'avoit plus de Vaiſſeau en état de lui réſiſter, ſi elle venoit l'attaquer avant l'arrivée du reſte de ſa Flotte, qu'il attendoit avec impatience. Mais ſes craintes & ſes eſperances s'évanoüirent preſqu'en même tems, & le triſte ſort de l'Eſcadre Françoiſe lui fit ſupporter plus aiſément la perte de ſon Galion, & la diſſipation de ſa Flotte, dont il fut bientôt informé. 1565.

Naufrage de M. de Ribaut; contradiction entre les Hiſtoriens à ce ſujet.

La tourmente, qui avoit contraint M. de Ribaut de s'éloigner de la Riviere de Saint Auguſtin, au moment qu'il y tenoit les Eſpagnols hors d'état de lui réſiſter, dura juſqu'au vingt-trois de Septembre, le jetta à plus de cinquante lieuës de-là, du côté du Canal de Bahame, & briſa enfin tous ſes Vaiſſeaux ſur des Rochers. Tous les Hommes ſe ſauverent à la nage, excepté le Sieur de la Grange, qui ſe noya, mais tout ce qui étoit ſur ces Bâtimens, fut perdu. La ſuite de cette malheureuſe aventure eſt racontée ſi diverſement par les François & les Eſpagnols, qu'il eſt abſolument impoſſible de les concilier. Ce qu'un Ecrivain impartial doit à la fidélité de l'Hiſtoire en ces occaſions, où la vérité lui échape, malgré qu'il en ait, eſt de rapporter les deux Verſions, qui ſe contrediſent, d'ajoûter les raiſons & les autorités, ſur quoi les uns & les autres ſe fondent, & d'en laiſſer le jugement au Public.

Ce qui arrive aux François après leur naufrage ſelon nos Hiſtoriens.

M. de Ribaut, diſent les Hiſtoriens François, ſe trouvant dégradé ſur une Côte, qu'il ne connoiſſoit point, ſans armes, & ſans proviſions, voulut eſſayer de regagner la Riviere de May. Il eſt plus aiſé de concevoir, que de dire, combien de contretems fâcheux,

1565. de miseres, de fatigues, cette Troupe infortunée eut à essuyer, en marchant dans un Pays inconnu, inhabité, & souvent impraticable. Enfin ce Général ayant aperçu par hazard à la Côte une Chaloupe abandonnée, il y fit embarquer Michel le Vasseur, pour aller observer en quelle situation étoit la Caroline.

Le Vasseur s'approcha du Fort assez près pour y remarquer les Enseignes Espagnoles: son retour avec une si triste nouvelle consterna tout le Monde, & on fut assez lontems, sans pouvoir prendre aucune résolution: enfin M. de Ribaut se détermina à envoyer Nicolas Verdier, Capitaine d'un de ses Navires, & le Sergent la Caille, pour sçavoir du Commandant Espagnol quel traitement on pouvoit esperer de lui: ces deux Hommes étant arrivés au bord de la Riviere, vis-à-vis la Forteresse, firent un signal, qui ne fut pas plutôt aperçu, qu'on leur envoya une Chaloupe: on les mena ensuite au Commandant, à qui ils demanderent ce qu'étoient devenus M. de Laudonniere & sa Garnison? Le Commandant leur répondit qu'après la prise de la Caroline on leur avoit donné un Navire bien équipé, sur lequel ils étoient repassés en France, & que si M. de Ribaut vouloit se mettre à sa discretion, il éprouveroit les mêmes effets de sa générosité.

Cette réponse, que les deux Envoyés crurent sincere, les rassûra, & ils se hâterent d'en aller faire part à leur Général. Les avis furent néanmoins partagés entre les François, les uns soûtenant qu'il falloit se défier de Gens, qu'on sçavoit avoir pour principe, que c'étoit faire une chose agréable à Dieu, que d'exterminer ceux,

qui ne professoient pas la Religion Romaine ; & les autres disant qu'une prompte mort étoit encore preferable à la triste situation, où ils se trouvoient. Ribaut pensoit comme ces derniers, & entraîna tout le Monde dans son sentiment. La Caille fut renvoyé à San Matheo, & ne demanda que ce que le Commandant de cette Place avoit offert lui-même, à sçavoir, que tous auroient la liberté de repasser en France, & qu'on leur fourniroit un Vaisseau avec tous ses agrez, & les provisions nécessaires. Le Commandant le promit de nouveau, & en jura l'exécution sur ce qu'il y a de plus sacré. 1565.

Après des assûrances si formelles, il n'y eut personne parmi les François, qui fît aucune difficulté de se livrer entre les mains des Espagnols; ceux-ci leur envoyerent des Chaloupes, mais à peine eurent-ils passé la Riviere, qu'ils comprirent qu'ils étoient trahis. A mesure qu'ils sortoient des Chaloupes, on les lia quatre à quatre : Messieurs de Ribaut & d'Ottigni furent menés seuls dans la Place du Fort, où ayant demandé à parler au Commandant, pour sçavoir de lui la raison d'un traitement si contraire à ce qu'on leur avoit promis, on leur répondit que le Commandant n'étoit pas visible.

Un moment après un simple Soldat vint trouver M. de Ribaut, & lui demanda s'il n'étoit point le Général des François ? Il répondit qu'il l'étoit. N'avez-vous pas toujours prétendu, repartit le Soldat, que ceux, qui étoient sous vos ordres, vous obéissent ponctuellement ? Sans doute, repliqua Ribaut, qui ne comprenoit pas bien où tendoit ce discours. Ne trouvez donc pas étrange, reprit le Soldat, que j'exécute aussi l'ordre que j'ai reçu

1565. de mon Commandant «, & en achevant ces mots, il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat fit les mêmes questions, & le même traitement à d'Ottigni, qui prenoit le Ciel à témoin de la perfidie des Espagnols.

Cette premiere exécution fut un signal pour la Garnison, qui se jetta à l'instant sur les François, & tous furent égorgés en un moment. Suivant un Mémoire, qui ne paroît pas suspect en ce point, huit cent François périrent par les mains des Espagnols ; mais il y a bien de l'apparence qu'il faut comprendre dans ce nombre tous ceux, qui avoient été tués à la prise de la Caroline. Il est certain d'ailleurs que Menendez reserva plusieurs Artisans, & autres Gens de travail pour les ouvrages, qu'il vouloit faire à San Matheo & à S. Augustin.

Quelques-uns ont écrit que M. de Ribaut fut écorché vif, & que sa peau fut envoyée en Espagne ; mais je ne trouve point ce fait assez fondé en autorités. Une piéce assez curieuse, qui fut présentée l'année suivante au Roy Charles IX. sous le titre de *Supplique des Veuves & des Enfans de ceux, qui avoient été massacrés en Floride*, dit seulement qu'après qu'un Soldat eut frappé le Général par derriere, il tomba sans connoissance ; qu'il fut achevé sur le champ, & qu'ensuite on lui coupa la barbe, que D. Pedro Menendez envoya à Seville, comme un trophée de sa victoire ; que sa tête partagée en quatre fut exposée sur autant de picquets ; que les cadavres de ceux, qui avoient été tués à la prise de la Caroline, furent aportés dans le lieu, où les derniers venoient d'être massacrés ; qu'on

traita avec une indignité ſans pareille les reſtes affreux de ces miſerables, & qu'enſuite on les brûla tous enſemble. 1565.

Aventure ſinguliere d'un Matelot.

Le détail, que je viens de rapporter, d'après M. de Laudonniere, qui l'a ajoûté à ſa Relation, eſt principalement fondé ſur le recit d'un Matelot de M. de Ribaut, dont l'aventure a quelque choſe de fort ſurprenant. Cet Homme avoit été lié comme les autres, & avoit reçu pluſieurs coups de poignard, qui le firent tomber évanoüi ſous les quatre autres, avec leſquels il étoit attaché. On ne doutoit point qu'il ne fût mort, mais la nuit ſuivante il revint à lui, & ſe ſouvint qu'il avoit un couteau dans ſa poche, il s'en ſervit pour couper ſes liens, ſe leva, & gagna le Bois. Il banda enſuite ſes playes le mieux qu'il put, & ne ſe croyant pas en ſûreté ſi près des Eſpagnols, il s'éloigna, & marcha trois jours, ſe reglant ſur le Soleil.

Il arriva enfin dans un Village, dont le Chef voulut bien le recevoir : on le panſa, & on le traita bien : il guérit parfaitement, mais au bout de huit mois le Paraouſti lui déclara qu'il ne pouvoit plus le garder, & qu'il falloit qu'il s'allât rendre aux Eſpagnols, ou qu'il le leur livreroit.Etourdi de cette déclaration, & ne ſçachant à quoi ſe réſoudre, il prit enfin le parti de s'évader, & après avoir lontems erré à l'aventure, il ſe trouva à deux lieuës de San Matheo. Alors il lui prit un redoublement de frayeur, qui le mit hors de lui-même ; & ne pouvant gagner ſur ſoi de ſe remettre entre les mains de ſes Bourreaux, il reſolut de demeurer où il étoit, & de s'y laiſſer mourir de faim.

1565. Il avoit déja paſſé quatre ou cinq jours, ſans rien prendre, & il n'avoit preſque plus la figure d'Homme, lorſqu'il fut rencontré par un Chaſſeur Eſpagnol, lequel fut d'abord ſaiſi d'horreur à la vûë de ce Malheureux, qui lui demandoit la vie à mains jointes. Il lui promit d'employer tout ſon crédit auprès du Gouverneur, pour lui obtenir ſa grace, & il ne voulut pas même le conduire au Fort, qu'on ne la lui eût accordée. Le Matelot fut mis enſuite parmi les Eſclaves, & demeura une année entiere dans le Fort en cette qualité. Au bout de ce tems-là on l'envoya à la Havane, où on le joignit à un Gentilhomme François, nommé Pompierre, qui étoit priſonnier dans ce Port depuis la malheureuſe équipée des Séditieux de la Caroline, où il avoit été engagé malgré lui. On les attacha enſemble avec une chaîne de fer, & on les vendit à des Portugais, qui alloient au Breſil. Par bonheur le Vaiſſeau, qui les portoit, fut pris par un Capitaine François, nommé Bontems, & ils recouvrerent ainſi leur liberté, dans le tems qu'ils avoient tout lieu de croire que leur eſclavage ne finiroit qu'avec leur vie.

J'ai dit que cette Relation eſt la ſource, où ont puiſé tous ceux, qui ont écrit la tragique cataſtrophe des François dans la Floride; mais il y a une ſi grande diverſité de circonſtances dans le narré, qu'ils en font, qu'on a bien de la peine à y démêler l'exacte vérité. Cependant tous conviennent aſſez de ce qu'il y a de plus eſſentiel, & ſurtout de la parole donnée avec ſerment à M. de Ribaut, de lui fournir un Vaiſſeau pour repaſſer en France avec tout ſon Monde. M. de Thou ajoûte que D. Pedro

Menendez ne se comporta, comme il fit à l'égard des François de la Floride, que par l'impression des principaux Ministres de la Cour de France, qui lui donnerent avis du départ de M. de Ribaut, afin qu'il les poursuivît & les combattît. L'Historien moderne de la Floride prouve assez bien la fausseté de cette prétention; mais si les François de la Floride n'ont point été désavoués par leur Souverain, si Messieurs de Ribaut & de Laudonniere ont ont eu des Commissions de ce Prince pour bâtir des Forts, & pour faire des Etablissemens dans cette partie de l'Amerique, où l'Espagne n'en avoit jamais eu aucun, comment justifier la maniere, dont ils furent traités en pleine paix, selon le recit même, qu'en a fait le Docteur SOLIS DE LAS MERAS, dont la Sœur avoit épousé D. Pedro Menendez, & qui accompagna ce Général dans son Expédition? C'est sur le témoignage de ce Docteur, qui parle comme témoin oculaire, & qui a été copié par D. André Gonzalez de Barcia, que je vais rapporter la seconde version de la fin de cette Tragedie, dont on va voir la scéne transportée de San Matheo à S. Augustin. 1565.

Version des Espagnols.

Tandis que D. Pedro Menendez s'occupoit à fortifier ce dernier Poste, dans la crainte que M. de Ribaut ne vînt l'y attaquer, quelques Sauvages lui donnerent avis qu'à quatre lieuës de-là il y avoit beaucoup de Chrétiens fort embarrassés à passer une Baye, qui n'étoit pourtant que l'embouchure assez étroite d'une petite Riviere. Sur cette nouvelle l'Adelantade prit avec lui quarante Soldats, pour reconnoître par lui-même de quelle Nation étoient ces Chrétiens; mais comme il

1565. étoit parti fort tard, il étoit nuit lorſqu'il arriva au lieu, qui lui avoit été marqué, & il campa un peu en-deçà de la Riviere.

Le lendemain matin il poſta ſon Détachement de maniere, qu'il ne pouvoit pas être aperçu; il monta enſuite ſur un Arbre, d'où il découvrit beaucoup de monde de l'autre côté de la Baye, & il remarqua même qu'ils avoient des Bannieres. Il deſcendit, & s'approcha, & au moment qu'il parut, un Gaſcon, de Saint Jean de Luz, paſſa la Riviere à la nage, & l'ayant abordé, lui dit que tous ceux, qu'il voyoit, étoient des François, qui avoient fait naufrage. Menendez lui demanda d'où ils venoient, & il répondit que c'étoit les Gens de M. de Ribaut, Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France. L'Adelantade lui demanda s'ils étoient Catholiques, & il dit que
» non. » Vous pouvez apprendre à votre Géné-
» ral, reprit l'Adelantade, que je ſuis Pedro
» Menendez Vice-Roy & Capitaine Général de
» la Floride pour le Roy Catholique Philippe II.
» que je ſuis venu ici avec des Soldats, parce
» que j'ai ſçu que vous y étiez.

Le François s'en retourna avec cette réponſe, & revint peu de tems après demander au Général Eſpagnol un Sauf-Conduit pour ſon Commandant, & pour quatre Gentilshommes, qui ſouhaitoient de traiter avec lui, s'il vouloit bien leur envoyer un Batteau. Il venoit d'en arriver un de S. Auguſtin avec des vivres; Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder, & que le Commandant pouvoit venir ſur ſa parole: On lui envoya un Officier & quelques Soldats, qui furent aſſez bien reçus. L'Adelantade n'avoit près de ſa per-

ſonne que dix Hommes, le reſte de ſon Détachement étoit un peu plus loin, derriere des Buiſſons, diſpoſés de telle ſorte, qu'ils paroiſſoient être en beaucoup plus grand nombre, qu'ils n'étoient en effet. L'Officier en abordant ce Général, lui dit qu'ils avoient fait naufrage pendant la derniere tempête, qu'ils avoient perdu quatre Vaiſſeaux & toutes leurs Chaloupes, qu'il le prioit de leur prêter ſon Batteau pour paſſer une Baye, & un bras de Mer plus éloigné de quatre lieuës, pour ſe rendre à un Fort, que le Roy leur Maître avoit à vingt-lieuës de-là. 1565.

L'Adelantade lui demanda, s'ils étoient Catholiques ? & l'Officier répondit qu'ils étoient de la Religion Reformée : alors il lui dit : Monſieur, je me ſuis rendu Maître de votre » Fort, & j'ai fait main baſſe ſur la Garniſon, » mais j'ai épargné les Femmes & les Enfans » au-deſſous de quinze ans ; & afin que vous » n'en doutiez point, parmi les Soldats, que j'ai » ici avec moi, il y en a deux de votre Nation, » à qui j'ai fait grace, parce qu'ils ſe ſont déclarés » Catholiques : repoſez-vous, je vais vous » faire aporter à manger, vous verrez vos deux » Compatriotes, & quelque partie du butin, » que mes Gens ont fait à la Caroline. « Il les » fit ſervir auſſi-tôt, & alla lui-même prendre quelque choſe avec ſes Gens.

Au bout d'une heure il revint où étoient les François, & leur demanda s'ils étoient bien convaincus de ce qu'il leur avoit dit : L'Officier lui répondit qu'il n'en pouvoit plus douter, & qu'il le conjuroit de leur donner un Navire pour retourner en France. » Je le fe- » rois volontiers, repartit l'Adelantade, ſi vous »

1565. étiez Catholiques, & que j'eusse des Bâtimens, » dont je pusse me passer. Dumoins, reprit » l'Officier, permettez-nous, Monsieur, de » rester avec vous, jusqu'à ce qu'il se présente » une occasion pour nous embarquer; il n'y a » point de guerre entre nos deux Nations, & » nos Rois sont Freres & Amis. Il est vrai, re» pliqua Menendez, que les François Catholi» ques sont nos Alliés & nos Amis; mais il n'en » est pas de même des Hérétiques, à qui je fais » ici la guerre à toute outrance, & la ferai la » plus cruelle que je pourrai, (a) à tous ceux » de cette Secte, que je rencontrerai sur Mer & » sur Terre, & en cela je prétens servir les deux » Rois. Je suis venu en Floride pour y établir la » Foy Catholique & Romaine. Si vous voulez » vous abandonner à ma misericorde, & me » livrer vos Armes & vos Enseignes, je ferai » de vous ce que Dieu m'inspirera; sinon, » prenez le parti, qu'il vous plaira, mais n'es» perez de moi, ni amitié, ni tréve. «

En achevant ces mots il les quitta, leur disant qu'ils se consultassent. Le Gascon, dont nous avons parlé, s'offrit alors pour aller rendre compte à toute la Trouppe de ce qu'il venoit d'entendre; on le lui permit, & il revint au bout de deux heures. Alors l'Officier, & ceux, qui l'accompagnoient, allerent retrouver l'Adelantade, & lui offrirent vingt mille Ducats, s'il vouloit leur assûrer la vie. Menendez leur répondit, qu'encore qu'il ne fût qu'un pauvre Soldat, il n'étoit point capable de se conduire par des vûës d'intérêt; que s'il avoit

(a) *Que tepia con ellos guerra à sangre, è fuego, & que esta la haria con toda crueldad.* Ensayo Chronologico. Pag. 86. col. 2.

à faire une grace, il la voudroit faire par pure générosité ; & comme l'Officier insistoit, il lui protesta qu'on veroit plûtôt le Ciel se joindre à la Terre, qu'on ne le verroit changer de résolution. 1565.

Sur cette réponse l'Officier & ses Gentilshommes repasserent la Baye, & revinrent au bout d'une demi-heure, comme ils l'avoient promis, avec les Enseignes, soixante & dix Arquebuses, vingt pistolets, quantité d'Epées & de Boucliers, quelques Casques & Cuirasses. L'Officier dit au Général Espagnol, en lui remettant le tout, qu'il s'abandonnoit à sa clemence. Alors Menendez commanda à son Amiral, Diego Florez de Valdez, de prendre toutes ces dépoüilles, & dans le même tems il fit embarquer vingt Soldats dans le Batteau, avec ordre de faire passer la Baye à tous les François, mais par petites troupes, & de ne leur faire aucune insulte. Il mena lui-même l'Officier, & ceux de sa compagnie à deux petites portées d'Arquebuses de la Riviere, où il leur fit lier les mains derriere le dos, disant qu'il se croyoit obligé de prendre cette précaution, parce qu'ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ses Gens. Tous les autres, au nombre de deux-cent, furent pareillement liés, mais après qu'on leur eût donné à manger.

Cela fait, l'Adelantade leur demanda, s'il y avoit parmi eux quelques Catholiques ; il s'en trouva huit, qui furent sur le champ embarqués dans le Batteau, pour être conduits à S. Augustin. Tous les autres déclarerent qu'ils étoient bons Chrétiens, & qu'ils suivoient la nouvelle Reforme : ils furent aussitôt partagés

1565. en plusieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher séparément, & commanda à ceux, qui étoient chargés de les conduire, que quand ils seroient arrivés à un endroit, qu'il marqua, & où il avoit tracé sur le sable une ligne avec sa canne, il les égorgeassent tous, ce qui fut exécuté.

Le jour suivant Menendez retourna à S. Augustin, où les mêmes Sauvages, qui lui avoient donné le premier avis de l'arrivée des François, vinrent lui dire qu'il paroissoit au même endroit une autre Troupe plus nombreuse que la premiere. Il ne douta point que ce ne fût M. de Ribaut avec le reste de son Armée, il prit avec lui cent cinquante Soldats, & il les alla ranger en bon ordre pendant la nuit sur le bord de la Riviere. Au point du jour il aperçut les François à quelque distance de l'autre bord, & sur le Rivage une espece de radeau, qu'ils avoient construit pour traverser la Baye. Eux de leur côté ne l'eurent pas plûtôt découvert, qu'ils sonnerent l'allarme, déployerent l'étendart Royal & deux Bannieres de campagne, firent joüer les Fifres & les Tambours, & se mirent en ordre de bataille.

A cette vûë l'Adelantade commanda à ses Soldats de s'asseoir, de déjeuner, & de ne donner aucune marque d'émotion. Pour lui, il se promena tranquillement sur le rivage avec son Amiral, & deux autres Officiers, comme s'il n'y eût eu personne de l'autre côté. Alors les François firent cesser les Fifres & les Tambours, sonnerent d'une Trompette, & arborerent un Pavillon blanc en signe de paix. On fit la même chose du côté des Espagnols, & aussi-tôt un François s'avança sur le Radeau,

& demanda aux Eſpagnols qu'ils leur envoyaſſent quelqu'un. L'Adelantade fit répondre que puiſqu'ils avoient un Radeau, c'étoit à eux à le venir trouver, s'ils avoient beſoin de quelque choſe : le François repliqua que le courant étoit trop fort, pour s'y expoſer ſur un Radeau ; mais que ſi on vouloit leur envoyer une Pirogue, qui étoit ſur le rivage, quelqu'un d'eux iroit lui parler. 1565.

Menendez repartit qu'il ſe mît à la nage, & vînt à lui ſur ſa parole ; un Matelot le fit, & l'Adelantade, ſans le vouloir entendre, lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller de ſa part déclarer à ſon Commandant que s'il déſiroit quelque choſe, il envoyât le demander. Le Matelot revint peu de temps après avec un Gentilhomme, qui dit à Menendez qu'il étoit Sergent Major de M. de Ribaut, Vice-Roy & Capitaine Genéral de la Floride pour le Roy de France ; que la derniere tourmente avoit briſé ſes Vaiſſeaux, qu'il avoit avec lui trois-cent cinquante François, avec leſquels il déſiroit ſe rendre à une Forteresſe, qu'il avoit à vingt lieuës de-là ; qu'il le prioit de lui prêter des Chalouppes pour paſſer cette Riviere, & une autre, éloignée de quatre lieuës de celle-ci, & qu'il ſouhaiteroit ſçavoir à qui il avoit à faire.

L'Adelantade lui fit la même réponſe, qu'il avoit faite aux premiers François, ajoûtant qu'il avoit déja puni de mort une autre Troupe échapée du même naufrage, parcequ'elle s'étoit mal comportée. Il le conduiſit même, où étoient encore les cadavres de ces Malheureux, & lui ajoûta qu'il n'avoit point de Chalouppes à leur prêter. L'Officier, ſans faire paroître la moindre altération, lui de-

1565. manda, s'il ne vouloit pas bien envoyer à son Général un de ses Gentilshommes, ou passer lui-même la Riviere pour lui déclarer ses intentions? Mon Frere, reprit l'Adelantade, portez ma réponse à votre Commandant, & dites-lui que, s'il veut me parler, il peut me venir trouver avec quatre ou six des siens, pour déliberer avec eux sur le parti, qui lui conviendra de prendre, & que je lui donne pour cela toute sûreté.

Le Gentilhomme partit avec cette réponse: il revint au bout d'une demie-heure, & assûra l'Adelantade que M. de Ribaut étoit disposé à se rendre auprès de lui sur sa parole; qu'il le prioit de lui envoyer son Batteau. Menendez le refusa, & dit que le Général François pouvoit passer dans la Pirogue sans aucun risque. Ce fut donc une nécessité pour M. de Ribaut de s'embarquer dans la Pirogue avec hüit Gentilshommes: il fut bien reçu de l'Adelantade, qui lui fit aussitôt servir la collation: il lui montra ensuite les corps morts de ses Gens: il lui repeta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la prise de la Caroline, & s'apercevant qu'il ne le persuadoit pas, il fit venir deux François, qui avoient tout vû, & qui assûrerent à leur Général que la chose étoit vraye.

Alors M. de Ribaut dit au Général Espagnol que les évenemens de la vie étoient si variés, que tout ce qui venoit d'arriver aux François, pourroit bien lui arriver un jour à lui-même: que leurs Rois étoient Freres & Amis; & qu'au nom de cette alliance il le conjuroit de lui fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en France; mais il n'en put tirer d'autre réponse, que celle, qui avoit été faite à la premiere

Troupe. Sur quoi il dit qu'il alloit déliberer avec ſon Conſeil, parce qu'aïant avec lui beaucoup de Gentilshommes, il ne pouvoit rien réſoudre ſans leur participation. Menendez aprouva cette conduite; Ribaut repaſſa la Riviere, & en moins de trois heures il fut de retour. 1565.

Il dit à l'Adelantade qu'une partie de ſes Gens conſentoient à ſe livrer à ſa diſcretion, mais que ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit qu'ils étoient les Maîtres de faire ce qu'ils voudroient que la choſe lui étoit indifferente. M. de Ribaut lui répliqua que ceux, qui ſe rendoient à lui, offroient plus de cent mille Ducats pour leur rançon, que les autres donneroient encore davantage, parceque quelques-uns d'entreux étoient fort riches, & qu'ils n'étoient pas même trop éloignés de reſter dans le Pays, ſi on vouloit bien les y ſouffrir. J'aurois bien beſoin de ce ſecours, » repartit Menendez, pour exécuter les ordres, » que j'ai reçus du Roy mon Maitre, qui ſont » de conquerir, & de peupler la Floride, & d'y » établir l'Evangile; il me fâche beaucoup de ne » pouvoir en profiter. »

Cette réponſe fit juger à M. de Ribaut que le Général Eſpagnol ſe laiſſeroit à la fin tenter; il lui dit que s'il vouloit bien lui accorder juſqu'au lendemain, il iroit encore déliberer avec ſa Troupe, & lui apporteroit une derniere réponſe. Il obtint ce qu'il demandoit, revint le jour ſuivant, & commença par préſenter à l'Adelantade deux Etendarts, l'un du Roy de France, & l'autre de l'Amiral de Coligni: les Bannieres des Compagnies, une Epée, une Dague, un Caſque d'or très-bien travaillé, un

1565. Bouclier, un Pistolet, & un Cachet, que l'Amiral de Coligni lui avoit donné, pour sceller en son nom les Provisions, qu'il auroit à expédier. Il ajoûta que de trois-cent cinquante personnes, qui étoient avec lui, deux-cent s'étoient retirés pendant la nuit, & que les autres consentoient aussi-bien que lui, à se livrer entre ses mains, qu'il pouvoit envoyer son Batteau pour les passer.

L'Adelantade en donna sur le champ l'ordre à son Amiral, à qui il commanda de ne recevoir pas plus de dix François ensemble, & de les lier à mesure, qu'ils débarqueroient, comme on avoit fait la premiere fois. M. de Ribaut, & ceux, qui étoient avec lui, furent aussi liés : après quoi l'Adelantade leur demanda s'ils étoient Catholiques, ou Luthériens? Ribaut répondit pour tous, qu'ils étoient de la nouvelle Reforme, & commença à réciter le Pseaume *Domine, memento mei*, &c (*a*)
» Puis il dit : Nous sommes sortis de la terre, &
» nous devons tous y retourner, vint ans plûtôt,
» ou plus tard, c'est tout un, qu'on fasse de moi
» ce que l'on voudra. L'Adelantade donna aussitôt le signal pour les expédier, & il fut obéi. Il se trouva encore dans cette bande quatre Catholiques, ausquels on fit grace.

Menendez retourna ensuite à S. Augustin, où quelques-uns le taxerent de cruauté : les autres, non-seulement aprouverent sa conduite, mais ajoûterent que, quand bien même tous les François auroient été Catholiques, on eût dû les exterminer, par la raison, qu'y ayant peu de vivres à S. Augustin, tant de

(*a*) Il n'y a point de Pseaume, qui commence par ces mots.

Prisonniers

Prisonniers y auroient bientôt mis la famine ; outre qu'étant en plus grand nombre que les Espagnols, ils auroient pu se rendre maîtres du Fort, & massacrer la Garnison en represailles de ce qui avoit été fait à la Caroline. 1565.

Environ trois semaines après cette expédition, l'Adelantade fut averti par des Sauvages, qu'à huit journées de S. Augustin vers le Sud, à la Côte de Cañaveral, qui borde le Canal de Bahame, il y avoit encore des François, qui bâtissoient un Fort, & construisoient un Navire. Il ne douta point que ce ne fussent les deux-cent Hommes, qui avoient quitté M. de Ribaut, & dépêcha sur le champ un Courier au Gouverneur de San Matheo, avec ordre de lui envoyer cent cinquante Hommes. Ce Détachement arriva à S. Augustin le vingt-trois d'Octobre, sous la conduite d'André Lopez Patiño, & de Jean Velez de Medrano : Menendez le renforça d'un pareil nombre de Soldats de sa Garnison, & partit le vingt-six avec cette Trouppe, marchant à pied, & faisant suivre les armes, & les vivres sur deux Batteaux, qui moüilloient tous les soirs vis-à-vis de son camp.

Le premier de Novembre il découvrit les François, qui fort surpris de voir arriver les Espagnols, se sauverent sur une Montagne. Menendez leur envoya dire qu'ils pouvoient venir sans crainte, & que non-seulement il leur donnoit sûreté pour la vie, mais qu'il les traiteroit même comme ses propres Soldats. La plûpart se fierent à sa parole, & il la leur tint exactement ; il s'en servit même dans la suite de ses Expéditions, & il en gagna plusieurs à la Religion Catholique ; mais leur

1565. Commandant, & une vintaine d'autres répondirent à son Envoyé qu'ils aimeroient mieux être mangés par les Sauvages, que de se livrer entre ses mains. Il méprisa leur petit nombre, & il les laissa en repos. Il fit mettre le feu au Fort & au Vaisseau, qui étoient déja bien avancés, & il s'en retourna à S. Augustin, fort content de s'être défait de tant de François, qui auroient pu lui faire un mauvais parti, si M. de Ribaut eût voulu suivre le Conseil de M. de Laudonniere; ou si la tempête, qui fit périr ses Navires, eût seulement commencé deux heures plus tard.

Il est assez inutile que j'ajoûte ici mes reflexions sur la difference & les contradictions, qui se rencontrent dans les deux Relations; que je viens de rapporter : mes Lecteurs les feront aussibien que moi; mais je ne puis me dispenser de reconnoître beaucoup plus de vraisemblance dans la derniere, que dans la premiere, & j'avouë que j'aurois bien de la peine à taxer un Homme d'honneur d'une perfidie aussi noire, que l'auroit été celle du Gouverneur de San Matheo, sur la foi d'un seul Homme, qui dans les circonstances, où il se trouvoit, aigri par une longue & dure captivité, animé par la haine, que sa Religion lui inspiroit contre les Catholiques, n'auroit pas même dû être admis en Justice à accuser un Particulier; & il est assez surprenant qu'on n'ait pas même songé alors à revoquer en doute un fait de cette nature, & qui n'étoit apuyé que sur un témoignage si justement suspect.

Indifference de la Cour sur ce qui étoit arrivé en Floride.

Après tout, le fait, tel que les Espagnols mêmes le raportent, étoit plus que suffisant pour exciter en France l'indignation publique:

aussi ne fut-elle pas bornée à ceux, que l'intérêt de la Religion devoit rendre plus sensibles au traitement fait à leurs Confreres de la Floride. Néanmoins la haine, que la Cour portoit aux Huguenots, & surtout à l'Amiral de Coligni leur Chef, lequel avoit presque toujours les armes à la main contre son Roy, & contre la religion de ses Peres, contribua beaucoup à l'indifference, qui succéda bientôt à ces premiers mouvemens, inspirés par la nature & par l'amour de la Patrie. Ainsi par un effet bien triste des malheureuses conjonctures, où se trouvoit le Royaume, les Sujets du Roy, qui venoient de périr en Amerique par la main des Espagnols, furent bien moins regardés comme tels par la plûpart de ceux, qui gouvernoient alors, que comme les Créatures du plus mortel Ennemi, qu'eussent alors la Religion & le Prince. Outre que la situation de Charles IX. ne lui permettoit pas de se broüiller avec le Roy Catholique. L'honneur du nom François n'auroit donc point été vengé, si un Particulier n'eût entrepris de le faire à ses frais, & à ses risques. 1565.

Ce zélé Citoyen fut le Chevalier Dominique de GOURGUES, Gentilhomme Gascon, né au Mont de Marsan, dans la Comté de Comminges, d'une Famille distinguée de tout tems par un attachement inviolable à l'ancienne Religion : lui-même ne s'en éloigna jamais, quoique le dernier Historien Espagnol de la Floride l'ait accusé d'avoir été *Hérétique furieux*. (a) Il y avoit alors peu d'Officiers Subalternes en France, & peut-être dans toute l'Europe, qui se fût acquis une reputation plus

Qui étoit le Chevalier de Gourgues; ses premieres aventures. 1567.

(a) *Herege terrible.*

1567. brillante à la guerre, & qui eût essuyé plus de revers de la Fortune. Il avoit servi fort jeune en Italie, & un jour, qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes près de Sienne en Toscane, il soûtint assez lontems tous les efforts d'une partie de l'Armée Espagnole: à la fin, tous ses Gens ayant été tués autour de lui, il fut pris, envoyé aux Galeres, & mis à la chaîne en qualité de Forçat; l'acharnement, avec lequel les Espagnols faisoient alors la guerre à la France, leur faisant oublier leur ancienne générosité au point de violer ainsi les Loix de la guerre, & de punir d'un honteux esclavage des Actions, que dans le fond du cœur ils ne pouvoient manquer d'admirer.

La Galere, sur laquelle le Chevalier de Gourgues ramoit, fut prise par les Turcs sur les Côtes de Sicile, conduite à Rhodes, & de-là à Constantinople: mais ayant été remise en Mer, elle fut reprise par les Galeres de Malthe, & M. de Gourgues récouvra ainsi sa liberté. De retour chez lui, il se mit en tête de voyager sur Mer; il passa d'abord en Afrique, puis au Bresil, & de-là à la Mer du Sud, dit Lescarbot; mais cet Auteur a pris sans doute la Mer du Sud pour la Mer des Indes, puisqu'il est certain que dans le XVI. siécle aucun François n'avoit encore été sur la Mer du Sud.

Il se dispose à chasser les Espagnols de la Floride.

On ne dit point combien de tems le Chevalier de Gourgues employa dans ces voyages, ni ce qu'il y fit; mais il est certain qu'il ne faisoit que d'arriver en France, avec la reputation d'être un des plus habiles, & des plus hardis Navigateurs de son siécle, lorsqu'on y apprit la prise de la Caroline par les Espagnols, & le massacre des François. Il en

fut vivement touché, & pour l'honneur de la France, & pour l'interêt qu'il estimoit qu'on devoit prendre à la conservation d'un si beau Pays; d'ailleurs il brûloit du désir de venger ses propres injures. Tant de motifs pressans lui firent former le dessein de châtier les Usurpateurs de la Floride, ou de mourir à la peine. 1567.

Pour se mettre en état d'éxecuter un dessein si hardi, & qui paroissoit au-dessus du pouvoir d'un Particulier, il vendit tout son bien, fit de gros emprunts, & arma deux Roberges, & une Patache en forme de Fregate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame pendant le calme, & tiroient fort peu d'eau, en sorte qu'il leur étoit facile d'entrer dans la plûpart des Rivieres de la Floride. Quatre-vingt Matelots choisis formerent leurs équipages; mais ils portoient cent cinquante Soldats & Volontaires, dont cent étoient Arbalêtriers, & la plûpart Gentilshommes. L'armement se fit à Bordeaux, d'où l'Escadre étant partie le second jour du mois d'Août de l'année 1567. fut arrêtée huit jours de suite à Royan par les vents contraires, puis obligée par une violente tempête de se jetter dans la Charente, où elle resta jusqu'au vingt deux.

Son départ de France.

Elle avoit des provisions pour un an, & le Chevalier de Gourgues s'étoit muni d'une Commission de M. de MONTLUC, Lieutenant pour le Roy en Guyenne; mais elle n'étoit point pour la Floride; elle lui donnoit seulement pouvoir d'aller sur la Côte de Benin en Afrique, & d'y enlever des Negres; car il ne s'étoit encore expliqué à personne sur le sujet de son Entreprise. A peine étoit-il en pleine

1567. Mer, qu'il fut ſurpris d'une ſeconde tempête, qui fit diſparoître un de ſes Navires. Il avoit pourvû à cet accident, & avoit donné à tous ſes Pilotes le rendez-vous à l'embouchure de *Rio del Oro* ſur la Côte d'Afrique, & ſon Navire l'y rejoignit en effet. De-là il rangea la Côte juſqu'au Cap Blanc, où trois petits Princes Negres vinrent l'attaquer à l'inſtigation des Portugais; il les battit par deux fois, puis continua à faire la même route juſqu'au Cap Verd, d'où il tourna tout court vers l'Amerique.

Il arrive à l'Iſle de Cuba.

La premiere Terre, où il aborda, fut la *Dominique*, une des petites Antilles; il alla enſuite à *Portorico*, puis à *la Mona*, dont le Cacique lui donna quantité de rafraîchiſſemens. Après quoi voulant gagner le Continent de la Floride, une nouvelle tempête le contraignit d'entrer dans le Port *S. Nicolas*, à la Côte Occidentale de l'Iſle Eſpagnole: il y radouba un de ſes Vaiſſeaux, que la tourmente avoit beaucoup endommagé, avec perte d'une bonne partie de ſa proviſion de Biſcuit. Pour comble de diſgrace les Eſpagnols ne voulurent jamais lui vendre des Farines, & il ne faiſoit que de ſortir du Port de S. Nicolas, qu'un ouragan furieux, qui le portoit à la Côte, le mit en un danger éminent de périr. Enfin il gagna avec bien de la peine le *Cap de S. Antoine*, qui fait la pointe Occidentale de Cuba.

Ce fut là qu'ayant aſſemblé tous ſes Gens, il commença par leur peindre avec les couleurs les plus vives les cruautés, que les Eſpagnols avoient exercées contre les François dans la Floride. » Voilà, ajoûta-il, mes Camarades, le

crime de nos Ennemis. Et quel seroit le nôtre, « 1567.
si nous differions plus lontems à venger l'af- «
front, qui a été fait à la Nation Françoise? «
C'est ce qui m'a engagé à vendre tout mon «
bien; c'est ce qui m'a ouvert la bourse de mes «
Amis; j'ai compté sur vous, je vous ai cru as- «
sez jaloux de la gloire de votre Patrie, pour «
lui sacrifier jusqu'à votre vie en une occasion «
de cette importance; me suis-je trompé? J'es- «
pere vous donner l'exemple, être par tout à «
votre tête, prendre pour moi les plus grands «
perils; refuserez-vous de me suivre? «

Il arrive en Floride.

Le commencement de ce discours causa quelque étonnement dans l'esprit de plusieurs; mais à la fin les Gens de guerre s'étant déclarés avec des grands cris de joye, tous protesterent qu'ils étoient prêts d'aller où on voudroit les mener. De Gourgues eût bien voulu profiter de cette ardeur, & mettre sur le champ à la voile, mais il crut devoir attendre la pleine Lune pour passer le Canal *de Bahame*. Il le passa enfin, & découvrit bientôt les Terres de la Floride. Les Espagnols étoient si éloignés de croire qu'on songeât en France à reconquerir ce Pays, qu'ayant aperçû les trois Navires, ils ne firent aucun doute qu'ils ne fussent de leur Nation, & les saluerent, comme tels, de deux coups de Canon, quand ils les virent passer devant la Riviere de May. Le Chevalier de Gourgues leur répondit coup pour coup, passa outre, en tirant un peu au large, & la nuit suivante entra dans la Riviere de Seine, (*a*) éloignée de quinze lieuës de celle de May.

(*a*) Une Relation manuscrite de cette expédition, qui se garde à la Bibliothéque du Roy,

1567. Il y trouva quantité de Sauvages, qui le prenant pour un Eſpagnol, ſe diſpoſoient à s'oppoſer à ſon débarquement; mais il leur envoya ſon Trompête, qui avoit ſervi en Floride ſous M. de Laudonniere, & ſçavoit aſſez bien la Langue du Pays. Cet Homme reconnut Saturiova, qui ſe rencontra par hazard avec le Paraouſti du Lieu, & lui adreſſant la parole, il lui dit, que les François venoient renouveller l'alliance, qu'ils avoient euë avec lui les années précédentes; & la maniere, dont fut reçu ſon compliment, lui donna lieu de juger que ces Peuples n'étoient pas contens des Eſpagnols.

En quelle diſpoſition il trouve les Sauvages.

Le lendemain Saturiova ſuivi d'un grand nombre de Sauvages s'approcha du Lieu, où les François avoient débarqué, & fit prier leur Général de le venir trouver. M. de Gourgues y alla avec ſon Interprête, lequel avoit à peine commencé de parler, que le Paraouſti l'interrompant, témoigna au Général avec beaucoup de vivacité, qu'il étoit fort réſolu de ne plus ſouffrir ſur ſes Terres les Eſpagnols, dont il prétendoit avoir de grands ſujets de plainte. Il ajouta qu'il ne doutoit point que les François ne ſe joigniſſent à lui, pour venger leurs injures communes, & que de ſon côté il ne manqueroit à rien de ce qui pouvoit aſſûrer ſa vengeance.

Ligue concluë entr'eux & les François.

De Gourges répondit, quil n'étoit pas venu à ce deſſein; mais uniquement pour renoüer les alliances des François avec les Floridiens, & après avoir reconnu leurs diſpoſi-

nomme cette Riviere *Tacatacouron*, & dit que le Roy des Habitans de ce Canton, portoit auſſi le même nom.

tions à l'égard des Espagnols, s'en retourner en France, pour en amener de plus grandes forces; Cependant, ajoûta-t'il, puisque je vous vois dans la résolution de me seconder, & dans l'impatience de vous défaire de si fâcheux voisins, je change d'avis & je me détermine dans ce moment à attaquer les Espagnols avec cette poignée de Soldats, que j'ai sur mes Vaisseaux, persuadé que vous vous joindrez tous à moi, & que je puis me promettre tout de votre fidélité, & de votre valeur. 1567.

Saturiova fut charmé de ce discours, & la ligue fut bientôt concluë. On se fit des présens de part & d'autre; mais le Paraousti en fit un au Chevalier de Gourgues, qui lui fut bien agréable: il lui remit un jeune Homme, nommé Pierre de BRAY, qu'il avoit gardé chez lui, malgré tout ce que les Espagnols avoient pu faire pour l'obliger à le leur livrer, & qu'il avoit toujours traité comme son Fils. Les jours suivans tous les Paraoustis, Vassaux ou Alliés de Saturiova, s'assemblerent pour déliberer de la maniere, dont on attaqueroit les Espagnols, & il fut reglé qu'un Gentilhomme de Comminge, nommé d'ESTAMPES, & un Neveu de Saturiova, qui avoit nom OLOCOTORA, iroient avec Pierre de Bray reconnoître l'état, où se trouvoit San Matheo.

Mais le Général, avant que de confier M. d'Estampes à ces Barbares, voulut avoir des ôtages, & Saturiova lui donna un de ses Fils, & celle de ses Femmes, qu'il aimoit le plus. Les Envoyés revinrent au bout de trois jours, ils rapporterent que l'Ennemi n'étoit nullement sur ses gardes; mais que San Matheo, & deux autres petits Forts, qu'on y avoit ajoûtés de

Dispositions pour l'attaque.

1567. chaque côté de la riviere, étoient en fort bon état; de Bray assûra en même tems que la Garnison de ces trois Forts étoit de quatre cent Hommes. Ce raport fit juger à M. de Gourgues, qu'il ne devoit compter pour le succès de son expédition, que sur la surprise & le secret, & ayant marqué le rendez-vous général de toutes les Troupes à la Riviere de Somme (*a*), elles s'y trouverent au jour prescrit.

Les Sauvages, après avoir bu, selon la coûtume, leur Apalachine, firent serment, à leur maniere, de ne point abandonner les François, & on se mit aussi-tôt en marche. On y souffrit beaucoup, parceque c'étoit la saison des pluyes, & quoiqu'on n'eût fait le premier jour que deux lieuës, les François se trouverent extrêmement fatigués. Il y avoit encore deux lieuës à faire, pour arriver au premier des deux Forts, qui couvroient San Matheo, & le Chevalier de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour; cependant comme tout dépendoit de la diligence, il prit avec lui un Guide & dix Arquebusiers, & partit pour aller reconnoître le Fort, qu'il étoit résolu d'attaquer le lendemain; mais une petite Riviere, qu'il falloit passer, se trouva tellement gonflée par les pluyes, & par la marée, qui montoit encore, qu'il ne lui fut pas possible d'aller plus loin.

On marche au premier Fort.

Il s'en retourna donc au Camp fort triste; mais un Sauvage lui ayant promis de le conduire par un chemin plus aisé, il se remit sur le champ en marche avec tous les François, & donna ordre aux Sauvages de prendre par les Bois, & de se trouver au point du jour au pas-

(*a*) Le Manuscrit déja cité la nomme *Sarabe*.

ſage de la Riviere. Cet ordre fut ponctuellement éxécuté ; mais la Riviere ne ſe trouva encore guéable en aucun endroit, & il ſurvint une pluye ſi abondante, qu'on eut bien de la peine à en garantir les Armes. Le tems s'éclaircit enfin, & M. de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit le Fort tout à ſon aiſe. Il obſerva que tout le Monde y étoit en mouvement, & il ne douta point qu'il n'eût été découvert ; mais il ſe trompoit, il ſçut depuis que c'étoit une Fontaine, qu'on raccommodoit. 1567.

Vers les dix heures, la Marée étant toute baſſe, on paſſa la Riviere, non ſans beaucoup de difficulté ; car outre qu'on y avoit de l'eau juſqu'à la ceinture, le fond en étoit ſemé de grandes Huîtres tranchantes, qui coupoient les ſouliers, & bleſſoient même les pieds des Soldats ; pour ce qui eſt des Sauvages, qui étoient nuds pieds, il ſçavoient le moyen de les éviter ; d'ailleurs il y en avoit fort peu à ce paſſage, la plûpart ayant traverſé la Riviere à ſon embouchure dans des Pirogues.

Juſques-là les Eſpagnols ne ſçavoient pas qu'il y eût des François dans la Floride, & rien ne fit mieux ſentir au Chevalier de Gourgues combien les Naturels du Pays haïſſoient leurs nouveaux Voiſins, que le ſecret qu'ils garderent en cette occaſion. Enfin toutes les Troupes étant au-delà de la Riviere, & pleines d'ardeur d'en venir aux mains, le Général ne crut pas devoir perdre un tems ſi précieux à haranguer ſes Soldats ; il ſe contenta de leur repreſenter en deux mots la juſtice de leur cauſe, que Dieu ne manqueroit pas de favoriſer, & il fit ſonner la charge. Il avoit diviſé ſa

1567. petite Troupe en deux bandes; il en donna une à commander au Sieur de CASENOVE, son Lieutenant, il se mit à la tête de l'autre, & s'avança lentement en ordre de bataille.

Sa prise; belle action d'un Sauvage.

Du moment qu'il eut passé le Bois, qui le couvroit, on tira sur lui deux Coulevrines, que M. de Laudonniere avoit laissées dans la Caroline. Les premiers coups furent tirés de trop loin; mais on alloit recharger, & les premiers rangs commençoient à se débander, lorsque le brave Olocotora, qui ne quittoit point le Général, se glissa, sans être aperçu, jusqu'au pied de la Plateforme, où les deux Coulevrines étoient dressées, sauta dessus, & passa une Picque, dont il s'étoit armé, au travers du corps du Canonier. La hardiesse de ce Sauvage fit croire aux Espagnols qu'il n'étoit pas seul, ou plutôt leur ôta le jugement. L'épouvante les saisit, ils sortirent du Fort & se mirent à courir confusément du côté, où étoit Casenove, qui en avertit son Général par de grands cris. De Gourgues y courut, mit les Ennemis entre lui & son Lieutenant, & tomba si brusquement sur eux, que de soixante qu'ils étoient, il n'en resta, après le premier choc, que quelques-uns, qui furent pris, & reservés à une mort moins glorieuse.

Le second Fort est abandonné à l'approche des Sauvages.

Cependant le Canon du second Fort tiroit sans cesse, & incommodoit les nôtres. Pour faire cesser ce feu, le Général fit placer sur le bord du Fleuve les deux Coulevrines (a), & deux autres piéces d'Artillerie, qu'on avoit

(a) La Relation manuscrite, qui se garde dans la Famille de MM. de Gourgues, ne parle que d'une Coulevrine aux Armes de France, avec le nom d'Henry II. & de trois piéces de Canon.

trouvées dans le premier Fort, & cela eut ſon effet. Il paſſa enſuite avec quatre-vingt Hommes dans une Barque, qu'il avoit fait venir à ce deſſein, & il avoit promis aux Sauvages de la leur renvoyer, dès qu'il ſeroit débarqué; mais ils n'eurent point la patience de l'attendre, ils ſe jetterent à la nage, en pouſſant des cris affreux: les Eſpagnols en furent effrayés, & ne ſe crurent pas en sûreté derriere leurs retranchemens; ils ſe ſauverent dans le Bois, où M. de Gourgues, qui s'y étoit mis en embuſcade, les envelopa, & les tailla en piéces. De ſoixante qu'ils étoient, il n'en épargna que quinze, qu'il retint Priſonniers. Il entra enſuite dans le Fort, où il ne rencontra perſonne; il le fit démolir, & emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit ſa Place d'Armes. Tout ceci ſe paſſa la veille de *Quaſimodo*.

1567.

Préparatifs pour la priſe de la Caroline.

La Caroline avoit encore plus de deux-cent Hommes de Garniſon, mais la conſternation y étoit grande; le Chevalier de Gourgues avoit parmi ſes Priſonniers un vieux Sergent de bande, il tira de lui par ménaces l'état & le plan de la Place; l'ayant examiné avec ſoin, il comprit que le moyen le plus sûr de s'en rendre le Maître, étoit l'eſcalade, & il la réſolut. Il employa le Dimanche & le Lundi à faire ſes préparatifs, & il lui vint pendant cet intervalle un ſi grand nombre de Sauvages, que comme ils rempliſſoient tous les environs de la Caroline, il ne fut jamais poſſible aux Eſpagnols d'en ſortir, pour reconnoître les forces des Aſſaillans. Il y en eut pourtant un, qui s'aviſa de ſe déguiſer en Sauvage, mais Olocotora l'ayant découvert, l'amena au Général.

1567. Cet Homme aſſûra qu'il étoit de la Garniſon du ſecond Fort, & dit qu'il s'étoit traveſti de la ſorte, pour ſe ſauver plus aiſément, n'eſperant point de quartier de la part des Sauvages, s'il tomboit entre leurs mains; que ſon deſſein étoit de ſe jetter entre les bras des François, & qu'il croyoit ſa vie en sûreté, puiſqu'il étoit Priſonnier d'une Nation renommée par toute la Terre pour ſon humanité. Par malheur pour lui, le Sergent, dont nous avons parlé, le trahit, ſans le vouloir, ayant déclaré qu'il étoit de la Garniſon de San Matheo, ſur quoi il fut mis parmi ceux, qu'on reſervoit au ſupplice. On apprit de cet Eſpion, que ce qui avoit fait perdre courage à la Garniſon de San Matheo, c'eſt qu'on n'y doutoit point que les François ne fuſſent aumoins deux mille; & le Général ne crut pas devoir donner à l'Ennemi le tems de ſe déſabuſer, ni de revenir de ſa frayeur.

On marche vers la Place.

Il diſpoſa donc tout en diligence pour commencer l'attaque dès le lendemain Mardi, à la pointe du jour. Il envoya le Sieur de MESMES, ſon Enſeigne, avec vingt Arquebuſiers, pour garder l'embouchure du Fleuve : il fit partir les Sauvages, pour s'aller mettre en embuſcade dans le Bois des deux côtés de la Riviere; enfin il marcha lui-même avant l'Aurore, menant avec lui le Sergent & l'Eſpion, pour lui ſervir de guides. Olocotora étoit avec lui, & ce Sauvage s'étoit mis dans la tête qu'il ne reviendroit point de cette Expédition : ſon preſſentiment étoit apparemment fondé ſur un ſonge. Il s'en ouvrit au
» Chevalier. Je ſçai, lui dit-il, mon Capitaine,
» que je ſerai tué à l'attaque du Fort; je ne veux

1567.

pourtant pas te quitter, je compte ma vie « pour rien, j'aurai aumoins la consolation de « mourir en brave. Mais je te prie de donner « à ma Femme ce qui doit me revenir du butin, « afin qu'elle le mette avec mon corps dans le « tombeau, & que j'en sois mieux reçu dans « le Pays des Ames. «

M. de Gourgues lui répondit qu'il esperoit bien le rendre sain & sauf à sa Famille, mais que vif ou mort, son souvenir lui seroit toujours bien cher, & qu'il reconnoîtroit par toutes sortes de moyens ce qu'il devoit à sa valeur, & à son zéle. On marchoit à découvert le long du Fleuve; mais comme on se vit fort incommodé du feu de deux Coulevrines, placées sur une espece de Boulevart, qui commandoit le rivage, on se mit à couvert derriére la Colline, au pied de laquelle nous avons vû qu'étoit situé le Fort. Le Général eut ainsi la commodité de bien examiner la Place, & avec le secours de ses deux Prisonniers, il en reconnut parfaitement le fort & le foible. Enfin il comprit que c'étoit par la Colline, qu'il falloit l'attaquer, ainsi que les Espagnols l'avoient fait deux ans auparavant.

Prise de San Matheo.

Il étoit un peu tard, quand tout le Monde eut occupé son poste, & le Chevalier vouloit remettre l'affaire au jour suivant; mais les Assiegés ayant fait une sortie au nombre de quatre-vingt Arquebusiers, ils hâterent leur perte. Casenove fut détaché contr'eux avec vingt Maîtres pour les attirer, tandis que le Général leur couperoit la retraitte, & fondroit ensuite sur eux, avec des forces superieures. Les Espagnols avançant toûjours, furent bien étonnés de se trouver entre deux feux; ils se

1567. battirent pourtant fort bien, & se firent tous tuer jusqu'au dernier. La Garnison témoin de cette défaite, perdit cœur absolument, & tous, sans écouter le commandement, s'enfuirent dans le Bois, où les Sauvages, qui les attendoient, ne firent quartier à personne. Quelques-uns avoient tourné par un autre côté, mais ils rencontrerent M. de Gourgues, qui en coucha par terre d'abord la plus grande partie, & qui eut bien de la peine à arracher les autres des mains des Sauvages, pour les faire passer en celles des Bourreaux.

Butin, qu'on y fit.

San Matheo n'ayant plus de défenseurs, le Général y entra avec toutes ses Troupes, qui y firent un butin considerable. Il s'y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moyennes, & quelques petites pieces de Canons de Fer & de Fonte : dix-huit Caques de poudre, & une très-grande quantité d'Armes de toutes les sortes, qui furent transportés dans la Barque, dont on s'étoit servi pour le passage des Troupes. La poudre fut néanmoins perduë par un de ces accidens, qu'il est difficile de parer. Un Sauvage faisant cuire du Poisson assez loin du Magasin, laissa tomber du feu sur une trainée de poudre, qui n'avoit point été aperçue, & par le moyen de laquelle les Espagnols prétendoient faire sauter les François en l'air, supposé qu'ils forçassent la brêche. Par bonheur personne n'étoit à portée d'en être incommodé, quoique le Magasin eût sauté.

Les Prisonniers sont pendus; Ecriteau mis au lieu de leur supplice.

Le Général donna à ses Gens & aux Sauvages tout le loisir de piller, & il fit encore de grandes largesses à ceux-ci, qui parurent beaucoup plus charmés de ses manieres, que

de ses liberalités. Il fit venir ensuite tous les Prisonniers au même lieu, où les François avoient été massacrés, & où Menendez avoit fait graver sur une pierre, ces mots : *Je ne fais ceci comme à des François, mais comme à des Luthériens.* Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, leur serment violé (*a*), puis il les fit tous pendre à un Arbre, & à la place de l'ancienne Inscription, il fit mettre celle-ci sur une planche de Sapin : JE NE FAIS CECI COMME A ESPAGNOLS, NI COMME A MARANES ; MAIS COMME A TRAITRES, VOLEURS, ET MEURTRIERS. 1567.

Quelques Historiens ont paru approuver cette action, comme juste & legitime, & elle pouvoit avoir véritablement quelque apparence de justice, surtout en supposant, ce dont on ne doutoit point, le serment violé par les Espagnols. Mais outre que dans le vrai les represailles sont rarement exemptes d'injustices, par la raison qu'elles tombent plus souvent sur les Innocens, que sur les Coupables ; je ne crains point de dire que l'Expédition du Chevalier de Gourgues, jusques-là si glorieuse pour lui, & si honorable pour la Nation, auroit été infiniment plus relevée par une conduite, où sa modération, & la générosité Françoise eût fait un beau contraste avec l'inhumanité des Espagnols, qu'en la terminant avec la même fureur, qu'il détestoit en eux. N'est-il pas honteux pour des Chrétiens de n'avoir pas pensé, comme fit autrefois un Prince Idolâtre (*b*)

Réflexion sur cette conduite.

(*a*) Il faut se souvenir de la Relation du Matelot, dont on ne revoquoit point en doute la fidélité.

(*b*) Après la défaite de Mardonius, un des

1567. dans une occasion toute semblable ?

La Floride est évacuée par les François.

Au reste, les applaudissemens, que reçut par tout ce Gentilhomme, & qu'il n'étoit pas possible de refuser à une action, qu'on peut compter parmi les plus mémorables, qui se soient jamais faites en ce genre, furent tout le fruit, qui lui resta de sa victoire. Il n'avoit pas assez de Monde pour se soûtenir dans la Floride contre les Espagnols de S. Augustin ; il ne devoit pas s'attendre à recevoir, aumoins de quelques années, des secours de France, & il comprenoit assez que l'amitié intéressée des Sauvages ne dureroit qu'autant qu'il seroit en état de leur faire du bien, & de les garantir de la vengeance d'une Nation, contre laquelle ils venoient de se déclarer si hautement. Il y a cependant assez d'apparence qu'il ignoroit que les Espagnols fussent si près de lui ; & je trouve que nos Historiens de ce tems-là supposent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée sous le nom de S. Augustin, que quelques années après.

Mais le Chevalier de Gourgues n'avoit plus de provisions, que ce qu'il lui en falloit pour retourner en France, & ce fut uniquement cette derniere considération, qui lui fit prendre le parti de raser les trois Forts, qu'il venoit de conquerir. Il envoya par Mer

Généraux de Xercés, quelques-uns ayant proposé à Pausanias, Roy de Sparte, de traiter le cadavre de ce Satrape, comme Xercès avoit traité celui de Leonide, tué à la journée des Termopyles, que ce Prince avoit fait pendre à un Gibet. Vous connoissez bien peu la gloire, répondit Pausanias, si vous croyez que je doive en acquerir beaucoup en imitant des Barbares.

dans ses Vaisseaux, qu'il avoit laissés dans la Seine, toute l'Artillerie de ces trois Places, & il s'y rendit par Terre avec tout son Monde, après avoir pris congé des Sauvages, qui paroissoient le voir partir avec regret, & qu'il tâcha de consoler en leur faisant esperer son retour. Tous ceux, qu'il rencontra sur sa route lui donnerent les plus grandes marques d'estime & d'amitié; plusieurs Paraoustis, parmi lesquels Saturiova fut celui, qui se distingua le plus, lui jurerent un attachement éternel, & le brave Olocotora, dont les pressentimens ne s'étoient pas trouvés justes, ne le quitta point, tandis qu'il fut en Floride, & fondit en larmes en lui disant le dernier adieu. 1567.

Le troisiéme de May les trois Navires mirent à la voile, & le sixiéme de Juin, jour de la Pentecôte, le Chevalier de Gourgues moüilla dans le Port de la Rochelle, après avoir essuyé de rudes tempêtes, & souffert beaucoup de la faim, parceque ses vivres avoient été gâtés. Il perdit même sa Patache, où il y avoit huit Hommes; & un autre de ses Navires, qui s'étoit separé de lui à la hauteur de la Vermude, n'arriva qu'un mois après. Son expédition ne lui avoit coûté que quelques Soldats, & cinq Gentilshommes, qu'il regretta beaucoup. L'un étoit de Saintonge, & se nommoit PONS, les quatre autres étoient Gascons, & avoient nom Antony de LIMOSNI, BIERRE, CARREAU, & GACHIE; mais il s'en fallut peu que lui-même ne trouvât dans le Port quelque chose de plus fâcheux, que le naufrage, qu'il venoit d'éviter.

Le Chevalier de Gourgues arrive en France.

On ne conçoit pas comment le bruit de

1567.

Il court risque d'être enlevé par les Espagnols.

son Entreprise, dont il croyoit aporter la premiere nouvelle en France, avoit déja pu parvenir à la Cour d'Espagne : cependant à peine étoit-il parti de la Rochelle, pour aller à Bourdeaux, qu'on vit entrer dans la Rade, qu'il venoit de quitter, dix-neuf Pataches Espagnoles, avec un autre Bâtiment de deux-cent Tonneaux, à dessein de l'enlever, & il en fut même poursuivi jusqu'à Blaye. Il ne resta guére plus de tems à Bourdeaux, qu'il n'avoit fait à la Rochelle. Il se rendit d'abord auprès de M. de Montluc, sous lequel il avoit servi en Toscane, & qui lui donna de grandes loüanges. Ce Général lui conseilla d'aller à la Cour, mais il y fut mal reçu. On l'avertit même sous main de disparoître, s'il ne vouloit pas être sacrifié au ressentiment du Roy Catholique, qui demandoit avec hauteur sa tête, qui l'avoit mise à prix, & qu'on ménageoit alors beaucoup, parcequ'on en attendoit du secours contre les Rebelles.

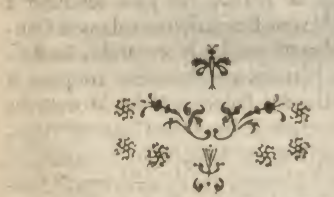
Il est obligé de disparoître.

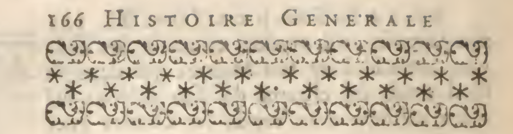
En effet la Reine Mere, & la Faction des Princes Lorrains se déclarerent contre lui, & l'on proposa de lui faire son procès, pour avoir entrepris son Expédition sans ordre. Il fut lontems caché à Roüen chez le Président de Marigny, & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté de la Floride dequoi acquitter les dettes, qu'il avoit contractées pour se mettre en état d'en chasser les Espagnols, il eût eu bien de la peine à trouver dequoi subsister, sans les secours, que lui donnerent ce Magistrat, & quelques-uns de ses anciens Amis. La Reine Elizabeth, qui regnoit alors en Angleterre, lui envoya peu de tems après faire des propositions très-

avantageuses, s'il vouloit entrer à son service ; mais le Roy son Maître, qui dans le fond avoit été charmé de son action, lui ayant publiquement rendu ses bonnes graces, il remercia cette Princesse. 1567.

Sa mort.

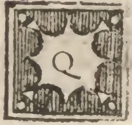
Enfin D. ANTOINE lui offrit le Commandement de la Flotte, qu'il armoit pour soûtenir son droit à la Couronne de Portugal, dont le Roy Philippe II. s'étoit emparé : il embrassa avec joye une si belle occasion de faire encore une fois la guerre aux Espagnols ; mais étant parti pour se rendre auprès du Prince Portugais, il tomba malade à Tours, & y mourut, universellement regretté, & avec la reputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de son siécle, aussi capable de commander une Flotte, qu'une Armée de Terre. Digne sans doute des plus grands éloges, si le ressentiment de ses injures particulieres ne fût entré pour rien dans la plus brillante action de sa vie, & si elle n'eût point eu d'autre motif, que son zéle pour l'honneur du nom François.





HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TROISIE'ME.



UOIQUE par l'évacuation de la Floride, après l'heureuse expédition de M. de Gourgues, la France eût paru renoncer à tout Etablissement dans le Continent de l'Amerique, les Normands, les Basques & les Bretons continuoient toujours à faire la Pêche des Baleines & des Moruës sur le grand Banc, & le long des Côtes de Terreneuve, dans tout le Golphe S. Laurent, & dans le grand Fleuve, qui s'y décharge. Quelques-uns même lierent insensiblement commerce avec les Naturels du Pays, & la traitte des Pelleteries commença bientôt à devenir un objet, que l'amour de la nouveauté, & la facilité, avec laquelle se faisoit ce trafic,

1598.

firent préferer à la Pêche, & qui métamorphoſa pluſieurs de nos Matelots en Marchands.

Tentatives du Marquis de la Roche ſur le Canada.

Enfin en 1598. la France, après cinquante ans de troubles domeſtiques, ayant recouvré ſa premiere tranquillité, par la valeur, l'activité, & la clémence de Henry le Grand, & ſe trouvant en état de tout entreprendre ſous le plus habile de ſes Rois, le goût des Colonies revint aux François, & le Marquis de la Roche, Gentilhomme Breton, obtint de Sa Majeſté la même Commiſſion, & les mêmes pouvoirs, qu'avoit eus M. de Roberval ſous François I. & qu'Henry III. lui avoit déja accordés à lui-même, mais dont il ne s'étoit pas trouvé en ſituation de faire uſage. Ses Lettres Patentes, qui ſont dattées du douziéme de Janvier 1598. (*a*) portent, que conformément à la volonté du feu Roy Henry III. S. M. l'a créé ſon Lieutenant Général au Pays de Canada, Hochelaga, Terres Neuves, Labrador, Riviere de la grand'-Baye (*b*), Norimbegue, & Terres adjacentes, aux conditions, qui ſuivent.

Sa Commiſſion.

Qu'il aura particulierement en vuë d'établir la Foy Catholique; que ſon autorité s'étendra ſur tous les Gens de guerre, tant de Mer,

(*a*) M. de la Roche y eſt nommé Troïlus de Meſgouet, Chevalier de l'Ordre, Conſeiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majeſté, Marquis de Cotemmeal, Baron de Las, Vicomte de Carentan & de S. Lo en Normandie, Vicomte de Trevalet, Sieur de la Roche, Gommard, & Quermoulec, de Gornal, Bonteguigno, & Liſcuit.

(*b*) C'eſt ainſi qu'on appelloit communément alors le Fleuve de S. Laurent.

1598. que de Terre : Qu'il choisira les Capitaines, Maîtres de Navires & Pilotes ; qu'il pourra les commander en tout ce qu'il jugera à propos, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent refuser de lui obéir : Qu'il pourra disposer des Navires & des Equipages, qu'il trouvera dans les Ports de France en état de mettre en Mer, lever autant de Troupes, qu'il voudra, faire la guerre, bâtir des Forts & des Villes, leur donner des Loix, en punir les Violateurs, ou leur faire grace ; concéder aux Gentilshommes des Terres en Fiefs, Seigneuries, Châtellenies, Comtés, Vicomtés, Baronnies, & autres dignités relevantes du Roy, selon qu'il le croira convenable au bien du Service, & aux autres de moindre condition, à telle charge & redevance annuelle, qu'il lui plaira leur imposer ; mais dont ils seront exempts les six premieres années, & plus, s'il l'estime nécessaire : Qu'au retour de son expédition, il pourra repartir entre ceux, qui auront fait le voyage avec lui, le tiers de tous les gains & profits mobiliaires, en retenir un autre pour lui, & employer le troisiéme aux frais de la guerre, Fortifications, & autres dépenses communes : Que tous les Gentilshommes, Marchands, & autres, qui voudront l'accompagner à leurs frais, ou autrement, le pourront en toute liberté, mais qu'il ne leur sera pas permis de faire le commerce, sans sa permission, & cela sous peine de confiscation de leurs Navires, marchandises, & autres effets : Qu'en cas de maladie ou de mort, il pourra par Testament, ou autrement, nommer un ou deux Lieutenans, pour tenir sa place : Qu'il aura

aura la liberté de faire dans tout le Royaume la levée des Ouvriers, & autres Gens néceſſaires pour le ſuccès de ſon entrepriſe : En un mot, qu'il joüira des mêmes pouvoirs, privileges, puiſſance, & autorités, dont le Sieur de Roberval avoit été gratifié par le Roy François I. 1598.

Son entrepriſe échouë. Deſcription de l'*Iſle de Sable*.

Le Marquis de la Roche revêtu d'une Commiſſion, qui le mettoit en état de tout entreprendre, voulut aller reconnoître lui-même le Pays : il arma un Vaiſſeau ſur lequel il s'embarqua la même année avec un habile Pilote Normand, nommé CHEDOTEL. La premiere Terre, qu'il aborda fut *l'Iſle de Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieuës au Sud-Eſt de l'Iſle Royale, & où l'on aſſûre que dès l'année 1508. le Baron de LERY avoit voulu établir une Colonie. Il avoit bien mal choiſi : à peine l'Iſle de Sable produit-elle quelques herbes & quelques brouſſailles, & jamais Terre ne fut moins propre pour être la demeure des Hommes, outre qu'elle eſt très-petite, & n'a point de Port. Cette Iſle eſt par les quarante-quatre dégrés douze minutes Nord. La variation obſervée y eſt de treize dégrés Nord-Eſt. Elle eſt fort étroite, & a la figure d'un Arc. On trouve dans ſon milieu un Lac d'environ cinq lieuës de circuit, & l'Iſle en a environ dix. Ses deux extrémités ſont des écueils de bancs de ſable, dont l'un court Nord-Eſt-Quart-d'Eſt, & l'autre Sud-Eſt. Elle eſt à trente-cinq lieuës Nord & Sud de Camceaux, & a des Montagnes de ſable, qu'on découvre de ſept ou huit lieuës. M. de la Roche y débarqua quarante Miſerables, qu'il avoit tirés des priſons de France, & qui s'y trouverent bientôt

1598. plus mal à leur aiſe, que dans leurs cachots mêmes.

Il alla enſuite reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui ſont celles de l'Acadie, & après y avoir pris toutes les connoiſſances, dont il crut avoir beſoin, il appareilla pour retourner en France. Son deſſein étoit de repaſſer par l'Iſle de Sable, pour y embarquer ceux, qu'il y avoit laiſſés; mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder. Divers contretems l'arrêterent en France les années ſuivantes, & l'empêcherent de ſuivre ſon entrepriſe. Il fut plus d'un an priſonnier du Duc de Mercœur, qui étoit encore le Maître en Bretagne; & des Perſonnes puiſſantes, à qui ſon zéle pour la Religion Catholique, ne plaiſoit pas, trouverent moyen d'arrêter les effets de la bonne volonté du Roy à ſon égard. De ſorte que, comme il avoit fait de grandes avances, qui ne lui avoient rien produit, il ne ſe trouva plus en état de les continuer, & l'on aſſûre qu'il en mourut de chagrin.

La faute, qu'il fit, fut de n'avoir pas commencé un Etabliſſement à l'Acadie, où une ſeule pêche ſédentaire, qui ne lui auroit pas coûté beaucoup, lui auroit produit des retours aſſûrés & préſens. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laiſſés dans l'Iſle de Sable, y rencontrerent ſur le bord de la Mer quelques débris de Vaiſſeaux, dont ils fabriquerent des Barraques, pour ſe mettte à couvert des injures du tems; c'étoit des débris de Navires Eſpagnols, qui étoient partis pour faire un Etabliſſement à l'Iſle Royale (a). De ces mêmes Navires il étoit ſorti quelques Moutons

(a) Nommée alors l'Iſle de Cap Breton.

& quelques Bœufs, qui avoient multiplié dans l'Isle, & ce fut pendant quelque tems une ressource pour ces pauvres Exilés: le Poisson fut ensuite leur unique nourriture, & quand leurs habits furent usés, ils s'en firent des peaux de Loups marins. Enfin au bout de sept ans, le Roy ayant oüi parler de leur aventure, obligea le Pilote Chedotel à les aller chercher, mais il n'en trouva plus que douze, le reste étant mort de misere. Sa Majesté voulut voir ceux, qui étoient revenus, dans le même équipage, où Chedotel les avoit trouvés, couverts de Peaux de Loups marins, les cheveux, & la barbe d'une longueur, & dans un désordre, qui les rendoit assez semblables aux prétendus Dieux des Fleuves, & défigurés à faire horreur. Ce Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les renvoya chez eux déchargés de toutes poursuites de la Justice. 1598.

Voyages de M. Chauvin.

1600-02.

Le mauvais succès de la tentative du Marquis de la Roche, n'empêcha point qu'après sa mort on ne sollicitât vivement la Commission, qu'il avoit euë du Roy. Le Sieur de PONTGRAVE' habile Navigateur, & un des principaux Négocians de S. Malo, avoit fait plusieurs voyages à Tadoussac, & avoit compris que la traite des Pelleteries, si elle étoit dans une seule main, pourroit être le fond d'un grand commerce: il proposa à M. CHAUVIN, Capitaine de Vaisseaux, d'en demander au Roy le Privilege exclusif, avec toutes les prérogatives attachées à la Commission de M. de la Roche. M. Chauvin goûta cet avis, fit agir les Amis, qu'il avoit en Cour, & obtint ce qu'il demandoit. Il équipa aussitôt

1600-02. quelques Bâtimens de fort peu de port, & les conduisit lui-même à Tadoussac.

Fautes, qu'il fit.

Pontgravé, qui étoit de ce voyage, vouloit monter jusqu'aux Trois Rivieres, parce que ce lieu, qu'il avoit visité avec soin, lui paroissoit plus propre qu'aucun autre, à un Etablissement; mais le dessein de M. Chauvin n'étoit pas d'en faire aucun, encore moins de remplir l'article de sa Commission, qui regardoit la Religion Catholique, parce qu'il étoit Calviniste; il ne vouloit que troquer des Marchandises contre des Pelleteries, dont il eut bientôt rempli ses Navires. Il laissa néanmoins à Tadoussac quelques-uns de ses Gens, qui y auroient péri de faim, ou de maladie pendant l'hyver, si les Sauvages n'en avoient eu compassion. L'année suivante il retourna de bonne heure à sa traite, & ce second voyage ne lui produisit pas moins que le premier; il se préparoit à un troisiéme, lorsque la mort mit fin a ses projets.

Entreprise du Commandeur de Chatte.

1603.

Le Commandeur de CHATTE, Gouverneur de Dieppe, lui succéda, forma une Compagnie de Marchands de Roüen, avec lesquels plusieurs Personnes de condition entrerent en société, & fit un Armement, dont il confia la conduite à Pontgravé, à qui le Roy avoit donné des Lettres Patentes, pour continuer les découvertes dans le Fleuve du Canada, & pour y faire des Etablissemens. Dans le même tems Samuël de CHAMPLAIN, Gentilhomme Saintongeois, Capitaine de Vaisseaux, & en réputation d'Officier brave, habile & expérimenté, arriva des Indes Occidentales, où il avoit passé deux ans & demi. Le Commandeur de Chatte lui proposa de faire le voyage de

1603.

Canada, & il y consentit avec l'agrément du Roy.

Premier voyage de Champlain.

Il partit avec Pontgravé en 1603. Ils s'arrêterent peu à Tadoussac, où ils laisserent leurs Vaisseaux, & s'étant mis dans un Batteau leger avec cinq Matelots, ils remonterent le Fleuve jusqu'au Sault S. Loüis, c'est-à-dire, jusqu'où Jacques Cartier étoit allé ; mais il paroît que la Bourgade d'Hochelaga ne subsistoit plus dès-lors, ou étoit réduite à très-peu de chose, puisque M. de Champlain, dont les Mémoires sont extrêmement détaillés, n'en dit pas un seul mot. A leur retour en France, ils trouverent le Commandeur de Chatte mort, & sa Commission donnée a Pierre du Guast, Sieur de MONTS, Saintongeois, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, & Gouverneur de Pons, lequel avoit encore obtenu le commerce exclusif des Pelleteries, depuis les quarante dégrés de Latitude - Nord, jusqu'aux cinquante-quatre, le droit de conceder des Terres jusqu'aux quarante-six, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral, & de Lieutenant Général dans toute cette étenduë de Pays.

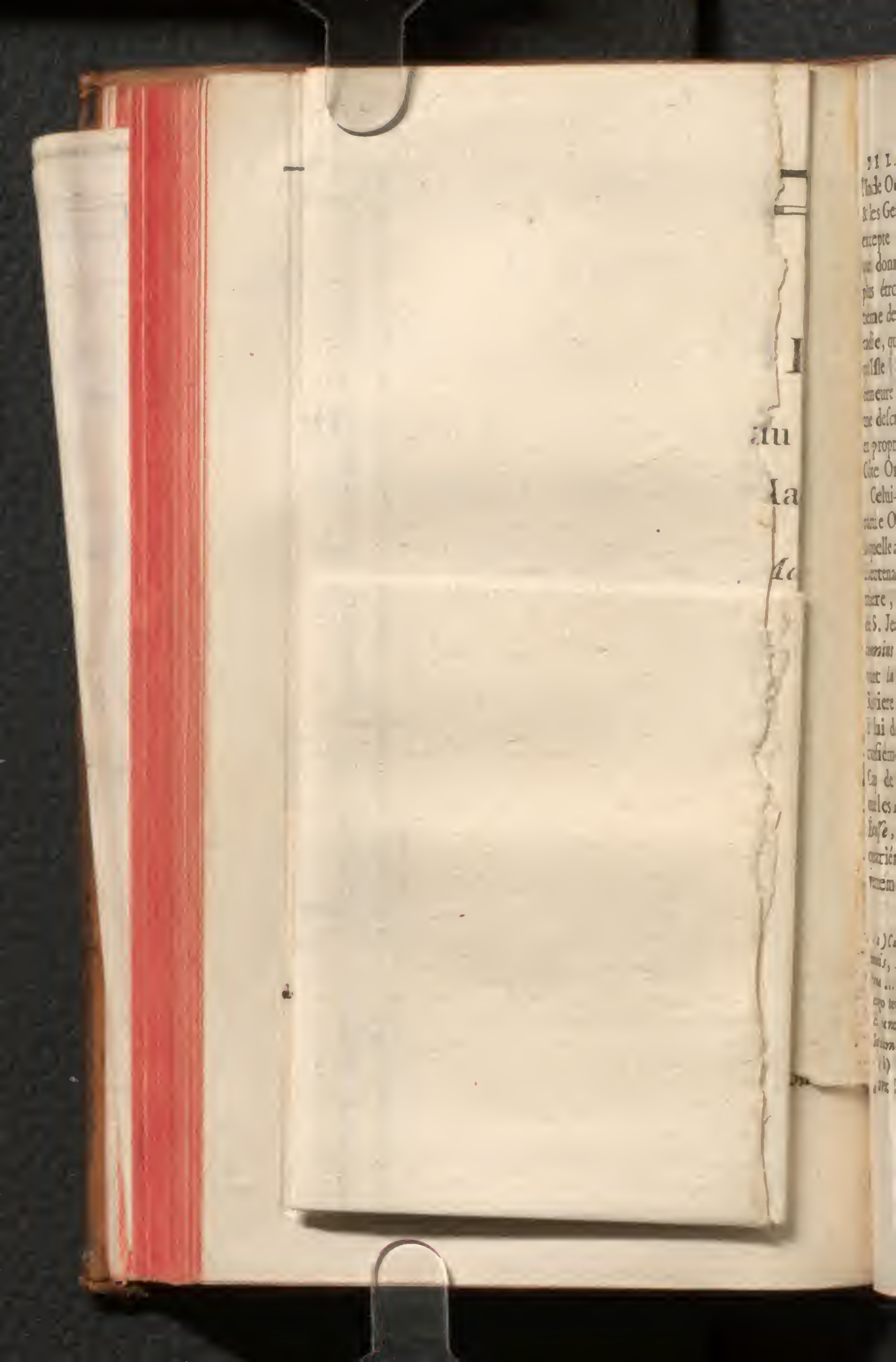
M. de Monts en Acadie.

M. de Monts étoit Calviniste, & le Roy lui avoit permis l'exercice de sa Religion en Amerique, pour lui & pour les siens, ainsi qu'il se pratiquoit dans le Royaume. De son côté il s'étoit engagé à peupler le Pays, & à y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. C'étoit d'ailleurs un fort honnête Homme, dont les vûës étoient droites, qui avoit du zele pour l'Etat, & toute la capacité nécessaire pour réussir dans l'entreprise, dont il s'étoit chargé ; mais il fut malheureux, & presque toujours mal servi. Son Privilege ex-

1604. clusif pour le commerce des Pelleteries lui suscita des Envieux, qui vinrent à bout de le ruiner. Il avoit conservé la Compagnie formée par son Prédécesseur, & il l'augmenta même de plusieurs Négocians des principaux Ports de France, surtout de celui de la Rochelle. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un Armement plus considerable, que n'en avoit fait aucun de ceux, à qui il succédoit, & ce fut en partie à Dieppe, & en partie au Havre-de-Grace, qu'il le fit.

Il étoit composé de quatre Vaisseaux, dont l'un étoit destiné à faire la traite des Pelleteries à Tadoussac. Pontgravé eut ordre de conduire le second à Camceaux, de courir de-là tout le Canal, que forment l'Isle Royale, & l'Isle de S. Jean, pour écarter ceux, qui voudroient faire le commerce avec les Sauvages, au préjudice des droits de M. de Monts, lequel conduisit les deux autres Navires en Acadie. Il étoit accompagné de plusieurs Volontaires, du Sieur de Champlain, & d'un autre Gentilhomme, nommé Jean de Biencourt, Sieur de POUTRINCOURT, qu'il fit dans la suite son Lieutenant. Mais avant que d'entamer le recit de ce qui se passa dans le cours de cette Expédition, j'ai cru qu'il étoit à propos de donner une idée juste de l'Acadie, dont j'aurai si souvent occasion de parler dans la suite de cet Ouvrage, & que l'on a souvent confonduë avec les Provinces voisines.

Description de ce Pays. L'Acadie, selon tous les Auteurs, qui se sont exprimés exactement, est une Peninsule de forme triangulaire, qui borne l'Amerique au Sud-Est. Jean de Laët le dit expressément au Chapitre quatriéme de sa Description de



l'Inde Occidentale (*a*). Tous les Historiens, & les Geographes parlent de même, si on en excepte Messieurs de Champlain & Denys, qui donnent à l'Acadie des bornes beaucoup plus étroites. Le premier, au Chapitre huitiéme de ses Voyages, ne donne le nom d'Acadie, qu'à la Côte Méridionnale de la presqu'Isle (*b*), & M. Denys, qui a lontems demeuré dans ce Pays-là, qui nous en a donné une description très-exacte, qui en a possedé en propre, & gouverné au nom du Roy la Côte Orientale, est du même sentiment. 1604.

Celui-ci divise en quatre Provinces toute la partie Orientale & Méridionnale du Canada, laquelle avoit de son tems quatre Proprietaires, Lieutenans Généraux pour le Roy. La premiere, depuis Pentagoët, jusqu'à la Riviere de S. Jean, il la nomme *la Province des Etechemins*, & c'est ce qu'on appelloit auparavant *la Norimbegue* : la seconde, depuis la Riviere de S. Jean, jusqu'au *Cap de Sable*, il lui donne le nom de *Baye Françoise* : la troisiéme, selon lui, est l'Acadie, depuis le Cap de Sable jusqu'à Camceaux, & c'est ce que les Anglois ont d'abord nommé *Nouvelle Ecosse*, à l'occasion, que je dirai bientôt. La quatriéme, qui étoit son Domaine & son Gouvernement, depuis Camceaux jusqu'au Cap

(*a*) *Cadia, pars Continentis, triangularis est formæ.... qui duo sinus exiguo terræ spatio disjuncti, hanc Provinciam penè Insulam efficiunt.*

(*b*) Le sieur du Pont „ avec la Commission du „ Sieur de Monts va à „ Camceaux, & le long de „ la Côte du Cap Breton. „ Le Sieur de Monts „ prend sa route plus à „ val, vers les Côtes de „ l'Acadie. "

1604. *des Rosiers :* Il l'appelle *la Baye de S. Laurent* ; d'autres l'ont nommée *Gaspesie*.

Ne diroit-on pas même qu'on a eu en vûë cette façon de penser de nos deux plus anciens Auteurs sur l'Acadie, lorsqu'on a déclaré dans le traité d'Utrecht, que le Roy Très-Chrétien cedoit à la Reine d'Angleterre, & à ses Successeurs, à perpétuité, *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de Port Royal, ou Annapolis Royale, avec sa Banlieuë ?* car puisque ce Traité ajoûte le Port Royal à l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, il s'ensuit, ce semble, qu'il ne comprenoit pas toute la presqu'Isle, sous le nom d'Acadie propre, ou de Nouvelle Ecosse.

Je sçai que dans plusieurs Traités, qui se sont faits entre les deux Couronnes, on trouve le nom de Nouvelle Ecosse attribué, tantôt à la Peninsule exclusivement à la Côte Méridionnale du Canada, & tantôt à cette Côte exclusivement à la Peninsule ; mais on ne prouvera par aucun Mémoire, qui puisse faire foi, que l'une & l'autre l'ayent porté en même tems. Outre que ces changemens de noms sont modernes, & qu'il s'agit entre les Anglois & nous des anciennes limites de l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse.

Il est si vrai qu'en Angleterre même, le nom de Nouvelle Ecosse se donnoit uniquement à la presqu'Isle, que Guillaume Alexandre, Comte de Sterlin, ayant été gratifié par le Roy Jacques I. de tout ce qui avoit été enlevé à la France dans cette partie du Canada, sous le regne de ce Prince, il sépara cette concession en deux Provinces, nomma la Peninsule *Nou-*

velle Ecosse, & donna au reste le nom de *Nouvelle Alexandrie*. C'est ce qu'on peut voir dans Laët, qui rapporte l'Acte de Donation au même endroit, que j'ai déja cité. Plusieurs années après, Charles II. ayant ordonné, en vertu du Traité de Breda, la restitution de l'Acadie aux François, le Chevalier Temple prétendit être en droit de garder Pentagoët, disant que ce poste n'étoit point compris dans l'Acadie, mais dans la Nouvelle Ecosse; on lui fit pourtant voir que sa prétention étoit sans fondement. 1604.

Après cette courte digression, qui ne doit point être regardée comme étrangere à mon Histoire, puisqu'il s'agit de regler un point important de Géographie, qui concerne directement le sujet, que j'y traite, je vais dire deux mots de ces Provinces Méridionnales de la Nouvelle France, qui furent alors découvertes par MM. de Monts & de Champlain. Il n'y en a peut-être pas au Monde, où l'on rencontre de plus beaux Ports, ni qui puisse fournir plus abondamment toutes les commodités de la vie. Le climat y est assez doux & fort sain, & l'on n'y a encore trouvé que des Terres d'une fécondité surprenante. On a vû auprès de la Haive un seul grain de Froment, qui avoit produit cent cinquante épis fort longs, & tellement chargés, qu'il avoit fallu y mettre un cercle de fer, pour les soûtenir. Le Sieur Denys, qui rapporte ce fait, dont il avoit été témoin, ajoûte qu'au même endroit il vit un champ de Bled, où les Grains, qui avoient le moins produit, portoient huit tiges toutes fournies d'épis, dont le moindre avoit un demi-pied de long. Enfin on ne voit nulle

1604. part de plus belles Forêts, ni dont les Bois soient plus propres à la construction, & à la mâture.

Il y a en quelques endroits des mines de Cuivre, & en d'autres, du Charbon de terre: on assûre même qu'à trois-quarts de lieuës au large de l'Isle *Menane*, qui sert de reconnoissement aux Vaisseaux pour entrer dans la Riviere S. Jean, il y a un Rocher presque toujours couvert par la Mer, lequel est de Lapis lazuli. On ajoûte que le Commandeur de Razilli en avoit détaché un morceau, qu'il envoya en France, & le Sieur Denys, qui l'avoit vû, dit qu'il fut estimé dix écus l'once. Les Poissons, qu'on pêche plus communément sur ces Côtes, sont la Moruë, le Saulmon, le Maquereau, le Haranc, la Sardine, l'Alose, la Truitte, le Gatte, le Gasparot, le Bar, l'Esturgeon, la Goberge; tous Poissons, qui se peuvent saler & transporter. Le Loup marin, la Vache marine, & la Baleine y sont en très-grande quantité. On assûre que dans le seul Port de *Moucouadi* on pourroit pêcher en une seule saison assez de Baleines, pour la Carguaison de plusieurs Navires. D'ailleurs les Rivieres sont remplies de Poissons d'eau douce, & leurs bords, d'un Gibier infini.

La situation de l'Acadie est admirable pour le commerce, c'est la tête de l'Amérique Septentrionnale, & l'entrepôt le plus proche, le plus sûr, & le plus commode pour le commerce des Indes Occidentales. Son étenduë est de deux-cent cinquante lieuës de circuit, entre les quarante-trois & les quarante-six dégrés de Latitude-Nord; les courants n'y sont point fâcheux, & l'on y navigue de tous vents.

On peut voir le détail & la preuve de tout ceci dans l'excellent Ouvrage de M. Denys, qui n'a rien écrit, que ce qu'il a vû par lui-même, & qui étoit connoisseur. Outre que tous ceux, qui ont fait quelque séjour dans le Pays, ont parlé le même langage. Je reviens à M. de Monts. 1604.

Il étoit parti du Havre-de-Grace le septiéme de Mars 1604. & le sixiéme de May il entra dans un Port de l'Acadie, où il rencontra un Navire, qui y faisoit la traite, malgré les défenses. Il le confisqua en vertu de son Privilege exclusif, & le Port fut nommé *le Port Rossignol*, du nom du Capitaine, à qui appartenoit le Navire confisqué; comme si M. de Monts eût voulu dédommager cet Homme de la perte, qu'il lui faisoit souffrir, en immortalisant son nom. Au sortir de ce Port, il entra dans un autre, qui fut appellé *le Port au Mouton*, parce qu'un Mouton s'y noya. Il y débarqua tout son monde, & y passa plus d'un mois, tandis que M. de Champlain visitoit toute la Côte dans une Chaloupe, pour chercher un endroit propre à l'Etablissement, qu'on avoit projetté.

Etablissement à Sainte Croix.

Il auroit bien pû s'épargner la peine d'aller si loin, & même de venir jusques-là; car il se trouvoit entre Camceaux & la Haive, qui sont sans contredits, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux situés pour le commerce; mais il ne daigna pas même s'y arrêter. Il n'entra ni dans le Port Royal, ni dans la Baye Françoise, ni dans la Riviere S. Jean, & il poussa vingt lieuës plus loin, jusqu'à une petite Isle, où M. de Monts étant arrivé peu de tems après lui, résolut de s'établir. Il lui

1605. donna le nom d'*Isle de Sainte Croix*, & comme elle n'a qu'une demie-lieuë de circuit, elle fut bientôt toute défrichée. On s'y logea assez bien, & on y sema du Bled, qui rapporta extraordinairement.

Incommodités de ce Port.

On ne tarda pourtant pas à reconnoître qu'on avoit fait un mauvais choix. L'hyver venu, on se trouva sans eau douce, & sans bois, & comme on fut bientôt réduit aux chairs salées, & que plusieurs, pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau dans le Continent, s'aviserent de boire de la neige fonduë, le Scorbut se mit dans la nouvelle Colonie, & y fit de grands ravages. Aussi, dès que la Navigation fut libre, M. de Monts n'eut rien de plus pressé, que de chercher un endroit plus avantageux. Il prit sa route au Sud, rangea la Côte, qui court Est & Ouest l'espace de 80. lieuës, depuis la Riviere de S. *Jean*, jusqu'au *Kinibequi*; puis Nord & Sud, jusqu'à une pointe, que Champlain, qui pendant l'hyver s'étoit occupé à visiter le Pays, avoit nommé *Mallebarre*, parce que sa Barque y avoit couru risque d'échoüer. Il en avoit même pris possession au nom du Roy, aussi-bien que du *Cap Blanc*, ou *Cap Codd*, qui est au-delà; ce qui n'a point empêché les Anglois de s'y établir peu de tems après.

M. de Monts transporte sa Colonie au Port Royal.

Environ à moitié chemin de Sainte Croix à la Riviere de Kuinebeki, on trouve celle de *Pentagoët*, qui traverse par le milieu ce qu'on appelloit *la Norimbegue*, dont on a fait si lontems une belle & puissante Province, & où il n'y a jamais eu que quelques Villages *d'Etechemins* assez peu peuplés. Enfin M. de Monts n'ayant pu, dans une si longue course,

se déterminer à aucun endroit, pour s'y fixer, retourna à Sainte Croix, où Pontgravé le vint bientôt joindre, en arrivant de France. Ils trouverent cette habitation en fort mauvais état; & M. de Monts, convaincu qu'il falloit la placer ailleurs, résolut de retourner en Acadie. Il s'embarqua donc avec Pontgravé, & chemin faisant, il entra dans le Port Royal. Il le trouva tellement à son gré, qu'il prit sur le champ la résolution d'y transporter sa Colonie, chargea Pontgravé de ce soin, & le déclara son Lieutenant.

1605.

Description de ce Port.

Le Port Royal, qui doit son nom à M. de Monts, n'a qu'un défaut, qui est la difficulté d'y entrer & d'en sortir; à quoi on peut ajoûter l'incommodité des broüillars, qui y sont fréquens. Il n'y peut entrer qu'un Vaisseau à la fois, & il faut qu'il y entre la poupe la premiere, & avec des précautions infinies : ce qui vient de la force des Courants & de la Marée. A cela près, la nature n'a presque rien épargné pour en faire un des plus beaux Ports du Monde. Il a deux lieuës de long sur une grande lieuë de large; une petite Isle, qu'on a nommé *l'Isle aux Chevres*, est presque au milieu du Bassin, & les Vaisseaux peuvent en approcher de fort près. On n'y trouve nulle part moins de quatre à cinq brasses d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fonds est partout très-bon, & les Navires peuvent y être à l'abry de tous les vents. A l'extrémité du Port il y a une pointe, qui avance entre deux Rivieres, où il y a assez d'eau pour les Chaloupes. Le Climat y est tempéré, l'hyver moins rude, qu'en beaucoup d'autres endroits de la Côte; la chasse abondante, le Pays charmant, de

1605. vaſtes Prairies, environnées de grandes Forêts, & par tout des Terres fertiles.

De la Baye Françoiſe, & de la Riviere de S. Jean.

Du Port Royal à la *Riviere de S. Jean*, la traverſe eſt de deux lieuës, & c'eſt la largeur de la *Baye Françoiſe*, qui en a autant de profondeur. On prétend que dans la plûpart des Bayes, qui ſont de ce côté-là, il y a des Mines de Cuivre. L'entrée de la Riviere de S. Jean, eſt encore plus difficile, que celle du Port Royal. Il faut prendre ſur la droite, ſans trop approcher des Terres. A une petite portée de Canon, il y a un rapide, ſur lequel les Chaloupes & les Barques mêmes peuvent paſſer, quand la Marée eſt haute. A la chute de ce rapide, il y a une foſſe d'environ quatre cent pas de circuit, dans laquelle on voyoit autrefois un grand Arbre debout, qui ſembloit flotter, & ne quittoit jamais ſa place, malgré la violence du courant.

Arbre ſingulier.

Il paroiſſoit de la groſſeur d'une barrique, mais il étoit quelquefois tout couvert par la Mer pendant pluſieurs jours. Il ſembloit auſſi tourner comme ſur un pivot, car on ne le voyoit pas toujours d'un même côté. Les Sauvages lui rendoient une ſorte de culte, en y attachant des Peaux de Caſtors, ou d'autres Animaux; & quand ils étoient en route, & qu'ils ne l'appercevoient point, ils auguroient mal de leur voyage. On prétend que M. de la Tour, dont nous parlerons dans la ſuite, y fit un jour attacher un cable, & que dix Rameurs, qu'il avoit mis dans une Chaloupe, ne purent jamais venir à bout de le tirer, quoiqu'ils fuſſent favoriſés du courant. Pour revenir à la Riviere de S. Jean, c'eſt une des plus grandes de la Nouvelle France. Ses bords ſont

couverts de très-beaux Chênes, de plusieurs autres sortes d'Arbres, dont le bois est d'une bonne qualité; & surtout de Noyers, dont le fruit est de figure triangulaire, & difficile à ouvrir; mais quand il est présenté au feu, il s'ouvre de lui-même, & il a un très-bon goût. On y trouve aussi des Vignes, dont le raisin est fort gros, la peau épaisse & dure, & le goût délicieux. 1605.

Le Port Royal concedé à M. de Poutrincourt.

Le Sieur de Pontgravé ne pensoït pas tout-à-fait du Port Royal, comme M. de Monts; les avantages, que l'on y rencontroit, le toucherent moins, que les inconvéniens, dont j'ai parlé, ne le rebuterent; mais M. de Poutrincourt n'en porta pas le même jugement, & comme en s'associant avec M. de Monts, il avoit formé le dessein de s'établir en Amerique avec sa Famille, il lui demanda ce Port, & n'eut aucune peine à l'obtenir. Cette Concession, faite en vertu du pouvoir, que M. de Monts avoit reçu du Roy, fut encore confirmée par des Lettres Patentes de Sa Majesté; mais ce Gentilhomme plus occupé de la traite avec les Sauvages, que de la culture des Terres, n'eut pas autant de soin de donner de la solidité à son nouvel Etablissement, qu'il avoit montré d'ardeur, pour acquerir un si beau Domaine, & nous l'en verrons bientôt chassé par les Anglois, contre lesquels il auroit pu se défendre, s'il avoit pu seulement leur opposer trente Hommes bien retranchés.

M. de Monts perd son Privilege exclusif.

L'automne approchant, M. de Monts passa en France, & à son arrivée à la Cour, il trouva les choses bien changées à son égard. Les Pêcheurs de tous les Ports du Royaume

1605. avoient représenté au Roy que, sous prétexte de les empêcher de traiter avec les Sauvages, on les privoit des choses les plus nécessaires pour leur Pêche, & qu'ils seroient contraints d'y renoncer, si l'on ne faisoit cesser ces vexations. Ils furent écoutés, le Conseil comprit le tort, que feroit au Commerce l'interruption de la Pêche, qui dès lors en faisoit une des plus considerables branches, & le Privilege exclusif de M. de Monts, qui devoit encore durer deux ans, fut revoqué. Il ne perdit pourtant pas courage, il fit un nouveau Traité avec M. de Poutrincourt, qui l'avoit suivi en France, & lui fit armer à la Rochelle un Vaisseau, qui mit à la voile le treiziéme de May 1606.

Extrémité, où la Colonie est réduite.

1606. Le voyage fut long, ce qui donna lieu aux Habitans du Port Royal de croire qu'on les abandonnoit. Pontgravé fit bien tout ce qu'il put, pour les rassûrer; mais à la fin, comme on manquoit absolument de tout, il fut contraint de s'embarquer avec tout son Monde, & de reprendre la route de France : il ne laissa dans le Fort que deux Hommes, qui voulurent bien demeurer seuls à la merci des Sauvages, pour garder les effets, qu'on ne pouvoit pas transporter. Il étoit encore presqu'à la vûë de la Baye Françoise, lorsqu'il apprit par une Barque l'arrivée de M. de Poutrincourt *à Camceaux*. Sur cette nouvelle il rebroussa chemin, & rentra dans le Port Royal, où Poutrincourt s'étoit déja rendu, sans qu'ils se se fussent rencontrés. C'est que pour aller de Port Royal à Camceaux, on passe entre le Continent & *l'Isle Longue*; au lieu que pour aller de Camceaux au Port Royal, il faut pren-

dre la pleine Mer, à cause des courants.

1606.

M. de Poutrincourt ayant ramené l'abondance dans son Habitation, il ne songea plus qu'à se fortifier, & Pontgravé s'y livra tout entier. C'étoit un Homme sage, habile, infatiguable, & d'une grande expérience. Il avoit le secret de tenir ses Gens toujours occupés, ce qui contribuoit à les garantir des maladies, qui avoient désolé l'Etablissement de SainteCroix. M. de Champlain voulut aussi poursuivre ses découvertes, mais comme la saison étoit déja trop avancée, il ne put aller que dix ou douze lieuës au-delà de Malebarre, & son voyage fut assez inutile. La culture des Terres eut plus de succès : le Froment, & les autres Grains, qu'on avoit sémés, fructifierent au-delà de ce qu'on en avoit esperé ; les autres travaux se faisoient avec joie, parce que les vivres ne manquoient point, & que la fertilité du Pays sembloit répondre que la source de cette abondance ne tariroit jamais. Les maladies, dont on avoit retranché la cause, diminuoient. Enfin les Sauvages commençoient à s'apprivoiser.

Elle est secouruë à propos.

Un Avocat de Paris, nommé Marc LESCARBOT, Homme d'esprit, & fort attaché à M. de Poutrincourt, avoit eu la curiosité, peu ordinaire aux Personnes de sa Profession, de voir le Nouveau Monde, & servit beaucoup à mettre, & à maintenir les choses dans cet heureux état. Il animoit les uns, il picquoit les autres d'honneur, il se faisoit aimer de tous, & ne s'épargnoit lui-même en rien. Il inventoit tous les jours quelque chose de nouveau pour l'utilité publique, & jamais on ne comprit mieux de quelle ressource peut être dans un nouvel Etablissement, un esprit cul-

1606. tivé par l'étude, que le zéle de l'Etat engage à se servir de ses connoissances & de ses réfléxions. C'est à cet Avocat, que nous sommes redevables des meilleurs Mémoires, que nous ayons de ce qui s'est passé sous ses yeux, & d'une Histoire de la Floride Françoise. On y voit un Auteur exact, & judicieux, un Homme, qui a des vûës, & qui eût été aussi capable d'établir une Colonie, que d'en écrire l'Histoire.

Fautes & malheurs de M. de Monts.

Tandis que le Port Royal donnoit de si belles esperances, les Ennemis de M. de Monts achevoient de le perdre en France. Ils parvinrent enfin à lui faire ôter sa Commission, & il ne put même obtenir d'autre dédommagement pour les avances, qu'il avoit faites, qu'une somme de 6000 liv. à prendre sur les Vaisseaux, qui iroient faire le commerce des Pelleteries. On lui fit beaucoup valoir cette gratification, qui dans le fond n'étoit rien, puisque les frais, qu'il auroit fallu faire pour lever cet argent, eussent excédé la somme; outre que la chose étoit impratiquable, vû la nature de ce Commerce; les lieux où il se faisoit, & le peu de recours, qu'il devoit s'attendre d'avoir contre ses Débiteurs. Au reste, ce Gentilhomme avoit fait à peu près les mêmes fautes, que ses Prédécesseurs; avec une dépense de quatre ou cinq mille livres, dit M. de Champlain, il auroit fait reconnoître un Poste avantageux, pour y jetter les fondemens de la Colonie, & rien dans la suite ne l'eût empêché de se maintenir, & de s'aggrandir, sans être obligé d'avoir recours à un Privilege odieux, qu'il ne devoit pas se flatter de conserver lontems.

Il ſemble que l'endroit, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux. C'eſt la tête de l'Acadie, & le lieu le plus propre pour recevoir dans toutes les ſaiſons des ſecours de France. Camceaux eſt un Havre, qui a environ trois lieuës de profondeur, composé de pluſieurs Iſles, dont la plus grande, & qui eſt au milieu des autres, a près de quatre lieuës de circuit. Le terrein en eſt fertile, bien arroſé & bien boiſé. Elle forme deux anſes, où le moüillage eſt sûr, & dans le Continent, qui en eſt fort proche, il y a une Riviere, qu'on appelle *la Riviere aux Saulmons*, où l'on pêche une quantité prodigieuſe de ces Poiſſons. M. de Monts manqua encore d'une précaution néceſſaire; ce fut d'avoir de quoi ſemer en arrivant, & quelques Beſtiaux, qui auroient aiſément multiplié dans un Pays extrêmement gras. De cette ſorte le ſuccès de ſon Entrepriſe n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens, & il auroit pu établir une Pêche ſédentaire, qui ſeule auroit ſuffi pour l'enrichir. Mais l'avidité de tout avoir, fait ſouvent tout perdre.

1606. Deſcription du Port de Camceaux.

L'année ſuivante il eut le crédit de ſe faire rétablir pour un an dans ſon Privilege; mais ce fut à condition, qu'il feroit un Etabliſſement dans le Fleuve S. Laurent. Sa Compagnie ne l'avoit pas abandonné dans ſa diſgrace; mais il paroit qu'elle n'avoit en vuë que le commerce des Pelleteries, & cet objet lui fit prendre le change, & abandonner l'Acadie. Ses Aſſociés équiperent deux Navires à Honfleur, & les confierent à MM. de Champlain & de Pontgravé, qui furent chargés d'aller faire la traite à *Tadouſſac*, tandis que M.

M. de Monts ſe releve un peu.

1607.

1607. de Monts folliciteroit une prorogation de son Privilege. Il n'y réüssit point, ce qui ne l'empêcha pourtant pas d'envoyer encore au printems de 1608. des Vaisseaux dans le Fleuve S. Laurent.

Fondation de Quebec.

1608.

Sa Compagnie se multiplioit à mesure que le commerce des Pelleteries devenoit plus considerable; les Maloins surtout y étoient entrés en grand nombre, & avoient augmenté ses fonds; mais il s'aperçut bientôt que son nom nuisoit à ses Associés, & il se retira. En effet, dès que la Compagnie ne l'eut plus à sa tête, le Privilege lui fut rendu; mais ces Marchands n'avoient point d'autre objet, que de remplir leurs coffres : ainsi ils ne faisoient rien pour la Colonie, qui dépérissoit en Acadie, & ne s'établissoit point ailleurs. Cependant cette même année 1608. M. de Champlain, qui s'embarrassoit peu du commerce, & qui pensoit en Citoyen, après avoir mûrement examiné en quel lieu on pourroit fixer l'Etablissement, que la Cour vouloit qu'on fît sur le Fleuve, s'arrêta à Quebec (*a*). Il y arriva le troisiéme de Juillet, il y construisit quelques Barraques pour lui & pour les siens, & commença d'y défricher des Terres, qui se trouverent bonnes.

Le Roy veut qu'on envoye des Jesuites en Acadie.

Dès l'année précédente, le Roy ayant confirmé la concession, que M. de Monts avoit faite du Port Royal à M. de Poutrincourt, avertit ce Gentilhomme, qu'il étoit tems de travailler à la conversion des Sauvages, & que son intention étoit, qu'il y menât des Jesuites. Sa Majesté donna en même tems or-

(*a*) Voyez la situation de Quebec, & l'étimologie de ce nom dans les Fastes Chronologiques, année 1608.

dre au P. Cotton, son Confesseur, de choisir des Missionnaires pour l'Acadie, & ce Pere donna avis à ses Supérieurs de la volonté du Roy. Plusieurs Sujets se présenterent, mais on n'en accepta que deux, qui furent le Pere Pierre Biart, qui professoit la Théologie à Lyon, & le P. Enemond Masse, Compagnon du P. Cotton. Ils furent bientôt prêts à partir; mais ils ne furent pas lontems à s'appercevoir qu'on ne les vouloit point en Amerique. 1608.

Ce qui fait differer le départ de ces Peres.

M. de Poutrincourt étoit un fort honnête Homme, & sincérement attaché à la Religion Catholique; mais les calomnies des Prétendus Reformés contre les Jesuites avoient fait impression sur son esprit, & il étoit bien resolu de ne les point mener au Port Royal. Il n'en témoigna pourtant rien au Roy, & ce Prince ayant donné ses ordres, ne douta point qu'ils ne s'exécutassent au plutôt. Les Jesuites le crurent aussi, & le P. Biart se rendit au commencement de l'année à Bourdeaux, où on l'avoit assûré que l'Embarquement se devoit faire. Il fut bien surpris de n'y voir aucuns préparatifs, & il attendit en vain une année entiere. Le Roy en fut informé, & fit de grands reproches à M. de Poutrincourt, lequel engagea sa parole à Sa Majesté, qu'il ne differeroit pas davantage à obéir à ses ordres. Il se disposa en effet à partir; mais comme il ne parloit point d'embarquer les Missionnaires, le P. Cotton lui rendit une visite, pour l'y engager par amitié. Poutrincourt lui dit qu'il le prioit de vouloir bien differer jusqu'à l'année suivante, parce que le Port Royal n'étoit nullement en état de recevoir ces Peres.

Une raison si frivole fut reçuë du P. Cotton

1608. comme une défaite; mais il ne jugea pas à propos d'insister, ni de porter ses plaintes au Roy. Ainsi M. de Poutrincourt partit pour l'Acadie, & à peine y fut-il arrivé, que voulant faire entendre à la Cour que le Ministere des Jesuites n'étoit pas nécessaire pour la conversion des Infidéles, il envoya au Roy une liste de vingt-cinq Sauvages, qu'on avoit baptisés à la hâte. Le Navire, qui l'avoit porté en Amerique, ramena en France M. de Biencourt, son Fils, lequel n'y devoit rester qu'autant de tems, qu'il en falloit pour embarquer des vivres & des marchandises; car l'attrait du commerce des Pelleteries y avoit fait presque cesser la culture des Terres, & la disette s'y faisoit déja sentir.

1610. Le P. Cotton se flattoit que Biencourt dégageroit la parole de son Pere, & ne partiroit pas sans les Missionnaires; mais Henry le Grand n'étoit plus, & il parut que Biencourt se croyoit, par la mort de ce Prince, quitte de tout engagement. Le P. Cotton s'en plaignit; la Marquise de Guercheville, qui s'étoit déclarée la Protectrice des Missions de l'Amerique, l'apuya, & parla plus haut. Cela eut son effet; M. de Biencourt offrit d'embarquer les deux Jesuites, & même de les défrayer; mais cette derniere offre ne fut pas acceptée. La Reine Mere fit donner à ces Religieux 500. écus; Madame de Verneüil fit leur Chapelle, Madame de Sourdis leur fournit le linge, Madame de Guercheville se chargea du reste, & s'en acquitta avec un zelé, que le P. Cotton eut bien de la peine à moderer. Ces PP. se rendirent à Dieppe, où on leur avoit mandé, qu'on n'attendoit plus qu'eux, pour mettre à

la voile ; mais à leur arrivée dans ce Port, deux Huguenots, Associés de M. de Biencourt, refuserent de leur donner passage. Ils le firent sçavoir à la Cour, qui envoya sur le champ ordre à M. de SIGOGNE, Gouverneur de Dieppe, de déclarer à ces Marchands la volonté de la Reine Regente. Ils s'en mocquerent, & ces deux PP. voyant que M. de Sigogne ne se faisoit point obéir, se retirerent à leur College de la Ville d'Eu. 1610.

Madame de Guercheville picquée de cette conduite, s'avisa de faire à la Cour une quête, du produit de laquelle les deux Calvinistes furent remboursés & remerciés. Elle voulut ensuite traiter avec M. de Biencourt, mais ne trouvant pas ses sûretés avec lui, elle acheta de M. de Monts, tous les droits, qu'il avoit obtenus du feu Roy, & qu'elle se promettoit de faire revivre ; après quoi elle fit avec M. de Biencourt un Traité de Societé, par lequel la subsistance des Missionnaires devoit être prise sur le produit de la Pêche, & du Commerce des Pelleteries. L'Auteur (a) de la vie du P. Cotton prétend que ce S. Homme laissa un peu trop en cette occasion Madame de Guercheville, suivre les mouvemens de sa générosité ; mais M. de Champlain, qui avoit alors plus de part que personne aux affaires de l'Acadie, n'est pas de même avis ; car après avoir justifié cette Dame au sujet de son Traité, qu'il explique fort au long, il ajoûte : « C'est ce Contrat d'association, qui a fait tant « semer de bruits, de plaintes & de crieries con- « tre les PP. Jesuites, qui en cela & en toutes « autres choses se sont équitablement gouvernés

(a) Le P. d'Orleans,

„ selon Dieu & la raison, à la honte & confu-
„ sion de leurs Envieux & Médisans.

Deux Jesuites arrivent au Port Royal.

1611.

Enfin les deux Missionnaires partirent avec M. de Biencourt, & prirent terre au Port Royal le 12. de Juin 1611. Les conversions précoces cesserent à leur arrivée, & ils eurent bientôt à essuyer tous les effets de la mauvaise humeur de ceux, qui s'étoient opposés à leur venuë. Ils ne firent pas semblant d'y être sensibles, & ne parurent occupés, que de leurs fonctions; ils regagnerent même par leurs bonnes manieres ceux, en qui les préjugés n'avoient pas alteré la droiture de cœur. M. de Poutrincourt en usa toujours honnêtement avec eux. Ce Gentilhomme avoit de la Religion, & on ne peut lire, sans être édifié, la Lettre (a), qu'il écrivit en 1608. au Pape Paul V. pour lui marquer le zéle sincere, qui l'engageoit à s'exiler avec sa Famille, dans un Pays étranger, afin de procurer aux Infidéles la connoissance de JESUS-CHRIST, & pour lui demander la Bénédiction Apostolique. Mais quand la prévention est fortifiée par des vûës d'intérêt, elle fait des impressions, qui ne s'effacent presque jamais, & engage dans des démarches, dont on ne prévoit pas les suites. Les Calvinistes de France ne cessoient de publier que les Jesuites n'alloient dans le Nouveau Monde, que pour y dominer, & pour s'y enrichir; & ils avoient persuadé des Catholiques mêmes, qui craignoient de trouver dans ces Religieux de rédoutables Concurrens. Ainsi il n'y eut jamais entre M. de Poutrincourt & les Missionnaires cette bonne intelligence,

(a) On la trouve dans Lescarbot, qui en a été le Secretaire.

qui

qui eût infiniment contribué à avancer l'œuvre de Dieu, & qui n'auroit pas été peu utile à l'Etabliſſement ſolide du Port Royal. 1611.

Le P. Biart nous a donné une Relation de ſon voyage, & de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux en Acadie, à laquelle je crois qu'on peut ajoûter plus de foy, qu'aux Mémoires, dont s'eſt ſervi Jean de Laët, pour décrier les Jeſuites; quand même ces Mémoires ne ſeroient pas démentis par M. de Champlain, qui a été préſent à tout. Ce Miſſionnaire parlant des Naturels du Pays, qu'on appelloit alors *Souriquois*, & que nous avons depuis appellé *Micmaks*, nous les repréſente comme des Hommes bien faits, & d'une taille avantageuſe. Leſcarbot dit la même choſe; cependant ils ſont communément plus petits, que la plûpart des autres Sauvages du Canada; mais il n'en eſt point de plus braves dans tout ce Continent. Ils ont fait lontems une cruelle guerre aux Eſquimaux, & pour les aller attaquer juſques dans leurs Cavernes, & ſur leurs Rochers, ils ne craignoient point de faire trente à quarante lieuës en Mer, dans leurs Canots d'écorce. Nous les verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire, unis avec leurs Voiſins, ſous le nom de *Nations Abenaquiſes*, ſe joindre aux François dans l'Iſle de Terre-neuve, & dans la Nouvelle Angleterre, & prendre ſur les Anglois de l'Amérique un aſcendant, qu'ils conſervent encore, quoique réduits à un petit nombre de Guerriers.

Des Sauvages de l'Acadie.

Non-ſeulement ils n'ont jamais été Anthropophages, mais on leur a toujours remarqué beaucoup de douceur & de docilité; auſſi n'ont-ils pas eu beaucoup de peine à s'accoû-

1611. tumer à nos manieres ; ce qui leur est commun avec les autres Peuples de cette Côte Méridionnale du Canada. La Polygamie étoit permise parmi les *Acadiens* ; mais il n'y avoit guére que les *Sagamos*, c'est ainsi qu'on nommoit leurs Chefs, qui usassent de cette liberté. La Dignité de Sagamo étoit éléctive, & le choix tomboit ordinairement sur celui, qui se trouvoit à la tête d'une plus nombreuse Famille. Toute la jeunesse étoit sous les ordres de ce Chef, & tous, avant que d'être mariés, ne pouvoient travailler que pour lui. Ceux mêmes, qui l'étoient, & qui avoient beaucoup d'Enfans, lui payoient une espece de tribut, qui se levoit à la rigueur. Chaque Bourgade avoit son Sagamo, indépendant des autres ; mais tous entretenoient entr'eux une espece de correspondance, qui unissoit étroitement toute la Nation entr'elle. Ils employoient une bonne partie de la belle saison à se visiter, & à tenir des Conseils, où l'on traitoit des affaires générales. S'il s'élevoit quelque different entre les Familles, ou entre les Particuliers, c'étoit au Chef de la Bourgade à ménager l'accommodement ; s'il ne pouvoit pas y réussir, l'Offensé étoit en droit de se faire justice, & la Loy du Talion étoit exactement observée.

Les petites querelles se terminoient sur le champ ; on se prenoit aux cheveux, on se donnoit quelques gourmades, & pour l'ordinaire, on se séparoit, sans se faire beaucoup de mal. Les maris traitoient fort durement leurs Femmes : un François faisant un jour quelques reproches à un de ces Sauvages, qui frappoit rudement la sienne, ce Barbare lui répondit qu'il étoit le maître chez lui, & que

personne ne devoit trouver à redire, s'il battoit son Chien. Une Femme surprise en adultere couroit risque de la vie, & quoiqu'on fît moins d'attention à la conduite des Filles, celles, dont le désordre éclattoit, étoient déshonorées. Les François ne furent pas lontems dans le Pays, sans s'appercevoir qu'on ne trouvoit pas bon qu'ils s'amusassent avec les Personnes du Sexe, qui de leur côté faisoient paroître beaucoup de pudeur & de retenuë. 1611.

Si on en croit Lescarbot, de qui je tiens presque tout ce détail, dès qu'un Enfant étoit né, avant qu'on lui laissât prendre la mamelle, on lui faisoit avaler de la graisse & de l'huile. L'Aîné des Fils portoit toujours le nom du Pere, avec l'addition d'une Syllabe; on en donnoit un autre au second, qu'on augmentoit aussi d'une Syllabe pour le troisiéme, & ainsi des autres; mais ces noms se changeoient apparemment, quand on étoit marié. On embaumoit les corps morts, ou plutôt, après qu'on les avoit déchiquetés & vuidés, on les faisoit sécher, pour empêcher la corruption. Le deüil consistoit à se peindre de noir, & en de grandes lamentations.

Dès qu'un Pere de Famille étoit expiré, on le tiroit de sa Cabanne, à laquelle on mettoit le feu, sans en rien emporter. Ensuite chacun présentoit à ce Cadavre ce qu'il avoit de meilleur, & son tombeau étoit fort orné en dedans & en dehors. Les Guerriers, avant que d'aller en campagne, se battoient contre leurs Femmes, & s'ils avoient du dessous, ils ne doutoient pas du succès de leur Expédition: au contraire, si leurs Femmes étoient les plus foibles, ils en tiroient un mauvais augure. A

1611. la naiſſance d'un Garçon, on faiſoit un feſtin, auſſi-bien qu'à la premiere dent, qui lui pouſſoit, & à la premiere Bête, qu'il tuoit à la chaſſe. Si quelqu'un entrant dans une Cabanne, y careſſoit les Enfans, on lui faiſoit un préſent : les Freres & les Sœurs ſe traitoient entre eux avec beaucoup de civilité & de modéſtie.

Ces Sauvages avoient une maniere aſſez ſinguliere de faire revenir ceux, qui étoient ſur le point de ſe noyer, & avoient avalé beaucoup d'eau. Ils rempliſſoient de fumée de tabac une veſſie d'Animal, ou un gros & large boyau, bien lié par une de ſes extrémités ; ils attachoient à l'autre une canule, & l'inſéroient dans le fondement du Malade, puis en preſſant le boyau, ou la veſſie, ils faiſoient entrer la fumée dans ſon corps. Ils le pendoient enſuite par les pieds à un Arbre, & la fumée, dont il avoit le ventre plein, lui faiſoit rendre par la bouche, toute l'eau, qu'il avoit bûë.

Mauvaiſe conduite de quelques François à leur égard.

Les Acadiens ont de tout tems vêcu en aſſez bonne intelligence avec les François, & il y a d'autant plus lieu d'en être ſupris, qu'ils s'étoient mis dans la tête, que notre Nation les détruiroit. En effet, dès le tems de M. de Monts ils diminoient déja beaucoup, & peu de tems après on montroit un aſſez grand nombre de lieux déſerts, où l'on aſſuroit qu'il y avoit eu de groſſes Bourgades, avant que nos Pêcheurs fréquentaſſent leurs Côtes. Ils ajoûtoient qu'on les avoit empoiſonnés, & ce reproche n'étoit pas ſans quelque fondement. On a trouvé plus d'une fois entre leurs mains du Sublimé, & autres ſemblables drogues, que des François leur avoient données, & dont ils leur avoient enſeigné, diſoit-on, à

faire usage, pour se défaire de leurs Ennemis. 1611.
Je crois que cela n'est pas arrivé souvent; mais ce qui n'a été que trop ordinaire, c'est que parmi les marchandises comestibles, qu'on leur a portées, il s'en est trouvé de gâtées, qui leur causoient des maladies d'autant plus dangereuses, qu'ils en ignoroient également les causes, la nature, & les moyens de les guérir.

Abondance de toutes choses en Acadie.

Ils en avoient peu, avant que de nous connoître, & ils n'y appliquoient que des remedes simples & naturels. Ils faisoient beaucoup d'exercice, les sueurs & les bains étoient fort en usage parmi eux, comme parmi tous les autres Sauvages du Canada. Du reste, ils vivoient miserablement, & leur paresse leur faisoit souvent souffrir de grandes disettes, au milieu de la plus grande abondance des choses nécessaires à la vie. Chaque saison, dans ce Pays-là, peut fournir à ses Habitans, fussent-ils en aussi grand nombre, que dans les Regions les plus peuplées de l'Europe, de quoi vivre avec peu de fatigue; & rien n'est plus facile, que de garder d'une saison à l'autre, de quoi se prémunir contre les accidens, qui pourroient survenir.

En Octobre & en Novembre on commence la chasse des Castors & des Elans, qui dure une partie de l'Hyver. En Decembre, ou, pour parler plus juste, pendant les deux dernieres Lunes, un Poisson appellé *Ponamo*, vient frayer sur les glaces, & on en prend autant qu'on veut; je crois que c'est une espece de Chien de Mer. C'est aussi le tems, auquel les Tortuës font leur ponte. Les Ours, les Liévres, & les Loutres sont encore une

1611. des richesses de cette saison, aussi-bien que le Gibier, c'est-à-dire, les Perdrix, les Canards, les Sarcelles, les Outardes, & quantité d'Oiseaux de Riviere, qu'on trouve par tout à foison. En Janvier, on fait la Pêche du Loup Marin, dont la chair parut d'abord à nos Matelots aussi bonne, que celle du Veau, & qui dans le vrai n'est ni désagreable, ni malfaisante.

Depuis le commencement de Février, jusqu'à la mi-Mars, c'est le fort de la Chasse des Cariboux, & des autres Animaux, dont j'ai parlé d'abord. Vers la fin de Mars, les Poissons commencent à frayer, & entrent dans les Rivieres en si grande quantité, qu'on ne peut le croire, quand on ne l'a point vû. Le premier, qui paroît, est l'Eplan, lequel est trois fois plus grand en ce Pays-là, qu'en Europe. A la fin d'Avril le Hareng donne, & dans le même tems toutes les Isles, & les bords des Rivieres sont couverts d'Outardes, qui viennent faire leurs nids. Les seuls œufs de ces Oiseaux suffiroient presque pour nourrir les Habitans pendant ce tems-là, sans faire trop de tort à la multiplication de l'espece. L'Esturgeon & le Saumon viennent ensuite, & l'on ne voit alors dans tous les creux des Rochers, & dans les autres lieux découverts, que des nids d'Oiseaux de toutes les sortes.

Je ne parle point de la Pêche de la Moruë, qui est très-abondante sur toutes les Côtes de l'Acadie, parce que les Sauvages ne la connoissoient point ; mais indépendemment de tout ce qu'on vient de voir, pour peu que les Acadiens eussent voulu s'appliquer à cultiver leurs terres, à nourrir des Bestiaux, & à élever

1611.

des Volailles, il leur eût été facile de se passer de la Pêche & de la Chasse, ou de ne s'en faire qu'un amusement. Au tems, dont je parle, depuis le mois de May jusqu'à la fin de Septembre, ils n'étoient occupés qu'à faire la traite avec les François, & chacun y trouvoit son compte. Pourvû qu'on leur donnât bien à manger, & on le pouvoit à peu de frais, parce qu'ils ne sont pas difficiles sur la qualité des mets, on en tiroit tout ce qu'on vouloit : aussi les profits de ce commerce étoient-ils très-considerables.

Fierté des Sauvages.

Cependant, quelque miserable, que parût ce Peuple, les Sagamos l'avoient pris sur un ton fort haut avec nos premiers Négocians. Il falloit les complimenter & leur faire des présens, pour avoir la permission de faire le commerce, & dans leurs réponses, ils s'imaginoient faire beaucoup d'honneur au grand Sagamo des François, de le traiter d'égal, quoique pussent faire ceux-ci, pour leur donner une grande idée de la puissance de leur Souverain. Voilà ce qu'il y a de particulier à dire sur les premiers Sauvages de l'Amerique Septentrionnale, ausquels nous avons entrepris d'annoncer l'Evangile. On assûre qu'ils vivoient alors très-lontems, & Lescarbot avance que le célébre MAMBERTOU, dont nous allons parler, avoit cent ans, lorsqu'il le vit pour la premiere fois en 1606. & qu'il étoit marié du tems de Jacques Cartier. Néanmoins tous ceux qui l'ont connu, le trouverent si frais & si vigoureux, qu'ils ne lui auroient pas donné soixante ans.

Histoire du Sagamo Mambertou.

Nos deux Missionnaires crurent que leur premier devoir, en arrivant au Port Royal,

1611. étoit d'apprendre la langue du Pays ; mais ils furent aſſez étonnés de ne trouver perſonne parmi les François, qui pût, ou qui voulût leur faciliter cette étude ; Pontgravé même, qui étoit plus qu'aucun autre, en état de leur rendre ce ſervice, n'oſant pas avoir trop de communication avec eux, de peur d'aigrir M. de Poutrincourt, avec lequel il n'étoit pas bien. Par bonheur pour ces Peres, le Sagamo Mambertou avoit appris un peu de François, & rechercha avec empreſſement leur amitié. Ce Chef, qui étoit fort accredité dans ſa Nation, n'avoit pas voulu recevoir le Baptême, comme firent pluſieurs de ſes Sujets, ſans ſçavoir ce que c'étoit que le Chriſtianiſme ; mais le peu, qu'on lui en avoit appris, avant que de le baptiſer, lui inſpiroit un grand déſir de s'en inſtruire à fond. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour les Miſſionnaires ; ils s'attacherent à lui, & trouverent que c'étoit véritablement un Homme d'eſprit.

Il n'avoit en effet rien de barbare, que l'extérieur & la fierté. Leſcarbot, qui l'a beaucoup pratiqué, en a fait un éloge, qui paroîtra ſans doute exageré à ceux, qui ne ſçavent pas, qu'il peut ſe rencontrer par tout des Hommes ſi heureuſement nés, que ni le défaut de culture, ni une éducation ſauvage, ne les empêchent point de s'élever par leur propre genie au-deſſus de la plûpart même de ceux, qui ont eu plus de ſecours pour ſe former l'eſprit & le cœur. On lui avoit donné au Baptême le nom de Henry, parce que Henry le Grand vivoit encore. Il étoit brave & habile Guerrier à la maniere des Sauvages, & le même Leſcarbot, qui en a fait ſon Heros, a chanté en

Vers ses exploits militaires. Il étoit de la plus grande taille, & avoit l'air noble; on dit même qu'il avoit de la barbe, ce qui est si rare parmi les Peuples de l'Amerique, que s'il ne fût pas né avant l'arrivée des François dans son Pays, on n'eût pas douté que le sang Européen ne fût mêlé dans ses veines avec le sang Américain. Enfin, il s'étoit donné sur toute sa Nation, une autorité, que nul autre n'avoit sçu prendre avant lui. 1611.

Ce qui rendoit l'entretien de cet illustre Chef plus agréable, & plus utile aux Missionnaires, c'est qu'il avoit été *Autmoin:* c'est le nom que les Acadiens donnoient à leurs Jongleurs. Le Pere Biart lui demanda un jour, si le Démon, qu'il avoit, disoit-il, évoqué fort souvent, s'étoit jamais fait voir à lui? Il répondit que cela étoit arrivé quelquefois; » mais, ajoûta-t'il, ce « qui m'a engagé à renoncer à cette profession, « c'est que cet Esprit de ténébres ne me comman- « doit jamais que du mal.« Le secours & le crédit « d'un tel Néophyte donnoient aux deux Ouvriers Apostoliques tout lieu d'esperer de se voir bientôt en état de faire du fruit parmi ces Peuples; mais ils ne joüirent pas lontems de cet avantage. Mambertou tomba malade d'une dissenterie, qui en peu de tems le réduisit à l'extrémité.

Sa derniere maladie.

Il se fit aussitôt porter au Quartier des François, dans l'esperance d'y recevoir plus de soulagement, que chez lui. Le P. Enemond Masse le logea dans sa maison, & le P. Biart, qui étoit absent, accourut à la premiere nouvelle, qu'il eut, du danger où il étoit. On n'oublia rien pour conserver un Homme, qu'on jugeoit également nécessaire au progrès de la Colonie,

1612.

& à l'établiſſement de la Religion Chrétienne; mais tous les remedes furent inutiles ; il s'en aperçut bientôt, & demanda de lui-même les derniers Sacremens de l'Egliſe, qu'il reçut avec de très-grands ſentimens de pieté. Il pria enſuite M. de Biencourt, qui commandoit alors au Port Royal, en l'abſence de ſon Pere, de faire tranſporter ſon corps, dès qu'il ſeroit expiré, dans ſa Bourgade, afin d'y être inhumé avec ſes Parens.

Embarras, où ſe trouvent les Miſſionnaires à ſon ſujet.

Biencourt, qui n'y voyoit aucun inconvénient, le lui promit; mais le P. Biart, à qui le Commandant en parla, s'oppoſa fortement à ce deſſein, & repréſenta à l'un & à l'autre le ſcandale, que cauſeroit une telle démarche. Biencourt repliqua qu'il avoit donné ſa parole, & qu'il ne lui convenoit point de la retracter : qu'au reſte, il n'y avoit qu'à bénir l'endroit, où le Sagamo ſeroit enterré. Le Miſſionnaire ſoûtint que cela ne ſe pouvoit pas, à moins que d'exhumer auparavant tous les corps des Infidéles, qui auroient été mis au même lieu ; ce que les Sauvages ne ſouffriroient jamais, & ce qui étoit directement contre l'intention du Malade. Il eut beau dire, M. de Biencourt s'entêta, & Mambertou, qui ſe voyoit apuyé du Commandant, perſiſta dans ſa demande, & ne voulut plus rien écouter.

Sa mort édifiante.

Alors le P. Biart ſe retira, & déclara que ni lui, ni ſon Collegue ne ſe chargeroient point des obſéques. Quelques momens après il revint, pour continuer de rendre au Malade les ſervices, que demandoit l'état, où il ſe trouvoit, & pour tâcher de le faire revenir de ſon entêtement. Dieu bénit ſa fermeté, & ſa charité toucha Mambertou, qui dès le lendemain

1612.

lui demanda pardon de ſon indocilité, l'aſſûra que, pour rien au monde, il ne vouloit être privé des ſuffrages de l'Egliſe, & lui dit qu'il le laiſſoit le maître de lui donner la ſépulture, où il le jugeroit à propos. Il expira peu de tems après dans des ſentimens de Foy, & de confiance en Dieu, qui auroient fait honneur à un ancien Chrétien : on lui fit des obſéques telles, qu'on auroit pû les faire au Commandant même, & il n'y eut perſonne, qui ne le regrettât ſincerement.

Le P. Biart viſite les Abénaquis.

Quelques jours après, M. de Biencourt & le P. Biart partirent pour viſiter toute la Côte juſqu'au Kinibequi, qu'ils remonterent aſſez loin : ils y furent bien reçus des Canibas, Nation Abénaquiſe, qui a donné le nom à cette Riviere (*a*); ils en reçurent des vivres, dont le Port Royal commençoit à manquer, & en récompenſe, le Miſſionnaire, avec le ſecours d'un Sauvage, qui entendoit paſſablement le François, leur annonça JESUS-CHRIST. Il trouva un Peuple docile, qui l'écouta avec reſpect, & ne lui parut pas éloigné du Royaume des Cieux. Peu auparavant des Anglois avoient tenté de faire un Etabliſſement ſur leur Riviere : mais ils avoient eu avec ces Sauvages, de ſi mauvaiſes manieres, que ceux-ci les avoient contraints de ſe retirer. Les Canibas trouverent les François plus humains, & traiterent avec eux ſi cordialement, qu'on crut pouvoir ſe promettre qu'on auroit dans cette Nation, une barriere contre des Voiſins entreprenans, & qui ne reconnoiſſent dans leurs Colonies d'autres limites, que celles qu'ils ne peuvent franchir par la force.

(*a*) On diſoit autrefois *Canibequi*.

1612.

Imagination plaiſante d'un Sauvage.

Le P. Enemond Maſſe s'étoit auſſi mis en marche de ſon côté, pour reconnoître le Pays, & les diſpoſitions des Peuples en faveur de la Religion. Il avoit pour guide un Fils de Mambertou, qui étoit Chrétien, & avoit été nommé Loüis ; mais il ne put aller bien loin, parce qu'il tomba dangereuſement malade. Ce contretems jetta le Sauvage dans une inquiétude, que le Miſſionnaire prit d'abord pour un pur effet de ſon affection ; mais il reconnut bientôt, qu'elle avoit une autre cauſe. Un jour, qu'il étoit fort abattu, Loüis vint le trouver, & le pria d'écrire à M. de Biencourt, qu'il » mouroit de maladie; » ſans cela, ajoûta-t'il, on » croira que je t'ai tué. Je m'en garderai bien, » répondit le Malade, tu ſerois peut-être Hom- » me à me tuer en effet, & à te ſervir de ma » Lettre, pour cacher ton crime ; » le Sauvage comprit ce que cela ſignifioit, il eut honte de ſa bêtiſe, & pria le Pere de demander à Dieu ſa guériſon, afin qu'on n'eût aucun ſoupçon contre lui. Je raporte ce trait, parce qu'il caractériſe bien les Sauvages ; en beaucoup de rencontres, on ſeroit tenté de croire qu'ils n'ont qu'une demie-raiſon, tandis qu'en une infinité d'autres, ils ſont plus Hommes, que nous.

Ce qui retarde le progrès de l'Evangile.

Cependant le tems ſe paſſoit, & la Colonie diminuoit plutôt qu'elle ne croiſſoit. On ne ſongeoit plus à cultiver la Terre, ce qui mettoit les François dans une continuelle dépendance des Sauvages pour la ſubſiſtance, & cela ſeul étoit capable d'arrêter les progrès de l'Evangile, par le mépris que cette triſte ſituation nous attiroit de la part de ces Barbares. En effet, les Miſſionnaires ne pouvoient preſque plus que baptiſer les Enfans moribonds,

quand ils étoient avertis à tems. Le plus grand mal néanmoins venoit du peu de concert, qu'il y avoit toujours entr'eux, & ceux, qui commandoient au Port Royal. Il n'étoit pas poſſible que les Infidéles ne s'en aperçuſſent, & l'expérience de tous les tems a fait voir, que rien n'eſt plus nuiſible à l'Etabliſſement du Chriſtianiſme. 1612.

Projet d'un nouvel Etabliſſement.

M. de Poutrincourt étoit reſté en France, & il s'étoit broüillé avec Madame de Guercheville, qui n'étoit entrée en Societé avec lui, que pour le mettre dans les interêts des Miſſionnaires. Comme elle vit qu'elle n'y avoit pas réuſſi, elle ſongea ſérieuſement à les tranſporter en quelque endroit, où ils n'euſſent rien à démêler avec lui, & où ils puſſent travailler ſans obſtacle aux fonctions de leur Miniſtere. M. de Champlain avoit fait inutilement tous ſes efforts, pour l'engager à ſe lier avec M. de Monts, dont il lui garantiſſoit la droiture; mais par la ſeule raiſon, que M. de Monts étoit Calviniſte, elle n'y voulut jamais entendre, & elle eut dans la ſuite tout lieu de s'en repentir; car il eſt certain que, ſi elle lui eût donné les trois mille ſix-cent livres, qu'il demandoit, pour faire un Etabliſſement dans le Fleuve S. Laurent, elle eût évité les malheurs, que nous verrons bientôt.

Les Miſſionnaires ſe tranſportent à Pentagoët.

Elle forma donc un autre projet, qu'elle fit goûter à la Reine Mere, & cette Princeſſe voulut même contribuer à la dépenſe, qui ſe fit de la part de la Marquiſe, avec plus de générosité, que d'ordre & de conduite. Elle fit armer un Vaiſſeau à Honfleur, & donna ordre au Sieur de la SAUSSAYE, qui devoit commander en ſon nom dans l'Amérique, d'y 1613.

1613. embarquer tout ce qui étoit néceſſaire, pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile, le douziéme de Mars 1613. & le ſixiéme de May il moüilla dans le Port de Haive, où M. de la Sauſſaye fit arborer les Armes de Madame de Guercheville. Il étoit naturel de faire en cet endroit l'Etabliſſement projetté; la Haive eſt un des meilleurs & des plus beaux Ports du Monde, & j'ai déja obſervé que les Terres y ſont excellentes: on ne s'y arrêta pourtant point, ni en aucun autre endroit de l'Acadie.

De la Haive, la Sauſſaye paſſa au PortRoyal, où il ne trouva que cinq Perſonnes, y compris les deux Jeſuites, & un Apoticaire, qui y commandoit; M. de Biencourt, & la plûpart des François étant allés bien loin dans les Terres, pour y chercher des vivres. Il embarqua les deux Jeſuites, & rangea la Côte juſqu'à la Riviere de Pentagoët, où il entra, & où il réſolut de s'établir. Cette Riviere, qui dans les plus anciennes Relations, eſt appellée la Riviere de *Norimbegue*, eſt éloignée de quarante-cinq lieuës de celle de S. Jean; la Riviere des Etechemins (*a*) eſt entre deux, mais plus près de la derniere. Autrefois tout le Pays, depuis le Port Royal juſqu'au Kinibequi, étoit peuplé de ces Sauvages, que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *Malecites*, & qui ſont réduits à très-peu de choſes.

Deſcription de Pentagoët.

L'embouchure de la Riviere de Pentagoët eſt par les quarante-quatre dégrés, vingt minutes: elle a la figure d'un *Delta*, eſt aſſez lar-

(*a*) On ne la connoît plus que ſous le nom, que lui donnent les Sauvages, & qui eſt celui de *Peſkadamioukkanti*.

1613.

ge, & peut recevoir des Navires de trois-cent Tonneaux. Les environs en ſont fort agréables, & le terrein, des plus fertiles : outre les Bois, que nous avons en France, comme les Chênes, les Hetres, les Freſnes, les Erables, qui y ſont d'une très-bonne qualité, on y voit des Pins de ſoixante pieds de haut, dont le grain n'eſt pas fort gros, non plus que celui des quatre eſpéces de Sapins, dont j'ai parlé ailleurs. Sur quoi le Sieur Denys obſerve, que plus on deſcend au Midi, plus les Arbres ſont propres à la mâture, & que celle de la Nouvelle Angleterre vaut mieux que celle de Norvege. Il préfere néanmoins celle-ci, & en général celle des Pays froids, à celle des Pays temperés, comme de cette partie de l'Acadie, qui s'étend depuis la Haive, juſqu'au Fleuve S. Laurent.

Obſervation ſur les mâtures.

Il examine enſuite quelle peut être la cauſe phyſique de cette difference ; & après avoir établi pour principe, que plus le grain de l'Arbre eſt ſerré, plus le bois en eſt propre à la mâture, il prétend que dans les Pays chauds, où les Sapins croiſſent ſur des lieux élevés, & dans un terrein ſec, l'ardeur du Soleil deſſeche l'humeur ſuperfluë de ces Arbres, & empêche le grain de groſſir en le tenant plus ſerré, & en lui donnant une liaiſon plus forte. Dans le Nord, ajoûte-t'il, le grand froid produit à peu près le même effet ; il reſſerre le bois, en ſorte que la ſéve ne lui donne pas aſſez de nourriture, pour enfler le grain ; mais dans les Pays temperés, rien n'empêche le grain de groſſir, auſſi le bois en eſt bien moins fort, & ſe caſſe plus aiſément.

On trouve à Pentagoët quantité d'Ours,

1613. qui vivent de glands, & ont la chair blanche & délicate, comme celle du Veau, ainſi que dans l'Acadie : grand nombre d'Orignaux, quelques Caſtors, peu de Loutres ; des Liévres, des Perdrix, des Tortuës, des Outardes, & autre pareil Gibier à foiſon. Vis-à-vis de l'embouchure de la Riviere, il y a pluſieurs Iſles, autour deſquelles on pêche quantité de Maquereaux, ſurtout à *l'Iſle des Monts déſerts*, qu'on laiſſe à droite en entrant. Les Anglois en font un grand commerce dans les Antilles. Le Hareng y eſt rare, mais le Gaſparot, qui en eſt une eſpece plus petite, & moins bonne, y eſt fort abondant. On y pêche auſſi beaucoup de Moruës pendant l'hyver. Entre Pentagoët & le Kinibequi, il y avoit autrefois des Sauvages, appellés *Armouchiquois*, dont Champlain & Leſcarbot parlent beaucoup : ils étoient Traîtres & Voleurs ; les François n'ont jamais pû les apprivoiſer, & ils ſe ſont retirés vers la Nouvelle Angleterre.

Situation de la Colonie de Madame de Guercheville.

Tel étoit le lieu, où M. de la Sauſſaye plaça la Colonie de Madame de Guercheville. Il débarqua ſur la Rive Septentrionnale, & y fit à la hâte un petit Retranchement, auquel il donna le nom de *S. Sauveur* Tout ſon Monde, qui ſe montoit à vingt-cinq Perſonnes, fut bientôt logé, parce que l'Equipage de ſon Navire, qui étoit de trente-cinq Hommes, ſe joignit aux nouveaux Colons, & que tous travaillerent avec beaucoup d'ardeur & de concert. Les Bâtimens finis, on commença à cultiver la Terre, & tandis que l'on s'occupoit à ce travail, le P. Biart, accompagné d'un Gentilhomme, nommé LA MOTTE LE VILIN, qui étoit Lieutenant de la Sauſſaye, fit une

excursion dans le Pays, pour voir en quelle disposition étoient les Sauvages de ce Canton. Il lui arriva dans cette course, une chose assez singuliere. 1613.

Coûtume extravagante des Malecites.

Comme il paroissoit près d'un Village, il entendit des hurlemens affreux : il jugea qu'on pleuroit quelque mort ; mais un Sauvage, qui se rencontra par hazard sur son passage, lui dit que c'étoit un Enfant, qui se mouroit, & que s'il vouloit doubler le pas, il seroit encore à tems pour le baptiser. Le Missionnaire se mit aussi-tôt à courir, & en entrant dans le Village, il en aperçut tous les Habitans rangés en haye des deux côtés, & au milieu, le Pere du petit Malade, qui le tenoit entre ses bras, & qui, à chaque soupir, que poussoit le Moribond, jettoit des cris, plus capables d'effrayer, que d'exciter la compassion. Tous les Sauvages lui répondoient sur le même ton, & les Forêts voisines rétentissoient de leurs hurlemens.

Le Missionnaire, touché de ce spectacle, s'approche du Pere de l'Enfant, & lui demande s'il veut bien lui permettre de baptiser son Fils ? Ce pauvre Homme ne lui répondit, qu'en lui mettant l'Enfant entre les mains ; le Pere le donna à tenir à M. de la Motte, se fit aporter de l'eau, & le baptisa. Pendant la Cérémonie il se fit un grand silence ; il sembloit que ces Barbares s'attendissent à quelque chose d'extraordinaire : le Serviteur de Dieu s'en aperçut, & rempli d'une confiance vraiment Apostolique, il conjura à haute voix le Seigneur, de vouloir bien tirer du sein de sa misericorde, quelque trait de sa Puissance en faveur de ce Peuple aveugle, mais docile.

1613.

Un Enfant moribond guéri par la vertu du Baptême.

Sa Priere finie, il prit l'Enfant, le mit entre les bras de ſa Mere, en lui diſant de lui préſenter ſa mamelle. Elle le fit; l'Enfant têta aſſez lontems, & parut enſuite auſſi ſain, que ſi jamais il n'avoit eu de mal. Il eſt aiſé de juger quel fut l'étonnement des Sauvages, à la vûë d'une guériſon ſi prompte, & ſi peu attenduë: ils furent quelque tems comme immobiles, & le Miſſionnaire tira tout le fruit, qu'il pouvoit alors eſperer d'un évenement ſi merveilleux. Ce Peuple le regardoit comme un Homme deſcendu du Ciel, & il n'eſt rien, qu'il n'eût pu ſe promettre d'une diſpoſition ſi favorable, ſi, peu de jours après, il n'eût été malheureuſement contraint de renoncer à ſes projets, & à ſes eſperances.

Onze Navires Anglois à Pentagoët.

La nouvelle Colonie de S. Sauveur n'avoit pas encore eu le tems de prendre une forme reglée, lorſqu'un orage imprévû la renverſa juſqu'aux fondemens. Onze Bâtimens Anglois étoient partis de la Virginie, ſous les ordres de Samuël ARGALL, pour faire la Pêche vers l'Iſle des Monts déſerts; ce Commandant apprit ſur ſa route que des Etrangers s'établiſſoient à Pentagoët; il ne douta point que ce ne fuſſent des François, & quoique les deux Couronnes fuſſent alors en paix, il réſolut de les en chaſſer. Il ſe fondoit ſur une conceſſion de Jacques I. Roy de la Grande Bretagne, qui avoit permis à ſes Sujets de s'établir juſqu'aux quarante-cinq dégrés, & il crut pouvoir profiter de la foibleſſe des François, pour les traiter en Uſurpateurs. Mais l'Hiſtorien de la Virginie ſe trompe évidemment, lorſqu'il place cette entrepriſe en 1618. auquel tems le même Argall étoit Gouverneur Général de la

Virginie; car il eſt formellement démenti en cela par tous les Hiſtoriens contemporains, & par des monumens inconteſtables. 1613.

Ils s'en rendent les Maîtres.

Il paroît que ce Capitaine Anglois n'avoit qu'un Vaiſſeau de force, pour eſcorter les Navires Pêcheurs; du moins on n'aperçut d'abord à S. Sauveur, qu'un Bâtiment, qui venoit à toutes voiles avec le Pavillon d'Angleterre. Quoique la Sauſſaye ignorât le deſſein des Anglois, il crut devoir ſe préparer à tout évenement; il demeura à Terre pour défendre ſon Fort, la Motte le Vilin fut chargé de la défenſe du Navire, qui étoit en rade; mais ni l'un ni l'autre n'avoit de Canons, & Argall en avoit quatorze. Celui-ci s'attacha d'abord au Retranchement, & après l'avoir canonné pendant quelque tems d'un peu loin, il s'en approcha de plus près, & fit un très-grand feu de Mouſqueterie, qui tua bien du Monde, & entr'autres, un Frere Jeſuite, nommé Gilbert DU THET, dont la valeur, vraye ou prétenduë, a mis de fort mauvaiſe humeur Jean de Laët.

La Sauſſaye voyant bien qu'une plus longue réſiſtance ne ſauveroit pas ſa Place, & ne ſerviroit qu'à lui faire perdre ce qui lui reſtoit de Monde, ſe rendit; la Motte le Vilin fut bientôt contraint d'en faire autant; mais ſon Pilote, nommé LAMETS, qui ne jugea pas à propos de ſe fier aux Anglois, ſe ſauva dans le Bois lui quatriéme. La premiere choſe, que fit Argall, dès qu'il ſe vit Maître de tout, ce fut d'abattre la Croix, que les Miſſionnaires avoient plantée dans l'Habitation, pour y aſſembler les Fidéles, aux heures des Prieres publiques, en attendant qu'ils euſſent une

1613. Eglise. Il alla ensuite visiter les coffres de la Saussaye, & y ayant trouvé sa Commission, il la prit, sans que personne s'en aperçût.

Friponnerie du Capitaine Argall.

Le lendemain la Saussaye étant allé lui rendre visite, Argall lui demanda à voir sa Commission, il dit qu'elle étoit dans son coffre, qu'il ouvrit sur le champ pour la lui montrer; mais il fut fort surpris de ne la point trouver. Alors Argall portant un visage serieux, le traita de Pirate, lui dit qu'il méritoit la mort, & abandonna sur l'heure l'Habitation & le Navire au pillage. Cela fait, il parut s'adoucir, à la sollicitation des Jesuites, avec qui il en usa d'abord assez honnêtement; il offrit même aux François une Barque, ou une espece de Chaloupe pontée, pour retourner en France; mais ce Bâtiment se trouva trop petit pour les contenir tous.

Ce que devinrent les François.

Il proposa ensuite à ceux, qui sçavoient quelque Métier, de venir avec lui en Virginie, où il leur promit qu'on leur laisseroit une liberté entiere de professer leur Religion, & qu'après une année de service, on les repasseroit en France, s'ils le souhaitoient. Plusieurs accepterent cette offre, & le Sieur de la Motte le Vilin, pour qui le Capitaine Anglois avoit conçu de l'estime & de l'amitié, voulut les suivre, aussi-bien que le P. Biart. Deux autres Jesuites, qui étoient venus de France avec M. de la Saussaye, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois, qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre; ainsi la Barque se trouva assez grande pour ce qui restoit de François avec leur Commandant, & le P. Enemond Masse, qui ne voulut point les abandonner.

Une chose les inquiettoit, ils n'avoient point de Pilote; mais le jour même, ou le lendemain de leur départ, comme ils rangeoient la terre à vûë pour gagner le Port Royal, ils apperçurent Lamets sur le rivage; ils l'embarquerent, & firent voile vers l'Acadie. Ils traverserent la Baye Françoise, sans toucher au Port Royal, & un peu au-delà du Port de la Haive ils rencontrerent un Navire Maloin, qui les reçut tous, & les mena heureusement à S. Malo. Ceux, qui avoient suivi le Capitaine Argall en Virginie, n'eurent pas autant de bonheur: à leur arrivée à Jamestown, le Gouverneur Général leur déclara qu'ils devoient tous s'attendre à être traités en Corsaires, & en effet il les condamna à la mort. 1613.

Argall eut beau lui représenter qu'il leur avoit donné sa parole, qu'on les traiteroit bien, & qu'ils demeureroient libres, qu'ils ne s'étoient rendus à lui, qu'à cette condition, & que c'étoit sous cette même caution, qu'ils l'avoient suivi volontairement en Virginie, pour y rendre service aux Sujets de Sa Majesté Britannique: le Gouverneur lui répondit qu'il avoit passé ses pouvoirs, & que leur Chef n'ayant point de Commission, il ne pouvoit se dispenser de les regarder comme des Forbans. Il ne lui restoit plus d'autre moyen pour les sauver, que d'avoüer la supercherie, qu'il avoit faite au Sieur de la Saussaye, & il fut assez honnête Homme pour racheter la vie de tant de Personnes innocentes, au prix de la confusion, que devoit lui causer un tel aveu.

Argall avouë sa supercherie pour sauver la vie aux François.

La vûë de la Commission, qu'il produisit, désarma le Gouverneur; mais il prit sur le

Les Anglois s'emparent du Port Royal.

1613. champ la résolution de chasser les François de toute l'Acadie, toujours sous le prétexte de la concession du Roy de la Grande Bretagne. Argall fut chargé de cette Expédition, & on lui donna trois Navires, sur lesquels il embarqua tous les François, qu'il avoit amenés de S. Sauveur. Il apprit sur sa route, qu'un Bâtiment de cette Nation étoit entré dans la Riviere de Pentagoët, & il se disposa à le combattre : mais il ne l'y trouva point. Il arbora les armes d'Angleterre au même endroit, où avoient été celles de la Marquise de Guercheville, puis il alla à l'Isle de Sainte Croix, où il ruina tout ce qui y restoit de l'ancienne habitation de M. de Monts : il fit la même chose au Port Royal, où il ne rencontra personne, & en deux heures de tems le feu consuma tout ce que les François possedoient dans une Colonie, où l'on avoit déja dépensé plus de cent mille écus, & travaillé bien des années, sans avoir eu la précaution de se mettre en état de soûtenir un coup de main. Celui, qui y perdit davantage, fut M. de Poutrincourt, qui depuis ce tems-là ne songea plus à l'Amerique. Il rentra, dit Jean de Laët, dans le Service, où il s'étoit déja distingué par plusieurs belles actions, & mourut au lit d'honneur.

Diverses aventures des François de S. Sauveur.

Argall n'ayant plus rien à faire en Acadie, reprit la route de Jamestown, ayant toujours sur son Escadre les François, qu'il avoit rendu Spectateurs de la ruine du Port Royal. A peine s'étoit-il embarqué, qu'on aperçut un François sur le rivage : comme il faisoit signe qu'il vouloit parler, le Commandant s'avança sur le bord de son Navire pour l'écouter, & cet Homme l'avertit de se défier d'un Jesuite Es-

1613.

pagnol, nommé Biart, qui lui jouëroit quelque mauvais tour, s'il ne se tenoit bien sur ses gardes. Le P. Biart étoit de Grenoble, mais un des moyens, dont on usoit alors en France pour rendre les Jesuites odieux, étoit de les faire passer pour des Partisans secrets de la Maison d'Autriche. On sçait que c'est un des griefs, dont on les chargea pour détourner le Roy Henry IV. de les rétablir dans son Royaume, & la belle réponse que fit ce sage Prince, à ceux, qui lui parloient de la sorte. Argall fut surpris du discours du François, & on s'aperçut bientôt qu'il avoit fait impression sur son esprit. Il résolut même de se défaire des Missionnaires à son arrivée en Virginie; mais la Providence en disposa autrement: une tempête, qui dura trois jours avec une violence extrême, dispersa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, & où il n'y avoit que trois Hommes, n'a point paru depuis. Argall fit sa route, & arriva heureusement en Virginie. Le troisiéme, sur lequel étoient les trois Jesuites, & qui étoit commandé par un nommé TURNELL, fut porté fort au loin au Nord, & enfin pris d'un vent forcé Sud-Ouest, qui l'obligea de faire vent arriere jusqu'aux Açorres. Heureux de pouvoir y trouver un Port.

Belle action de trois Jesuites.

Là les Jesuites, que le Capitaine avoit fort maltraités, n'avoient qu'à se faire connoître, & dire deux mots, pour être vengés; & Turnell, en moüillant, bien malgré lui, dans la Rade de l'Isle de *Fayal*, parut n'être pas sans inquiétude à ce sujet. Il eut néanmoins assez de confiance dans la vertu de ces Religieux, pour leur proposer de souffrir qu'il les tînt

1613. cachés, lorſqu'on viendroit faire la viſite de ſon Bâtiment, & ils y conſentirent de bonne grace. Cette viſite faite, le Capitaine Anglois eut la liberté d'acheter tout ce qu'il voulut, après quoi il ſe remit en Mer, & le reſte de ſon voyage fut heureux; mais il ſe trouva encore aſſez embarraſſé en arrivant en Angleterre: il n'avoit point de Commiſſion, & quoiqu'il repréſentât l'accident, qui l'avoit ſéparé de ſon Commandant, il fut regardé comme déſerteur de la Virginie: on le mit en priſon, d'où il ne ſortit que ſur le témoignage des Jeſuites. Il ne ſe laſſoit point depuis ce tems-là de publier la vertu de ces Miſſionnaires, deux fois ſes liberateurs, & ſurtout le plaiſir, qu'ils lui avoient fait à Fayal, où ils ne pouvoient lui rendre le bien pour le mal, comme ils firent ſi généreuſement, ſans ſe priver de beaucoup de douceurs, qu'ils ſe ſeroient procurées, en ſe faiſant connoître. Il eſt vrai qu'on n'oublia rien pour les en dédommager en Angleterre, où ils furent fort careſſés tout le tems qu'ils y demeurerent. Enfin M. de BISEAU, Ambaſſadeur de France à la Cour de Londres, les reclama, & les fit embarquer pour Calais.

Cependant on fit grand bruit à la Cour de France de l'Entrepriſe des Anglois ſur S. Sauveur, & ſur le Port Royal; mais comme dans le fond cette affaire n'intéreſſoit que des Particuliers, ce premier feu ſe ralentit bientôt. M. de Poutrincourt n'étoit pas aſſez en faveur pour ſe flatter qu'on y prendroit vivement ſes intérêts, & ne fit aucune démarche. Madame de Guercheville ſe contenta d'envoyer la Sauſſaye à Londres, pour y ſolliciter la réparation du

du tort, qu'on lui avoit fait contre le droit des Gens, & la restitution de ses effets; mais elle n'obtint qu'une partie de ce qu'elle demandoit, & il fallut s'en contenter. Elle reconnut alors, mais trop tard, la faute, qu'elle avoit faite de ne pas suivre le conseil de M. de Champlain, qui la rejette en partie sur le P. Cotton, sans les avis duquel la Marquise, dit-il, ne faisoit rien. Mais quoique Champlain leur répondît des bonnes intentions de M. de Monts, y auroit-il eu bien de la sûreté à confier à un Calviniste la direction d'un Etablissement, dont l'objet principal étoit de prêcher l'Evangile aux Peuples du Canada? 1613.

Dans le vrai tout le Monde eut tort; les uns par trop de défiance, les autres par l'envie de retirer d'abord plus qu'ils n'avançoient; ceux-ci, faute d'expérience; ceux-là, pour ne s'être pas donné le tems de connoître le Pays. M. de Monts vouloit trouver dans son Privilege exclusif des fonds assûrés & présens pour fournir aux frais de son Etablissement; & sans exclusion il en auroit eu de suffisans dans le commerce, s'il eût commencé par s'établir en un lieu sûr, & où il fût plus à portée des secours de France. M. de Poutrincourt ayant obtenu le Domaine du Port Royal, n'avoit rien de mieux à faire que d'y ensemencer assez de terrein, pour s'assûrer que ses Gens ne manqueroient jamais du nécessaire, & s'il avoit été dans son Fort avec trente Hommes bien armés, Argall n'auroit pas même eu l'assûrance de l'y attaquer. Le Sieur de la Saussaye, après avoir pris possession du Port de la Haive, ne devoit pas aller plus loin; il n'y auroit jamais été attaqué, parce que les Anglois

1613. n'avoient dessein que de faire la Pêche aux Monts déserts, & n'étoient pas assez en force pour s'engager dans l'Acadie, où ils devoient supposer que les François étoient sur leurs gardes; d'ailleurs ils ne connoissoient point le Port de la Haive, dont l'entrée est facile à défendre. Madame de Guercheville de son côté fit mal de ne point confier son Entreprise à quelqu'un, qui eût déja quelque connoissance du Pays, & l'on ne conçoit pas comment les deux Missionnaires, qui y avoient déja passé deux ans, ne firent pas faire toutes ces réfléxions à la Saussaye, lequel étoit très-disposé à se conduire par leur avis, & qui sans doute en avoit reçu l'ordre. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que tous ceux, qui dans la suite entreprirent de s'établir dans ces Provinces Méridionnales, ont échoué, pour avoir fait précisément les mêmes fautes, & n'avoir pas mieux pris leurs mesures.



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUATRIE'ME.



PRE'S la fondation de Quebec, & le refus, que Madame de Guercheville fit de s'associer avec M. de Monts, celui-ci eut encore assez de crédit pour former une nouvelle Compagnie; MM. de Champlain & de Pontgravé s'attacherent plus fortement que jamais à ses intérêts, & s'embarquerent en 1610. Ce dernier, pour continuer la traite à Tadoussac; & le premier, pour visiter, & pour avancer son Etablissement de Quebec. 1609-15.

Il y trouva toutes choses dans le meilleur état, qu'il pouvoit raisonnablement esperer: l'année précédente il avoit fait semer du Seigle & du Froment, & la récolte de l'un & de l'autre avoit été abondante. Il avoit aussi planté de la Vigne, mais ses Gens l'arracherent pen- Etat de Quebec en 1610.

1609-13. dant ſon abſence, & il n'y avoit en effet nulle apparence qu'elle réuſſît. D'ailleurs tout le Monde ſe portoit bien, & paroiſſoit content. Les Sauvages établis aux environs étoient *les Algonquins* (*a*), *les Montagnez* étoient plus bas vers Tadouſſac, & il fut d'autant plus aiſé aux François de faire alliance avec ces deux Nations, que bien loin de leur être à charge, ils les ſoulageoient dans leurs beſoins, qui étoient quelquefois extrêmes, ſurtout quand la chaſſe leur avoit manqué, ce qui arrivoit aſſez ſouvent.

M. de Champlain va en guerre contre les Sauvages.

Mais le plus grand avantage, que cés Barbares ſe promettoient de la part des François, étoit d'en être ſecourus contre les Iroquois. Dès l'année 1609. Champlain, qui avoit hiverné à Quebec, y ayant été joint au printems par Pontgravé, lorſqu'un Parti composé de Hurons, d'Algonquins, & de Montagnez, ſe diſpoſoit à marcher contre cet Ennemi commun, il ſe laiſſa perſuader de les accompagner. Il ne doutoit point qu'ayant pour lui trois Nations aſſez nombreuſes encore, & intéreſſées à demeurer inſéparablement unies avec les François, il ne lui fût aiſé de dompter ſucceſſivement toutes celles, qui entreprendroient de s'oppoſer à ſes deſſeins, & toutes les apparences étoient pour la réuſſite de ce projet; mais il ne prévoyoit pas que les Iroquois, qui ſeuls depuis lontems faiſoient tête à tout ce qu'il y avoit de Sauvages à cent lieuës autour d'eux, ne tarderoient pas à être appuyés par des Voiſins, jaloux de la France, & qui devinrent bientôt plus puiſſans que nous dans cette partie de l'Amerique.

(*a*) On diſoit autrefois *Algoumekins*.

1609-13.

Etablissement des Hollandois dans la Nouvelle Belgique.

Ce fut en effet cette même année que Henry Hudson, Anglois, mais attaché au Service de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, ayant eu ordre de faire une nouvelle tentative pour trouver un passage à la Chine par le Nord de l'Amerique, aprés l'avoir inutilement cherché, prit terre au Cap Codd, continua ensuite à ranger la Côte, allant toujours au Sud, & découvrit par les 40. dégrés de Latitude Septentrionnale, une grande Baye, où il entra. Il y aperçut une Riviere, qu'il remonta l'espace de 60 lieuës, & lui donna le nom de *Manhatte*, qui étoit celui des Habitans du Pays.

Dès l'année suivante quelques Marchands d'Amsterdam envoyerent des Navires dans cette Riviere, pour y faire la traite; en 1615. on y bâtit un Fort à l'endroit, où est présentement la Ville de *Manhatte*, & toute cette Contrée prit le nom de *Nouvelle Belgique.* Dans la suite les Hollandois construisirent le Fort *d'Orange* beaucoup plus au Nord. Richard BLOME, Auteur de *l'Amerique Angloise*, prétend que Hudson avoit vendu ce Pays aux Hollandois sans la participation du Roy de la Grande Bretagne, son Souverain; mais que Samuel Argall étant Gouverneur de la Virginie, les en chassa; qu'ils obtinrent seulement de Jacques I. la liberté d'y faire de l'eau en revenant du Bresil, & que depuis ce tems-là ils n'y ont eu aucune habitation. Mais outre que ce recit n'a nulle vraisemblance, l'Auteur se contredit lui-même; car immédiatement après il dit qu'en 1664. des Commissaires envoyés par le Roy Charles II. prirent sur eux la Ville de Manhatte, qu'ils appelloient *la*

1609-13. *nouvelle Amſterdam* ; & que treize ans après le Chevalier Robert CAR leur enleva le Fort & la Ville d'Orange, qui fut depuis appellé *Albany*.

Il eſt certain d'ailleurs que juſqu'à ce tems-là les Hollandois ont au moins poſſedé une bonne partie de cette Province ; qu'ils y avoient pour Voiſins à l'Occident les Suedois, leſquels avoient appellé *Nouvelle Suede*, ce qui porte aujourd'hui le nom de *Nouveau Jerſey* ; & que la nouvelle Belgique a ſubſiſté ſous ce nom juſqu'au regne de Charles II. Alors les Anglois qui y avoient ſouvent inquietté les Hollandois, les obligerent à la leur ceder, en échange de *Surinam*, laiſſant néanmoins aux Particuliers, qui y étoient établis, la liberté d'y demeurer, ce que firent la plûpart. Charles II. en donna le Domaine au Duc d'YORK, ſon Frere, & depuis ſon Succeſſeur, & dès lors la nouvelle Belgique changea ſon nom en celui de *Nouvelle York* ; Orange fut nommée *Albany* ; mais comme un grand nombre de Familles Hollandoiſes y étoient reſtées, elles continuerent de l'appeller Orange, & les François du Canada ne lui donnent point d'autre nom. Au-deſſus de cette Ville il y a un Fort avec une Bourgade, qui confinent avec les Cantons Iroquois, & qu'on appelle *Corlar*, d'où ces Sauvages ſe ſont accoûtumés à donner le nom de *Corlar* au Gouverneur de la Nouvelle York.

Pour finir cette digreſſion, dont la ſuite de cette Hiſtoire fera voir la néceſſité, les Hollandois, tandis qu'ils ont été les Maîtres de cette Province, une des plus fertiles de l'Amerique Septentrionnale, ne ſe ſont jamais ou-

vertement déclarés contre nous, comme ont fait depuis les Anglois en toute occasion ; mais en donnant des armes & des munitions aux Iroquois, avec lesquels M. de Champlain s'étoit malheureusement broüillé en faveur de ses Alliés, ils ont mis ces Barbares en état de nous faire beaucoup de mal, & nous-mêmes dans la néceffité de fournir aux autres Sauvages des armes à feu, dont la bonne politique demandoit qu'on ne leur apprît jamais l'usage. Il faut néanmoins rendre à M. de Champlain la justice de dire que son intention étoit uniquement d'humilier les Iroquois, afin de parvenir ensuite à réunir toutes les Nations du Canada dans notre Alliance par une bonne paix ; & que ce n'est pas sa faute, si des évenemens, qu'il ne pouvoit pas prévoir, ont fait tourner les choses tout autrement qu'il n'avoit cru.

Premiere expédition de Champlain contre les Iroquois.

Quoiqu'il en soit, il s'embarqua sur le Fleuve avec ses Alliés, entra ensuite dans une Riviere, qui fut lontems nommée *la Riviere des Iroquois*, parce que ces Sauvages descendoient ordinairement par-là, pour faire leurs courses dans la Colonie, & qui porte aujourd'hui le nom de *Sorel*. Après l'avoir remontée quinze lieuës, il arriva au pied d'un Rapide (*a*), qu'il étoit impossible de franchir avec les Chaloupes. Cette difficulté, ni la mauvaise foi des Sauvages, qui l'avoient assûré qu'on pouvoit aller jusqu'aux Iroquois sans aucun embarras, ne le rebuterent point : il renvoya sa Chaloupe à Quebec, & continua de suivre ses Alliés avec deux François, qui ne voulurent point l'abandonner.

(*a*) C'est ce qu'on appelle présentement *le Rapide de Chambly*.

1609-13.

Peu de précaution des Guerriers.

Le Rapide passé, on commença à naviguer avec un peu plus de précaution. On campoit de bonne heure, & on se retranchoit du côté de la terre avec de grands abbatis d'arbres ; car ce n'est pas la coûtume des Sauvages de se fortifier du côté de l'eau, parce qu'ils ne sont jamais attaqués par cet endroit. On a seulement soin de ranger les Canots sur le bord de la Riviere, ou du Lac ; & il faut que l'on soit bien surpris, si on n'a pas le tems de s'embarquer, & de se mettre hors de péril, avant que le Retranchement soit forcé. Dès qu'on a campé, la coûtume est d'envoyer à la découverte, mais ce n'est guéres que pour la forme ; les Découvreurs ne vont pas bien loin, & dès qu'ils sont revenus sans rien voir, tout le Monde demeure fort tranquille. On ne songe pas même à poser des Sentinelles à l'entrée du Camp, où personne ne veille. Ces Barbares sont tous les jours les Dupes d'une confiance si insensée ; mais ils ne s'en corrigent point. Les seuls Iroquois ont toujours fait la guerre avec un peu plus de circonspection, & il n'y a point de doute que c'est-là une des principales causes de la superiorité, qu'ils ont prise sur des Ennemis, qui ne leur ont jamais cédé en valeur, & qui auroient dû les écraser par leur nombre.

Fourberie des Jongleurs.

Champlain eut beau représenter à ses Alliés le péril, où ils s'exposoient par une conduite si peu réguliere, toutes les réponses, qu'ils lui firent, furent que des Gens, qui avoient fatigué tout le jour, avoient besoin de reposer la nuit. Néanmoins, lorsqu'ils se crurent proche de l'Ennemi, il obtint que leurs Coureurs s'acquitassent plus exactement de leur devoir,

qu'on ne marchât plus que pendant la nuit, & qu'on n'allumât plus de feu pendant le jour. Ce qui contribuoit le plus à cette sécurité, qui faisoit tant de peine aux François, étoit la confiance des Sauvages en leurs Jongleurs, ausquels Champlain donne les noms de *Pilotois* & d'*Ostemois*. La premiére chose à quoi pensoit celui, qui accompagnoit l'Armée, dès qu'on avoit débarqué pour camper, c'étoit de se faire une petite Cabanne de pieux; il la couvroit de la même peau, qui lui servoit de vêtement; puis il y entroit tout nud, & les Guerriers venoient se ranger autour de lui. Il commençoit alors à prononcer quelques paroles, que personne ne comprenoit. C'est, dit-on, une Priere pour invoquer le Dieu de la Guerre. Un moment après il avertissoit que la Divinité étoit venuë à sa voix, & il déclaroit les avis, qu'il en avoit reçus. Il se levoit enfin, car jusques-là il demeuroit prosterné contre terre. Il crioit, il s'agitoit, il paroissoit hors de lui-même, & l'eau découloit en abondance de toutes les parties de son corps.

1609-13.

La Cabanne s'ébranloit aussi quelquefois, & les Assistans ne doutoient point que ce mouvement ne fût un effet de la présence de l'Esprit. Ils avoient grand soin de faire remarquer à M. de Champlain cette prétenduë merveille; mais il avoit vû le Jongleur secoüer les pieux, & il se mocqua d'eux. Ils lui dirent un jour qu'il alloit voir sortir du feu par le haut de la Cabanne; mais il eut beau regarder, le feu ne parut point. Il eût peut-être paru, si M. de Champlain eût été moins attentif; car ordinairement ces Imposteurs ont la précaution de se munir de ce qu'il faut pour en allumer.

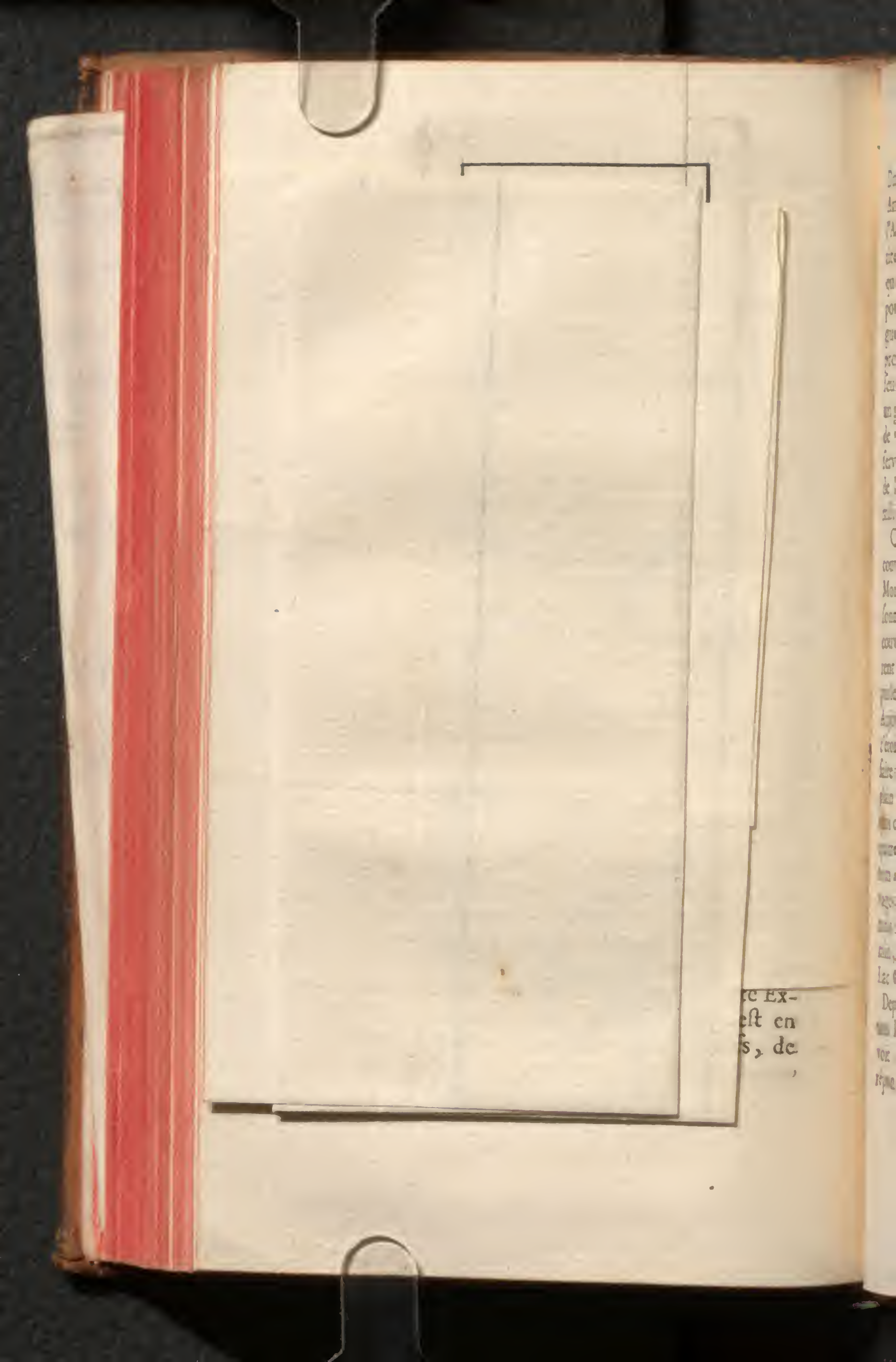
1609-13. Le langage, qu'ils parlent dans ces invocations n'a rien de commun avec aucune langue Sauvage, & il est vraisemblable qu'il ne consiste qu'en des sons informes, produits sur le champ par une imagination échauffée, & que ces Charlatans ont trouvé le moyen de faire passer pour un langage divin. Ils prennent differens tons; quelquefois ils grossissent leur voix; puis ils contrefont une petite voix grêle, assez semblable à celle de nos Marionnettes, & on croit que c'est l'Esprit, qui leur parle.

La plûpart du tems il arrive tout le contraire de ce qu'ils ont prédit; mais ils ne perdent rien pour cela de leur crédit, & ils trouvent toujours quelque échapatoire, pour sauver leur honneur. C'est de tout tems que les Hommes, si ingénieux à tromper les autres, sont d'une facilité surprenante à se laisser tromper eux-mêmes dans les points, où il leur importeroit le plus d'éviter la séduction. Non-seulement on n'y est point en garde contre l'illusion; mais il semble même qu'on aille au-devant. La sage & sçavante Antiquité a donné sur cela dans les mêmes travers, & de plus grossiers encore, que nos Sauvages; la connoissance du vrai Dieu, & les principes incontestables d'une Religion divine, n'en ont pas garanti le Peuple choisi, Dépositaire de la vérité: ce n'étoit ni des Barbares, ni des Infidéles, qui disoient: *Loquimini nobis placentia, videte nobis errores* (a).

Lac Champlain. Pour revenir à nos Guerriers, tout le Pays, que M. de Champlain traversa dans cette Expédition, lui parut fort beau, & il l'est en effet. Les Isles étoient remplies de Cerfs, de

(a) *Isaiæ*. 30. 10.

De
tous
voir
répo



1609-13.

Daims, de Chevreuils, & d'autres semblables Animaux, qui entretinrent l'abondance dans l'Armée. On voyoit surtout une grande quantité de Castors, parceque le voisinage des Iroquois ne permettoit pas de s'y arrêter lontems pour les chasser : de sorte qu'à la faveur de la guerre ces Amphibies joüissoient d'une paix profonde. Le Poisson fourmilloit aussi, non-seulement dans la Riviere, mais encore dans un grand Lac, qu'elle traverse, & auquel M. de Champlain donna son nom, qu'il a conservé jusqu'à présent. Il a plus de vingt lieuës de long sur dix ou douze de large dans son milieu, & sa figure tire sur l'ovale.

Lac du S. Sacrement.

Quand on est au milieu de ce Lac, on découvre au Midi & à l'Occident de très-hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en sont à 25 lieuës, paroissent presque toujours couvertes de neiges. Les vallées, qui les séparent, sont très-fertiles, & au tems, dont je parle, elles étoient toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui il n'y en a plus qu'au Midi, & c'étoit-là que nos Guerriers avoient dessein de faire une irruption. Au sortir du Lac Champlain il faut franchir un second Rapide, après quoi on entra dans un autre Lac, qui n'a que quatre ou cinq lieuës de long, & qui porte le nom *du S. Sacrement*. L'endroit, où les Sauvages vouloient aller, étoit encore au-delà ; mais l'Ennemi leur épargna une partie du chemin, & par un pur hazard les joignit dans le Lac Champlain.

Les deux Partis se rencontrent.

Depuis quelque tems les Alliés s'informoient tous les jours du Chef des François, s'il n'avoit point vû d'Iroquois en songe ? Il leur répondit plusieurs fois que non, ce qui les

1609-13. inquiettoit beaucoup. A la fin, soit qu'il voulût les tirer de peine, soit qu'à force d'entendre parler de la même chose, il y eût véritablement révé, il leur dit que pendant son sommeil il avoit cru voir des Iroquois, qui se noyoient dans le Lac ; mais qu'il ne comptoit point du tout sur ce réve. Ils n'en jugerent pas de même, & ils ne douterent plus de la victoire. Quelques jours après l'Ennemi, qu'ils croyoient surprendre dans son Village, parut vers les dix heures du soir. La joye fut grande de part & d'autre, & tous la témoignerent par de grands cris.

Les deux Partis se rencontrent.

Les Sauvages ne combattent sur l'eau, que quand ils sont surpris, ou lorsqu'ils sont trop loin de Terre ; ce qui n'avoit pas lieu ici. Nos Braves gagnerent donc le rivage, dès qu'ils se furent reconnus. Ils travaillerent ensuite chacun de leur côté à se retrancher, & cela fut bientôt fait. Alors les Algonquins envoyerent demander aux Iroquois, s'ils vouloient se battre à l'heure même ; mais ceux-ci répondirent que la nuit étoit trop obscure, qu'on ne se verroit point, & qu'il falloit attendre le jour. Les Alliés y consentirent, & tous dormirent tranquillement, après avoir pris leurs sûretés. Le lendemain, dès la pointe du jour, Champlain plaça ses deux François, & quelques Sauvages dans le Bois, pour prendre les Ennemis en flanc. Ceux-ci étoient au nombre de deux cent, tous Gens choisis & déterminés, & qui comptoient bien d'avoir bon marché de cette poignée d'Algonquins, & de Hurons, qu'ils ne s'imaginoient pas s'être mis en campagne pour les aller chercher.

Ils se trompoient néanmoins ; les Alliés ne

leur étoient point inférieurs en nombre: mais ils n'avoient laiſſé voir qu'une partie de leurs Guerriers. Les uns & les autres n'étoient encore armés que de fléches; ceux de notre parti fondoient toutes leurs eſperances ſur les fuſils des François, & ils recommanderent à Champlain de tirer ſur les Chefs, qu'ils lui montrerent. Ces Chefs, qui étoient au nombre de trois, ſe diſtinguoient par des plumes, ou des queuës d'Oiſeaux, plus grandes que celles de leurs Soldats; car tous en ont pour l'ordinaire, & chacun les arrange ſur ſa tête ſuivant ſon caprice. Les Algonquins & les Hurons ſortirent les premiers de leur Retranchement, & coururent deux-cent pas au-devant des Iroquois. Quand ils furent en préſence, ils s'arrêterent, ſe partagerent en deux bandes, & laiſſerent le milieu libre à M. de Champlain, qui vint ſe mettre à leur tête.

1609-13.

Ils en viennent aux mains.

Sa figure & ſes armes étoient quelque choſe de nouveau pour les Iroquois, dont la ſurpriſe devint extrême, lorſque du premier coup de ſon Arquebuſe, où il avoit mis quatre poſtes, ils virent tomber morts deux de leurs Chefs, & le troiſiéme, dangéreuſement bleſſé. Ce premier ſuccès fit jetter aux Alliés de grands cris de joye, & il ſe fit dans le moment quelques décharges de flêches, qui ne produiſirent pas un grand effet. Champlain alloit recharger, lorſqu'un des deux autres François ayant encore abbattu quelques Iroquois, tous furent mis en déſordre, & ne ſongerent plus qu'à fuir. Ils furent pourſuivis chaudement, on en tua pluſieurs, & on fit quelques Priſonniers. Du côté des Alliés il n'y eut perſonne de tué, mais il y eut quinze ou ſeize bleſſés, qui gué-

Les Iroquois ſont défaits.

1609-13. rirent bientôt. Les Ennemis en fuyant avoient abandonné des farines de maïz, dont les Victorieux avoient grand besoin, les vivres leur ayant manqué tout-à-fait. Ils commencerent par appaiser la faim, qui les pressoit, puis ils passerent deux heures sur le Champ de Bataille à danser & à chanter. Enfin ils se remirent en marche pour retourner chez eux; car parmi ces Peuples, les Vainqueurs font toujours retraite, aussi-bien que les Vaincus, & souvent avec autant de désordre & de précipitation, que s'ils étoient poursuivis par un Ennemi victorieux.

Cruauté des Vainqueurs.

Après avoir fait huit lieuës, nos Braves s'arrêterent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprocherent toutes les cruautés, qu'il avoit exercées sur ceux de leur Nation, qui étoient tombés entre ses mains, & lui déclarerent qu'il devoit s'attendre à être traité de la même maniere, ajoûtant que s'il avoit du cœur, il le témoigneroit en chantant. Il entonna aussitôt sa Chanson de mort, puis sa Chanson de guerre, & toutes celles, qu'il sçavoit, mais sur un ton fort triste, dit Champlain, qui n'avoit pas encore eu le tems de connoître que toute la musique des Sauvages a quelque chose de lugubre. Son supplice accompagné de toutes ces horreurs, dont nous parlerons dans la suite, effrayerent les François, qui firent en vain tous leurs efforts pour y mettre fin. Néanmoins au bout de quelque tems, comme les Sauvages s'aperçurent que le Commandant étoit choqué de leur peu de complaisance, ils lui dirent que s'il vouloit achever ce Miserable & abreger ses peines, il étoit le Maître. Il lui tira sur le champ un

coup d'Arquebuſe, & il ne fut pas beſoin d'en tirer un ſecond. 1609-13.

Dès que cet Homme fut mort, les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles dans le Lac, lui couperent la tête, les bras & les jambes, diſperſerent ſes membres de part & d'autre, ſans toucher au tronc, quoique la coûtume fut d'en manger au moins une partie. Ils ne garderent que la chevelure qu'ils mirent avec les autres, & le cœur, qu'ils couperent en petits morceaux : ils donnerent ces morceaux à manger aux Priſonniers, parmi leſquels étoit le propre Frere du Mort. On lui en mit dans la bouche, comme aux autres : mais il le rejetta ſur le champ.

Réception des Montagnez dans leur Village.

La nuit ſuivante un Montagnez ayant révé qu'ils étoient pourſuivis, la retraite ſe changea en une véritable fuite, & on ne s'arrêta plus en aucun endroit, qu'on ne fût hors de tout danger. Les Algonquins reſterent à Quebec, les Hurons retournerent chez eux, & les Montagnez à Tadouſſac, où M. de Champlain les ſuivit. Du moment qu'ils eurent apperçu les Cabannes de leur Village, ils couperent des longs bâtons, y attacherent les chevelures, qu'ils avoient euës en partage, & les porterent comme en triomphe. A cette vûë les Femmes accoururent, ſe jetterent à la nage, & ayant joint les Canots, elles prirent les chevelures des mains de leurs Maris, & ſe les attacherent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent un préſent de quelques arcs & de quelques flêches, des dépoüilles des Iroquois, les ſeules, qu'ils ſe permiſſent alors, le priant de les montrer au Roy, quand il ſeroit arrivé en France, où il leur

1609-13. avoit dit qu'il alloit faire un voyage.

Champlain retourne en France. Le nom de *Nouvelle France.* donné au Canada.

Il avoit eſpéré de trouver un Navire à Tadouſſac ; mais il n'y en avoit point, & il remonta à Quebec. Pontgravé y arriva bientôt après lui, & ils s'embarquerent enſemble au mois de Septembre 1609. laiſſant la Colonie ſous les ordres d'un brave Homme, nommé Pierre CHAVIN. Champlain fut fort bien reçu du Roy, qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la ſituation, où il avoit laiſſé *la Nouvelle France.* Ce fut alors qu'on donna ce nom au Canada. C'étoit dans le tems, que M. de Monts faiſoit ſes derniers efforts, ſurtout auprès de Madame de Guercheville, pour récouvrer ſon Privilege. J'ai dit qu'il n'y avoit pas réuſſi, mais ſes Aſſociés, dont MM. le GENDRE & COLLIER étoient les principaux, ne l'abandonnerent point ; & comme c'étoit au nom de leur Compagnie, que s'étoit fait l'Etabliſſement de Quebec, & que cette Compagnie le reconnoiſſoit toujours pour ſon Chef, elle fit armer deux Navires, dont elle confia le commandement à MM. de Champlain & de Pontgravé.

Seconde expédition de Champlain contre les Iroquois.

Ils s'embarquerent à Honfleur le ſeptiéme de Mars 1610. & à peine étoient-ils en Mer, que Champlain tomba malade, & fut obligé de ſe faire remettre à terre. Peu de tems après, ſon Navire ayant été contraint de relâcher, il ſe trouva en état d'en reprendre le commandement : il appareilla le huitiéme d'Avril, & arriva le vingt-ſix à Tadouſſac. Il en partit le vingt-huit, après avoir aſſûré les Montagnez qu'il venoit dégager la parole, qu'il leur avoit donnée l'année précédente, de les accompagner encore à la guerre contre les Iroquois.

Ils n'attendoient en effet que ſon retour, pour ſe remettre en campagne, & il étoit à peine arrivé à Quebec, qu'ils s'y rendirent au nombre de 60. Guerriers. Les Algonquins étoient auſſi tout prêts, & tous marcherent auſſitôt vers la Riviere de Sorel, où d'autres Sauvages leur avoient promis de ſe rendre. Champlain les ſuivit de près dans une Barque; mais il n'y trouva point le nombre de Guerriers, qu'on lui avoit fait eſperer. 1609-13.

Il apprit en même tems qu'un Parti de cent Iroquois n'étoit pas loin, & on lui dit que s'il vouloit le ſurprendre, il n'y avoit pas un moment à perdre, & qu'il falloit laiſſer ſa Barque, & s'embarquer dans des Canots. Il y conſentit: quatre François le ſuivirent; les autres demeurerent à la garde de ſa Barque. Les Confédérés n'avoient pas encore vogué plus d'une demie-heure, qu'ils ſauterent à terre, ſans rien dire aux François, & laiſſant leurs Canots à l'abandon, ils ſe mirent à courir à toutes jambes au travers des Bois. Champlain ſe trouva fort embarraſſé: il perdit bientôt de vûë les Sauvages, qui ne lui avoient pas même donné un guide. Il falloit marcher dans un Pays marécageux, où l'on avoit toujours les pieds dans l'eau. Les Maringoins & autres ſemblables Inſectes, l'aveugloient, & obſcurciſſoient l'air, & il n'y avoit point de chemin frayé. Après avoir quelque tems couru au hazard, craignant à tout moment de s'égarer, il ne ſçavoit plus quel parti prendre, lorſqu'il aperçut un Sauvage, qui faiſoit la même route, il l'appella, & le pria de lui montrer le chemin.

Quelques momens après, un Capitaine

1609-13.

Les Iroquois sont attaqués, & se défendent bien.

Algonquin le vint prier de hâter sa marche, parce qu'on étoit aux mains avec les Iroquois. Il doubla le pas, & ne tarda point à entendre les cris des Combattans. Nos Alliés avoient trouvé l'Ennemi dans un assez bon Retranchement, & l'y ayant voulu forcer, ils avoient été repoussés avec perte. Ils reprirent cœur à la vûë des François, & retournerent à la charge. Dès que ceux-ci les eurent joints, le combat devint très-vif, & Champlain en arrivant reçut un coup de flêche, qui lui perça le bout de l'oreille, & lui entra dans le col. Cette blessure ne l'empêcha pourtant point de faire feu, tandis qu'il eut de la poudre & du plomb, & ses Gens le seconderent bien, quoiqu'un d'eux eût aussi été blessé au bras.

Les Iroquois, qui n'étoient point encore accoûtumés à se défendre contre les armes à feu, commençoient à tirer moins, & cherchoient à se mettre à couvert des Arquebuses, qui en avoient déja abbattu plusieurs ; mais les munitions manquerent bientôt aux nôtres, qui n'avoient pas compté sur une si longue résistance. Alors Champlain proposa aux Alliés de donner l'assaut au Retranchement, ils goûterent cet avis ; il se mit à leur tête avec ses quatre François, & malgré la vigoureuse défense des Assiégés, ils eurent bientôt fait une assez grande brêche. Sur ces entrefaites, un jeune Maloin, nommé DESPRAIRIES, que Champlain avoit laissé dans sa Barque, arriva avec cinq ou six de ses Camarades : ce secours venu si à propos, donna le moyen aux Assaillans de s'éloigner un peu pour respirer, tandis que les nouveaux venus faisoient feu sur l'Ennemi.

Les Sauvages revinrent bientôt à l'aſſaut, & les François ſe mirent ſur les ailes pour les ſoûtenir. Les Iroquois ne purent réſiſter à tant de coups redoublés : preſque tous furent tués, ou pris ; quelques-uns ayant voulu courir du côte de la Riviere, ils y furent culbutés, & s'y noyerent. L'affaire étant entiérement finie, il arriva encore une Troupe de François, qui voulurent ſe conſoler de n'avoir point eu de part à la victoire, en partageant le butin. Ils ſe ſaiſirent des peaux de Caſtors, dont les Iroquois, qu'ils voyoient étendus ſur la place, étoient couverts, & les Sauvages en furent ſcandaliſés. Ceux-ci de leur côté commencerent à exercer leur cruauté ordinaire ſur les Priſonniers, & dévorerent un de ceux, qui avoient été tués, ce qui fit horreur aux François. Ainſi ces Barbares faiſoient gloire d'un déſintéreſſement, qu'ils étoient ſurpris de ne pas trouver dans notre Nation, & ne comprenoient pas qu'il y a bien moins de mal à dépoüiller les Morts, qu'à ſe repaître de leur chair comme des bêtes feroces, & à violer toutes les Loix de l'humanité, en prenant plaiſir à tourmenter de la maniere la plus indigne des Ennemis, qui ne peuvent plus ſe défendre. 1610-10.

Champlain leur demanda un de leurs Captifs, & ils le lui accorderent de bonne grace. Il engagea auſſi les Hurons, qui s'en retournoient dans leur Pays, à y mener un François, afin qu'il y pût apprendre leur Langue ; mais ce fut à condition qu'il conduiroit en France un jeune Huron, pour leur rapporter des nouvelles d'un Royaume, dont on leur avoit dit tant de merveilles. Il l'y mena en effet la même année, & le ramena au printems ſuivant. Il

1610-13. le conduisit jusqu'à Montréal, où il choisit un Emplacement pour une habitation, qu'il avoit dessein d'y établir, & qu'il ne fit pourtant point, parce qu'il fut obligé de repasser en France, où la mort du Roy avoit achevé de ruiner les affaires de M. de Monts.

Le Comte de Soissons se met à la tête des affaires du Canada.

1611-13.

Ce Gentilhomme, en perdant son Maître, avoit perdu tout ce qui lui restoit de crédit, & ne fut plus en état de rien entreprendre. Il exhorta Champlain, qui ne l'avoit jamais abandonné, à ne point perdre courage, & à chercher quelque puissant Protecteur à la Colonie naissante. Champlain le crut, & s'adressa à Charles de BOURBON, Comte de SOISSONS, qui le reçut très-favorablement, agréa la proposition, qu'il lui fit d'être le Pere de *la Nouvelle France*, se fit donner par la Reine Régente, toute l'autorité nécessaire, pour maintenir & avancer ce qui étoit déja fait, & nomma Champlain lui-même pour son Lieutenant, avec un plein pouvoir sans restriction.

M. le Prince lui succéde.

1612-13.

La mort de ce Prince, qui arriva peu de tems après, ne dérangea rien aux affaires de l'Amérique, parce que le Prince de CONDE' voulut bien s'en charger, & continua Champlain dans l'Emploi, dont le Comte de Soissons l'avoit chargé. Il survint néanmoins à celui-ci quelques embarras, causés par des difficultés, que formerent des Négocians de S. Malo, touchant le commerce, & cela le retint en France toute l'année 1612. Il en partit le sixiéme de Mars 1613. sur un Vaisseau, que commandoit Pontgravé, revenu depuis peu de l'Acadie, & ils moüillerent devant Quebec le septiéme de May. Ils trouve-

rent l'habitation en si bon état, que n'y jugeant pas leur présence nécessaire, ils monterent jusqu'à Montréal. Après qu'ils y eurent fait quelque séjour, Pontgravé descendit à Quebec, & Champlain fit une course sur la grande Riviere des Outaouais, après quoi il alla rejoindre Pontgravé, avec lequel il s'embarqua pour S. Malo, où il moüilla l'ancre les derniers jours du mois d'Août.

1614.

Arrivée des PP. Recollets à Quebec.

1615.

Il y conclut un nouveau traité d'association avec des Marchands de cette Ville, de Roüen & de la Rochelle. M. le Prince, qui avoit pris le titre de Vice-Roy de *la Nouvelle France*, l'approuva, obtint aux Associés des Patentes du Roy, & y mit son attache. Alors M. de Champlain ne doutant point qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéresser tant de Personnes riches, & qui avoit à sa tête le premier Prince du Sang, ne prît bientôt une forme solide pour le temporel, songea sérieusement à lui procurer les secours spirituels, dont elle avoit été jusques-là entierement dépourvûë. Il demanda & obtint quatre Recolets, que sa Compagnie s'engagea avec joye à fournir de tout ce qui leur étoit nécessaire, & il se chargea de les conduire lui-même en Canada. Ils arriverent le 25. de Mars à Tadoussac, où ils ne s'arrêterent point, & peu de jours après ils prirent terre à Quebec, d'où M. de Champlain monta tout de suite à Montréal.

Troisiéme Expédition de Champlain contre les Iroquois.

Il y rencontra des Hurons, & quelques-uns de leurs Alliés, qui l'engagerent dans une troisiéme Expédition contre les Iroquois. Il est constant que par cette complaisance, il prenoit le véritable moyen de gagner l'amitié des Sauvages, & de bien connoître un Pays, où

1615. il s'agiſſoit d'établir un commerce utile à la France, & la Religion Chrétienne parmi un grand nombre de Nations Idolâtres; mais il s'expoſoit beaucoup, & ne faiſoit pas réflexion, que cette facilité à condeſcendre à toutes les volontés de ces Barbares, n'étoit nullement propre à lui concilier le reſpect, que demandoit le caractere, dont il étoit revêtu. Il y avoit d'ailleurs quelque choſe de mieux à faire pour lui, que de courir ainſi en Chevalier errant les Forêts & les Lacs, avec des Sauvages, qui ne gardoient pas même à ſon égard les bienſéances, & dont il n'étoit nullement en état de ſe faire craindre. Il auroit pû aiſément envoyer à ſa place quelque François capable de bien obſerver toutes choſes, & ſa préſence à Quebec eût beaucoup plus avancé ſon Etabliſſement, & lui eût donné une ſolidité, qu'il ſe repentit trop tard, de ne lui avoir pas procurée.

Il y eut plus; ſe voyant obligé de faire un voyage à Quebec, il pria les Sauvages de differer leur départ juſqu'à ſon retour, qui ſeroit prompt; mais ceux-ci oubliant la parole, qu'ils lui avoient donnée, de ne point partir ſans lui, ſe laſſerent bientôt de l'attendre, & s'embarquerent avec quelques François, qui étoient reſtés à Montréal, & le P. Joſeph LE CARON Recollet. Ce Religieux avoit voulu profiter de cette occaſion, pour s'accoûtumer à la façon de vivre de ces Peuples, auſquels il ſe propoſoit d'annoncer JESUS-CHRIST, & pour apprendre plus promptement leur Langue, en ſe mettant dans la néceſſité de la parler. M. de Champlain avec lequel il étoit venu à Montreal, n'avoit pas approuvé ſon deſſein;

mais son zéle l'emporta sur toute autre considération.

1615.

Maniere dont il se faut conduire avec les Sauvages.

Il semble que M. de Champlain pouvoit se tenir quitte de son engagement, & son expérience devoit lui avoir fait connoître que pour être estimé de ces Barbares, il est bon de ne pas souffrir qu'ils nous méprisent impunément: il faut même à l'exterieur leur rendre mépris pour mépris, si on veut reprimer leur insolence. Ils ne comprennent pas qu'on puisse agir autrement par vertu; j'entends ceux, qui ne sont pas éclairés des lumieres de l'Evangile. Comme ils ont souvent vû des Européens se conduire uniquement par intérêt, ou par d'autres motifs plus condamnables encore, il leur vient rarement à l'esprit, qu'on puisse avoir pour eux certains ménagemens par des vûës plus nobles. D'ailleurs il n'est point d'Hommes au monde, plus prévenus en leur faveur, ni qui sçachent mieux profiter de tout, pour se confirmer dans cette bonne opinion, qu'ils ont d'eux-mémes. La seule chose donc, qui puisse excuser ici M. de Champlain, d'avoir couru après les Hurons, qui n'avoient pas daigné l'attendre, est de dire, qu'il ne le fit apparemment, que pour ne pas abandonner à leur discrétion un Religieux, que son zéle, plûtôt que sa prudence avoit engagé à les suivre.

Champlain est blessé & fait une retraite forcée.

Quoiqu'il en soit, il s'embarqua avec deux François, & dix Sauvages, qu'il rencontra en arrivant à Montreal; mais quelque diligence qu'il fît, il ne put joindre les Hurons, que dans leur Village. Il les trouva, qui formoient un grand Parti de guerre, dont ils lui offrirent le commandement, & il l'accepta d'autant

1615. plus volontiers, qu'outre les deux François, qui étoient venus avec lui, le P. Joseph en avoit amené dix autres, qui l'attendoient. On ne differa point à marcher aux Ennemis, qui s'étoient retranchés de maniere, qu'il n'étoit pas facile de les approcher. Outre qu'ils occupoient une espece de Fort assez bien construit, ils en avoient embarrassé les avenuës par de grands abbattis d'Arbres, & ils y avoient élevé tout autour des galeries, d'où ils pouvoient tirer de haut en bas, sans se découvrir. Aussi la premiere attaque réussit-elle si mal, qu'on ne jugea pas à propos d'en tenter une seconde.

On essaya donc de mettre le feu aux abbatis de bois, dans l'espetance, qu'il gagneroit le Fort; mais les Assiegés y avoient pourvû, en faisant de grandes provisions d'eau. On dressa ensuite une machine plus haute que les galeries, & sur laquelle on plaça des Arquebusiers François. Cette manœuvre déconcerta un peu l'Ennemi, & on seroit peut-être venu à bout de le réduire, si les Hurons eussent fait leur devoir; mais leur grand nombre les avoit rendu si présomptueux, qu'il ne fut jamais possible au Commandant de les faire combattre avec ordre. D'ailleurs il fut lui-même blessé considérablement à la jambe & au genoüil, & cet accident ayant fait passer les Sauvages de l'excès de la présomption au découragement, il fallut se retirer avec perte & avec honte.

Il est obligé d'hyverner chez les Hurons.

La retraite se fit assez bien, & quoiqu'on fût poursuivi, on ne perdit pas un Homme. Les plus jeunes & les plus braves avoient mis au milieu les plus foibles & les blessés, qu'on portoit dans des paniers, & on fit de cette maniere

maniere vingt-cinq lieuës, ſans s'arrêter. M. de Champlain fut bientôt guéri; mais quand il voulut partir pour retourner à Quebec, il ne put jamais obtenir un guide, qu'on lui avoit promis, & dont il ne pouvoit abſolument ſe paſſer; les Hurons accompagnerent même ce refus d'aſſez mauvaiſes manieres. Il fallut donc ſe réſoudre à paſſer l'hyver avec ces Barbares, mais perſonne ne ſçavoit mieux que lui, ni prendre ſon parti, ni profiter de tout. Il viſita toutes les Bourgades Huronnes, & quelques-unes même de celles, que les Algonquins avoient alors aux environs du Lac *Nipiſſing*. Il reconcilia quelques Nations voiſines avec les Hurons, & dès que les Rivieres furent naviguables, ayant ſçu qu'on le vouloit engager dans une nouvelle entrepriſe contre les Iroquois, il gagna quelques Sauvages, qu'il s'étoit attachés par ſes bonnes manieres, s'embarqua ſecrettement avec eux, & avec le P. Joſeph, & arriva l'onziéme de Juillet 1616. à Quebec, où tout le monde étoit perſuadé qu'il étoit mort, auſſi-bien que le P. Recollet. Celui-ci, tandis que M. de Champlain étoit occupé dans ſes courſes à prendre connoiſſance du Pays, étoit auſſi allé de Village en Village, pour former le plan des Miſſions, qu'il projettoit d'établir parmi les Hurons, & avoit mis à profit tous ſes momens, pour en étudier la Langue. Mais il n'eut pas le tems d'y faire de grands progrès, cette étude n'étant point l'affaire d'une ou deux années, quelque application qu'on y apporte.

1615.

M. de Champlain & le P. Joſeph ne reſterent pas plus d'un mois à Quebec, après leur retour des Hurons. Ils s'embarquerent avec

Un Frere Recollet rend un grand ſervice à la Colonie.

1617. le Supérieur de la Mission, pour retourner en France, & il ne resta dans la Colonie, qu'un Prêtre nommé le P. Jean D'OLBEAU, & le Frere Pacifique DUPLESSYS, qui avoit été chargé de l'instruction des Enfans des François, & des Sauvages établis depuis peu aux *Trois Rivieres*; & où il rendit l'année suivante un service encore plus essentiel à la Nouvelle France. Nos Alliés, je ne sçai par quel mécontentement, avoient comploté de se défaire des François. Il y a bien de l'apparence néanmoins qu'ils ne prirent cette résolution, que dans la crainte que M. de Champlain, revenu nouvellement de France, ne voulût tirer une vengeance éclatante de la mort de deux Habitans, qu'ils avoient assassinés, peut-être pour profiter de leur dépoüille. Ce qui est certain, c'est qu'ils s'assemblerent au nombre de 800. auprès des Trois Rivieres, pour déliberer des moyens de faire main basse en même tems sur tous les François; que le Frere Pacifique fut averti de leur dessein par un d'entre eux, qu'il en gagna plusieurs autres, que peu à peu il réduisit tous les autres à faire des avances pour une réconciliation parfaite, & qu'il se chargea de la négocier avec le Commandant. Cependant M. de Champlain voulut avoir les meurtriers des deux François: on lui en envoya un, qui n'étoit pas le plus coupable, avec beaucoup de Pelleteries, pour *couvrir les Morts* (*a*). Il fallut se contenter de cette espece de satisfaction; l'accommodement se fit, & les Sauvages donnerent deux de leurs Chefs en otages.

La Colonie est fort négligée.

Champlain ne faisoit plus qu'aller & venir

(*a*) C'est-à-dire, pour décommager les Parens.

de Quebec en France, pour en tirer des secours, qu'on ne lui fournissoit presque jamais tels à beaucoup près, qu'il les demandoit. La Cour ne se mêloit point de la Nouvelle France, & laissoit faire des Particuliers, dont les vûës étoient bornées, qui n'avoient point d'autre objet, que leur commerce, qui ne songeoient qu'à remplir leurs Magasins de Pelleteries, s'embarrassoient fort peu de tout le reste, ne faisoient qu'à regret les avances pour l'Etablissement d'une Colonie, qui ne les intéressoit que fort peu, & ne les faisoient jamais à propos. M. le Prince croyoit faire beaucoup en prêtant son nom : d'ailleurs les troubles de la Regence, qui lui coûterent alors sa liberté, & les intrigues, qu'on fit jouer, pour lui ôter le titre de Vice-Roy, & pour faire revoquer la Commission du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié le Canada pendant sa prison ; le défaut de concert entre les Associés, la jalousie du commerce, qui broüilla les Négocians entr'eux, tout cela mit bien des fois la Colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau ; & l'on ne sçauroit trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvoit faire un pas, sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumoit ses forces, sans songer à se procurer aucun avantage réel, & qui ne renonçoit pas à une Entreprise, pour laquelle il avoit continuellement à essuyer les caprices des uns, & la contradiction des autres. 1617.

Le Maréchal de Montmorenci Vice-Roy de la Nouvelle France.

En 1620. M. le Prince céda pour onze mille écus sa Vice-Royauté au Maréchal de Montmorenci, son Beaufrere. Le nouveau Vice-Roy continua la Lieutenance à Champlain,

1620. & chargea des affaires de la Colonie en France M. DOLU, Grand Audiencier, dont le zéle & la probité lui étoient connus. Alors Champlain, persuadé que la Nouvelle France alloit prendre une nouvelle face, y mena sa Famille. Il y arriva au mois de May, & il rencontra à Tadoussac des Rochelois, qui, au préjudice de la Compagnie, & contre les défenses expresses du Roy, traitoient avec les Sauvages. Ils avoient même fait pis; car ils avoient vendu à ces Barbares, des armes à feu, ce que l'on avoit sagement évité jusques-là.

Les Iroquois entreprennent de détruire la Colonie Françoise.

1621. L'année suivante les Iroquois parurent en armes jusques dans le centre de la Colonie. Ces Barbares craignant que si les François se multiplioient dans le Pays, leur alliance ne fît reprendre aux Hurons & aux Algonquins, la supériorité sur eux, résolurent de s'en délivrer avant qu'ils eussent le tems de se fortifier davantage. Ils leverent donc trois grands Partis, pour nous attaquer séparément; le premier marcha vers le Sault S. Louis, & y trouva des François, qui gardoient ce passage. Ils avoient été avertis; ainsi, quoiqu'ils fussent en petit nombre, avec le secours des Sauvages Alliés, ils repousserent l'Ennemi; plusieurs Iroquois furent tués, quelques-uns resterent Prisonniers, le reste se sauva. Mais les nôtres ayant appris que ces Fuyars emmenoient avec eux le Pere Guillaume POULAIN, Recollet, coururent après eux; ne pouvant les atteindre, ils détacherent un de leurs Prisonniers, à qui ils donnerent la liberté, & ils lui recommanderent de proposer l'échange du Missionnaire avec un de leurs Chefs. Cet Homme arriva dans le tems, que tout étoit prêt pour brûler le

Religieux. La proposition, dont on l'avoit chargé, fut acceptée, & l'échange se fit de bonne foi. 1621.

La Compagnie du Canada est supprimée.

1622.

Le second Parti s'embarqua sur trente Canots, s'approcha de Quebec, & alla investir le Couvent des PP. Recollets sur la Riviere de S. Charles, où il y avoit un petit Fort. N'osant attaquer cette Place, il se jetta sur des Hurons, qui n'étoient pas loin, & en surprit quelques-uns, qu'il brûla. Il ravagea ensuite tous les environs du Couvent, puis se retira. Le Mémoire, d'où j'ai tiré ceci, ne dit point ce que devint le troisiéme Parti; mais il ajoûte que les Iroquois s'étoient assez déclarés qu'ils avoient résolu d'exterminer tous les François. Il s'en falloit bien que M. de Champlain eût des forces suffisantes pour reprimer ces Barbares. Ainsi il crut devoir représenter au Roy & au Duc de Montmorenci la nécessité de secourir la Colonie, & le peu de cas, que la Compagnie avoit fait jusques là de ses instances réïterées, pour l'obliger à remplir ses engagemens: il députa donc, du consentement des plus notables Habitans, le Pere Georges LE BAILLIF à Sa Majesté, dont ce Religieux étoit connu particulierement. Il en fut très-bien reçu, & obtint tout ce qu'il demandoit. La Compagnie fut supprimée, & deux Particuliers, nommés GUILLAUME & EMERIC de CAEN, Oncle & Neveu, entrerent dans tous ses droits.

Etat de Quebec en 1622.

1623-25.

M. de Champlain en apprit la nouvelle par une Lettre du Vice-Roy, qui lui enjoignoit de prêter main forte à ces Négocians. Il reçut en même tems une Lettre du Roy même, par laquelle Sa Majesté l'assuroit qu'elle étoit très-

1623-25. ſatisfaite de ſes ſervices, & l'exhortoit à continuer de lui donner des preuves de ſa fidélité. Cette faveur n'augmentoit pas ſa fortune, & il eſt vrai de dire que ce fut toujours ce qui l'occupa le moins; mais elle lui concilioit une autorité, dont il avoit alors plus beſoin, que jamais, ſurtout à cauſe des differends, qui ſurvenoient tous les jours entre les Facteurs de l'ancienne Compagnie, & ceux des Sieurs de Caën, & qui pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes. Quoiqu'il ſe fût donné bien des mouvemens pour peupler Quebec, on n'y comptoit encore en 1622. que cinquante Perſonnes, y compris les Femmes & les Enfans. Le commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert, mais la traite ſe faiſoit toujours à Tadouſſac avec beaucoup de ſuccès, & on en avoit établi une autre aux Trois Rivieres, à 25. lieuës au-deſſus de Quebec.

On le fortifie.

Guillaume de Caën étoit venu lui-même ſur les lieux, & quoique Calviniſte, il vivoit aſſez bien avec tout le Monde; il avoit donné la direction de ſes affaires au Sieur de Pontgravé; mais le peu de ſanté de ce Directeur l'obligea de repaſſer en France en 1623. & ce fut une perte pour l'Amérique Françoiſe, qui lui doit beaucoup. Cette même année M. de Champlain fut averti de bonne part que les Hurons ſongeoient à ſe détacher de notre alliance, & à s'unir avec les Iroquois, ce qui l'obligea de leur renvoyer le P. Joſeph LE CARON, que le P. Nicolas VIEL, & le Fr. Gabriël SAGHART, ſes Confreres, qui venoient d'arriver de France, voulurent bien accompagner. L'année ſuivante le Commandant fit bâtir de pierre le Fort de Quebec. Il ſembloit que ſon deſſein

étoit de mettre fin à ses courses, & de se livrer tout entier au Gouvernement de sa Colonie; mais à peine le Fort fut-il achevé, qu'il retourna en France avec sa Famille. Il trouva le Maréchal de Montmorenci, qui traitoit de sa Charge de Vice-Roy, avec Henry de LEVI, Duc de VENTADOUR, son Neveu; & le traité fut bientôt conclu. 1623-25.

Ce Seigneur s'étoit retiré de la Cour, & avoit même reçu les Ordres Sacrés. Ce n'étoit pas pour rentrer dans le tracas du Monde, qu'il se chargeoit des affaires de la Nouvelle France, mais pour y procurer la conversion des Sauvages; & comme les Jesuites avoient la direction de sa conscience, il jetta les yeux sur eux pour l'exécution de ce projet. Il proposa la chose au Conseil du Roy, & Sa Majesté y donna d'autant plus volontiers les mains, que les PP. Recollets, bien loin de s'y opposer, en avoient fait la premiere ouverture au Duc de Ventadour. Ainsi, tous concourant au même but, le P. Charles LALLEMANT, qui avoit accompagné M. de la Saussaye à Pentagoët; le P. Enemond MASSE, dont nous avons déja parlé; & le P. Jean de BREBEUF, furent destinés à la Mission du Canada avec deux Freres, & furent prêts à partir en 1625.

Le Duc de Ventadour Vice-Roy de la Nouvelle France.

Ce fut Guillaume de Caën, qui les conduisit à Quebec, avec le P. Joseph de DAILLON Recollet, de l'illustre Maison de Lude. Il avoit donné sa parole au Duc de Ventadour, qu'il ne laisseroit manquer les Jesuites de rien; cependant, dès qu'ils furent débarqués, il leur déclara que, si les PP. Recollets ne vouloient pas les recevoir & les loger chez eux, ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de

Cinq Jesuites arrivent en Canada.

1623-25. retourner en France. Ils s'aperçurent même bientôt qu'on avoit travaillé à prévenir contre eux les Habitans de Quebec, en leur mettant entre les mains les Ecrits les plus injurieux, que les Calvinistes de France avoient publiés contre leur Compagnie. Mais leur présence eut bientôt effacé tous ces préjugés : les Libelles furent brûlés publiquement, & les nouveaux Missionnaires ne furent pas lontems à charge aux PP. Recollets, qui les avoient obligés d'accepter leur Maison, située alors à un petit quart de lieuë de la Ville, sur la Riviere de S. Charles. (*a*)

Mort tragique d'un P. Recollet.

Peu de jours après leur arrivée, les PP. de Daillon & de Brebeuf s'embarquerent pour les Trois Rivieres, où ils rencontrerent des Hurons, qui s'offrirent à les conduire dans leur Pays. Les deux Missionnaires n'étoient partis de Quebec qu'à ce dessein, & se disposoient à profiter de l'occasion, qui se présentoit, lorsqu'on reçut une nouvelle, qui les obligea de retourner sur leurs pas. Le P. Nicolas Viel, Recollet, après avoir demeuré près de deux ans chez les Hurons, eut envie de faire un tour à Quebec, pour y passer quelque tems dans la retraite. Des Sauvages, qui se disposoient à faire le même voyage, lui offrirent une place dans leur Canot, & il l'accepta. Au lieu de prendre le chemin ordinaire, ils suivirent le Canal, qui sépare l'Isle de Montreal, de celle de *Jesus*, & qu'on appelle communément *la Riviere des Prairies*. Au milieu de ce Canal il y a un Rapide, que les Sauvages, au lieu de mettre à terre, & de faire ce qu'on

(*a*) L'Hôpital Général occupe présentement ce terrein.

appelle *un portage*, voulurent sauter avec le Canot. Soit qu'il eussent pris mal leurs mesures, soit qu'ils le fissent exprès, le Canot tourna; le P. Viel & un jeune Néophyte, qui l'accompagnoit, se noyerent; & c'est cet accident, qui a fait donner au Rapide le nom de *Sault au Recollet*, qu'il porte encore. Comme tous les Hurons se sauverent, & qu'ils avoient, dit-on, paru mal affectionnés envers le Missionnaire, on eut de violens soupçons, que ce naufrage n'étoit point l'effet du hazard, d'autant plus que ces Barbares se saisirent de la meilleure partie du bagage de ce bon Pere. Quoiqu'il en soit, il n'y eut personne aux Trois Rivieres, qui ne fût d'avis que les PP. de Daillon & de Brebeuf differassent pour quelque tems leur voyage.

1625.

Les Jesuites essuyent de grandes contradictions en Canada.

L'année suivante trois Jesuites, les PP. Philibert NOYROT, Anne de NOUE, & un Frere, arriverent à Quebec sur un petit Bâtiment, qu'ils avoient fretté, & sur lequel ils avoient embarqué plusieurs Ouvriers. Ce secours fit prendre à Quebec une forme de Ville, car jusques-là elle n'étoit qu'une simple habitation, & on ne la nommoit point autrement. L'expérience & le talent du P. Enemond Masse pour les nouveaux Etablissemens, & dont, suivant les Mémoires de Champlain & de Lescarbot, il avoit donné de grandes preuves au Port Royal, y contribuerent beaucoup; mais lui & ses Confreres retrouverent bientôt sur le Fleuve S. Laurent, ce qu'ils avoient eu à essuyer de contradictions en Acadie, & ce qui avoit fait perdre cette Province à la France. M. de Ventadour instruit par quelques Catholiques de Quebec, des mauvaises ma-

1626. nieres de Guillaumë de Caën à l'égard de ces Peres, lui en écrivit ſur un ton, qui le mortifia beaucoup; il ne douta point que ceux, qui avoient été l'occaſion & le ſujet de ces plaintes, ne lui euſſent attiré par eux-mêmes les reproches, qu'il en recevoit, & le contrecoup en retomba ſur eux.

Mauvais état de la Colonie.

1627.

D'autre part, les Sauvages cauſoient toujours des grandes inquiétudes: ils avoient encore aſſaſſiné quelques François; & comme on ne s'étoit pas trouvé aſſez fort, pour en tirer raiſon, l'impunité avoit rendu ces Barbares plus inſolens; de ſorte que, pour peu qu'on s'écartât des habitations, on n'étoit pas en ſûreté de la vie. Telle étoit la ſituation de la Colonie, lorſque M. de Champlain retourna à Quebec en 1627. On n'avoit point avancé les Bâtimens pendant ſon abſence, & les Terres défrichées étoient demeurées, pour la plûpart, incultes. Les Aſſociés des Sieurs de Caën ne penſoient qu'à la traite de la Pelleterie, & les Eſprits s'aigriſſoient de plus en plus au ſujet de la Religion. Tout cela repréſenté vivement au Conſeil du Roy, fit réſoudre le Cardinal de Richelieu à mettre le commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, & à écouter la propoſition, qu'on lui fit, de former une Compagnie de cent Aſſociés, dont on lui avoit donné le plan.

Compagnie de cent Aſſociés pour l'établiſſement de la Colonie.

Rien n'étoit mieux imaginé, & je ne crains point d'avancer que la Nouvelle France ſeroit aujourd'hui la plus puiſſante Colonie de l'Amérique, ſi l'exécution avoit répondu à la beauté du projet, & ſi les Membres de ce grand Corps euſſent profité des diſpoſitions favorables du Souverain & de ſon Miniſtre à leur égard. Le

Mémoire, qui fut présenté au Cardinal de Richelieu par MM. de ROQUEMONT, HOUEL, DE LATTAIGNANT, DABLON, DU CHESNE, & CASTILLON, portoit 1o. Que dès l'année suivante 1628. les Associés feroient passer dans la Nouvelle France deux, ou trois cent Ouvriers de tous métiers, & avant l'année 1643. promettoient d'augmenter le nombre des Habitans jusqu'à seize mille ; de les loger, nourrir, & entretenir de toutes choses pendant trois ans ; de leur assigner ensuite des Terres défrichées, autant qu'il seroit nécessaire pour leur subsistance, & de leur fournir des grains pour les ensemencer. 2o. Que tous les Colons seroient François naturels, & Catholiques, & qu'on tiendroit la main à ce qu'aucun Etranger, ni Hérétique ne s'introduisît dans le Pays. 3o. Que dans chaque habitation il y auroit au moins trois Prêtres, que la Compagnie s'engageoit à défrayer de tout, & pour leurs personnes, & pour leur Ministere, pendant quinze ans : après quoi ils pourroient subsister des terres défrichées, qu'elle leur auroit assignées. 1627.

Pour dédommager la Compagnie de tant de frais, 1o. Le Roy concédoit aux Associés, & à leurs Ayant-cause à perpétuité, le Fort & l'Habitation de Quebec, tout le Pays de la Nouvelle France, y compris la Floride, que les Prédécesseurs de Sa Majesté avoient fait habiter ; tout le cours du grand Fleuve & des Rivieres, qui s'y déchargent, ou qui dans cette étenduë de Pays, vont à la Mer ; les Isles, Ports, Havres, Mines, conformément à l'Ordonnance, Pêches, &c. Sa Majesté ne se réservant que le ressort de la Foi & Hommage,

1627. avec une Couronne d'or, du poids de huit marcs, à chaque mutation de Roy, & les provisions des Officiers de la Justice Souveraine, qui seroient nommés & présentés par lesdits Associés, lorsqu'il seroit jugé à propos d'y en établir. Pouvoir de faire fondre des Canons, bâtir & fortifier des Places, forger toutes sortes d'Armes offensives & défensives, & faire généralement tout ce qui seroit nécessaire pour la sûreté du Pays, & la conservation du Commerce. 2°. Sa Majesté leur accordoit le droit de conceder des Terres en telle quantité, qu'elle jugeroit à propos, de leur attribuer tels titres, honneurs, droits, & pouvoir, qu'elle voudroit, selon les qualités, conditions, & mérites des Personnes, à telles charges, réserves, & conditions, qu'ils trouveroient bon; mais qu'en cas d'érections de Duchés, Marquisats, Comtés, & Baronies, qu'on prendroit des Lettres de Confirmation du Roy sur la présentation du Cardinal de Richelieu, Grand-Maitre, Chef, & Sur-Intendant de la Navigation & Commerce de France. 3°. Afin que les Associés pussent jouir pleinement & paisiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majesté revoquoit toutes concessions faites desdites Terres, Ports, ou portions d'icelles, accordoit aux Associés pour toujours le trafic des Cuirs, Peaux, & Pelleteries; & pour quinze années seulement, à commencer au premier de Janvier 1628. jusqu'au dernier de Decembre 1643. tout autre commerce par Terre ou par Mer, qui se pourroit faire, en quelque maniere que ce fût, dans l'étenduë dudit Pays, & autant qu'il se pourroit étendre, à la réserve de la Pêche des Moruës &

des Baleines, que Sa Majesté vouloit être libre à tous ses Sujets; revoquant toutes autres concessions contraires, & nommément les articles accordés à Guillaume de Caën, interdisant pour tout le tems susdit, tout commerce octroyé, soit ausdits de Caën & Associés, soit à tous autres, sous peine de confiscation des Vaisseaux & des Marchandises, au profit de la Compagnie, sans que M. le Cardinal de Richelieu pût donner congé, passeport, ou permission à qui que ce fût, pour tous les lieux mentionnés. 4°. Le Roy voulut néanmoins que les François habitués dans les mêmes lieux, & qui ne seroient ni nourris, ni entretenus aux dépens de la Compagnie, pussent faire librement la traite des Pelleteries avec les Sauvages, à condition qu'ils ne vendroient les Castors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui seroient obligés de les acheter sur le pied de quarante sols tournois la piece, si elle étoit bonne & bien conditionnée, avec défense de les vendre à d'autres sous peine de confiscation. 5°. Le Roy s'engageoit à faire don aux Associés, de deux Vaisseaux de guerre de deux à trois cent tonneaux, mais sans provisions; que si ces Vaisseaux, par quelque voye que ce pût être, venoient à périr, ce seroit à la Compagnie à les remplacer à ses frais; hormis le cas, où ils seroient pris par les Ennemis de Sa Majesté, en guerre ouverte. 6°. Au cas que la Compagnie manquât à faire passer dans les dix premieres années jusqu'à 1500. François de l'un & de l'autre sexe, il étoit dit qu'elle restitueroit à Sa Majesté la somme, à laquelle seroit estimée la dépense des deux Vaisseaux de guerre: & que si dans

1627.

1627. les cinq années restantes, elle manquoit encore de faire passer le même nombre d'Hommes & de Femmes, sauf le cas de la prise des Vaisseaux par les Ennemis, elle feroit la même restitution, & seroit privée du Commerce, qui lui étoit accordé par les présens articles. 7°. Le Roy lui permettoit d'embarquer dans lesdits Vaisseaux, les Capitaines, Soldats, & Matelots, qu'il lui sembleroit bon ; mais à condition que sur sa nomination, les Capitaines prendroient leurs Commissions ou Provisions de Sa Majesté, aussi-bien que les Commandans des Places & Forts déja construits, ou à construire, dans l'étenduë des Pays concedés. Quant aux autres Vaisseaux entretenus par les Associés, qu'ils en donneroient le commandement à telles Personnes, qu'ils jugeroient à propos, à la maniere accoutumée. Sa Majesté faisoit encore don à la Compagnie de quatre Coulevrines de Fonte verte, ci-devant accordées à la Compagnie des Moluques.

Le Roy ne bornoit point-là ses graces & ses précautions : car pour exciter ses Sujets à se transporter dans la Nouvelle France, & à y établir toutes sortes de Manufactures, Sa Majesté déclara 1°. Que tous Artisans, du nombre de ceux, que la Compagnie s'engageoit d'y faire passer, après qu'ils y auroient exercé leurs Arts & Métiers pendant six ans, s'ils vouloient retourner en France, seroient réputés Maîtres, & pourroient tenir Boutique ouverte dans Paris & autres Villes, en rapportant un Certificat autentique de leur Service, & qu'à cet effet tous les ans, à chaque embarquement, il seroit mis au Greffe de l'Amirauté un rôle de ceux, que la Compagnie

feroit passer à la Nouvelle France. 2°. Qu'attendu que les Marchandises, de quelque qualité qu'elles pussent être, qui viendroient desdits Pays, & particulierement celles, qui y seroient manufacturées, proviendroient de l'industrie des François, elles seroient exemptes pendant quinze ans, de tous impôts & subsides, quoiqu'elles fussent voiturées & venduës dans le Royaume : Que de même, toutes munitions de guerre, vivres, & autres choses nécessaires pour l'avituaillement & l'embarquement, qu'il faudroit faire pour la Nouvelle France, jouiroient des mêmes exemptions & franchises pendant ledit tems de quinze années. 3°. Qu'il seroit permis à toutes Personnes, de quelque qualité qu'elles fussent, Ecclésiastiques, Nobles, Officiers & autres, d'entrer dans ladite Compagnie, sans déroger aux Privileges accordés à leurs Ordres : Que ceux-mêmes de la Compagnie pourroient, si bon leur sembloit, y associer ceux, qui se présenteroient ; Que s'il s'en rencontroit, qui ne fussent pas Nobles d'extraction, Sa Majesté en ennobliroit jusqu'à douze, lesquels jouiroient à l'avenir de tous les Privileges de Noblesse, qui passeroient à leurs Enfans nés, ou à naître en légitime mariage : Qu'à cet effet, Sadite Majesté feroit fournir ausdits Associés douze Lettres de Noblesse, signées, scellées, & expédiées avec les noms en blanc, pour les faire remplir de ceux desdits douze Associés, & que ces Lettres seroient distribuées par le Cardinal Grand-Maître, à ceux, qui lui seroient présentés par la Compagnie. 4°. Que les Descendans des François habitués ausdits Pays, & les Sauvages, qui seroient 1627.

1627. amenés à la connoissance de la Foi, & en feroient profession, seroient censés & réputés Naturels François, & comme tels pourroient venir habiter en France, quand bon leur sembleroit, & y acquerir, tester, succeder, & accepter Donations & Legats, tout ainsi que les vrais Regnicoles & Originaires François, sans être tenus de prendre aucunes Lettres de Déclaration, ni de Naturalité.

Enfin le Roy promettoit, s'il arrivoit quelque guerre civile ou étrangere, qui apportât empêchement à l'exécution des présents articles, d'accorder aux Associés une continuation de délai, selon qu'il seroit jugé à propos dans son Conseil; de faire expédier & ratifier, où il appartiendroit, toutes les Lettres nécessaires pour l'exécution des precédens articles, & en cas d'opposition à la vérification, Sa Majesté s'en réserva la connoissance à elle-même. Louis XIII. finissoit par dire que, si les Associés reconnoissoient dans la suite qu'il fût besoin d'expliquer, ou d'amplifier quelques-uns de ces articles, ou d'en ajoûter de nouveaux, il y seroit pourvû, suivant l'exigence, sur leurs remontrances: Qu'elle leur permettroit pareillement de dresser tels Articles de Compagnie, Reglemens & Ordonnances, qu'ils jugeroient nécessaires pour l'entretien de leur Societé; lesquels Articles, Reglemens & Ordonnances étant approuvés par Monseigneur le Grand-Maître, autorisés par Sa Majesté, & enregistrés où il appartiendroit, seroient à l'avenir inviolablement gardés selon leur forme & teneur, tant par lesdits Associés, que par ceux, qui étoient habitans, & qui s'habitueroient dans la suite en la Nouvelle France.

Ces Articles furent ſignés le 19. d'Avril 1627. par le Cardinal de Richelieu, & par ceux, qui avoient préſenté le projet. Le Roy l'approuva par un Edit datté du mois de May au Camp devant la Rochelle, & cet Edit explique dans le plus grand détail ce que je viens d'abreger. Cela fait, M. le Duc de Ventadour remit à Sa Majeſté ſa Charge de Vice-Roy. La Compagnie, qui prit le titre de Compagnie de la Nouvelle France, monta bientôt au nombre de cent ſept Aſſociés, dont M. le Cardinal de Richelieu, & M. le Maréchal DEFIAT, Sur-Intendant des Finances, furent les Chefs. M. le Commandeur de RAZILLI, M. de Champlain, l'Abbé de LA MAGDELEINE, & pluſieurs autres Perſonnes de condition y entrerent; le reſte étoit compoſé de riches & d'habiles Négocians, & des principaux Bourgeois de Paris & de pluſieurs Villes de commerce; enfin il y avoit tout lieu d'eſperer que la Nouvelle France alloit devenir un des principaux objets de l'attention du Miniſtere, étant ſoutenuë par une ſi puiſſante Compagnie. 1627.

Hoſtilités des Anglois. 1628.

Cependant ſon inſtitution fut marquée par une époque d'un très-mauvais préſage. Les premiers Vaiſſeaux, qu'elle envoya en Amérique, furent pris par les Anglois, à qui le ſiége de la Rochelle fourniſſoit un prétexte pour commettre des hoſtilités contre la France quoique les deux Couronnes fuſſent en paix. L'année ſuivante, David KERTK, François, natif de Dieppe, mais Calviniſte & refugié en Angleterre, ſollicité, dit-on, par Guillaume de Caën, qui vouloit ſe venger de la perte de ſon Privilege excluſif, s'avança juſqu'à Tadouſſac avec une Eſcadre, d'où il en-

1628. voya brûler les maiſons, & les beſtiaux, qui étoient au *Cap Tourmente*. Celui, qu'il avoit chargé de cette Commiſſion, eut ordre de monter enſuite juſqu'à Quebec, & de ſommer le Commandant de lui livrer ſon Fort.

Quebec eſt ſommé de ſe rendre à eux. Réponſe de M. de Champlain.

M. de Champlain y étoit avec M. de Pontgravé revenu depuis peu de France pour quelques interêts de M. de Monts & de ſa Societé. Après qu'ils eurent déliberé enſemble, & ſondé les principaux Habitans, ils prirent le parti de ſe défendre, & Champlain fit à la ſommation du Capitaine Anglois, une réponſe ſi fiere, que celui-ci jugea à propos de ſe retirer. On étoit néanmoins réduit dans la Ville à ſept onces de pain par tête pour chaque jour, & il n'y avoit pas plus de cinq livres de poudre dans le Magaſin. KERTK ignoroit ſans doute cette triſte ſituation : d'ailleurs il crut qu'il auroit meilleur marché d'une Eſcadre de la nouvelle Compagnie, commandée par M. de Roquemont, un de ſes Membres, & qui portoit à Quebec des Familles & toutes ſortes de proviſions. Il avoit été inſtruit de ſon départ par Guillaume de Caën, cependant toutes les apparences étoient qu'il échoueroit dans cette Entrepriſe.

Les Anglois ſe rendent maîtres d'une Eſcadre Françoiſe.

Auſſi le malheur de M. de Roquemont vint beaucoup moins de la perfidie de cet Hérétique, que de ſa propre imprudence. En arrivant à la Rade de *Gaſpé*, il avoit détaché une Barque, pour donner avis à M. de Champlain du ſecours, qu'il lui menoit, & pour lui porter un Brevet du Roy, qui l'établiſſoit Gouverneur & ſon Lieutenant Général dans toute la Nouvelle France, avec un ordre de faire un Inventaire de tous les effets, qui appartenoient

aux Sieurs de Caën. Peu de jours après qu'il eut expédié cette Barque, il apprit que Kertk n'étoit pas loin de lui, & sur le champ il leva les ancres pour l'aller chercher, sans considerer qu'il exposoit au hazard d'un combat, dont le succès étoit douteux, parce que ses Navires étoient extrêmement chargés & fort embarrassés, toute la ressource d'une Colonie prête à succomber. Il ne fut pas lontems sans rencontrer les Anglois, il les attaqua, & se battit bien; mais outre que ses Vaisseaux ne pouvoient point manœuvrer aussi-bien que ceux de Kertk, ils étoient moins forts. Ils furent bientôt tous désagréés, & contraints de se rendre; de sorte que la Barque, après avoir causé une courte joye à Quebec, *ne fit qu'augmenter*, dit M. de Champlain dans ses Mémoires, *le nombre des bouches pour manger ses pois.*

1628.

Embarras, où se trouve M. de Champlain.

1629.

La récolte, qui fut très-modique, la pêche des Anguilles, & quelques Elans, que des Sauvages apporterent de leur chasse, remirent pour deux ou trois mois un peu d'aisance dans la Ville & dans les Habitations; mais, cela épuisé, on retomba dans une plus grande disette qu'auparavant. Il restoit encore une ressource, sur laquelle on comptoit beaucoup. Le Pere Philibert Noyrot, Supérieur des Jesuites, & le P. Charles Lallemant étoient allés chercher en France du secours, & avoient trouvé dans la générosité de leurs amis, de quoi fretter un Bâtiment, & le charger de vivres. Ils s'y étoient embarqués eux-mêmes avec le P. Alexandre de VIEUXPONT, & un Frere, nommé Louis MALOT; mais ce Navire n'arriva point jusqu'à Quebec. Un vent forcé de Sud-Est, le

1629. jetta sur la Côte de l'Acadie, où il se brisa, le P. Noyrot & le Frere Malot y périrent : le P. de Vieuxpont alla joindre le P. VIMOND dans l'Isle de Cap Breton, & le P. Lallemant s'étant embarqué dans un Navire de Biscaye, pour aller porter en France la nouvelle de ce désastre, fit auprès de S. Sebastien un second naufrage, dont il eut encore le bonheur de se sauver.

Cependant l'extrêmité, où se trouvoit la Colonie, n'étoit pas ce qui inquiétoit davantage le Gouverneur. Les Sauvages, depuis l'approche des Anglois, paroissoient fort aliénés des François, & il faut avouer qu'on leur en avoit donné quelque sujet. Il y avoit bien du mêlange parmi les Habitans : les Huguenots, que le Sieur de Caën avoit amenés avec lui, n'y étoient pas fort soumis à l'autorité légitime, & toute la fermeté de M. de Champlain ne put arrêter qu'une partie des désordres, qu'on devoit attendre de Gens très-peu affectionnés à l'Etat.

Dans une si triste situation, le Gouverneur jugea d'abord que le meilleur parti, qu'il y eût à prendre, supposé qu'il ne fût pas secouru à propos, étoit d'aller faire la guerre aux Iroquois, & de vivre à leurs dépens. Les dernieres excursions de ces Barbares, & quelques hostilités, qu'ils venoient de commettre tout récemment, lui en fournissoient un juste sujet ; mais quand il fut question de partir, on ne put jamais trouver de poudre. Il fallut donc rester à Quebec, où il n'y avoit absolument rien pour nourrir cent Personnes, qui y étoient renfermées, & qui furent réduites à aller chercher des racines dans les Bois, com-

me les Bêtes. En cet état, après la nouvelle de l'arrivée des Navires de France, on n'en pouvoit guéres recevoir de plus agréable, que celle du retour des Anglois.

1629.

Quebec est sommé de nouveau par les Anglois.

Ainsi, lorsque sur la fin de Juillet, c'est-à-dire, trois mois après que les vivres eurent manqué absolument, on vint annoncer à M. de Champlain qu'il paroissoit des voiles Angloises derriere *la pointe de Levi*, il ne douta plus que ce ne fût l'Escadre de Kertk, & il regarda ce Capitaine, bien moins comme un Ennemi, que comme un Libérateur, auquel il auroit obligation de ne pas mourir de faim avec toute sa Colonie. Il n'y avoit que peu d'heures, qu'il avoit reçu cet avis, lorsqu'on vit venir une Chalouppe avec un Pavillon blanc. L'Officier, qui la commandoit, après s'être avancé jusques vers le milieu de la Rade, s'arrêta, comme pour demander la permission d'approcher; on la lui donna d'abord, en arborant un Pavillon semblable au sien, & dès qu'il fut débarqué, il alla présenter au Gouverneur une Lettre de Louis & de Thomas Kertk, Freres de l'Amiral David.

Cette Lettre contenoit une sommation dans des termes extrêmement polis: les deux Freres, dont l'un étoit destiné pour commander à Quebec, & l'autre conduisoit une Escadre, dont la meilleure partie étoit restée avec Thomas à Tadoussac, faisoient entendre à M. de Champlain, qu'ils étoient informés du triste état de sa Colonie; que cependant, s'il vouloit leur remettre son Fort, ils le laisseroient maître des conditions. Ce qui avoit si bien instruit les Anglois de la situation de Quebec, c'est que le Sieur BOULE', Lieutenant de Champlain,

1629. & ſon Beaufrere, que ce Gouverneur avoit fait partir pour aller repréſenter à la Compagnie le beſoin preſſant, qu'il avoit d'être ſecouru, étoit tombé entre leurs mains, & qu'ils avoient tiré par adreſſe de quelques Matelots le ſujet de leur voyage.

A quelles conditions la Place eſt renduë.

Le Gouverneur n'avoit garde de refuſer les offres, qu'on lui faiſoit; il les accepta, mais il fit prier les deux Freres de n'approcher pas davantage, qu'on ne fût convenu de tout. L'Officier s'en retourna avec cette réponſe, & le ſoir du même jour il vint à Quebec pour demander les articles de la capitulation. Champlain les lui donna par écrit, & ils portoient 1º. Qu'avant toutes choſes Meſſieurs Kertk montreroient la Commiſſion du Roy de la Grande Bretagne, & la Procuration de l'Amiral David leur Frere. 2º. Qu'ils lui fourniroient un Vaiſſeau pour paſſer en France avec tous les François, ſans en excepter un ſeul, non pas même deux Filles Sauvages, qui lui appartenoient. 3º. Que les Gens de guerre ſortiroient avec leurs armes, & tous avec les effets, qu'ils pourroient emporter. 4º. Que le Vaiſſeau, qui leur ſeroit livré, auroit tous les agrets, & des vivres, qui ſeroient payés en Pelleteries, dont le ſurplus pourroit être emporté par les Propriétaires. 5º. Qu'il ne ſeroit fait aucune inſulte, ni violence à Perſonne. 6º. Que le Navire ſeroit livré trois jours après l'arrivée des François à Tadouſſac, & qu'on leur donneroit des Barques pour ſe rendre dans ce Port.

Il y eut peu de difficultés ſur les principaux articles. Louis Kerkt répondit que Thomas Kertk, ſon Frere, qui étoit reſté à Tadouſſac, avoit la Commiſſion & la Procuration, qu'on

demandoit, & qu'il les produiroit, quand il auroit l'honneur de voir M. de Champlain: Qu'il n'auroit aucune peine à donner un Vaiſſeau, & que, s'il ne ſuffiſoit pas pour tous les François, il y auroit place ſur l'Eſcadre pour quiconque voudroit s'y embarquer, avec l'aſſurance d'y être bien traité, & tranſporté en France auſſitôt après qu'on auroit mis le pied dans un Port d'Angleterre. L'article des deux Filles Sauvages fut refuſé d'abord, & accordé dans la ſuite. Il fut reglé que les Officiers ſortiroient avec armes & bagages, & généralement tout ce qui leur appartenoit; les Soldats avec leurs armes, leurs habits, & chacun une robe de Caſtor; les Religieux avec leurs Livres, mais que tout le reſte demeureroit dans la Place. Champlain s'eſtima fort heureux d'avoir obtenu ces conditions, & ne crut pas devoir inſiſter ſur les autres.

1629.

Le lendemain 20. de Juillet, Louis Kertk moüilla dans la Rade avec ſes trois Navires: celui, qu'il montoit, étoit de cent tonneaux, & avoit dix piéces de Canon: les deux autres étoient des Pataches de cinquante tonneaux, & de ſix piéces. Le Gouverneur alla lui rendre viſite à ſon bord, & en fut très-bien reçu. Il demanda & obtint des Soldats pour garder la Chapelle, & garantir les deux Maiſons Religieuſes de toute inſulte. Kertk deſcendit enſuite à Quebec, & prit poſſeſſion du Fort, puis du Magaſin, dont il remit les clefs à un nommé LE BAILLIF, natif d'Amiens, lequel s'étoit donné aux Ennemis avec trois autres François, Eſtienne BRULE' de Champigni; Nicolas MARSOLET, de Rouen; & Pierre RAYE, de Paris. Ce dernier étoit un des plus

Les Anglois en uſent bien.

1629. méchans Hommes, qu'il fût possible de voir; & il n'y eut, selon l'ordinaire, que ces Traîtres, qui en userent mal. Le Commandant ne voulut pas souffrir que M. de Champlain quittât son Logis, & lui permit même de se faire dire la Messe. Il poussa la politesse, jusqu'à lui donner une copie, signée de sa main, de l'Inventaire, qu'il avoit fait dresser de tout ce qui s'étoit trouvé dans la Place, lorsqu'il y étoit entré.

La plûpart des Habitans restent dans le Pays.

Il étoit de l'intérêt des Anglois que ceux des Habitans, qui avoient des Terres défrichées, demeurassent dans le Pays; du moins Kertk le crut ainsi; & pour les y engager, il leur fit les offres les plus avantageuses. Il les assûra même que si, après y être restés une année entiere, ils ne s'y trouvoient pas bien, il les feroit repasser en France. Comme sa conduite les avoit fort prévenus en sa faveur, & que plusieurs auroient été obligés de mendier leur pain, s'ils avoient repassé la Mer, presque tous prirent le parti de rester; mais le Gouverneur, en leur accordant pour cela son agrément, les avertit que, si au bout de l'année le Roy ne reprenoit point le Canada, ils feroient mal de demeurer plus lontems privés des Sacremens & des autres secours spirituels; le salut de leurs ames devant leur être plus cher, que tous les biens, qu'ils pouvoient posseder.

Emery de Caën est pris par les Anglois.

Toutes choses étant ainsi reglées, & Thomas Kertk étant venu joindre son Frere, Champlain partit avec lui le vingt-quatre pour Tadoussac, où l'Amiral David s'étoit rendu depuis peu de jours. Peu s'en fallut que dans ce voyage les Victorieux & les Vaincus ne changeassent

geassent de sort. Emery de Caën, qui alloit à Quebec, & ne sçavoit rien de ce qui s'y étoit passé, rencontra le Navire de Thomas Kertk, qui portoit M. de Champlain, & qui s'étoit séparé des deux Pataches, avec lesquelles il étoit parti : il l'attaqua, & il étoit sur le point de s'en rendre le Maître, lorsqu'ayant crié *Quartier*, pour engager les Anglois à se rendre, Thomas Kertk prit cette parole dans un sens opposé, & cria de son côté *Bon quartier :* A ces mots, l'ardeur des François se ralentit un peu ; de Caën, qui s'en aperçut, voulut les rassûrer, & se préparoit à faire un dernier effort ; mais M. de Champlain se montra, & lui conseilla de profiter de son avantage, pour faire ses conditions bonnes, avant l'arrivée des Pataches, qui faisoient force de voiles, & qui étoient déja fort proche. 1629.

Il est certain que, si tous les François avoient fait leur devoir, le Navire Anglois eût été pris, avant qu'il pût être secouru : la peur, qu'en eut le Commandant, lui fit même commettre une lâcheté ; car il menaça M. de Champlain de le tuer, s'il ne faisoit cesser le combat. Ce qu'il ne fit cependant, que quand on eut donné le tems aux Pataches de s'approcher. C'étoit en effet un coup de Parti pour Caën de prévenir leur arrivée. Il eût eu bon marché des Pataches, s'il eut été maître du Navire, & rien alors n'eût empêché les François de retourner à Quebec, où Louis Kertk n'auroit pas été en état de leur résister. Emery de Caën se comporta en brave Homme, mais il ne fut pas bien secondé de son Equipage, composé apparemment de Gens de sa Religion, qui alors ne se battoient pas volontiers contre les

1629.

Anglois, à cause du siége de la Rochelle.

Un François Calviniste Auteur de l'Entreprise des Anglois.

On a sçu même depuis qu'outre les Transfugiés, dont j'ai parlé, & qui étoient de la même Secte, un nommé Jacques MICHEL, Calviniste furieux, avoit donné des Mémoires à l'Amiral Anglois, pour l'engager à cette Expédition, & ce Traître étoit actuellement sur l'Escadre, avec le titre de Contre-Amiral. Peut-être que ceux, qui ont accusé Guillaume de Caën, d'avoir aussi trahi sa Patrie dans cette occasion, n'en ont ainsi jugé, que parce qu'ils croyoient que Michel agissoit par son ordre. Cette Escadre au reste n'étoit pas à beaucoup près aussi forte, qu'on l'avoit publié : elle n'étoit composée que de cinq Navires de trois à quatre cent tonneaux, assez bien fournis de provisions & de munitions, mais foibles d'Hommes : si Emery de Caën fût arrivé huit jours plutôt, il eût ravitaillé Quebec, & M. de Champlain n'eût pu y être forcé. David Kertk fut encore heureux en ce que la paix ayant été renouvellée entre les deux Couronnes peu de jours après son départ d'Angleterre, le Commandeur de Razilli, qui armoit pour aller au secours de la Nouvelle France, reçut un contre-ordre, & fut envoyé à Maroc. La Cour de France crut sans doute que Kertk recevroit aussi une défense d'aller plus loin; mais il étoit à la voile, & on l'ignoroit à Paris.

Cependant cet Amiral ne voulut pas retourner en Angleterre, sans avoir visité sa conquête : il monta donc à Quebec, & à son retour à Tadoussac, il dit à Champlain qu'il trouvoit la situation de cette Ville admirable; que si elle demeuroit à sa Nation, elle seroit bientôt sur un autre pied, & que les Anglois

tireroient parti de bien des choſes, que les François avoient négligées, ou ne connoiſſoient point. Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui ſe paſſa enſuite, il me meneroit trop loin, & n'a rien de fort intéreſſant. L'Amiral n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi généreux que Louis Kertk, ſon Frere, lequel ne ſoutint pas même juſqu'au bout ſon caractere; Champlain, & plus encore les Jeſuites, eurent à eſſuyer bien de mauvaiſes manieres de l'un & de l'autre. 1629.

Le perfide Michel leur avoit perſuadé que ces Religieux étoient fort riches; mais les Anglois furent bientôt détrompés, & ils déchargerent une partie de leur chagrin ſur le Delateur. Les trois Freres lui devoient tout le ſuccès de cette Campagne & de la précédente; c'étoit de bons Marchands, qui s'étoient enrichis par le commerce, & qui ne ſçavoient point la guerre; Michel étoit Homme de Mer, & brave Soldat: dans le Combat naval contre M. de Roquemont, il avoit empêché David Kertk d'être accroché par ce Commandant, qui ne pouvoit répondre à ſon Canon, mais qui l'eût enlevé ſans peine à l'abordage; il avoit ſervi de Guide & de Pilote à ſes deux Freres, qui ne connoiſſoient point le Fleuve de S. Laurent, & qui ſans lui n'auroient jamais oſé s'engager ſi avant. Sa fin tragique.

Mais ſoit que la perfidie inſpire je ne ſçai quelle horreur à ceux-mêmes, à qui elle eſt utile; ſoit que les Traîtres prennent ombrage de tout, ce qui eſt en général l'effet des remords de la conſcience; ſoit enfin mauvaiſe humeur dans les Anglois, en voyant combien peu leur conquête les avoit enrichis, ou mé-

1629. contentement de la part du Transfuge, qui ne crut pas ses services assez récompensés : il parut bientôt plus que du réfroidissement entre eux & lui. Il fut même le premier à éclater. Il fit publiquement de grandes plaintes contre les Anglois, & surtout contre l'Amiral. Il déclama avec encore plus de fureur contre les Jesuites & contre les Malouins, & ses emportemens allerent à un tel excès, qu'ils dégénerent plus d'une fois en des accès de phrénesie.

Champlain voulut profiter de la disposition, où ce Malheureux étoit à l'égard des Anglois, pour le rappeller à la Religion de ses Peres, & au service de son Roy. Il le prenoit au sortir de ses accès, & lui disoit les choses du monde les plus tendres, & les plus capables de faire impression sur un cœur, qui n'auroit pas mis le sceau à son endurcissement. Mais son iniquité étoit comblée, & Dieu ne jugea pas à propos d'en differer plus lontems la punition. Ses fureurs augmenterent à un point, qu'on ne pouvoit plus ni le voir, ni l'entendre, sans être saisi d'horreur. Enfin il tomba dans un assoupissement léthargique ; qui dura trente-cinq heures, & à la fin duquel il expira. On rendit à son Cadavre tous les honneurs militaires, & on l'inhuma avec toutes les cérémonies, qui sont en usage dans les Eglises Protestantes ; mais les obséques finies, on ne songea plus qu'à bien boire, & jamais les

1630-31. Anglois ne firent paroître plus de gayeté.

Mauvaise foi de l'Amiral Anglois.

L'Amiral employa le reste de l'Eté à carener ses Navires, qui en avoient grand besoin. Au mois de Septembre il mit à la voile, & le vintiéme d'Octobre il moüilla dans le Port de Plymouth, où il apprit que les differends des

deux Cours étoient accommodés. Il s'en doutoit bien, & l'on assûre même qu'il en avoit eu des avis certains avant la prise de Quebec; mais il avoit cru pouvoir prétendre l'ignorer. Il avoit fait de grandes avances pour son armement, & il s'étoit flatté de trouver dans la Nouvelle France beaucoup plus qu'il ne falloit pour l'en dédommager. Il fut fort étonné de voir qu'il n'étoit le Maître que d'un Rocher habité par une centaine de Personnes épuisées par une longue famine, & à qui il falloit commencer par donner du pain; d'un Magasin, où il n'y avoit que des peaux en petite quantité; de quelques maisons mal bâties, & encore plus mal meublées. Ainsi tout le fruit de sa mauvaise foi fut de s'être ruiné, sans avoir même la consolation de travailler pour le Prince, qu'il servoit.

Quelques-uns sont d'avis de ne point demander la restitution de Quebec.

On parut d'abord à la Cour de France fort choqué de cette invasion des Anglois, après la conclusion d'un Traité, qui avoit empêché qu'on ne s'y opposât; mais les raisons d'honneur à part, bien des Gens douterent si l'on avoit fait une véritable perte, & s'il étoit à propos de demander la restitution de Quebec. Ils représentoient que le climat y est trop dur, que les avances excédoient les retours; que le Royaume ne pouvoit pas s'engager à peupler un Pays si vaste sans s'affoiblir beaucoup. D'ailleurs, disoient-ils, comment le peupler, & de quelle utilité sera-t'il, si on ne le peuple pas? Les Indes Orientales & le Brésil ont dépeuplé le Portugal; l'Espagne voit plusieurs de ses Provinces presque désertes depuis la conquête de l'Amérique. A la verité l'une & l'autre Monarchie y ont gagné de quoi se dédom-

1630-31. mager de ces pertes, si la perte des Hommes peut se compenser; mais depuis cinquante ans, que nous connoissons le Canada, qu'en avons-nous tiré? Ce Pays ne peut donc être d'aucune utilité pour nous, ou il faut convenir que les François ne sont pas propres pour ces sortes d'Etablissemens. Enfin jusqu'ici on s'en est bien passé, & les Espagnols mêmes voudroient peut-être avoir à recommencer. Qui ne sçait que Charles V. avec tout ce que lui fournissoient d'or & d'argent le Perou & le Mexique, n'a jamais pu entamer la France, & qu'il a souvent vû échouer ses Entreprises, faute d'avoir de quoi soudoyer ses Troupes, tandis que François I. son Rival, trouvoit dans ses coffres de quoi se relever de ses pertes, & tenir tête à un Prince, dont l'Empire étoit plus vaste que celui des premiers Cesars? Faisons valoir la France, conservons-y les Hommes, profitons des avantages, qu'elle a pour le commerce, mettons en œuvre l'industrie de ses Habitans, & nous verrons entrer dans nos Ports toutes les richesses de l'Asie, de l'Afrique & du Nouveau Monde.

Réponse à leurs raisons.

A ces raisons d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France s'adouciroit à mesure que le Pays se découvriroit: qu'on n'en pouvoit guére douter, puisqu'elle est située sous les mêmes paralleles que les Régions les plus temperées de l'Europe: que le climat en est sain, le terroir fertile; qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie: qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Espagne & du Portugal, que les guerres des Maures & leur retraite avoient épuisés d'Hommes, avant que d'avoir

1630-31.

découvert les deux Indes, & qui malgré ces pertes avoient entrepris de peupler des Pays immenses : qu'il ne falloit pas tomber dans les mêmes fautes, mais faire passer en Amérique tous les ans un petit nombre de Familles, y envoyer des Soldats réformés, avec des Filles, tirées des Hôpitaux, & les placer de maniere, qu'elles pussent s'étendre à mesure, qu'elles se multiplieroient : qu'on avoit déja l'expérience que les Femmes Françoises y sont fécondes, que les Enfans s'y élevent sans peine, qu'ils y deviennent robustes, bien faits, & d'un très-beau sang : Que la seule Pêche des Moruës étoit capable d'enrichir le Royaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, que c'est une excellente Ecole pour former des Matelots ; mais que pour en tirer tout l'avantage, qu'elle peut produire, il falloit la rendre sédentaire, c'est-à-dire, y occuper les Habitans mêmes de la Colonie : Que les Pelleteries pouvoient devenir aussi un objet considerable, si on avoit attention à n'en pas épuiser la source, en voulant s'enrichir tout d'un coup : Qu'on pouvoit profiter, pour la construction des Vaisseaux, des Forêts, qui couvroient le Pays, & qui sont, sans contredit, les plus belles de l'Univers : Enfin, que le seul motif d'empêcher les Anglois de se rendre trop puissans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve S. Laurent à tant d'autres Provinces, où ils avoient déja de bons Etablissemens, étoit plus que suffisant pour nous engager à recouvrer Quebec, à quelque prix que ce fût.

Sentiment de Champlain.

Quant à ce qu'on objectoit du peu de progrès, que nous avions fait en Canada depuis

1631. tant d'années, Champlain en rejetta la faute sur les Societés particulieres, qui s'étoient chargées de cette Colonie. Voicj ses propres termes, ausquels je n'ajoûterai rien. » Pendant » qu'une Societé, en un Pays comme celui-ci, » tient la bourse, elle paye, donne & assiste qui » bon lui semble; ceux qui commandent pour » Sa Majesté, sont fort peu obéis, n'ayant per- » sonne pour les assister, que sous le bon plaisir » de ceux de la Compagnie, qui n'ont rien tant » à contre-cœur, que les Personnes, qui sont » mises par le Roy, comme ne dépendant point » d'eux, ne désirant que l'on voye & juge ce » qu'ils font, ni de leurs actions & déportemens » en telles affaires, veulent tout attirer sur eux, » ne s'en soucient de ce qui arrive, pourvû qu'ils » y trouvent leur compte. De Forts & de Forte- » resses, ils n'en veulent, que quand la nécessité » le requiert; mais il n'est plus tems. Quand je » leur parlois de fortifier, c'étoit leur grief; » j'avois beau leur remontrer les inconvéniens, » qui en pouvoient arriver, ils étoient sourds, » & tout cela n'étoit que la crainte, en laquelle » ils étoient, que s'ils avoient un Fort, ils se- » roient maîtrisés, & qu'on leur feroit la Loy. » Et pendant ces pensées, ils mettoient le Pays » & nous en proye du Pirate, ou Ennemi...... » J'en écrivois assez à MM. du Conseil, il falloit » y donner ordre, qui jamais n'arrivoit; & si » Sa Majesté eût laissé seulement le commerce » libre aux Associés, avoir leurs Magasins avec » leurs Commis; pour le reste des Hommes, » qui devoient être en la pleine puissance du » Lieutenant de Roy audit Pays, pour les em- » ployer à ce qu'il jugeroit nécessaire, tant pour » le service de Sa Majesté, qu'à se fortifier &

défricher la terre, pour ne venir aux famines, « 1631.
qui pouvoient arriver, s'il arrivoit fortune «
aux Vaisseaux; si cela se pratiquoit, on verroit «
plus d'avancement & de progrès en dix ans, «
qu'en trente en la façon que l'on fait. «

Le Canada est rendu à la France.

1632.

Aux raisons de politique & d'intérêt, qui n'avoient pas persuadé la meilleure partie du Conseil, on en ajoûta d'autres, qui acheverent de déterminer Louis XIII. à ne point abandonner le Canada. Elles étoient prises du côté de l'honneur & de la Religion, & personne ne les fit plus valoir que Champlain, qui avoit beaucoup de pieté, & qui étoit bon François. On négocia donc pour retirer Quebec des mains des Anglois, & afin de donner plus de chaleur aux négociations, on arma six Vaisseaux, qui devoient être sous les ordres du Commandeur de Razilly. Cela eut son effet; la Cour d'Angleterre, à la persuasion de Milord Montaigu, rendit de bonne grace, ce que l'on se disposoit à lui enlever de force : le traité en fut signé à S. Germain en Laye le vintneuviéme de Mars de l'année 1632. & l'Acadie y fut comprise, aussi-bien que l'Isle de Cap Breton; aujourd'hui nommée *l'Isle Royale.*

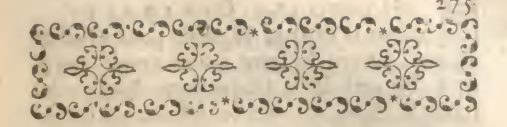
En quel état étoit alors la Nouvelle France.

C'étoit bien peu de choses, que l'Etablissement, que nous avions alors dans cette Isle; cependant ce poste, le Fort de Quebec environné de quelques méchantes Maisons & de quelques Barraques, deux ou trois Cabannes dans l'Isle de Montreal, autant peut-être à Tadoussac, & en quelques autres endroits sur le Fleuve S. Laurent, pour la commodité de la Pêche & de la Traite; un commencement d'Habitation aux Trois Rivieres, & les ruines du Port Royal; voilà en quoi consistoit la-

1632. Nouvelle France, & tout le fruit des découvertes de Verazani, de Jacques Cartier, de M. de Roberval, de Champlain, des grandes dépenſes du Marquis de la Roche, & de M. de Monts, & de l'induſtrie d'un grand nombre de François, qui auroient pû y faire un grand Etabliſſement, s'ils euſſent été bien conduits.

Pourquoi les Anglois avoient négligé l'Acadie.

La facilité, avec laquelle les Anglois reſtituerent l'Acadie à la France, vient ſans doute de ce qu'ils n'avoient pas encore pris leurs meſures pour s'y établir, & de ſon éloignement de la Nouvelle Angleterre, où il leur importoit beaucoup de ſe fortifier, avant que de penſer à de nouvelles Entrepriſes. J'ai dit à la vérité que dès l'année 1621. le Roy de la grande Bretagne avoit concédé à Guillaume Alexandre, Comte de Sterlin, tous les Pays, dont nous avions été chaſſés par les Anglois; il eſt encore vrai que ce Seigneur envoya dès l'année ſuivante dans ces nouvelles conceſſions un Officier, pour y choiſir un lieu propre à une Habitation; mais cet Envoyé étant parti trop tard, il fut obligé d'hyverner dans le Port de S. Jean en Terre Neuve. Il paſſa enſuite en Acadie, entra dans le Port au Mouton, dont il changea le nom en celui de *Baye de S. Luc*, puis dans un autre, qui n'en eſt qu'à deux lieuës, & qu'il appella *le joli Port*, ou *le Port noir*. Il ne s'y arrêta point non plus, & reprit la route de Terre Neuve, d'où peu de tems après il fit voile pour l'Angleterre. Depuis ce tems-là le Comte de Sterlin, pour des raiſons, que je n'ai pu ſçavoir, ne fit plus rien pour mettre en valeur un ſi beau Domaine.



HISTOIRE ET DESCRIPTION GENERALE DE LA NOUVELLE FRANCE.

LIVRE CINQUIE'ME.



N des Articles du Traité de S. Germain, qui remettoit la France en possession du Canada, portoit que tous les effets, qui seroient trouvés à Quebec, & dont nous avons vû qu'on avoit dressé un Inventaire, seroient restitués, aussi-bien que les Vaisseaux pris de part & d'autre, avec leur charge, ou l'équivalent; & comme les Sieurs de Caën avoient le principal intérêt dans cette restitution, Emery de Caën fut d'abord envoyé seul en Amérique, pour porter à Louis Kertk le Traité, & en solliciter l'exécution. Le Roy jugea même à propos de lui abandonner tout le commerce des Pelleteries pour un an, afin de le dédommager des pertes, qu'il avoit fai- 1632.

1632. tes pendant la guerre. Il partit pour Quebec au mois d'Avril de cette même année 1632. & à son arrivée le Gouverneur Anglois lui remit la Place, & tous les effets, qui lui appartenoient. Cependant toute cette année & la suivante, ceux de cette Nation continuerent à trafiquer avec les Sauvages, & on eût bien de la peine à faire cesser ce commerce, qui par le Traité de S. Germain étoit expressément interdit aux Sujets du Roy de la Grande Bretagne.

1633.

M. de Champlain est nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France.

En 1633. la Compagnie de la Nouvelle France rentra dans tous ses droits, & l'Acadie fut concedée au Commandeur de Razilly un de ses principaux Membres, à condition qu'il y feroit un Etablissement. Il en fit un en effet, mais assez peu considerable, dans le Port de la Haive, où il étoit si aisé & si important d'en faire un, qui en peu de tems & à peu de frais auroit mis cette grande Peninsule en état de produire de grands retours. La même année M. de Champlain, que la Compagnie avoit présenté au Roy, en vertu du pouvoir, qu'elle avoit reçu de Sa Majesté, fut nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France, & partit pour s'y rendre avec une Escadre, qui portoit beaucoup plus, que ne valoit alors tout le Canada, menant avec lui les PP. de Brebeuf & Enemond Masse. Il y retrouva plusieurs des anciens Habitans ; il en avoit amené de nouveaux, & il engagea les uns & les autres à profiter des fautes, qui avoient causé les malheurs passés.

Caractére des Hurons.

Sa premiere vûë fut de s'attacher la Nation Huronne, & de commencer par la soûmettre au joug de l'Evangile, persuadé qu'il n'est

1633.

point de lien plus indissoluble, que celui de la Religion. Jusques-là on avoit plûtôt préparé les voyes à l'Etablissement du Christianisme parmi ces Sauvages, que commencé une œuvre, qui demandoit une plus grande connoissance, qu'on n'en avoit encore pu acquerir, de leur langue, de leurs coûtumes, de leur croyance, & de leur génie. Dans le séjour, que les PP. Recollets avoient fait parmi eux, ils en avoient gagné quelques-uns à JESUS-CHRIST; mais ils n'en avoient pu baptiser que très-peu. Les PP. de Brebeuf & de Noue avoient aussi fait quelques Proselytes; mais le Christianisme n'avoit point encore pris racine parmi ce Peuple, qui ne paroissoit pas aisé à réduire. On se flattoit néanmoins que quand il auroit traité un peu plus lontems avec les Missionnaires, il deviendroit plus docile: & cette esperance étoit fondée sur le caractére de son esprit solide, judicieux, élevé, capable de réfléchir, & sur ce qu'il étoit le plus sedentaire & le plus laborieux de tous ceux, que l'on connoissoit alors dans ce Continent.

La Compagnie exclut les Recollets du Canada.

Mais pour exécuter ce projet, il falloit un certain nombre d'Ouvriers, & il étoit nécessaire de les mettre en état de tirer leur subsistance d'ailleurs, que d'un Pays, qui avoit bien de la peine à faire subsister ses Habitans; or c'est à quoi il n'étoit pas aisé de pourvoir. La Compagnie s'étoit laissé persuader que dans une Colonie naissante, des Religieux Mendians seroient plûtôt à charge, qu'utiles à des Habitans, qui avoient à peine le nécessaire pour vivre; elle ne fut point donc d'avis qu'on y renvoyât, au moins sitôt, les PP. Recollets; & elle trouva le moyen de faire goûter ses

1633. raiſons au Conſeil du Roy. Par la même raiſon il falloit que les Jeſuites s'attendiſſent à tirer de France toutes les choſes néceſſaires, dont ils pouvoient avoir beſoin; & il étoit à craindre que leurs pertes paſſées n'euſſent refroidi le zéle des Perſonnes, qui juſques-là avoient le plus contribué à tant de dépenſes devenuës inutiles. Heureuſement ces craintes ſe trouverent vaines. Preſque tous ceux, qui s'étoient dès le commencement intéreſſés en faveur de la Nouvelle France, ſe crurent obligés de mettre les Jeſuites en état, non-ſeulement de n'avoir pas beſoin des Habitans pour la vie, & pour les fonctions de leur Miniſtere, mais encore de contribuer à l'Etabliſſement du Pays, en même tems qu'ils donneroient leur principale attention à l'inſtruction des François, & à la converſion des Sauvages.

La conduite des Anglois avec les Sauvages fait regretter à ceux-ci les François.

Ainſi dès l'année 1632. c'eſt-à-dire, immédiatement après la concluſion du Traité de S. Germain, les PP. Paul LE JEUNE, & Anne de NOUE s'embarquerent pour Quebec. Ils trouverent que le peu de Proſelytes, qu'on avoit faits aux environs de cette Ville, n'étoient plus dans les ſentimens, où on les avoit laiſſés; mais ils n'eurent pas beaucoup de peine à les y faire rentrer. Les Anglois, dans le peu de tems, qu'ils avoient été les Maîtres du Pays, n'avoient pas ſçu y gagner l'affection des Sauvages: les Hurons ne parurent point à Quebec, tant qu'ils y furent: les autres plus voiſins de cette Capitale, & dont pluſieurs, pour des mécontentemens particuliers, s'étoient ouvertement déclarés contre nous à l'approche de l'Eſcadre Angloiſe, s'y montrerent même aſſez rarement. Tous s'étoient

1633.

trouvés un peu déconcertés, lorſqu'ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus les mêmes libertés, que les François ne faiſoient aucune difficulté de leur permettre, ils s'apperçurent que ces manieres ne leur plaiſoient pas.

Succès des premiers travaux des Miſſionnaires.

Ce fut bien pis encore au bout de quelque tems, lorſqu'ils ſe virent chaſſés à coups de bâton des maiſons, où juſques-là ils étoient entrés auſſi librement, que dans leurs cabannes. Ils prirent donc le parti de s'éloigner, & rien ne les a dans la ſuite plus fortement attachés à nos intérêts, que cette difference de manieres & de caractere des deux Peuples, qu'ils ont vû s'établir dans leur voiſinage. Les Miſſionnaires, qui furent bientôt inſtruits de l'impreſſion, qu'elle avoit déja faite ſur eux, ſçurent bien en profiter pour les gagner à JESUS-CHRIST, & pour les affectionner à la Nation Françoiſe. Les PP. Enemond Maſſe & Jean de Brebeuf arriverent, comme je l'ai déja dit, l'année ſuivante avec M. de Champlain, & en moins de trois ans le nombre des Ouvriers Evangéliques fut de quinze Prêtres, ſans compter trois ou quatre Laïcs, dont quelques-uns furent attachés à l'inſtruction des Enfans. Ces Religieux crurent avec raiſon que leurs premiers ſoins étoient dûs aux Domeſtiques de la Foy, & comme il n'y avoit plus parmi les Colons aucun mêlange de croyance, Dieu verſa ſur leurs travaux de ſi abondantes bénédictions, qu'au bout de quelques mois on aperçut un grand changement dans les mœurs.

Les Religionnaires ſont exclus du Canada.

La Cour avoit donné des ordres très-précis pour empêcher qu'aucun Proteſtant ne paſſât

1633. dans la Nouvelle France, & qu'on n'y permît l'exercice d'aucune autre Religion, que de la Catholique. Selon toutes les apparences, Sa Majesté avoit enfin été informée de ce qu'il semble que la Cour avoit ignoré jusqu'alors, à sçavoir, que l'Entreprise des Anglois sur le Canada étoit le fruit des intrigues de Guillaume de Caën, ou des autres Calvinistes, dont j'ai parlé; & plus d'une expérience lui avoit appris qu'il ne falloit pas trop approcher les prétendus Réformés des Anglois, dans un Pays, où l'on n'avoit pas assez de forces pour les contenir dans le devoir, & dans la soûmission à l'autorité légitime.

Choix judicieux des Colons.

On avoit même apporté une très-grande attention au choix de ceux, qui s'étoient présentés pour aller s'établir dans la Nouvelle France, & il n'est pas vrai que les Filles, qu'on y envoya de tems en tems, pour les marier avec les nouveaux Habitans, ayent été prises dans des lieux suspects, comme quelques Voyageurs peu instruits, l'ont avancé dans leurs Relations. On eut toujours soin de s'assûrer de leur conduite, avant que de les embarquer, & celle, qu'on leur a vû tenir dans le Pays, est une preuve qu'on y avoit réussi. Ainsi en très-peu de tems on vit presque tous ceux, qui composoient la nouvelle Colonie, faire à l'exemple de leur Gouverneur, une profession ouverte & sincere de piété.

On continua les années suivantes d'avoir la même attention, & l'on vit bientôt dans cette partie de l'Amérique commencer une génération de véritables Chrétiens, parmi lesquels regnoit la simplicité des premiers siécles de l'Eglise, & dont la postérité n'a point

perdu de vûë les grands exemples, que leurs Ancêtres leur ont laissés. La consolation qu'un tel changement fit ressentir aux Ouvriers, qui étoient chargés de cultiver cette Vigne transplantée, adoucirent tellement les croix de la plus pénible Mission, qui ait peut-être été établie dans le Nouveau Monde, que sur ce qu'ils en écrivirent à leurs Freres de France, il y eut parmi ceux-ci un véritable empressement pour aller partager leurs travaux. 1633.

Caractére des premiers Missionnaires.

Il est certain, & par les Relations annuelles, que nous avons de ces heureux tems, & par la Tradition constante, qui s'en est conservée dans le Pays, qu'il y avoit je ne sçai quelle onction attachée à cette Mission Sauvage, qui la faisoit préferer à plusieurs autres infiniment plus brillantes, & même plus fructueuses. Cela provenoit sans doute de ce que la nature n'y trouvant rien, ni par rapport aux douceurs de la vie, ni de ce qui peut flatter la vanité, écueil trop ordinaire des succès éclatans, même dans le Ministere le plus saint, la Grace y opéroit sans obstacle. Outre que le Seigneur, qui ne se laisse jamais vaincre en liberalité, se communiquoit sans mesure à des Hommes, qui se sacrifioient sans reserve, qui morts à tout, entiérement détachés d'eux-mêmes & du Monde, possedoient leurs ames dans une paix inalterable, & s'étoient parfaitement établis dans cette enfance spirituelle, que JESUS-CHRIST a recommandée à ses Disciples, comme ce qui devoit faire leur caractere le plus marqué.

Car voilà au naturel le portrait, qu'ont fait des premiers Missionnaires de la Nouvelle France ceux, qui les ont connus de plus près,

1633.

& la suite de cette Histoire convaincra les moins prévenus en leur faveur, qu'il n'est point flatté. J'en ai connu quelques-uns dans ma jeunesse, & je les ai trouvés tels que je viens de les dépeindre, courbés sous les travaux d'un long Apostolat, & dans des corps exténués de fatigue, & cassés de vieillesse, conservant toute la vigueur de l'esprit Apostolique. J'ai cru devoir leur rendre ici la même justice, qu'on leur rendoit universellement dans le Pays.

On projette un Etablissement aux Hurons.

1634.

Parmi le grand nombre de Nations idolâtres, qui ouvroient aux Missionnaires un si vaste champ pour exercer leur zéle, aucune ne parut d'abord à ces Religieux mériter mieux leur attention, que la Huronne. M. de Champlain avoit depuis lontems formé le projet de faire un Etablissement dans le Pays de ces Sauvages. Il reprit cette pensée, lorsqu'à son retour de France en 1633. il en trouva jusqu'à sept cent, qui l'attendoient à Quebec, & il leur fit part de son dessein : tous y applaudirent; mais lorsqu'on y pensoit le moins, ils changerent de sentiment. Il est assez inutile de demander à ces Barbares la raison de ces changemens, souvent ils n'en ont point d'autre que le droit, où ils prétendent se maintenir, de ne point engager leur liberté, & de ne jamais donner une parole irrévocable.

Champlain veut les obliger de mener chez eux des Missionnaires.

Le Gouverneur, qui les connoissoit, crut néanmoins leur en devoir marquer sa surprise, & leur en témoigner son mécontentement : il leur parla même en Homme, qui ne se voyoit plus, comme les années précédentes, dans une situation à être impunément offensé, & il eut lieu de juger qu'il les avoit rendus plus do-

ciles. Dans cette ſuppoſition il voulut agir avec hauteur, & de concert avec le P. le Jeune, Supérieur de la Miſſion, il diſpoſa toutes choſes pour le voyage des PP. de Brebeuf & de Nouë, qui avoient été nommés pour accompagner ces Sauvages. Ceux-ci, non-ſeulement les accepterent ; on crut même entrevoir une eſpéce de jalouſie entre les Chefs de differens Villages, à qui poſſederoit les Miſſionnaires ; mais un accident imprévû rompit toutes les meſures du Gouverneur, & il reconnut qu'il avoit trop fait paroître d'empreſſement pour une choſe, qu'il convenoit de faire déſirer à ces Barbares. 1634.

Un Algonquin avoit tué un François, & M. de Champlain tenoit ce Meurtrier dans ſes priſons, fort réſolu d'en faire un exemple : il jugeoit cette ſévérité d'autant plus néceſſaire, qu'on croyoit avoir enfin découvert que le P. Viel Recollet ne s'étoit pas noyé, comme on l'avoit cru d'abord, mais que les Hurons qui le conduiſoient, l'avoient tué, pour avoir ſa dépoüille, & avoient jetté ſon corps dans la Riviere, pour couvrir leur crime. Des Sauvages mêmes diſoient hautement, que pour prévenir de pareils attentats, dont les ſuites pouvoient être également funeſtes à eux & aux François, il ne falloit pas les laiſſer impunis. Ils le refuſent.

Mais ces Barbares, après avoir ainſi parlé en public avec toute l'équité, qu'on pourroit attendre des Hommes du monde les plus raiſonnables, changent aſſez ordinairement de ton, lorſqu'il eſt queſtion d'exécuter les Arrêts, qu'ils ont eux-mêmes dictés, & il ne faut pas eſperer, qu'ils daignent toujours couvrir d'un prétexte plauſible, une conduite ſi peu conſé- Cauſe de ce refus.

1634. quente. Les Hurons le firent néanmoins en cette rencontre. Le jour de leur départ étant fixé, un de leurs Chefs déclara nettement qu'il ne pouvoit se résoudre à embarquer dans ses Canots aucun Missionnaire, ni même aucun François, que le Gouverneur n'eût auparavant mis en liberté l'Algonquin, qui étoit dans les fers.

On lui remontra que lui-même l'avoit jugé digne de mort : » Je conviens, reprit-il, que » c'est fort bien fait de punir un Assassin, mais » les Parens, les Amis, toute la Jeunesse du » Village de celui-ci, nous l'ont redemandé, & » ils nous attendent au passage, dans l'esperance » que nous le remettrons entre leurs mains. Si » leur attente est frustrée, & qu'ils aperçoivent » parmi nous des François, ils se jetteront immanquablement sur eux, & nous ne pourrons » les soustraire à leur fureur, sans engager un » combat, qui nous fera des Ennemis de nos » Alliés. Pouvons-nous même répondre de l'évenement, & quel chagrin pour nous, si nous » voyions égorger à nos yeux, & entre nos bras » des Personnes, qu'on nous auroit confiées.

Défauts & vertus des Hurons.

On eut beau faire pour dissiper les craintes vrayes ou prétenduës de cet Homme, on ne gagna rien. En vain même d'autres Chefs lui dirent qu'ils se chargeoient de tout : il avoit pris son parti, & il déclara qu'il ne souffriroit point qu'on embarquât aucun François. Le Gouverneur ne douta plus alors qu'il ne s'entendît avec les Algonquins, & ne jugeant pas qu'il lui convînt de mollir au sujet de son Prisonnier, ni qu'il fût de la prudence de risquer un seul François avec des Gens si mal disposés, il conseilla aux deux Missionnaires de

remettre leur voyage à une autre occasion. 1634.

Le procédé de ce Chef Huron, marque bien le caractére de ce Peuple, celui de tout le Canada, qui a le plus d'esprit, mais contre lequel il a toujours fallu être le plus en garde. Il porte surtout la dissimulation à un excès, qu'on auroit peine à croire, si on ne l'avoit éprouvé. Ce caractére avoit bien autant contribué à le faire craindre & respecter des autres Sauvages, que son industrie, son génie fécond en expédiens & en ressources, son éloquence & sa bravoure. En un mot c'est la Nation de tout ce Continent, en qui on a remarqué plus de défauts & plus de vertus.

Origine de cette Nation.

Champlain appelle les Hurons *Ochasteguins*, & les confond avec les Iroquois, qu'il a cru sans doute ne faire avec eux qu'une même Nation, à cause de la conformité, qu'il avoit remarquée entre les langages des uns & des autres. Peut-être aussi les avoit-il oui nommer Ochasteguins par quelques autres Sauvages. Mais leur véritable nom est YENDATS. Celui de Hurons est de la façon des François, qui voyant ces Barbares avec des cheveux coupés, fort courts, & relevés d'une maniere bizarre, & qui leur donnoient un air affreux, s'écrierent la premiere fois qu'ils les apperçurent, *Quelles Hures !* & s'accoûtumerent à les appeller Hurons.

Si on en croit leurs plus anciennes Traditions, cette Nation dans sa premiere origine n'étoit composée que de deux Bourgades, qui avec le tems se partagerent en quatre, ou en adopterent deux autres ; car les Anciens, que les Missionnaires interrogerent sur ce point, ne s'accordoient pas entr'eux. Differentes adop-

1634. tions, que ces quatre Tribus firent des Peuples voiſins, rendirent la Nation fort puiſſante, en comparaiſon de toutes les autres, par l'attention, qu'elle eut de ſe tenir toujours réunie eu un ſeul corps, ce que ne firent pas les Algonquins, leſquels originairement étoient beaucoup plus nombreux que les Hurons; car quoique parmi ces derniers les Tribus adoptées conſervaſſent toujours leurs noms primitifs, elles prirent auſſi le nom générique, qui étoit celui des deux premieres, & parlerent la même langue, à quelque difference près, qui n'eſt pas conſiderable. Cependant quelques-uns ſe donnent le nom de *Ontaouonoués*, c'eſt-à-dire, ceux, qui parlent la meilleure langue.

Il paroît même que cette uniformité de langage doit faire juger que la conféderation ou adoption de ces Tribus, n'avoit fait que les rappeller à leur premiere origine; au lieu que les Iroquois & les *Andaſtouez*, qui viennent certainement de la même ſouche, ne s'étant jamais réunis depuis leur ſéparation, ont auſſi beaucoup plus alteré leurs langues, leſquelles ſont évidemment des Dialectes Huronnes, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs (*a*). J'ai auſſi parlé au même endroit de la diviſion, non-ſeulement de la Nation entiere, mais encore de chaque Canton, ou Bourgade, en trois Familles principales; je me contente ici de faire obſerver que l'uniformité, qui regnoit ſur cela dans toute la Nation, & parmi celles, qui en étoient ſorties au tems de la découverte du Canada, eſt une preuve que, ſi les trois

(*a*) Dans le Journal, qui ſert de préliminaire à cette Hiſtoire.

Familles ne ſont pas trois branches d'une même tige, leur union eſt dumoins d'une très-grande antiquité, & datte de plus haut que de la ſéparation des Iroquois d'avec les Hurons.

1634.

Etenduë & Nature du Pays des Hurons.

Le Pays, que ceux-ci occupoient au commencement du dernier ſiécle, avoit le Lac Erié au Sud, le Lac Huron à l'Oueſt, & le Lac Ontario à l'Eſt. Il eſt ſitué entre les quarante-deux & les quarante-cinq dégrés de Latitude Septentrionnale. On y voit des Bourgades aſſez nombreuſes, & la Nation entiere étoit encore compoſée de quarante à cinquante mille Ames, quoique déja beaucoup diminuée par, ſes guerres avec les Iroquois. Ce Pays n'eſt pas, généralement parlant, le plus fertile de toute la Nouvelle France, mais il y a des Cantons, qui le ſont beaucoup, & fût-il auſſi peuplé, que le ſont nos meilleures Provinces, il pourroit ſans peine, s'il étoit bien cultivé, nourrir tous ſes Habitans. D'ailleurs l'air y eſt très-ſain. Nous y avons eu lontems des François en aſſez grand nombre, ils y avoient beaucoup à ſouffrir de la faim & des autres miſeres qu'entraîne la guerre après elle, cependant aucun n'y eſt mort de maladie, & très-peu même y ont été malades.

On y voit de grandes Prairies, qui porteroient du froment & tous les autres grains, qu'on y voudroit ſemer; les Forêts ſont remplies de très-beaux arbres, ſurtout de Cedres d'une groſſeur prodigieuſe, & d'une hauteur proportionnée. Le Pays eſt bien arroſé, & les eaux y ſont fort bonnes. On y trouve, dit-on, des pierres, qui ſe fondent comme le métal, & ont quelques veines d'argent; mais je ne ſçai trop quelle foy on doit ajoûter à ce

1634. qu'on lit dans quelques Relations de deux Animaux aſſez ſinguliers, qui ſont propres de ce Pays, & qu'on ne rencontre point ailleurs. L'un eſt un Oiſeau, qui miaule comme un Chat; l'autre eſt une eſpéce de Liévre, qui chante comme un Oiſeau, & dont la chair eſt fort délicate.

Raiſons de M. de Champlain pour établir une Colonie parmi les Hurons;

Plus d'une raiſon engageoit M. de Champlain à ſouhaiter que les Miſſionnaires accompagnaſſent les Hurons dans leurs Bourgades. Il croyoit ces Sauvages plus propres que les autres à accréditer le Chriſtianiſme. Il vouloit par le moyen de ces Miſſions préparer les voies à l'Etabliſſement, qu'il méditoit de faire dans leur Pays, ſitué très-avantageuſement pour le commerce, & d'où il ſeroit très-aiſé, par le moyen des Lacs, dont il eſt preſque environné, de pouſſer les découvertes juſqu'à l'extrémité de l'Amérique Septentrionnale. Enfin il étoit bien aiſe de s'attacher une Nation, de laquelle il y avoit, ce ſemble, beaucoup à craindre & à eſperer pour l'affermiſſement & le progrès de la Colonie Françoiſe. Rien n'étoit plus ſagement penſé; le Malheur de la Nouvelle France fut que ſon Fondateur lui manqua dans le tems, qu'elle avoit plus beſoin de ſon expérience, & que ſes Succeſſeurs, ou ne ſont pas entrés dans ſes vûës, ou n'ont pas été en état de les ſuivre, ni par conſéquent de faire reprendre à la Nation Huronne, tandis qu'il en étoit encore tems, la ſupériorité des armes, que les Iroquois avoient déja commencé de prendre ſur elle.

Et des Miſſionnaires pour y établir le centre de leurs Miſſions.

Les Miſſionnaires de leur côté ſe perſuadoient qu'en fixant le centre de leurs Miſſions dans un Pays, qui étoit en même tems celui du

du Canada, il leur ſeroit aiſé de porter la lumiere de l'Evangile dans toutes les parties de ce vaſte Continent, & rien n'eût empêché l'exécution de ce projet, ſi l'on eût toujours travaillé ſur le plan de M. de Champlain. Déja pluſieurs Nations étoient en commerce avec nous, les Montagnez au-deſſous de Quebec, les Algonquins au-deſſus, aux environs, & dans une Iſle, qui forme la grande Riviere des Outaouais au-deſſus de Montréal, & le reſte ſous le nom de Nipiſſings, ou Nipiſſiriniens, autour d'un Lac de même nom. Enfin les Outaouais, qui étoient répandus en divers endroits de leur Riviere, dont ils ſe prétendoient ſi bien les Maîtres abſolus, qu'ils avoient établi un droit de Péage ſur tous les Canots, qui la remontoient, ou la deſcendoient. 1634.

Il ne manquoit plus que de gagner les Iroquois, & la choſe étoit d'une conſéquence infinie; on y auroit peut-être réuſſi ſans beaucoup de peine, ſi dans le commencement ces Sauvages nous avoient vû aſſez forts pour leur donner la Loy, ou du moins pour faire pancher la balance du côté de leurs Ennemis, qui étoient nos Alliés. Mille Hommes entretenus dans le Pays des Hurons, avec trois ou quatre Forteresſes euſſent ſuffi pour cela; mais on n'en comprit la néceſſité, que quand il fut trop tard. L'occaſion étoit d'autant plus belle alors de réduire les Iroquois à un accommodement, & peut-être de nous les attacher pour toujours, qu'ils n'avoient encore aucun commerce avec les Hollandois établis dans leur voiſinage, & que nos Alliés étoient très-diſpoſés à ſe réunir pour faire un dernier effort contr'eux.

L'objet préſent étoit donc d'introduire les Les PP. de

1634.

Brebeuf & Daniel arrivent dans leur Pays.

Missionnaires chez les Hurons, & ceux, qu'on avoit destinés pour commencer cette bonne œuvre, attendoient avec impatience le retour de quelques Sauvages, qui leur avoient donné parole de les venir chercher. Ils arriverent enfin, mais en si petit nombre, & si mal équipés, qu'il parut bien qu'ils n'avoient pas dessein d'accomplir leur promesse : ils ne laisserent pourtant pas de témoigner d'abord beaucoup de bonne volonté; mais quand on voulut en venir à l'exécution, ils s'excuserent sur ce qu'ils étoient tellement fatigués du voyage, qu'à peine auroient-ils assez de force pour reconduire leurs Canots à vuide.

Ce fut en vain qu'on leva cette difficulté, les Peres s'étant offerts de s'embarquer seuls avec leur Chapelle, & sans aucun bagage, & de les aider même à nager; car rien ne met davantage de mauvaise humeur, qu'une proposition raisonnable & sans réplique, faite à des Gens, qui ont prétexté une fausse raison, pour couvrir leur mauvaise volonté. Les Hurons déclarerent enfin la leur par un refus formel & opiniâtre; ce ne fut qu'après bien des instances, & à force de présens, faits avec plus de zéle, que de prudence, qu'on les fit consentir à donner place dans leurs Canots aux PP. de Brebeuf & Daniel, & à leur Domestique. Le P. Davost, qui devoit les accompagner, fut obligé de se réserver pour une autre occasion.

Le P. Davost les suit; ce qu'ils eurent à souffrir dans leur voyage.

Il ne l'attendit pas lontems : trois Canots de Hurons ayant abordé peu de jours après aux Trois Rivieres, il y fut reçu aux mêmes conditions, que lui-même & les deux autres Peres avoient proposées, & que ces Barbares

eurent grand ſoin de leur faire exactement remplir. Deux François s'embarquerent avec le P. Davoſt, & ils arriverent à la fin du mois d'Août au terme de leur voyage, où ils trouverent les deux premiers Jeſuites, qui y étoient arrivés depuis trois ſemaines, mais dans un triſte état. La mauvaiſe humeur de leurs Conducteurs avoient encore été augmentée par les maladies, qui s'étoient miſes parmi eux pendant la route, & elle leur avoit fait eſſuyer bien de fâcheux momens. Ils coururent même plus d'une fois riſque d'être aſſommés, ou dégradés, ſans vivres & ſans guide, dans des endroits, abſolument déſerts.

1634.

D'ailleurs on ne leur fit aucune grace ſur ce qu'ils avoient promis de nager : exercice infiniment pénible, quand il eſt continué, & qu'on n'y eſt pas fait : enfin l'un d'eux perdit une partie de ſes hardes, qui lui furent volées. Les Hurons avoient déja dans l'eſprit des François la réputation d'être hardis & habiles voleurs ; ils ne ſont pas aujourd'hui les ſeuls ; & parmi ceux-mêmes, en qui l'on a trouvé plus de déſintéreſſement & de fidélité, il faut excepter les choſes comeſtibles ; objet trop tentant pour des Sauvages toujours affamés, & accoûtumés à regarder comme de droit commun tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

Premiere Miſſion fixe parmi les Hurons.

De pareils préliminaires n'étoient pas, ce ſemble, capables de faire augurer bien aux Miſſionnaires, du ſuccès de leur entrepriſe. Ces Religieux furent néanmoins regardés d'aſſez bon œil dans les Bourgades, qu'ils parcoururent : ce qui n'empêcha point que ſe trouvant au milieu d'un Peuple capricieux & féroce, ſans apui & ſans reſſource, & ſelon

1634. la parole de JESUS-CHRIST, comme des Brebis au milieu des Loups, ils n'eussent beaucoup à souffrir, & ne fussent dans un danger presque continuel de la vie. Mais pour les Hommes Apostoliques, ce sont-là les gages les plus assûrés d'une abondante récolte, & ceux-ci pleins d'une confiance fondée sur les promesses du Maître de la moisson, songerent d'abord à mettre au plûtôt la main à l'œuvre. Ils se fixerent dans une Bourgade nommée *Iouhatiri*; ils commencerent par y dresser une petite Chapelle, qu'ils dédierent à S. Joseph, & ils donnerent même à la Bourgade le nom de ce S. Patriarche.

Difficultés, qu'on rencontre pour la conversion des Sauvages

1635.

Les fruits, qu'ils retirerent de leurs travaux la premiere année, ne furent pas considerables; ils se réduisirent au Baptême de cinq ou six Adultes, mais ils en furent consolés par le bonheur, qu'ils eurent d'assûrer le salut éternel d'un grand nombre d'Enfans, qui expirerent immédiatement après avoir reçu la robe de Justice. La difficulté, que ces Missionnaires trouvoient à convertir ce Peuple, ne venoit pas de celle, qu'ils avoient à s'en faire écouter, ni même à les faire convenir que la Religion Chrétienne est fondée en raison. A la verité on ne doit point s'imaginer qu'un Sauvage soit convaincu, dès qu'il paroît approuver ce qu'on lui a exposé, parce que tous en général ne haïssent rien tant que la dispute, & que tantôt par pure complaisance, tantôt en vûë de quelque intérêt, & plus souvent encore par indolence & par paresse, ils donnent toutes les marques d'une entiere conviction sur des choses, ausquelles ils n'ont pas fait la moindre attention, ou qu'ils n'ont pas comprises,

On en a vû fréquenter nos Eglises pendant des années entieres, avec une assiduité, une modestie, une réverence extérieure, & tout ce qui peut marquer un desir sincere de connoître & d'embrasser la verité, puis se retirer en disant froidement au Missionnaire, qui se flattoit de l'esperance de les engendrer bientôt à JESUS-CHRIST : » Tu n'avois personne pour « prier avec toi, j'ai eu compassion de ta solitu- « de, & j'ai voulu te tenir compagnie : à présent « que d'autres veulent bien te rendre le même « service, je me retire. « J'ai appris ce fait d'un « Missionnaire, à qui la chose étoit arrivée à Michillimakinac. J'ai même lu quelque part que quelques-uns avoient porté la dissimulation, ou la complaisance, jusqu'à demander & recevoir le Baptême, & à remplir quelque tems avec édification tous les devoirs du Christianisme, ensuite déclarer qu'ils ne l'avoient fait, que pour contenter le Pere, qui les pressoit de changer de Religion. 1635.

D'autre part ce n'est pas toujours une preuve que ces Barbares ne sont point convaincus des vérités, qu'on leur annonce, quand ils refusent de s'y soûmettre. Il s'en est rencontré, à qui il ne restoit plus aucun doute sur les articles de notre Foi les plus incompréhensibles, & qui en faisoient publiquement l'aveu, sans vouloir entendre à se convertir. Endurcissement déplorable, mais dont on doit être d'autant moins surpris, qu'on en voit tous les jours des exemples dans le sein même du Christianisme. Un Iroquois étant au lit de la mort, il tomba du feu sur la robe, dont il étoit couvert; comme il vit qu'on se mettoit en devoir de l'éteindre : » Ce n'est pas la peine, dit-il «

1635. » je sçai que je dois brûler pendant toute l'éter-
» nité ; commencer un peu plus tôt, ou un peu
» plus tard, cela ne vaut pas le soin, que vous
» vous donnez. » D'anciens Missionnaires m'ont assûré que ces traits de désespoir n'étoient pas aussi rares, qu'on pourroit naturellement le croire.

Mais ce ne fut pas sitôt qu'on vint à bout d'arracher de pareils témoignages en faveur de la verité, de la bouche même de ceux, qui fermoient les yeux à la lumiere, ni de la faire triompher des préjugés de la naissance & de l'éducation, parmi des Peuples grossiers & superstitieux. Les véritables & solides conversions furent même lontems très-rares. Ce n'est que dans la patience, que le Sauveur a promis qu'on recueilleroit des fruits abondans de la prédication de l'Evangile, & les Missionnaires du Canada comprirent d'abord combien cette vertu leur étoit nécessaire, par les fréquentes expériences, qu'ils eurent de la duplicité, & des autres défauts des Peuples, confiés à leur vigilance & à leur zéle.

Conduite des Hurons à leur égard.

Quelques Hurons prirent dans les commencemens un parti, qui déconcerta d'abord ces Religieux : « Tu nous débites de fort belles
» choses, dit l'un d'eux au P. de Brebeuf, & il
» n'y a rien dans tout ce que tu nous enseignes,
» qui ne puisse être vrai ; mais cela est bon pour
» vous autres, qui êtes venus d'au-delà des Mers.
» Ne vois-tu pas que puisque nous habitons un
» Monde si différent du vôtre ; il doit y avoir
» aussi un autre Paradis pour nous, & par con-
» séquent un autre chemin pour y arriver. » Fermes sur ce principe, & n'opposant à tout ce qu'on pouvoit leur dire, pour leur en faire

toucher au doigt l'extravagance, que des raisonnemens trop absurdes pour être sérieusement réfutés, ils ne donnoient aucune esperance de conversion, que celle, qui est le fruit de la confiance en Dieu. C'est dans ces rencontres, qu'un Ouvrier Apostolique reconnoît d'une maniere bien sensible, qu'il n'appartient qu'à celui, qui a fait le cœur de l'Homme, de le toucher & de le changer. Cette connoissance l'humilie, & l'humiliation le dispose a devenir un instrument propre pour exécuter ces miracles de la grace de JESUS-CHRIST. 1635.

Aux obstacles, qui naissoient du caractére de ces Peuples, & à ceux, que formoient leurs passions, il s'en joignoit d'extérieurs, & les plus difficiles à surmonter étoient ceux, qu'y apportoient les Jongleurs. Ces Charlatans, qui craignoient de perdre la considération, où les mettoit l'exercice de leur art, si les Missionnaires s'accréditoient dans le Pays, entreprirent de les rendre odieux & méprisables, & ils n'eurent pas dans ces commencemens beaucoup de peine à y réussir; non-seulement parce qu'ils avoient à faire à une Nation excessivement superstitieuse & ombrageuse, mais encore parce que plusieurs s'étoient déja mis dans la tête, que la Religion des François ne leur convenoit point, & qu'elle leur seroit même funeste, si elle s'établissoit parmi eux.

Efforts des Jongleurs pour empêcher les progrès de la Foy.

Les Jongleurs vinrent donc aisément à bout de rendre suspectes toutes les démarches des Peres, & surtout leurs Prieres, qu'ils faisoient regarder comme des maléfices; en sorte que ces Religieux étoient obligés de se cacher pour réciter leur Office, & pour s'acquitter des autres Exercices de dévotion. Si l'on ajoûte à

Autres difficultés.

1635. ces préjugés fâcheux, qu'il s'agissoit de reformer presque toutes les idées d'un Peuple jaloux de la réputation, où il étoit, de penser mieux que les autres, d'imposer des Loix severes, & des obligations étroites à des Hommes, qui mettoient leur gloire, & faisoient consister leur bonheur à n'être gênés sur rien : Si l'on se représente tout ce que le libertinage du cœur, si difficile à réprimer, quand il n'a jamais eu de frein, opposoit aux saintes maximes du Christianisme dans des Barbares, qui ne connoissoient point d'autres regles, que celles d'une raison corrompuë, & d'une nature accoûtumée à suivre toutes ses inclinations, on comprendra en quelle situation se trouverent trois Etrangers, ausquels des Hommes, tels que je viens de les dépeindre, commençoient déja d'imputer tous leurs malheurs.

Il est vrai que les Hurons se trouvoient alors dans une situation bien triste ; car non-seulement cette Nation, autrefois si florissante, & qui depuis un tems infini avoit toujours été regardée comme la Maîtresse des autres, n'osoit presque plus tenir en campagne devant les Iroquois ; mais elle étoit encore en proye aux maladies, qui achevoient de la dépeupler. Avec des esprits bien faits, & capables de se mettre au-dessus des préjugés, rien n'eût été plus aisé que de profiter de l'excès de leurs malheurs, pour les faire recourir à l'Auteur de tous les biens ; mais persuadés que la présence des Missionnaires avoit mis le comble à leurs maux, à tout ce qu'on leur disoit pour les convaincre de la supériorité du Dieu des Chrétiens sur les Esprits, qu'ils adoroient, » Chaque Nation, répondoient-ils, a ses Dieux,

notre malheur eſt d'en avoir, qui ſoient plus « 1635.
foibles que le vôtre, & qui ne puiſſent l'empê- «
cher de nous détruire. » «

Merveilles opérées, & leurs effets.

Pour guérir ſur cela leur imagination, pendant une ſécheresſe, qui menaçoit le Pays d'une famine univerſelle, le P. de Brebeuf s'adreſſa au Ciel, & ſa Priere fût ſuivie d'une pluye abondante; il fit la même choſe en une autre occaſion, & avec le même ſuccès: & ces merveilles firent ceſſer pour quelque tems les murmures. Le grand nombre d'Enfans moribonds, qu'on avoit vû baptiſer, & mourir immédiatement après, avoit encore donné lieu à ces pauvres Aveugles de juger que le Baptême étoit un ſort, que ces Peres jettoient pour faire mourir les Enfans; mais il arriva que quelques Malades, dont on n'eſperoit plus rien, recouvrerent une ſanté parfaite au moment qu'ils reçurent le Sacrement de la régéneration, & ces guériſons ineſperées firent revenir les mieux diſpoſés, mais pour peu de tems; l'impreſſion, que faiſoient ſur leurs eſprits des événemens ſi merveilleux, s'effaçoit bientôt, & c'étoit toujours à recommencer.

Quelquefois l'ignorance profonde de ces Barbares, qui leur faiſoit ſi ſouvent attribuer à des cauſes ſurnaturelles, bien des choſes, où il n'y avoit rien, qui paſſât les forces de la nature, les jettoit dans une extrêmité oppoſée, comme il arrive à ceux, que la crainte de paſſer pour trop crédules, précipite dans une incrédulité, que la raiſon même déſavouë; mais ces retours d'un eſprit, qui ſe met à contretems & ſans régle certaine en garde contre la Religion, étoient aſſez rares parmi un Peu-

1635-36. ple, qui s'occupe très-peu de ce qui ne frappe pas les sens, & c'étoit presque toujours de l'excès de sa crédulité, que naissoient les embarras & les inquiétudes des Ouvriers Apostoliques.

Tout ce que ces Sauvages voyoient entre leurs mains, & dont ils ne connoissoient pas l'usage, c'étoit selon eux des sorts, destinés à les faire périr, ou du moins, à leur attirer quelque nouveau malheur. Il falloit toujours tenir sous la clef jusqu'aux moindres Ornemens de la Chapelle, & l'on fut même obligé de faire disparoître une Pendule & une Girouette, dont l'une, disoient ces Barbares, leur apportoit la mort, & l'autre leur donnoit toujours le mauvais tems. Excès déplorable sans doute, mais moins criminel devant Dieu, que l'égarement qui entraîne tant de faux Sçavans dans l'irreligion, si l'on a égard à l'ignorance, qui y entraînoit ces Barbares, dénués de toutes les connoissances naturelles, par le moyen desquelles ils auroient pu s'élever avec la grace de JESUS-CHRIT à reconnoître l'Auteur de la Nature.

Conduite des Missionnaires.

La fermeté & la grandeur d'ame, dont les trois Religieux donnerent de grandes preuves au milieu des périls, qui les environnoient; les raisonemens sensibles, dont ils usoient pour se mettre à la portée de leurs Auditeurs; les explications naturelles & palpables, qu'ils donnoient de tout ce qu'ils voyoient leur causer le moindre soupçon; & l'inalterable patience, avec laquelle ils enduroient les plus indignes traitemens, effacerent avec le tems les impressions sinistres, qu'on avoit prises contr'eux, & non-seulement ils parvinrent à

calmer les premieres fureurs d'un Peuple, que les Suppôts de Satan ne cessoient point d'aigrir & d'irriter contr'eux; ils réussirent encore à prendre sur leurs esprits un grand ascendant : mais cela n'arriva que peu à peu, & après bien des années de souffrances. 1635-36.

Ce qui se passe dans un Conseil.

Le P. de Brebeuf fut un jour appellé à un Conseil Général; il y alla, & y fut reçu de maniere à lui faire juger que sa perte étoit résoluë. On commença par lui reprocher tous les maux que souffroit la Nation depuis son arrivée dans le Pays, & on se mit en devoir de lui prouver que ces maux ne pouvoient avoir d'autre cause, que ses malefices, & ceux de ses Compagnons. Le Serviteur de Dieu, sans paroître troublé du péril, où il se trouvoit, exposa d'abord les principes généraux de la Doctrine Chrétienne : il prouva ensuite que les fleaux, dont ils étoient accablés depuis quelque tems, pourroient bien être des coups de la Justice du Dieu, qu'il leur prêchoit; que ce Dieu, qui étoit la Sainteté même, punissoit par-là les désordres, qui s'étoient introduits parmi eux, & que jaloux de sa gloire, il se vengeoit du refus obstiné, qu'ils faisoient de le reconnoître pour leur Créateur, & leur Souverain Seigneur.

Quelques-uns voulurent lui repliquer, mais il leur ferma la bouche, en leur faisant comprendre l'absurdité de leurs principes. Il reprit ensuite son discours, & dit qu'avant qu'on leur eût annoncé JESUS-CHRIST, leur infidélité pouvoit avoir quelque sorte d'excuse; mais que puisqu'ils ne pouvoient plus prétexter leur ignorance, ils seroient inexcusables, s'ils persistoient dans leur obstination : Que

1635-36. jusques-là ce Dieu aussi bon que juste, les avoit châtiés en Pere ; qu'il se lasseroit peut-être bientôt, & prendroit une verge de fer, qui les écraseroit. Alors plusieurs le prierent de les instruire : il le fit, & parla assez lontems. On parut l'écouter avec plaisir, sans que néanmoins personne se déclarât. Comme il sortoit de la Cabanne, il fut bien surpris de voir tomber mort à ses pieds d'un coup de hache un de ceux, qui en toutes rencontres s'étoient plus ouvertement déclarés contre la Religion Chrétienne : il crut que c'étoit à lui, qu'on en avoit voulu, il s'arrêta, & demanda si on » ne s'étoit point mépris ? « Non, répondit » celui, qui avoit fait le coup, ce Malheureux » étoit un Sorcier, dont on a jugé à propos de » délivrer le Village. »

Nouvelle persécution qui s'appaise d'abord.

Quelque tems après les vexations recommencerent avec plus de fureur que jamais, & ce renouvellement de persécution fut causé par quelques Sauvages, qui revenoient des environs de Manhatte. Ils publierent que les Européens (a) établis dans ces quartiers-là les avoient avertis de se garder des Religieux François, que c'étoit des Hommes pernicieux, qui portoient par tout le trouble & la désolation, & que pour cette raison on ne les souffroit point en Hollande. Mais cet orage ne dura point, les plus sages d'entre les Hurons, qui avoient commencé à ouvrir les yeux, firent observer que dans une affaire de cette importance, il ne falloit s'en rapporter qu'à soi-même ; que la prudence demandoit qu'on examinât le caractere, & les démarches de ceux, dont on leur disoit tant de mal, & en

(a) Les Hollandois.

qui après tout on n'avoit encore rien remarqué, qui ressemblât au portrait odieux, qu'en faisoient des Etrangers, qui pouvoient être leurs Ennemis. 1635-36.

La parole de Dieu commence à fructifier parmi les Hurons.

Mais ce qui plus que toute autre chose, donna lieu de juger que le jour des misericordes approchoit pour la Nation Huronne, c'est que les afflictions, qui jusques-là avoient été pour elle un sujet de scandale, commencerent à la disposer aux impressions de la Grace. Si rien ne prouve mieux la divinité, que ce pouvoir, qu'elle a de se faire reconnoître dans l'adversité, ceux qui prêchent la Foy aux Infidéles, n'ont point de marque plus sensible, que Dieu a pris possession de leur cœur, que quand il les attire à soi par la voye des tribulations. Les pressentimens des Missionnaires se trouverent justes, & leurs esperances bien fondées. Plusieurs Chefs des plus considerés dans la Nation se déclarerent pour la Religion Chrétienne, & demanderent le Baptême avec de grandes instances. Mais quelque avantage qu'il y eût à esperer de pareilles conquêtes, les Peres ne crurent pas qu'il convînt d'accorder si aisément à ces nouveaux Proselytes ce qu'ils souhaitoient. Plus ils étoient capables de contribuer par leur crédit à la conversion des autres, plus on estima nécessaire de les éprouver, & de s'assûrer de leur constance.

Pourquoi on differe le Baptême de quelques Chefs.

On s'appliqua surtout à les bien instruire, afin de les mettre en état de rendre raison de leur Foy, & de répondre aux difficultés, qu'on pourroit leur faire. Car il ne faut pas s'imaginer que les Missionnaires n'ayent eu à combattre dans les Sauvages, que leur bruta-

1635-36. lité, & de ridicules préjugés. Quand ces Peuples n'auroient pas tout le fond d'eſprit & de bon ſens, que leur ont trouvé ceux, qui les ont le plus pratiqués, l'expérience de tous les tems & de tous les Pays a fait voir, que comme les Hommes les plus foibles trouvent des forces dans la néceſſité preſſante de défendre leur vie contre un injuſte Agreſſeur, de même les eſprits les moins pénétrans ne manquent jamais de raiſons ſpécieuſes, pour ſe diſpenſer de ſe rendre, quand il s'agit de recevoir une Doctrine, contre laquelle toutes leurs paſſions ſe révoltent. Auſſi ai-je ſouvent oüi d'anciens Miſſionnaires aſſûrer, que des Sauvages leur avoient propoſé tout ce que les plus Sçavans d'entre les Grecs & les Romains avoient objecté aux premiers Apologiſtes du Chriſtianiſme.

Ce qui rend ce Peuple plus docile.

Mais trois choſes ſurtout ſervirent infiniment à faire revenir les Hurons de leurs préjugés, & à les prémunir contre la ſéduction, qui les avoit ſi lontems retenus dans l'erreur. Ils firent en premier lieu des réfléxions très-ſolides ſur la Sainteté de la Religion, qu'on leur prêchoit, & ſur la pureté de ſa Morale. On fut extrêmement ſurpris de les entendre s'exprimer ſur ces deux points en Hommes, à qui rien n'avoit échapé des maximes & des principes du Chriſtianiſme, & qui comprenoient fort bien la liaiſon de ces principes, avec les conſéquences, qu'en tiroient leurs Inſtructeurs. En ſecond lieu, ils conçurent bientôt une haute idée de ces Religieux; ils ne ſe laſſoient point d'admirer leur capacité, leur prudence, la juſteſſe & la force de leurs raiſonnemens. Les grands exemples de vertu, qu'ils

leur voyoient pratiquer, faiſoient encore plus d'impreſſion ſur eux ; ils étoient ſurtout frappés de leur courage, de leur déſintéreſſement & du mépris, qu'ils faiſoient de la vie : & il ne leur paroiſſoit pas raiſonnable de croire que de tels Hommes ſe trompaſſent ſur le fait de la Religion. 1635-36.

En troiſiéme lieu, ils convenoient qu'il falloit avoir perdu le ſens, pour s'imaginer que des Perſonnes, qui n'avoient aucun intérêt à les engager dans l'erreur, euſſent voulu, uniquement à ce deſſein, entreprendre de ſi longs voyages, courir tant de riſques, s'expoſer à tant de fatigues, s'exiler ſi loin de leurs Amis & de leurs Proches, pour paſſer leur vie avec des inconnus, & y demeurer malgré le mauvais accueil, qu'ils en avoient reçu, & la maniere, dont ils continuoient d'en être traités. Ces réfléxions, qui n'étoient d'abord faites que par un petit nombre de Particuliers, moins attachés à leurs préventions, ſe communiquerent bientôt à la Multitude, & changerent tout à coup la face des choſes ; mais les Miſſionnaires avoient encore une raiſon d'aller bride en main avec ce Peuple, & de ne pas recevoir au nombre des Néophytes tous ceux, qui ſe préſentoient.

Ils portent un peu trop loin leurs précautions.

C'étoit la difficulté, qu'ils avoient rencontrée dans la plûpart, à renoncer à quantité de pratiques, indifferentes en elles-mêmes, mais qu'ils ſoupçonnoient n'être pas exemptes de ſuperſtition. Ces Sauvages avoient beau leur proteſter qu'ils n'y reconnoiſſoient rien de ſurnaturel, tout leur paroiſſoit ſuſpect de la part d'une Nation diſſimulée, & portée par un penchant preſqu'invincible à tout attribuer

1635-36. aux Genies. Après tout, quelque louables, que ſoient en cette matiere la défiance& l'exactitude, elles ne doivent pas être exceſſives; quelques-uns ont avoué dans la ſuite qu'ils les avoient portées un peu plus loin, qu'il ne convenoit, & que par-là ils avoient retardé l'œuvre de Dieu.

Differens caractéres des autres Nations.

Ce que l'on faiſoit dans le Pays des Hurons pour y établir la Foy, ou du moins pour y préparer les cœurs de ces Sauvages, on le faiſoit aux Trois Rivieres, qui commençoient à être l'abord des Nations Septentrionnales, au voiſinage de Quebec, & à Tadouſſac, pour attirer dans le ſein de l'Egliſe les Algonquins, les Montagnez, & généralement tous ceux, avec qui les François faiſoient quelque commerce. Les difficultés étoient preſqu'égales par tout dans les commencemens, mais differentes ſelon les divers caractéres des Peuples, qu'on avoit entrepris d'inſtruire. Beaucoup de ſuperſtition dans les uns & dans les autres; ici plus de groſſiereté, mais plus de ſimplicité; plus d'extravagances à eſſuver, mais plus de facilité à les réprimer: des eſprits plus durs, mais des cœurs plus dociles: plus de fatigues encore & de travaux à endurer, ſurtout quand on étoit obligé de ſuivre ces Barbares dans leur chaſſe d'hyver, (a) mais moins de riſques à courir. Il y avoit auſſi beaucoup moins à combattre pour perſuader ces derniers, mais on trouvoit plus de reſſource dans les refléxions, & dans la pénétration des premiers. Outre que la vie errante, que menoient les Nations Algonquines, ne permettoit jamais de compter ſur

(a) Voyez le Journal.

1635-36.

les Particuliers, & qu'une absence de quelques mois ruinoit souvent les travaux de plusieurs années.

Progrès de la Religion.

La Grace opéroit aussi fort diversement dans les uns & les autres : elle trouvoit dans les Hurons des cœurs plus rebelles, mais plus de constance dans le bien, lorsqu'ils l'avoient embrassé. Ils donnoient plus d'esperance d'un progrès suivi, mais il étoit plus lent. Les Algonquins offroient à la Grace un cœur plus facile à préparer, & ils lui opposoient des obstacles plus aisés à surmonter ; mais elle y rencontroit moins de solidité, & moins de disposition aux grandes vertus. Elle triompha des uns & des autres, elle corrigea ce qu'ils avoient de défectueux ; mais il en coûta bien des sueurs, & du sang à plusieurs de ceux, dont elle se servit pour operer de si merveilleux changemens.

Fondation du College de Quebec.

Cependant la Nouvelle France se peuploit de jour en jour, & la pieté y croissoit avec le nombre de ses Habitans. Rien peut-être ne contribua davantage à cet heureux progrès, qu'un Etablissement, qui y fut commencé à la fin de l'année 1635. Dix ans auparavant, c'est-à-dire, dans le tems, que les Jesuites passerent en Canada pour la premiere fois, René ROHAULT, Fils ainé du Marquis de GAMACHE, ayant obtenu l'agrément de sa Famille pour entrer dans la Compagnie de JESUS, ses Parens, qui l'aimoient avec tendresse, & qui apprirent de lui-même qu'il souhaittoit avec ardeur, que l'on fondât un College à Quebec, voulurent encore lui donner cette satisfaction. Ils en écrivirent au P. Mutio VITELLESKI, Général des Je-

1635-36. ſuites, & lui offrirent ſix mille écus d'or pour cette Fondation. Le preſent fut accepté avec reconnoiſſance, mais la priſe de Quebec par les Anglois ſuſpendit l'exécution de ce projet.

Premier effet de cette fondation.

Il fallut enſuite attendre quelque tems que la Capitale eût pris quelque forme, & que ſes Habitans fuſſent en état de profiter de ce ſecours. Enfin l'affaire fut commencée au mois de Decembre 1635. mais la joye, qu'on en reſſentit, fut bientôt troublée par la perte, que fit peu de jours après la Colonie Françoiſe de ſon Gouverneur. Il mourut à Quebec vers la fin de cette même année, généralement regretté, & avec raiſon. M. de Champlain fut ſans contredit un Homme de mérite, & peut être à bon titre appellé le Pere de la Nouvelle France. Il avoit un grand ſens, beaucoup de pénétration, des vûës fort droittes, & perſonne ne ſçut jamais mieux prendre ſon parti dans les affaires les plus épineuſes. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut ſa conſtance à ſuivre ſes Entrepriſes, ſa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretems les plus imprevus, un zéle ardent & déſintéreſſé pour la Patrie, un cœur tendre & compatiſſant pour les Malheureux, & plus attentif aux intérêts de ſes Amis, qu'aux ſiens propres, & un grand fond d'honneur & de probité. On voit en liſant ſes Mémoires, qu'il n'ignoroit rien de ce que doit ſçavoir un Homme de ſa profeſſion : on y trouve un Hiſtorien fidéle & ſincere, un Voyageur, qui obſerve tout avec attention, un Ecrivain judicieux, un bon Géometre, & un habile Homme de Mer.

Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'eſt que dans ſa conduite, comme dans ſes Ecrits, il parut toujours un Homme véritablement Chrétien, zélé pour le ſervice de Dieu, plein de candeur & de Religion. Il avoit accoûtumé de dire, ce qu'on lit dans ſes Mémoires, « Que le ſalut d'une ſeule « Ame, valoit mieux que la conquête d'un Em- « pire, & que les Rois ne doivent ſonger à « étendre leur Domination dans les Pays, où « regne l'Idolâtrie, que pour les ſoûmettre à « JESUS-CHRIST. Il parloit ainſi ſurtout pour « fermer la bouche à ceux, qui prévenus mal-à-propos contre le Canada, demandoient de quelle utilité ſeroit à la France, d'y faire un Etabliſſement ? On ſçait que nos Rois ont toujours parlé comme lui ſur cet article, & que la converſion des Sauvages a été le principal motif, qui les a plus d'une fois empêché d'abandonner une Colonie, dont notre impatience, notre inconſtance, & l'aveugle cupidité de quelques Particuliers, ont ſi lontems retardé le progrès. Il ne manqua à M. de Champlain, pour lui donner des fondemens plus ſolides, que d'être plus écouté de ceux, qui le mettoient en œuvre, & d'être ſecouru à propos. La maniere, dont il vouloit s'y prendre, n'a été que trop juſtifiée par le peu de ſuccès, qu'ont eu des maximes & une conduite contraires. 1635-36.

Leſcarbot lui a reproché d'avoir été trop credule ; c'eſt le défaut des ames droittes, & on ne ſçauroit en effet lui paſſer ce qu'il dit du *Gourou*, & de la figure monſtreuſe des Sauvages *Armouchiquois*. Il avoit été trompé par un Malouin, nommé PREVERT, lequel

1635-36. prenoit souvent plaisir à inventer de pareils contes, qu'il débitoit avec beaucoup d'assurance ; comme quand il protesta un jour en présence de M. de Poutrincourt qu'il avoit vû un Sauvage jouër à la crosse avec le Diable. On lui demanda de quelle figure étoit ce Diable, & il répondit qu'il n'en avoit vû que la crosse, qui paroissoit maniée par une main invisible. Champlain ne pouvoit pas comprendre qu'un Homme, qui n'avoit aucun intérêt à mentir, le fît de gayeté de cœur, & crut de bonne foi tout ce que lui disoit Prevert. Dans l'impossibilité d'être sans défaut, il est beau de n'avoir que ceux, qui seroient des vertus, si tous les Hommes étoient ce qu'ils doivent être.

Pour revenir au College de Quebec, les Jesuites ne differerent point à remplir les obligations, qu'ils venoient de contracter, en acceptant cette Fondation. Ils en comprenoïent toute l'importance, & rien en effet ne pouvoit venir plus à propos pour l'avancement de la Colonie. Quantité de François assurés de pouvoir procurer à leurs Enfans une éducation, qu'on ne trouvoit pas alors dans bien des Villes du Royaume, se fixerent dans la Nouvelle France, & les Sauvages, ausquels on eut soin de faire envisager l'utilité, qui pouvoit leur revenir d'un tel Etablissement, se rendirent de toutes parts en grand nombre aux environs de Quebec.

Comme on ne manquoit jamais, quand ils venoient au College, de les bien regaler, en leur donnant la nourriture du corps, on les rendoit dociles pour recevoir celle de l'ame, & quelques-uns confierent avec joye leurs En-

fans à des Perſonnes, qui vouloient bien ſe charger de les nourrir & de les élever. Par ce moyen on les apprivoiſoit de plus en plus, & à meſure qu'ils s'attachoient d'affection à la Nation Françoiſe, on les trouvoit mieux diſpoſés à devenir de bons Chrétiens. Il eſt hors de doute que, ſi on avoit pu entretenir toujours dans cette Maiſon un certain nombre d'Enfans Sauvages, les progrès du Chriſtianiſme auroient été plus prompts & plus durables parmi ces Peuples; mais outre que les fonds n'étoient pas ſuffiſans pour ſoûtenir cette bonne œuvre, on y rencontra dans la ſuite d'autres difficultés, qu'il ne fut pas poſſible de vaincre, & dont je parlerai tout à l'heure.

1636.

M. de Montmagny Gouverneur de la Nouvelle France.

Les bons exemples de ceux, en qui ils ne manquent jamais d'être efficaces, quand ils ſont accompagnés de ſageſſe & de force, aiderent auſſi beaucoup à former dans cette nouvelle Peuplade de véritables Fidéles. M. de MONTMAGNY, qui ſucceda à M. de Champlain dans le Gouvernement du Canada, & M. de LISLE, qui commandoit aux Trois Rivieres, tous deux Chevaliers de Malte, faiſoient hautement profeſſion d'une piété, qui convenoit à leur Etat, & montroient pour le bon ordre un zéle, dont leur fermeté & leur exactitude aſſûroient le ſuccès. Le Service divin ſe célébroit avec décence, & avec toute la pompe, que permettoit la pauvreté des Habitans; mais la pieté & la modeſtie ſont les vrais ornemens des Temples d'un Dieu, qui n'eſt jaloux que d'être adoré en eſprit & en vérité; & ces vertus regnoient avec éclat parmi les nouveaux Colons.

1636.

Projet d'un Seminaire, pour les Enfans des Sauvages.

Un des premiers ſoins du Chevalier de Montmagny, quand il eut pris connoiſſance des affaires de ſon Gouvernement, fut de mettre en regle le Séminaire, qu'on avoit projetté l'année précédente, pour les Enfans des Sauvages, dans le College des Jeſuites; & on crut devoir commencer par ceux des Hurons, dont pluſieurs Familles venoient d'embraſſer le Chriſtianiſme. On jugea d'ailleurs que ce ſeroit autant d'ôtages, qui répondroient de la fidélité de leurs Parens: on invita donc les Hurons Chrétiens à envoyer leurs Enfans à Quebec, pour y être inſtruits des principes de la Religion, & formés aux bonnes mœurs: ils ne firent d'abord aucune difficulté, ils promirent tout; mais quand il fut queſtion d'exécuter leurs promeſſes, d'un aſſez grand nombre d'Enfans, ſur leſquels on avoit compté, à peine le P. Daniel, qui s'étoit chargé de les conduire, en put embarquer trois ou quatre, dont les Parens étoient abſens: encore ne put-il les mener que juſqu'aux Trois Rivieres, où leurs Peres les ayant rencontrés, les lui enleverent, quoiqu'ils euſſent conſenti à leur voyage. Cette conduite au reſte ne ſurprit point le Miſſionnaire, qui connoiſſoit déja l'attachement extrême de ces Barbares pour leurs Enfans, & leur repugnance invincible à s'en ſéparer.

Grand nombre de Miſſionnaires chez les Hurons.

Le P. Daniel étoit trop près de Quebec, pour n'y pas faire un tour, avant que de reprendre le chemin de ſa Miſſion; & une Lettre du P. le Jeune nous le repréſente arrivant au Port dans un Canot, l'aviron à la main, accompagné de trois ou quatre Sauvages, les pieds nuds, épuiſé de forces, ſon Breviaire

pendu à son cou, une chemise pourrie, & une soutane toute déchirée sur son corps décharné; mais avec un visage content, charmé de la vie, qu'il menoit, & inspirant par son air & par ses discours l'envie d'aller partager avec lui des croix, ausquelles le Seigneur attachoit tant d'onction. Plusieurs y furent en effet, & avant la fin de cette année 1636. on comptoit déja six Prêtres dispersés dans les differentes Bourgades Huronnes, où plusieurs François les avoient suivis.

La Colonie languit.

L'occasion étoit favorable pour faire dans ce Pays un bon Etablissement; l'interêt des Sauvages, & celui des François le demandoient également: M. de Champlain n'avoit rien eu tant à cœur, & M. le Chevalier de Montmagny, sur cela, comme sur tout le reste, étoit entré dans toutes les vûës de son Prédécesseur; mais il manquoit d'Hommes & de finances. Excepté le commerce des Pelleteries, qui alloit assez bien, mais qui n'enrichissoit guére que les Traittans, & un petit nombre de Colons, tout languissoit faute de secours: de sorte que les Fastes de la Nouvelle France, pendant ces premieres années, ne parlent presque que des travaux Apostoliques des Missionnaires parmi les Sauvages, dont ils rapportent un détail bien édifiant; il fut alors extrêmement goûté en France, mais il trouveroit aujourd'hui bien peu de Lecteurs.

Il n'est pas aisé de comprendre par quelle fatalité une Compagnie aussi puissante que celle, qui régissoit le Canada, & qui regardoit ce grand Pays comme son Domaine, abandonnoit ainsi une Colonie, dont on avoit conçu de si grandes esperances, & où le mer-

1636. veilleux concert de tous les membres, qui la composoient, le seul peut-être, qu'on avoit vû aussi parfait dans le Nouveau Monde, répondoit du succès de toutes les Entreprises, qu'on y auroit tentées, si les cent Associés avoient voulu faire les avances nécessaires. Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que les esperances, dont plusieurs Nations s'étoient flattées, que notre alliance les mettroit en état de réduire leurs Ennemis, fut ce qui les fit plutôt succomber, parce que comptant sur les secours qu'elles attendoient de nous, & qui leur manqua au besoin, elles ne furent pas assez sur leurs gardes.

Les Iroquois trompent les Hurons par une paix simulée.

Les Iroquois de leur côté ne s'endormirent pas, & pour ne point donner aux Hurons le tems de profiter de leur union avec les François, ils s'aviserent d'un stratagême, qui leur réussit. Ce fut de les diviser, pour les détruire ensuite les uns après les autres. Ils commencerent par traiter de paix avec le Corps de la Nation; puis, sous differens prétextes, ils attaquerent les Bourgades les plus éloignées du centre, en persuadant aux autres, qu'il ne s'agissoit que de quelques querelles particulieres, où elles n'avoient aucun interêt d'entrer. Celles-ci n'ouvrirent les yeux, que quand elles virent, pour ainsi dire, à leur porte un Ennemi vainqueur, & dont le nom seul jettoit l'allarme dans tout le Pays. Alors les Iroquois leverent le masque, la frayeur augmenta de jour en jour parmi les Hurons, & ils perdirent le jugement à un point, qu'on ne les reconnoissoit plus. Ils firent autant de fautes, que de démarches, & rien n'humilie davantage aujourd'hui les foibles restes de cette Nation,

Nation, que le souvenir d'un si prodigieux aveuglement.

1636.

La guerre recommence.

Ce fut immédiatement après la derniere Expedition de M. de Champlain contre ces Sauvages, dont j'ai parlé dans le Livre précedent, qu'ils traiterent avec la Nation Huronne, & il n'est point douteux, que si cette Nation n'eût compté sur la paix, qu'elle venoit de conclurre, ni les François, ni les Missionnaires ne l'eussent pas trouvé aussi fiere & aussi indocile, qu'elle parut devant & après la prise de Quebec. Les Iroquois recommencerent pourtant bientôt leurs hostilités, mais de la maniere que je viens de le dire, en publiant qu'il n'étoit question que de démêlés particuliers, & le Corps de la Nation se rassûra sur la foi du Traité qu'il avoit conclu avec les Cantons.

Enfin au commencement de l'année 1636. les Iroquois cesserent de feindre, & parurent en armes au milieu du Pays Huron. Cette irruption ne leur réussit pourtant pas, le peu de François, qui avoient suivi les Missionnaires dans ces quartiers-là, firent si bonne contenance, que l'Ennemi jugea à propos de se retirer. Cette retraite replongea les Hurons dans leur premiere sécurité, & les Iroquois en profiterent, pour continuer à suivre le plan, qu'ils s'étoient fait d'abord dans cette Guerre. Sur la fin de l'année suivante, un renfort d'Ouvriers Evangeliques arriva à Saint Joseph, & il y en eut assez pour en donner aux Principales Bourgades, & pour en réserver quelques-uns, qui furent destinés à faire des excursions chez les Peuples voisins.

Elles se firent sur-tout du côté du Lac Ni-

1637.

Diverses courses des Missionnaires.

pissing; mais les PP. Garnier & Chatelain, qui en furent chargés, ne retirerent de leur pénible expédition, que la consolation d'y avoir beaucoup souffert, & d'avoir envoyé plusieurs Enfans à la suite de l'Agneau sans tache, en leur administrant le Baptême, lorsqu'ils étoient prêts d'expirer. Parmi les Nations qu'ils visiterent, leurs Mémoires marquent les *Byssiriniens*. J'ai fait tout mon possible pour découvrir qui étoient ces Sauvages, & où ils étoient établis, & je n'ai pû même sçavoir à laquelle des deux Langues-Meres, la Huronne & l'Algonquine, ils appartenoient. Il y a bien de l'apparence, que cette Nation, dont il n'est plus parlé depuis ce tems-là, fut détruite alors par les Iroquois, comme il est arrivé à plusieurs autres, dont les noms sont parvenus jusqu'à nous (*a*).

Les Missionnaires, sans se rebuter du peu de fruit, qu'ils avoient tiré de ces premieres courses, les continuerent les années suivantes, & presque toujours avec aussi peu de succès. On les envoyoit, & ils alloient avec joye, sûrs d'avoir au moins le mérite de l'obéïssance, & se flattant qu'elle rendroit à la fin leurs fatigues fructueuses. Ils sçavoient d'ailleurs, qu'ils accomplissoient la promesse du Sauveur du Monde, de faire annoncer son Evangile par toute la Terre: que leur Ministere se bornoit à planter, à arroser, à cultiver; que la récolte dépend de Dieu seul, & n'entre pour rien dans la récompense promise aux Ou-

(*a*) On a peut-être mis par erreur, en imprimant la Relation, *Byssiriniens* pour *Nipissiriniens*; car je trouve qu'on appelle ainsi quelquefois les Nipissings, qui sont les vrais Algonquins.

1637.

vriers, que le Pere de Famille envoye dans sa Vigne.

Les Iroquois insultent les Trois Rivieres.

Mais ce qui retardoit principalement l'œuvre de Dieu dans ces Contrées éloignées, c'est que les Iroquois infestoient tous les chemins, & tenoient toutes les Nations en allarmes. Quelques précautions qu'eût prises le Chevalier de Montmagny, pour leur cacher la foiblesse de sa Colonie, ils en furent bientôt informés, & non-seulement ils n'appréhendoient plus que les François les empêchassent de pousser à bout leurs Ennemis ; mais au mois d'Août de cette même année 1637. cinq cent de ces Barbares eurent l'assurance de venir insulter le Gouverneur aux Trois Rivieres, où il étoit, & enleverent à sa barbe, sans qu'il lui fût possible de s'y opposer, trente Hurons, qui descendoient à Quebec chargés de Pelleteries.

Maladie universelle parmi les Hurons.

1638.

L'année 1638. commença, pour les Missionnaires des Hurons, de façon à leur faire esperer une abondante moisson, qui les dédommageroit de la sterilité des années précédentes. Le Pays fut affligé d'une maladie, qui d'une Bourgade se communiqua en peu de tems à toutes les autres, & menaça la Nation d'une mortalité générale. C'étoit une espece de dysenterie, qui en peu de jours conduisoit au tombeau ceux, qui en étoient attaqués : les François n'en furent pas plus exempts que les Sauvages ; mais ils guérirent tous, ce qui produisit deux bons effets : le premier, que ceux d'entre les Barbares, qui persistoient à croire que tous les accidens, qui leur arrivoient, étoient causés par des maléfices, dont ils soupçonnoient les Missionnaires d'être les

1638. auteurs, se détromperent, en voyant qu'eux-mêmes n'avoient pas été préservés du mal : le second, que les Sauvages apprirent à se gouverner mieux, qu'ils ne faisoient dans leurs maladies, en observant que les François en guérissoient facilement par le moyen du régime qu'ils y gardoient : car autant que ces Peuples sont heureux à guérir les playes & les fractures, autant sont-ils peu habiles à traiter les maladies internes, qui demandent de l'attention & de l'experience dans le Médecin, de la patience & de la docilité dans le Malade; enfin la charité & la générosité avec laquelle ils virent les Missionnaires se dépoüiller de tout ce qui leur restoit de remedes, & de rafraîchissemens, pour les soulager; & les cures surprenantes qu'ils firent, leur gagnerent les cœurs de ceux-mêmes, qui jusques-là s'étoient plus hautement déclarés contr'eux.

On s'interesse en France à la conversion des Sauvages.

Ce n'étoit pas seulement en Canada, qu'on s'interessoit à la conversion des Infidéles; les Jesuites, dans les Lettres qu'ils écrivoient en France avoient représenté que, s'ils étoient en état de soulager la misere de quantité de Sauvages errants, on en gagneroit beaucoup à JESUS-CHRIST, que pour cela il n'y avoit qu'à rassembler tous ceux, qu'on pourroit résoudre à mener une vie plus sédentaire, afin de les accoûtumer peu-à-peu à cultiver la terre, & à se procurer par leur travail & leur industrie, de quoi vivre & se vêtir. Ces représentations avoient produit parmi plusieurs personnes de pieté, une sainte émulation de contribuer à une œuvre, où la gloire de Dieu étoit si fort interessée : des Communautés entieres de Paris, & des Provinces, s'imposérent des Péni-

rences, & firent des Prieres publiques, pour fléchir le Ciel en faveur des Sauvages du Canada. 1638.

Tout ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour, des Princesses du Sang, la Reine même, entrerent dans les vûës des Missionnaires; & sur quelques propositions, que firent ces Religieux d'établir à Quebec des Ursulines, & des Hospitalieres, un grand nombre de Filles de ces deux Instituts, solliciterent avec les plus vives instances, pour être préferées, quand on en viendroit à l'exécution d'une Entreprise, si capable d'effrayer les personnes de leur sexe, & si nouvelle pour celles de leur Profession. Mais nul autre ne seconda plus efficacement alors le zéle des Prédicateurs de l'Evangile, que le Commandeur de Sylleri. Ce Seigneur, qui ne s'occupoit de rien plus volontiers, que de ce qui pouvoit procurer la gloire de Dieu, goûta fort le projet, que les Jesuites lui communiquerent, d'une Peuplade Sauvage, qui ne fût composée que de Chrétiens & de Proselytes, & où ils fussent également à l'abri contre les insultes des Iroquois, par les prompts secours, qu'ils pourroient tirer des François: & contre la famine, par le soin que l'on prendroit de leur faire cultiver la terre.

Etablissement de Sylleri.

A cet effet il envoya en 1637. des Ouvriers à Quebec, & il recommanda au P. le Jeune, à qui il les adressa de choisir un lieu avantageux, pour les y placer. Le Superieur les conduisit, aussi-tôt après leur arrivée, à quatre milles de la Ville, sur le bord Septentrional du Fleuve, & ils y travaillerent d'abord à se loger. Ce lieu a toujours porté depuis le

1638. nom de *Sylleri*. Ces préparatifs, dont on n'avoit pas jugé à propos d'apprendre aux Sauvages quel étoit l'objet, firent d'abord naître à quelques Montagnez, la pensée de profiter de ce nouvel Etablissement, & ils s'en ouvrirent au Pere le Jeune, qui les assûra, que de sa part ils ne trouveroient aucune difficulté à obtenir ce qu'ils desiroient; mais il leur ajoûta qu'il ne pouvoit rien décider, sans le consentemeut du Maître de l'Habitation.

Il sçavoit pourtant bien, quelle étoit l'intention du Commandeur; mais son experience lui faisoit juger cette réserve nécessaire avec les Sauvages, qui se persuadent aisément qu'on leur doit, ou qu'on a quelque interêt de leur accorder ce qu'on leur donne avec trop de facilité. On a eu plus d'une fois lieu de se repentir d'avoir, par un zéle précipité, tenu une autre conduite avec ces Barbares, faute de les bien connoître. Le consentement de M. de Sylleri arriva l'année suivante, par le retour des Navires de France, & douze Familles Chrétiennes très-nombreuses, prirent possession de l'emplacement, qu'on leur avoit destiné, & s'y logerent. Elles n'y furent pas lontems les seules, & en peu d'années cette Habitation devint une grosse Peuplade, composée de fervents Chrétiens, qui deffricherent un assez grand terrain, & s'accoûtumerent peu à peu à tous les devoirs de la societé civile.

Conduite édifiante des Habitans de Quebec.

Le voisinage de Quebec, & la conduite exemplaire de ses Citoyens, ne servirent pas peu à former les nouveaux Habitans de Sylleri dans la pieté, & à leur inspirer une sorte de Police proportionnée à leur génie. Tous menoient une vie des mieux réglées, & l'on

remarquoit dans le plus grand nombre une ferveur, qui donnoit de la confusion aux anciens Chrétiens, lesquels de leur côté concevoient l'importance de ne se pas laisser vaincre en pieté & en régularité par des Sauvages Néophytes. Tout le monde sçait de quelle maniere la plûpart des Colonies se sont formées dans l'Amerique ; mais on doit rendre cette justice à celle de la Nouvelle France, que la source de presque toutes les Familles, qui y subsistent encore aujourd'hui, est pure, & n'a aucune de ces taches, que l'opulence a bien de la peine à effacer : c'est que ses premiers Habitans étoient, ou des Ouvriers, qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des Personnes de bonne Famille, qui s'y transporterent, dans la seule vûë d'y vivre plus tranquillement, & d'y conserver plus sûrement leur Religion, qu'on ne pouvoit faire alors dans plusieurs Provinces du Royaume, où les Religionnaires étoient fort puissans. Je crains d'autant moins d'être contredit sur cet article, que j'ai vêcu avec quelques-uns de ces premiers Colons, presque centenaires, de leurs Enfans, & d'un assez bon nombre de leurs petits-Fils ; tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur, la pieté solide, dont ils faisoient profession, que par leurs cheveux blancs, & le souvenir des services, qu'ils avoient rendus à la Colonie. 1638.

Ce n'est pas que dans ces premieres années, & plus encore dans la suite, on n'y ait vû quelquefois des personnes, que le mauvais état de leurs affaires, ou leur mauvaise conduite, obligeoient de s'exiler de leur Patrie,

1638. & quelques autres, dont on vouloit purger l'Etat & les Familles; mais comme les uns & les autres n'y sont venus, que par petites troupes, & qu'on a eu une très-grande attention à ne les pas laisser ensemble, on a presque toujours eu la consolation de les voir en très-peu de tems, se réformer sur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux, & se faire un devoir de la nécessité, où ils se trouvoient de vivre en véritables Chrétiens, dans un Pays, où tout les portoit au bien, & les éloignoit du mal.

Etablissement des Hospitalieres & des Ursulines.

Deux choses manquoient encore à une Colonie si bien reglée; à sçavoir, une Ecole pour l'instruction des Filles, & un Hôpital pour le soulagement des Malades. Il y avoit déja quelques années que les Jesuites se donnoient de grands mouvemens pour lui procurer ce double avantage; mais ils portoient encore leurs vûës plus loin. En sollicitant la Fondation d'un Hôpital, ils avoient bien dessein de soulager les Colons, la plûpart fort pauvres, & sans ressource dans leurs maladies; mais leur but étoit encore de s'attacher de plus en plus les Sauvages, par les soins qu'on prendroit de leurs Malades, dans une Maison toute consacrée à la charité: & dans le projet de faire venir des Ursulines de France, ils songeoient bien autant à l'éducation des petites Filles Sauvages, qu'à celle des Filles Françoises.

Le premier de ces deux projets fut presque aussi-tôt approuvé, que proposé, & son exécution ne souffrit aucun retardement. Madame la Duchesse d'Aiguillon voulut être la Fondatrice de l'Hôtel-Dieu; & pour avoir des Sujets

propres à une telle entreprise, elle s'adressa aux Religieuses Hospitalieres de Dieppe. Ces saintes Filles accepterent avec joye, & avec reconnoissance, une si belle occasion de faire le sacrifice de tout ce qu'elles avoient de plus cher au monde, pour le service des Pauvres malades du Canada. Toutes s'offrirent, toutes demanderent avec larmes d'être admises; mais on n'en choisit que trois, qui se tinrent prêtes à partir par les premiers vaisseaux. 1639.

La Fondation des Ursulines souffrit plus de difficultés : la Compagnie du Canada ne s'en mêla point, peut-être parce qu'on ne la jugeoit pas d'une nécessité si pressante; cette affaire avoit déja été plus d'une fois sur le point d'être consommée, & avoit toujours échoüé au moment, qu'on se croyoit assûré du succès. Enfin une jeune Veuve de condition nommée Madame de la Peltrie, fut celle, dont les mesures se trouverent plus justes, & dont le courage fut plus constant. J'ai raconté dans un autre Ouvrage (a), le détail de ce qui se passa de merveilleux à cette occasion, & la maniere, dont l'illustre Fondatrice, après avoir surmonté des obstacles, qui paroissoient invincibles, consacra ses biens & sa personne même à la bonne œuvre, que le Ciel lui avoit inspirée, & qu'il cimenta d'un miracle éclatant.

D'Alençon, où elle demeuroit, elle se transporta à Paris, pour y regler les affaires de sa Fondation, puis à Tours, pour y chercher des Religieuses Ursulines. Elle en tira l'Illustre MARIE DE L'INCARNATION, la Therese de la France, pour m'exprimer

(a) La Vie de la Mere Marie de l'Incarnation.

1639. comme les plus grands Hommes du dernier siécle, & MARIE DE S. JOSEPH, que la Nouvelle France, qui l'a possedée depuis peu de tems, regarde comme un de ses Anges tutelaires. De-là elle se rendit à Dieppe, où elle avoit donné ordre qu'on lui frettât un Navire : elle y acquit une troisiéme Ursuline, & le quatriéme de Mai 1639. elle s'embarqua avec les Religieuses Hospitalieres, & le P. Barthelemy Vimond, qui alloit succeder au P. le Jeune dans l'emploi de Superieur Général des Missions, & qui conduisoit une nombreuse recruë d'Ouvriers Apostoliques. Après une longue & périlleuse navigation, cette nombreuse troupe arriva à Quebec le premier jour d'Août.

Réception qu'on leur fait.

On n'omit rien pour faire comprendre aux Sauvages combien il falloit qu'on eût à cœur leurs interêts, & le salut de leurs ames, puisque des Femmes mêmes, & de jeunes Filles, élevées dans l'abondance & la délicatesse, sans craindre les périls de la mer, quittoient une vie douce & tranquille, pour venir instruire leurs Enfans, & prendre soin de leurs Malades. Le jour de l'arrivée de tant de Personnes si ardemment désirées fut pour toute la Ville un jour de Fête, tous les travaux cesserent, & les Boutiques furent fermées. Le Gouverneur reçut ces Heroïnes sur le Rivage, à la tête de ses Troupes, qui étoient sous les armes, & au bruit du canon : après les premiers complimens, il les mena au milieu des acclamations du peuple, à l'Eglise, où le *Te Deum* fut chanté, en actions de graces.

Leur ferveur.

Ces saintes Filles de leur côté, & leur généreuse Conductrice, voulurent dans le premier transport de leur joye, baiser cette Terre, après

laquelle elles avoient ſi lontems ſoupiré, qu'elles ſe promettoient bien d'arroſer de leurs ſueurs, & qu'elles ne déſeſperoient pas même de teindre de leur ſang. Les François mêlés avec les Sauvages, les Infidéles même confondus avec les Chrétiens, ne ſe laſſoient point, & continuerent pluſieurs jours à faire tout retentir de leurs cris d'allegreſſe, & donnerent mille bénédictions à celui, qui ſeul peut inſpirer tant de force & de courage aux perſonnes les plus foibles. A la vûë des Cabannes Sauvages, où l'on mena les Religieuſes le lendemain de leur arrivée, elles ſe trouverent ſaiſies d'un nouveau tranſport de joye : la pauvreté & la mal-propreté, qui y regnoient, ne les rebuterent point, & des objets ſi capables de ralentir leur zéle, ne le rendirent que plus vif; elles témoignerent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions.

1639.

Courage de Madame de la Peltrie.

Madame de la Peltrie, qui n'avoit jamais deſiré d'être riche, & qui s'étoit fait pauvre de ſi bon cœur pour JESUS-CHRIST, ne put s'empêcher de dire, qu'elle eût voulu avoir en ſa diſpoſition de quoi attirer toutes les Nations du Canada à la connoiſſance du vrai Dieu, & elle prit une ferme réſolution, qu'elle garda toute ſa vie, de ne s'épargner en rien, lorſqu'il s'agiroit de procurer le ſalut des ames. Son zéle la porta même à cultiver la terre de ſes propres mains, pour avoir de quoi ſoulager les pauvres Néophytes. Elle ſe dépoüilla en peu de jours de ce qu'elle s'étoit réſervé pour ſon uſage, juſqu'à ſe réduire à manquer du néceſſaire, pour vêtir les Enfans, qu'on lui préſentoit preſque nuds; & toute ſa vie, qui fut aſſez longue, ne fut qu'un tiſſu d'ac-

1639. tions de la plus héroïque charité : elles ont rendu ſa mémoire à jamais reſpectable à toute la Nouvelle France, où le fruit de ſa bonne œuvre ſe perpetuë au grand avantage de toute cette Colonie.

Premiers travaux des Religieuſes.

Après les viſites, dont je viens de parler, les Religieuſes des deux Inſtituts s'embraſſerent tendrement, & ſe ſéparerent pour s'aller renfermer chacune dans leurs Cloîtres, les Urſulines à Quebec, & les Hoſpitalieres à Sylleri, où le nombre des Sauvages croiſſoit de jour en jour, & où elles étoient à portée de recevoir les Malades de la Ville & de la Campagne. Rien n'étoit plus petit, ni moins accommodé que ces Monaſteres ; les Servantes du Seigneur en prirent toute l'incommodité, pour elles, les Malades, ni les Enfans ne s'en reſſentirent preſque point. Dieu voulut cependant mettre les unes & les autres aux plus rudes épreuves ; le Séminaire des Urſulines fut d'abord attaqué de la petite Vérole, & une maladie populaire amena à l'Hôpital beaucoup plus de Malades, qu'il n'y avoit de Lits, ni même d'eſpace pour en mettre.

Ces contre-tems ne déconcerterent point les Religieuſes ; elles fournirent à tout d'une maniere, qu'on avoit peine à comprendre, & jamais on ne vit mieux juſqu'où va le pouvoir de la charité. Ce qui ſurprit davantage tout le monde, c'eſt que dans un tel accablement, dans un changement ſi extrême de vie & de climat, avec une nourriture groſſiere, de ſi grandes fatigues, & la privation de toutes les commodités, que l'uſage a rendu comme néceſſaires, ces ſaintes Filles, ſans ceſſe au milieu des Malades, joüirent lontems pour la

1639.

plûpart d'une ſanté parfaite, & ſe trouverent en état d'ajouter à leurs pénibles travaux, l'étude des Langues Sauvages.

La Compagnie du Canada continuë à négliger cette Colonie.

Tant de ſecours ſpirituels, venus de France tout à la fois, ne pouvoient manquer de donner une grande activité aux affaires de la Religion : il ſe fit en effet de grands changemens parmi les Sauvages, & il n'y avoit plus qu'à ſoûtenir ces premieres démarches, pour faire entrer dans le ſein de l'Egliſe la plus grande partie des Nations du Canada. Les dépenſes faites à Sylleri, pour y aſſembler les nouveaux Convertis, & ceux qui vouloient ſe faire inſtruire ; les deux Etabliſſemens, dont je viens de parler ; toutes les Miſſions renforcées d'Ouvriers infatigables, & qui ne s'épargnoient point ; la pieté & la charité des principaux Habitans, qui ne ſe refuſoient à rien pour les ſeconder, juſqu'à prêter leurs propres Lits, pour y coucher les Malades : c'étoit là une de ces conjonctures précieuſes, qu'il importe de ſaiſir, & qui ne reviennent plus, quand on les a laiſſé échapper, ſans en tirer tout l'avantage, qu'on pouvoit s'en promettre.

Il eſt certain que les eſprits étoient en France & en Amerique dans la meilleure diſpoſition du monde pour peupler cette Colonie, & pour établir toutes les branches de Commerce que peut produire un ſi bon fond ; mais la Compagnie des cent Aſſociés demeuroit dans une inaction, qui ſera toujours incompréhenſible ; & il arrivoit de-là que les Miſſions & les Communautés, qui devoient tirer leur principal appui de la Colonie, en étoient preſque le ſeul ſoûtien : cependant le fond qui faiſoit

1639.

ſubſiſter les Miſſionnaires & les Religieuſes, n'étoit en bonne partie que caſuel ; on ne devoit pas compter qu'il continuât toujours ſur le même pied, & il diminua en effet peu-à-peu.

Continuation de la guerre entre les Hurons & les Iroquois.

La Guerre recommençoit plus vivement que jamais entre les Iroquois & les Hurons ; mais quoique les premiers euſſent ſouvent l'avantage, pour les raiſons que j'ai dites ; les ſeconds, qui n'avoient rien perdu de leur

1640.

ancienne bravoure, ne laiſſoient point d'avoir quelquefois leur revanche. Un jour que les Miſſionnaires s'étoient tous réunis dans une Bourgade, pour y conferer de leurs affaires, on y apprit la nouvelle de la défaite d'un Parti conſidérable d'Iroquois, & on y amena un Priſonnier, qui y fut brûlé, & qui fut aſſez heureux pour paſſer de cette eſpece d'Enfer, au Séjour des Elus, du moins à en juger par les diſpoſitions, dans leſquelles il parut mourir. Comme c'eſt le premier Adulte de cette Nation, qu'on ſçache avoir reçu le Baptême, j'ai cru devoir ici m'étendre un peu ſur les principales circonſtances de ſa mort, je les tire du détail de ſon ſupplice, que le P. de Brebeuf, qui en fut le témoin oculaire, en fait dans une de ſes Lettres.

Hiſtoire du premier Iroquois Chrétien.

Dès que ce Priſonnier fut arrivé au Village, les Anciens tinrent conſeil, pour décider ſon ſort, & la concluſion fut qu'il ſeroit mis entre les mains d'un vieux Chef, pour remplacer, s'il le vouloit, un de ſes Neveux, pris par les Iroquois ; ou pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. D'autre part le P. de Brebeuf ne fut pas plutôt inſtruit de ce qui ſe paſſoit, qu'il alla trouver le Priſonnier, réſolu de ne le point quitter, qu'il ne l'eût fait entrer dans

la voye du ſalut : il l'apperçut d'abord au milieu d'une troupe de Guerriers, revêtu d'une robe de Caſtor toute neuve, ayant au col un collier de porcelaine, & un autre, qui lui ceignoit le front, en forme de diadême. On le faiſoit chanter, ſans lui donner un moment de relâche, mais on ne le maltraitoit point. Ce qui étonna le plus le Miſſionnaire, c'eſt qu'il étoit auſſi tranquille, & qu'il avoit le viſage auſſi ſerein, que s'il n'eût encore rien ſouffert, ou qu'il fût aſſûré de la vie : il avoit néanmoins fort mal paſſé ſon tems dans les premiers jours de ſa captivité, & il avoit plus à craindre qu'à eſperer pour la ſuite. 1640.

Le P. de Brebeuf fut invité, ſelon la coûtume, à le faire chanter, mais il s'en excuſa, & s'étant un peu plus approché de lui il remarqua qu'on lui avoit écraſé une main entre des cailloux, & qu'on lui en avoit arraché un doigt ; qu'il manquoit auſſi à l'autre main deux doigts, qu'on lui avoit coupés avec une hache, & que tout l'apareil, qu'on avoit mis à ces playes, conſiſtoit en quelques feüilles d'arbres liées avec des petites bandes d'écorce. Outre cela les jointures de ſes bras étoient brûlées, & il y avoit une grande inciſion à l'un des deux. C'étoit pendant le voyage, qu'on l'avoit mis en cet état, car du moment qu'il étoit entré dans la premiere Bourgade Huronne, il n'avoit reçu que de bons traittemens. Toutes les Cabannes l'avoient régalé, & on lui avoit donné une jeune fille, pour lui tenir lieu de Femme ; en un mot, à le voir au milieu de ces Sauvages, on n'eût jamais imaginé que des gens, qui lui faiſoient tant d'amitié, duſſent être bientôt comme autant de

1640. Démons, acharnés à le tourmenter.

Le P. de Brebeuf, à qui on laiſſa toute liberté de traiter avec lui, commença par lui dire, que ne pouvant contribuer en rien au ſoulagement de ſes maux, il vouloit du moins lui apprendre à les ſouffrir, non pas préciſément en Brave, pour acquerir une gloire, qui ne lui ſeroit d'aucune utilité après ſa mort, mais par un motif plus ſolide & plus relevé ; & que ce motif étoit l'eſperance bien fondée que ſes peines ſeroient ſuivies d'un bonheur parfait & ſans fin. Il lui expliqua enſuite en peu de mots les articles les plus eſſentiels de la Doctrine Chrétienne, & il le trouva non-ſeulement docile, mais contre l'ordinaire des Sauvages, fort attentif, & prenant plaiſir à ce qu'il lui diſoit. Il profita de ces bonnes diſpoſitions, & il crut reconnoître que la Grace operoit puiſſamment dans le cœur de ce Captif : il acheva de l'inſtruire, le baptiſa, & le nomma *Joſeph*.

Il obtint enſuite la permiſſion de le conduire chez lui tous les ſoirs, & de le garder pendant la nuit. Il auroit bien ſouhaitté quelque choſe de plus, mais la deſtinée du Priſonnier ne dépendoit plus de ceux, de qui il auroit pû obtenir ſa délivrance. Ses playes le faiſoient extrêmement ſouffrir, parce qu'elles étoient pleines de Vers ; il demandoit avec inſtance, qu'on les arrachât ; mais il ne fut pas poſſible d'en venir à bout, ces Inſectes rentrant, dès qu'on ſe mettoit en devoir de les tirer. Les feſtins continuoient, & c'étoit toujours en ſon nom, auſſi en faiſoit-il tous les honneurs, en chantant juſqu'à extinction de voix. On le promena enſuite de Bour-

gade en Bourgade, & pendant tout le chemin il falloit qu'il chantât. Il n'avoit de repos, que quand le Pere de Brebeuf, ou quelqu'autre Missionnaire, avoit permission de l'entretenir. Alors, non-seulement on ne les interrompoit point, mais tous les Sauvages s'assembloient autour d'eux, pour écouter le Pere, & plusieurs profiterent de ce qu'ils entendirent.

1640.

Enfin on arriva au Village du Chef, à qui le Prisonnier avoit été donné, & qui ne s'étoit point encore expliqué sur ce qu'il en vouloit faire. Joseph parut devant cet Arbitre souverain de son sort, avec la contenance d'un Homme, à qui la vie & la mort sont indifferentes. Il ne fut pas longtems dans l'incertitude de ce qu'il devoit devenir. „ Mon Neveu, lui dit le vieux Capitaine, tu ne sçaurois croire la joye, que je ressentis, en apprenant que tu étois à moi. Je m'imaginai d'abord que celui, que j'ai perdu, étoit résuscité, & je résolus de te mettre en sa place. Je t'avois déja préparé une natte dans ma Cabanne, & ce m'étoit un grand plaisir de penser que j'allois couler tranquillement le reste de mes jours avec toi ; mais l'état, où je te vois, me force de changer de résolution. Il est évident qu'avec les douleurs, & les incommodités, que tu souffres, la vie ne te peut plus être qu'à charge, & tu me sçauras sans doute bon gré d'en abreger le cours. Ce sont ceux, qui t'ont mutilé de la sorte, qui te font mourir. Courage donc, mon Neveu, prépare-toi pour ce soir, fais voir que tu es un Homme, & ne te laisse point abattre par la crainte des tourmens.

Le Prisonnier écouta ce discours, comme

1640. s'il ne l'eût pas regardé ; il répondit d'un ton de voix ferme, *voilà qui va bien*. Alors la Sœur de celui, qu'il devoit remplacer, s'approcha de lui, & comme si elle eût vû son propre frere, elle lui donna à manger, & le servit avec toutes les apparences de la plus sincere & de la plus tendre amitié. Le vieux Chef lui-même le caressa beaucoup ; il lui mettoit sa pipe à la bouche, & le voyant tout couvert de sueur, il l'essuyoit, & lui donnoit toutes les marques possibles d'une affection vraiment paternelle.

Vers le midi le Prisonnier fit son festin d'adieu, aux dépens de son Oncle, & tout le monde étant assemblé, il dit : „ Mes Freres, „ je vais mourir, divertissez-vous hardiment „ autour de moi, songez que je suis un Homme, „ & soyez persuadés que je ne crains ni la mort, „ ni tout ce que vous pouvez me faire souffrir „ de maux “. Il chanta ensuite, plusieurs Guerriers chanterent avec lui ; après quoi on servit à manger. On ne fait point d'invitation pour ces repas, chacun a droit de s'y trouver, mais la plûpart n'apportent point leur écuelle, & ne veulent être que spectateurs. Le festin fini, le Patient fut mené au lieu du supplice, qui étoit une Cabanne destinée à cet usage : chaque Village en a une de cette nature, elle porte le nom de *Cabanne de sang*, ou *des Têtes coupées*, & c'est toujours celle d'un Chef de Guerre. Dès qu'un Prisonnier y a mis le pied, il n'est plus au pouvoir de personne de lui faire grace de la vie. Elle n'est pourtant pas toujours le lieu des Executions, on les peut faire par-tout.

Vers les huit heures du soir, on alluma

onze feux, à une braſſe de diſtance les uns des autres. Tout le monde étoit rangé en haye des deux côtés, les Vieillards derriere ſur une eſpece d'eſtrade, & les jeunes gens, qui devoient être Acteurs, au premier rang. Dès que le Priſonnier fut entré, un Vieillard s'avança, exhorta la Jeuneſſe à bien faire, & ajoûta que cette action étoit importante, & qu'elle ſeroit regardée D'ARESKOUY. Cette courte harangue fut reçuë avec applaudiſſement, ou plutôt avec des hurlemens capables d'effrayer les plus raſſûrés. Le Captif parut en même tems au milieu de l'Aſſemblée, entre deux Miſſionnaires, & les cris redoublerent à cette vûë. On le fit aſſéoir ſur une natte, & on lui lia les mains.

1640.

Il ſe leva enſuite, & fit le tour de la Cabanne, danſant & chantant ſa chanſon de mort. Cela fait, il retourna à ſa place, & ſe remit ſur ſa natte. Alors un Chef de Guerre lui ôta ſa robe, & le montrant ainſi nud à l'Aſſemblée, il dit : „ Un Tel (nommant un autre Chef) ôte à ce Captif ſa robe, les Habitans de tel Village lui couperont la tête, & la donneront avec un bras à un Tel (qu'il nomma encore), lequel en fera feſtin. Auſſitôt la ſcene la plus tragique & la plus horrible commença, & le Pere de Brebeuf, qui fut preſent à tout, en a fait une deſcription, qui fait frémir. Ce Miſſionnaire obtenoit de tems en tems des Bourreaux qu'on donnât un peu de relâche au Patient, & en profitoit pour l'exhorter à offrir ſes maux à un Dieu, qui ſçauroit bien l'en dédommager, & qui lui-même avoit ſouffert pour nous toutes ſortes d'indignités& de tourm ens.

1640.

Tandis qu'il parloit, on faisoit silence, & chacun l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Joseph répondoit à tout, comme s'il n'eût senti aucun mal, & tout le tems que dura son supplice, il ne lui échappa rien, dont ses charitables Instructeurs pussent le reprendre. Il parloit même quelquefois des affaires de sa Nation, comme s'il eût été au milieu de sa Famille & de ses Amis. On avoit prolongé son supplice, parce que les Vieillards avoient déclaré qu'il étoit de conséquence, que le Soleil Levant le trouvât encore en vie : dès que le jour parut, on le conduisit hors du Village, & on ne le ménagea plus. Enfin, comme on le vit sur le point d'expirer, de peur qu'il ne mourût autrement que par le fer, contre ce qui étoit ordonné dans sa Sentence, on lui coupa un pied, une main & la tête. La distribution s'en fit, selon qu'il avoit été marqué, & le reste du corps fut mis dans la chaudiere.

Situation de la Mission Huronne.

La Mission Huronne avoit alors de grandes contradictions à essuyer, mais elles étoient entremêlées de succès, qui donnoient de grandes esperances aux Ouvriers Evangéliques. Le détail, qu'ils en font eux-mêmes dans leurs Lettres, a véritablement quelque chose de bien touchant, & ces Lettres sont écrites avec tant de simplicité & de candeur, qu'on ne doit point être surpris, si elles interesserent tant de personnes de pieté à la conversion des Infidéles du Canada. On y voit d'un côté des Sauvages attirés par une impression secrette de la Grace, & par la charité de leurs Maîtres en J. C. se présenter en foule au Baptême : un grand nombre de Prisonniers Iroquois entrer, comme celui, dont nous parlions tout

à l'heure, dans la voye du ſalut, & par la même porte que lui, & faire paroître juſqu'au dernier ſoupir des ſentimens, dont leurs Ennemis mêmes étoient touchés : enfin de ces converſions ineſperées, où le doigt de Dieu ſe rend ſenſible aux plus incrédules. 1640.

D'autre part, on y repreſente les Prédicateurs de l'Evangile toûjours au moment d'être les victimes d'une émeute populaire, excitée par un accident imprévû ; du reſſentiment d'un Pere, qui s'eſt imaginé que la Priere, ou le Baptême a fait mourir ſon Fils ; du caprice d'un méchant eſprit, dont un rêve prétendu, ou un mauvais rapport a échauffé la bile, ou troublé l'imagination. On avoit les mêmes aſſauts à ſoûtenir parmi les autres Nations, & entre pluſieurs exemples, que j'en trouve dans mes Mémoires, j'en ai choiſi un, qui caracteriſe trop bien les Sauvages, pour le paſſer ſous ſilence.

Aventure ſinguliere du Pere Lallemant.

Le P. Jerôme Lallemant, Frere du P. Charles Lallemant, dont j'ai déja parlé, étoit en chemin pour ſe rendre chez les Hurons, & avoit pris ſa route par la grande Riviere des Outaouais. Il rencontra des Algonquins, qui avoient dreſſé leurs Cabannes ſur le bord de cette Riviere, & les Hurons, qui le conduiſoient, jugerent à propos de s'arrêter quelque tems avec eux. Le Miſſionnaire prit ce moment pour réciter ſon Office, & ſe retira un peu à l'écart. Il avoit à peine commencé, qu'on l'appella ; on le fit entrer dans une Cabanne, & on lui dit de s'aſſéoir auprès d'un Algonquin, dont l'air ſombre & courroucé ajoûtoit quelque choſe de ſiniſtre à ſa mauvaiſe phyſionomie.

1640. Le Pere n'eut pas plutôt pris place à côté de lui, que ce Barbare le regardant de travers, lui reprocha qu'un François en passant par son Village, s'étoit avisé de saigner un de ses Parens malade, & l'avoit tué. En achevant ces mots, il entre en fureur, saisit une hache d'une main, prend une corde de l'autre, & fait entendre au Missionnaire, qu'il faut qu'il meure, pour appaiser l'esprit de son Parent, & qu'il ne lui laisse que le choix du genre de mort. Le Pere ne pouvoit opposer que des raisons à ce Furieux, mais il n'étoit pas en état de les entendre; il s'étoit même déja jetté sur le Missionnaire, & faisoit mine de vouloir l'étrangler; mais soit que sa fureur ne fût pas au point, où elle paroissoit, soit qu'elle ne lui laissât pas assez de présence d'esprit, pour sçavoir ce qu'il faisoit, il avoit engagé dans sa corde le collet de la soutanne du Pere, ensorte que quoiqu'il tirât de toute sa force, il ne lui faisoit pas beaucoup de mal.

Après s'être ainsi bien fatigué inutilement, il s'apperçut de sa bêtise, & voulut détacher le collet de la soutanne, mais n'en ayant pû venir à bout, il leva sa hache, comme pour la décharger sur la tête du Missionnaire, qui s'échappa de ses mains. Les Hurons demeuroient spectateurs tranquilles de cette scene, comme de la chose du monde, qui les intéressoit le moins; mais deux François étant accourus au bruit, tomberent rudement sur l'Algonquin, & l'alloient assommer, si le Pere Lallemant ne les en eût empêché, en leur representant les suites, que pourroit avoir la mort cet Homme: il ajoûta qu'il valloit mieux avertir sérieusement les Hu-

rons, que le Gouverneur Général s'en prendroit à eux, s'il arrivoit quelque malheur à un Religieux, qu'il leur avoit confié, & ils prirent ce parti.

Les Hurons tinrent conseil entr'eux, après quoi ils déclarerent à l'Algonquin, que le Pere Lallemant étoit sous leur sauvegarde. Cette déclaration n'eut pas d'abord un grand effet; & comme ceux qui l'avoient faite, s'en tenoient là, sans prêter main-forte aux François, & que l'Algonquin étoit bien accompagné, le Missionnaire fut encore assez lontems en très-grand danger. Enfin les Hurons voyant ce Barbare un peu plus tranquille, ou parce que la lassitude avoit moderé sa fougue, ou parce qu'il n'avoit pas prétendu pousser la chose à l'extrémité, ils lui dirent que s'il vouloit relâcher le Pere, ils couvriroient le Mort, c'est-à-dire, qu'ils lui feroient quelque présent, pour le consoler de la perte de son Parent. Cette proposition acheva de le calmer; les Hurons lui donnerent quelques Pelleteries, comptant bien, qu'ils n'y perdroient rien, & s'embarquerent sur le champ avec le Missionnaire.

Souffrances des Missionnaires.

Ce ne fut pas la seule avanie, que le P. Lallemant eut à essuyer pendant ce voyage, & il n'y avoit aucun de ses Confreres, à qui il ne fût arrivé quelque chose de semblable; plusieurs mêmes avoient reçû de rudes bastonades. Rien ne faisoit mieux voir la foiblesse de la Colonie, dont les Sauvages comprenoient tous les jours de plus en plus qu'ils n'avoient pas beaucoup à craindre, ni à esperer: d'autre part, l'extrême desir qu'avoient les Missionnaires de réduire toutes ces Na-

1640. tions ſous le joug de la Foi, leur rendoit ces mauvais traitemens ſupportables, & leur paſſion pour les ſouffrances leur y faiſoit même trouver de la conſolation : d'autant plus qu'ils étoient ſouvent les ſuites du ſuccès de leurs travaux, & de glorieuſes marques de leurs victoires.

Leurs occupations.

Rien d'ailleurs n'étoit plus Apoſtolique, que la vie qu'ils menoient. Tous leurs momens étoient comptés par quelque action héroïque, par des converſions, ou par des ſouffrances, qu'ils regardoient comme de vrais dédommagemens, lorſque leurs travaux n'avoient pas produit tout le fruit, dont ils s'étoient flattés. Depuis quatre heures du matin, qu'ils ſe levoient, lorſqu'ils n'étoient point en courſe, juſqu'à huit, ils demeuroient ordinairement enfermés : c'étoit le tems de la Priere, & le ſeul, qu'ils euſſent de libre pour leurs exercices de pieté. A huit heures chacun alloit, où ſon devoir l'appelloit ; les uns viſitoient les Malades, les autres ſuivoient dans les Campagnes ceux, qui travailloient à cultiver la terre ; d'autres ſe tranſportoient dans les Bourgades voiſines, qui étoient deſtituées de Paſteurs. Ces courſes produiſoient pluſieurs bons effets ; car en premier lieu il ne mouroit point, ou il mouroit bien peu d'Enfans ſans Baptême : des Adultes mêmes, qui avoient refuſé de ſe faire inſtruire tandis qu'ils étoient en ſanté, ſe rendoient dès qu'ils étoient malades : ils ne pouvoient tenir contre l'induſtrieuſe & la conſtante charité de leurs Medecins. En ſecond lieu ces Barbares s'apprivoiſoient de jour en jour avec les Miſſionnaires ; ce commerce adouciſſoit leurs

leurs mœurs, & les faiſoit inſenſiblement revenir de leurs préjugés. Rien d'ailleurs n'étoit plus édifiant, que la conduite des nouveaux Chrétiens : plus on avoit eu de peine pour les gagner à JESUS-CHRIST, plus on avoit de conſolation de voir les ſentimens de leur cœur, où la Grace ne trouvoit plus d'obſtacles à ſes opérations. Leurs Prieres & leurs autres Exercices de piété ſe faiſoient en commun, & aux heures marquées, & il y en avoit peu, qui n'approchaſſent des Sacremens, au moins tous les huit jours. 1640.

Les guériſons fréquentes opérées par la vertu des remedes, que les Peres leur diſtribuoient libéralement, concilioient à ces Miſſionnaires encore plus de crédit ; les Jongleurs perdoient beaucoup du leur, & par là quantité de mauvaiſes coûtumes, de pratiques ſuperſtitieuſes, & de cérémonies indécentes s'aboliſſoient. Enfin il reſtoit toujours un Religieux dans la Maiſon, pour y tenir une Ecole, pour faire les Prieres publiques aux heures reglées dans la Chapelle, & pour recevoir les viſites des Sauvages, qui ſont extrêmement importuns. Sur le déclin du jour tous ſe réuniſſoient pour tenir une eſpece de Conference, où chacun propoſoit ſes doutes, communiquoit ſes vûës, éclairciſſoit les difficultés, qu'il avoit ſur la Langue : on s'animoit & on ſe conſoloit mutuellement, on prenoit de concert des meſures pour avancer l'œuvre de Dieu, & la journée finiſſoit par les mêmes exercices, qui l'avoient commencée.

Outre les inſtructions qui ſe faiſoient régulierement pour les Néophytes, & pour les Proſelytes dans la Chapelle, il y en avoit de tems

1640. en tems de publiques pour tout le monde. Avant que de les commencer, un des Missionnaires alloit la clochette à la main, à l'exemple de S. François-Xavier, non-seulement par tout le Village, mais encore aux environs, & tâchoit d'engager tous ceux, qu'il rencontroit, à le suivre. Ces instructions se faisoient souvent en forme de Conferences, où chacun avoit la liberté de parler; ce qui parmi les Sauvages n'est jamais sujet à aucune confusion. Rarement on sortoit de ces Assemblées, sans avoir fait quelque conquête. Enfin outre ces Conferences publiques, il s'en tenoit de particulieres, où l'on n'appelloit que les Chefs, & d'autres personnes considerables. C'étoit là qu'on discutoit avec soin certains articles de la Religion, dont on ne jugeoit pas qu'on dût instruire sitôt la Multitude, mais uniquement ceux, qu'on connoissoit plus capables de les comprendre, & dont l'autorité pouvoit servir beaucoup au progrès de l'Evangile.

J'ai cru devoir m'étendre un peu sur les obstacles, qu'on a rencontrés à la conversion des Sauvages du Canada; du moins ceux, qui se sont persuadés que la Foy n'a fait aucun progrès parmi ces Barbares, ne pouront-ils pas m'accuser de les avoir dissimulés; je ne crains point non plus qu'on me soupçonne d'avoir exageré les fatigues, les souffrances, & la perseverance des Ouvriers Apostoliques, qui ont arrosé de leurs sueurs & de leur sang cette partie du champ, que le Pere de Famille leur avoit confiée. Toute la Nouvelle France rend depuis plus d'un siécle un témoignage si publique à la vie dure & vraiment Apostoli-

que, qu'ils ont menée, & à l'éminente sainteté de plusieurs, qu'on ne seroit point reçu à le révoquer en doute, & qu'il n'est pas possible de le recuser. Ce que je dirai dans la suite des benedictions, que le Ciel répandit sur leurs travaux, est apuyé sur le même témoignage. 1640.

Sans vouloir donc mettre en parallele ces Apôtres, avec les premiers Fondateurs de l'Eglise Chrétienne, je crois être en droit de demander sur quel fondement on prétendroit pouvoir douter de la réalité des conversions, dont je ne pourrai me dispenser de parler, sans manquer à ce que la fidélité de l'Histoire exige de moi; des grands exemples de vertu, qu'on a vû pratiquer à un assez grand nombre de Néophytes; & des merveilles, que Dieu a opérées en leur faveur. L'expérience nous apprend que trois sortes de Personnes seront extrêmement en garde sur tous ces articles. Les uns, qui ont connu des Sauvages, en convenant qu'ils ne manquent point d'une sorte d'esprit, soûtiennent qu'ils l'ont tout-à-fait bouché sur ce qui ne tombe point sous les sens, ou n'ont aucun rapport à leurs affaires, dont la sphere est fort bornée; d'où ils concluent qu'il n'est pas possible de leur faire assez bien comprendre les grandes vérités de notre Religion, pour en faire même des Chrétiens ordinaires. Les autres, ne faisant attention qu'au naturel dissimulé & volage de ces Barbares, n'imaginent point qu'on puisse venir à bout de les gagner, & de les fixer au point de les établir dans la pratique sincere & constante des vertus Chrétiennes. Les troisiémes se récrient au seul nom de tout ce qui passe les forces & le cours ordinaire de la nature; & si on les voit tous les

1640. jours s'inſcrire en faux ſur les miracles, qui ſont le plus juridiquement atteſtés, & le plus ſolemnellement approuvés par l'Egliſe, avec quelle hauteur ne rejetteront-ils pas ce qu'on leur rapportera en ce genre d'une Chrétienté, composée de Néophytes, dont il auroit fallu, diſent-ils, commencer par faire des Hommes, avant que de les rendre adorateurs de JESUS-CHRIST ?

Mais ni les uns, ni les autres ne font pas aſſez reflexion, 1o. que la converſion d'un Infidéle, quel qu'il ſoit, non plus que celle d'un pécheur, ne peut être l'Ouvrage que de la Grace, devant laquelle les plus grands, comme les moindres obſtacles diſparoiſſent. Elle eſt venuë à bout des Juifs, pour qui JESUS-CHRIST crucifié étoit un ſcandale, & des Gentils, qui traitoient ſa Croix de folie. Elle peut tirer des pierres mêmes des Enfans d'Abraham (*a*); c'eſt-à-dire, faire germer la Foi la plus vive, & la charité la plus ardente dans les cœurs les plus durs, & dans les eſprits les plus groſſiers : & portât-on la prévention juſqu'à douter, comme ont fait quelques-uns, que les Amériquains fuſſent des Hommes, ne pourroit-on pas leur répondre avec les plus célébres Docteurs de l'Egliſe : *Homines & jumenta ſalvabis Domine* (*b*) ? Or dès-là que l'opération toute puiſſante de la Grace a pu faire ces grands changemens, eſt-il permis d'y mettre des bornes, en diſant qu'elle n'a pu élever ces nouveaux Chrétiens à la ſainteté la plus éminente, s'ils lui ont été fidéles ?

2o. Que les promeſſes, que le Sauveur du Monde a faites à ſes Diſciples, ſoit pour la

(*a*) Math. 3. 9. (*b*) Pſ. 35. 7.

conversion des Gentils, soit pour les secours surnaturels, par le moyen desquels il devoit y concourir avec eux, regardent tous ceux, qui, jusqu'à ce que tout le Troupeau des Elus soit réuni, auront reçu une mission légitime pour travailler à cette réunion. Que, si les miracles, selon S. Augustin, furent nécessaires au commencement de l'Eglise, ils le sont par le même principe, dans toutes les Eglises naissantes; & que le pouvoir de chasser les Démons, accordé, non-seulement aux premiers Prédicateurs de l'Evangile, mais aux Fidéles mêmes, & qui fait une partie du dépôt confié à l'Eglise pour tous les tems, suppose l'Empire des Démons sur tous ceux, qui n'ont point reçu le sacré caractére, que nous imprime le Sacrement de la régéneration.

1640.

3°. Que de toutes les Nations de l'Univers, il n'en est aucune, pour qui le Royaume des Cieux ne soit ouvert (*a*) ni à qui les Apôtres n'ayent eu pour eux & pour leurs Successeurs, un ordre exprès d'annoncer l'Evangile: *Docete omnes Gentes* (*b*); & que d'en vouloir exclure une seule du bienfait de la Rédemption, & des trésors du Ciel, qu'elle renferme, ce seroit contredire toutes les Ecritures, qui s'expriment sur cela de la maniere la plus formelle.

Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra pour diminuer la gloire des Apôtres du Nouveau Monde, on ne sçauroit nier qu'ils ne soient compris parmi ceux, à qui Notre-Seigneur a dit: *Allez, instruisez tous les Peuples.* S'ils n'ont pas reçu leur Mission immédiatement de lui, ils l'ont reçuë de ceux, qui avoient autorité pour la leur donner; & chargés d'une

(*a*) Math. 28. 18. (*b*) *Ibidem.*

1640. bonne partie de l'Ouvrage, ils ont dû compter sur les mêmes secours, & s'assûrer de la même assistance de celui, qui a promis d'être avec ceux, qui seroient envoyés pour prêcher sa Loi jusqu'à la consommation des siécles. Je dis plus, l'auguste Ministere, dont ils ont été honorés, doit naturellement former ce préjugé dans notre esprit, qu'ils ont été pour la plûpart ce qu'ils ont du être; & tout ce que nous rapporterons de leurs héroïques vertus, de ce qu'ils ont fait & souffert dans l'exercice de ce Ministere, est tellement dans la vraisemblance, qu'on devroit être surpris qu'ils n'eussent pas été tels. Il ne peut y avoir que ceux, qui ont osé avancer, malgré la promesse du Sauveur, que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Eglise, qui puissent refuser de reconnoître qu'elle a encore, & qu'elle aura jusqu'à la fin des Apôtres, des Martyrs, & des Saints dans tous les états, & dans tous les Pays, où elle étendra son Empire; & que la vertu des miracles ne lui manquera jamais.

Etat de la Mission des Trois Rivieres.

Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent regardoit surtout les Missions sédentaires; c'est-à-dire, celle des Hurons & de Sylleri; mais on tâchoit de proceder dans le même esprit, & de suivre les mêmes regles, autant qu'il étoit possible, dans toutes les autres. Aux Trois Rivieres, outre les Algonquins, qui y étoient pour l'ordinaire en assez grand nombre, plusieurs Nations des quartiers les plus reculés vers le Nord, commençoient à se montrer, & prenoient l'habitude d'y passer toute la belle saison. La plus considérable étoit celle des *Attikamegues*, dont la residence ordinaire étoit aux environs du *Lac de S. Thomas*, qu'on

trouve par les 50 dégrés de Latitude Septentrionnale, en remontant la Riviere, dont les trois bras ont donné le nom à ce poste. On n'eut pas beaucoup de peine à faire goûter à ces Sauvages les vérités de la Religion Chrétienne : ils étoient naturellement dociles, d'une humeur douce, & ils s'affectionnerent d'abord de telle sorte aux François, que rien n'a jamais pu les en séparer. La Foi fit pourtant parmi eux des progrès assez lents, parce qu'à l'approche de l'hyver ils retournoient chez eux, & que quand ils revenoient l'année suivante, il falloit recommencer à les instruire comme le premier jour. 1640.

Il se formoit aussi un petit Troupeau de Fidéles à Tadoussac, lieu plus fréquenté qu'aucun autre depuis lontems par les Montagnez, les Papinachois, les Bersiamites, & la Nation du Porc Epi. Ils arrivoient quelquefois tous ensemble, & le plus souvent les uns après les autres ; mais la Traite finie, ils s'en retournoient chez eux, ou plutôt ils se dispersoient dans les Montagnes & dans les Forêts, à l'exception d'un petit nombre, qui passoient l'hyver aux voisinages de Tadoussac, & y donnoient assez d'occupation aux Missionnaires. Quelques-uns de ces Peres suivoient aussi de tems en tems les mêmes Montagnez dans leurs chasses d'hyver, pour laquelle ces Sauvages choisissent toujours des lieux affreux & inhabitables, par la raison, que les bêtes fauves s'y trouvent en plus grand nombre.

De Tadoussac.

L'Isle *Miscou*, & les environs du Golphe de S. Laurent étoient aussi alors un des plus ordinaires rendez-vous des Sauvages, parce que la Pêche y est très-abondante ; mais la

Des environs du Golphe.

1640. Colonie ne profitoit point de ce commerce, ni de celui des Pelleteries. C'étoit des Marchands de France, qui uniquement attachés au profit present, qu'ils y faisoient, ne prenoient aucune mesure pour le rendre durable & solide. Le Ministere ne s'en mêloit point, non plus que de l'Acadie, qui étoit entre les mains des Particuliers, & ne faisoit aucune attention à l'importance de tous ces postes séparés, qui auroient pu se soutenir mutuellement, si on avoit pris soin de les fortifier, & de les peupler peu à peu.

Les Sauvages, avec lesquels on traitoit aux environs du Golphe, étoient les mêmes, que ceux de l'Acadie, mais on les appelloit en ces quartiers-là plus communément *Gaspesiens* à cause du Cap de Gaspé, où la plûpart des Vaisseaux venoient moüiller. Ils étoient fort doux, mais ils demeuroient si peu en place, que malgré les soins des Missionnaires, on ne pouvoit presque parvenir à les instruire des vérités de la Religion. Le P. Charles TURSIS venoit d'être la victime de son zéle, étant mort de fatigues dans l'Isle Miscou, quoique dans l'espace de deux années il n'y eût baptisé qu'un seul Enfant. Les PP. Julien PERRAULT & Martin LIONNES, qui étoient dans son voisinage, n'y travailloient pas plus heureusement, & ne montroient ni moins de courage, ni moins de patience dans l'exercice d'un si infructueux Apostolat.

Enfin par tout, où le commerce attiroit les Sauvages, il s'y trouvoit quelqu'un pour leur annoncer JESUS-CHRIST; mais le peu de séjour, qu'ils faisoient en un même endroit, ne donnoit pas le tems à cette divine semence

de la parole de Dieu de germer dans leur cœur. 1640.
Ce ne fut qu'après qu'on eut trouvé le ſecret de les fixer un peu davantage, qu'on reconnut les admirables diſpoſitions, qu'ils avoient pour le Chriſtianiſme, & qu'on fut en état d'en profiter, ainſi que nous le verrons dans la ſuite. Mais je ne crois pas devoir mettre parmi ces heureuſes diſpoſitions le culte de la Croix, établi, dit-on, de tems immémorial dans toute cette partie Orientale du Canada.

Du culte de la Croix parmi les Gaſpeſiens.

M. de S. VALLIER, Evêque de Quebec, dans une Lettre, qu'il publia au retour d'un premier voyage, qu'il fit dans ſon Diocèſe, parle de ce culte, comme d'un fait averé, & dont il n'eſt pas permis de douter. Il le tenoit d'un Pere Recollet (*a*), qui s'eſt donné bien de la peine pour le mettre en crédit; mais qui a eu autant de contradicteurs, que de Lecteurs inſtruits. D'ailleurs ce Religieux étoit le ſeul, qui eût avancé ce Paradoxe, aucun de ceux, qui avant lui avoient vêcu avec ces Sauvages, & dont pluſieurs ont ſçu leur Langue, & étudié leurs Traditions, beaucoup mieux qu'il n'avoit pu faire, n'y ayant rien découvert de ſemblable. Mais voici apparemment ce qui avoit trompé cet Hiſtorien.

Une Lettre du P. Julien Perrault, écrite en 1635. nous apprend que ces Sauvages prenoient plaiſir à imiter tout ce qu'ils voyoient faire aux Européens; qu'ayant ſurtout remarqué qu'ils formoient ſouvent le Signe de la Croix ſur eux, ils en uſoient de même; quand ils en rencontroient quelques-uns, qu'ils en

(*a*) Le Pere Chrétien de Clerq, *Hiſtoire de la Gaſpeſie*.

1640. traçoient la figure ſur differens endroits de leur corps ; mais ſans avoir eu d'abord la moindre idée que ce fût une marque de Religion. Cet uſage déja ancien du tems que le P. Chrétien le Clerq réſidoit parmi les Gaſpeſiens, & paſſé peut-être dès-lors en pratique ſuperſtitieuſe, aura perſuadé ce Religieux qu'il l'étoit dans ſon origine ; il ſe peut bien faire auſſi qu'ayant interrogé ſur cela quelques-uns de ces Sauvages, ces Barbares, qui confondent ſouvent toutes leurs Traditions, lui auront paru ranger celle-ci parmi les plus anciennes.

Belle action des Hurons.

Cependant la guerre s'échauffoit de plus en plus entre les Iroquois & nos Alliés ; les premiers étant tombés inopinément ſur une Nation éloignée, dont je n'ai pu ſçavoir le nom, y firent un maſſacre épouvantable, & contraignirent ceux, qui eurent le bonheur d'échaper, à chercher une retraite ailleurs. Ils la trouverent chez les Hurons, qui n'eurent pas plûtôt appris leur diſgrace, qu'ils envoyerent au-devant d'eux avec des rafraîchiſſemens, & les recueillirent avec une affection, qui auroit fait honneur à des Chrétiens. Les Miſſionnaires, à qui il ne convenoit pas de ſe laiſſer vaincre en charité par des Infidéles, coururent de leur côté au ſecours de ces pauvres Exilés, & ils eurent la conſolation d'en voir pluſieurs, pour qui leur infortune fut un coup de Prédeſtination.

Comment ils en ſont récompenſés.

Leur joye redoubla, lorſqu'étant retournés aux fonctions de leur Miniſtere, dont juſques-là ils n'avoient pas retiré à beaucoup près le fruit, qu'ils avoient lieu d'en attendre, ils s'apperçurent que Dieu, touché ſans doute de

1640.

la générosité des Hurons, comme il le fut autrefois des aumônes du Centenier Corneille, avoit changé leur cœur, & que ceux-mêmes, qui avoient toujours été les plus sourds à leurs exhortations, faisoient les plus grandes instances pour être admis au rang des Proselytes; mais ce ne fut pas la seule récompense, que le Seigneur accorda à ces charitables Sauvages.

Défaite d'un Parti Iroquois.

Quelque tems après trois-cent Guerriers Hurons & Algonquins s'étant mis en campagne, une petite Troupe d'Aventuriers, qui avoit pris les devans, rencontra cent Iroquois, qui la chargerent, & qui malgré l'inégalité du nombre, ne purent en prendre qu'un seul. Contens néanmoins de ce petit succès, & craignant, s'ils alloient plus loin, d'avoir à faire à trop forte partie, ils songeoient à la retraite, lorsque leur Prisonnier s'avisa de leur dire que la Troupe, dont lui & ses Camarades avoient été détachés, étoit beaucoup plus foible qu'eux. Sur sa parole ils se déterminerent à attendre l'Ennemi dans un lieu, où ce même Captif les assûra qu'il devoit passer: toute la précaution qu'ils prirent, fut d'y faire une espece de Retranchement, pour se garantir de la surprise.

Les Hurons & les Algonquins parurent bientôt, & les Iroquois au désespoir de s'être laissés duper, s'en vengerent d'une maniere terrible sur celui, qui les avoit engagés dans ce mauvais pas, & qui s'y étoit bien attendu. La plûpart furent ensuite d'avis de chercher à se sauver; mais un Brave levant la voix, s'écria: « Mes Freres, si nous avons envie de commettre une telle lâcheté, attendons du moins que le Soleil soit sous l'horizon, afin qu'il ne la

1640. voye pas. » Ce peu de mots eut ſon effet, la réſolution fut priſe de combattre juſqu'au dernier ſoupir, & elle fut exécutée avec toute la valeur, que peuvent inſpirer le dépit & la crainte de ſe déshonorer en fuyant devant des Ennemis, ſi ſouvent vaincus; mais ils avoient à faire à des Gens, qui ne leur cédoient point en courage, & qui étoient trois contr'un.

Pluſieurs priſonniers ſont baptiſés à la mort.

Après un combat fort opiniâtré, dix-ſept ou dix-huit Iroquois demeurerent ſur la place, le Retranchement fut forcé, & tout ce qui reſtoit d'Ennemis, fut déſarmé & pris. Les Hurons emmenerent dans leurs Villages les Captifs, qui leur étoient échus en partage, & ſe ſurpaſſerent en cruauté à l'égard de ces Infortunés; mais il ſemble que Dieu n'avoit permis la diſgrace de ceux-ci, que pour faire éclatter ſa miſericorde ſur eux. Les Miſſionnaires, à qui on accorda la liberté de les entretenir tout à leur aiſe, les trouverent d'une docilité, qui les étonna: ils les inſtruiſirent ſuffiſamment de nos Myſteres, les baptiſerent tous, & ces Néophytes ſoûtinrent le ſupplice affreux, qu'on leur fit endurer, non avec cette inſenſibilité brutale, & cette fierté feroce, dont ces Barbares font gloire dans ces occaſions, mais avec une patience, des ſentimens, & un courage, dignes du Chriſtianiſme, & que leurs Bourreaux ne purent s'empêcher d'attribuer à la vertu du Baptême.

Cet heureux préjugé avança fort les affaires de la Religion, & autoriſa les Fidéles à la profeſſer plus hautement encore, qu'ils n'avoient oſé faire; car juſques-là pluſieurs n'en avoient pas une liberté entiere dans les Cabannes, où ils ne faiſoient pas le plus grand nombre.

Quelques-uns mêmes avoient été fort maltraités à ce sujet, & quand un Chrétien tomboit malade, on n'ometoit rien pour l'obliger d'avoir recours aux Jongleurs. Plusieurs se laisserent séduire, & quelques Missionnaires ont cru que plus d'une fois dans ces rencontres les prestiges de ces Charlatans avoient été accompagnés de l'opération visible du Démon. 1640.

Adresse des Iroquois pour détacher les François des Hurons.

Cependant les Alliés ne profiterent point de l'avantage, qu'ils avoient remporté, ce qui vint de ce qu'ils n'agirent point de concert. Les Cantons de leur côté, plus animés que jamais par l'échec, qu'ils avoient reçu, se promirent d'en tirer une vengeance éclatante ; mais pour ne pas s'attirer en même tems sur les bras trop de forces réunies, ils mirent tout en usage pour faire prendre à ceux-ci de l'ombrage des François. Ils firent partir trois-cent Guerriers, qu'ils diviserent en plusieurs trouppes, & tout ce qui tomba entre leurs mains de Sauvages, fut traitté avec l'inhumanité ordinaire à ces Barbares ; au contraire quelques François, qui furent pris aux environs des Trois Rivieres, ne reçurent aucun mal.

Quelque tems après, plusieurs Partis parurent aux environs du même Fort, y tinrent plusieurs mois en échec toutes les Habitations Françoises ; puis, lorsqu'on s'y attendoit le moins, ils offrirent de faire la paix, à condition que nos Alliés n'y seroient pas compris. Cette proposition fut faite à M. de CHAMFLOURS, qui avoit succedé depuis peu au Chevalier de Lisle dans le Gouvernement des Trois Rivieres, & ce fut un Prisonnier François, nommé MARGUERIE, qui lui en

1640. porta la parole. Cet Homme ajoûta, que ni lui, ni les Compagnons de sa captivité n'avoient qu'à se louer du traitement, qu'ils avoient reçu des Iroquois, mais qu'il ne croyoit pourtant pas qu'il y eût trop de sûreté à traitter avec eux.

Ils traitent de mauvaise foy avec les premiers.

L'avis étoit sage, mais on n'étoit point en état de faire la guerre; ainsi on crut devoir entrer en négociation, en se tenant néanmoins sur ses gardes. Le Chevalier de Montmagny, que M. de Champflours avoit averti de ce qui se passoit, monta jusqu'aux Trois Rivieres dans une Barque bien armée, & envoya de-là aux Iroquois le Sieur NICOLET, & le P. RAGUENEAU, pour leur redemander les Prisonniers François, qu'ils retenoient, & sçavoir leurs dispositions touchant la paix. Ces Députés furent bien reçus; on les fit asseoir en qualité de Médiateurs sur un Bouclier; on leur amena ensuite les Captifs liés, mais legerement, & aussi-tôt un Chef de guerre fit une Harangue fort étudiée, dans laquelle il s'efforça de persuader que sa Nation n'avoit rien tant à cœur, que de vivre en bonne intelligence avec les François.

Au milieu de son discours il s'approcha des Prisonniers, les délia, & jetta leurs liens pardessus la Palissade, en disant: « Que la Riviere les emporte si loin, qu'il n'en soit plus parlé. » Il présenta en même tems un Colier aux deux Députés & les pria de le recevoir comme un gage de la liberté, qu'il rendoit aux Enfans d'*Onontbio* (*a*). Puis prenant deux pac-

(*a*) Onontbio en Langue Huronne & Iroquoise veut dire *grande Montagne*, & c'est ainsi qu'on leur avoit dit que se nommoit M. de Montmagny. Depuis ce tems-là ces Sauvages, & à leur exemple tous les

quets de Castors, il les mit au pied des Captifs, & ajoûta qu'il n'étoit pas raisonnable de les renvoyer tout nuds, & qu'il leur donnoit de quoi se faire des robes. Il reprit ensuite son discours, & dit que tous les Cantons Iroquois desiroient ardemment une paix durable avec les François, & qu'ils supplioient en leur nom Ononthio de cacher sous ses habits les haches des Algonquins & des Hurons, tandis qu'on négocieroit cette paix, assûrant que de leur part il ne seroit fait aucune hostilité. 1640.

Il parloit encore, quand deux Canots d'Algonquins ayant paru à la vûë de l'endroit, où se tenoit le Conseil, les Iroquois leur donnerent la chasse. Les Algonquins, qui ne voyoient nulle apparence de resister à tant de monde, prirent le parti de se jetter dans l'eau, & de s'enfuir à la nage, abandonnant leurs Canots, qui furent pillés sous les yeux du Gouverneur Général. Un procédé si indigne montra le peu de fonds, qu'il y avoit à faire sur la parole de ces Barbares, & la négociation fut rompuë sur le champ. Les Iroquois n'ayant plus de voiles pour cacher leur perfidie, leverent entierement le masque, & parlerent avec beaucoup d'insolence. Le Chevalier de Montmagny vouloit en tirer raison, mais ils lui échaperent au moment, qu'il croyoit les tenir, & pour surcroît de chagrin il apprit presque en même tems que quantité de Canots Hurons, qui descendoient à Quebec chargés de Pelleteries, étoient tombés entre leurs mains.

autres ont appellé *Ononthio* le Gouverneur Général de la Nouvelle France. Ils donnent au Roy celui de *Grand Ononthio*.

1640.

Situation du Gouverneur Général.

C'étoit ſans doute une ſituation bien triſte pour un Homme en place, que celle, où ſe trouvoit ce Général, expoſé tous les jours à recevoir de pareils affronts, faute d'avoir aſſez de Troupes pour tenir ſeulement en équilibre la balance entre deux Partis de Sauvages, qui tous enſemble n'auroient pas pû tenir en campagne contre quatre ou cinq mille François. Mais la Compagnie des cent Aſſociés ne revenoit point de ſon aſſoupiſſement, & la Colonie Françoiſe diminuoit de jour en jour en nombre & en force, au lieu d'augmenter. Une entrepriſe, qui ſe fit alors pour peupler & fortifier l'Iſle de Montreal, conſola un peu M. de Montmagni, & le flatta même pendant quelque tems de l'eſperance que les Iroquois n'oſeroient plus le venir braver, comme ils venoient de faire preſque ſous ſon Canon.

Projet d'un Etabliſſement à Montréal.

Les premiers Miſſionnaires avoient d'abord compris l'importance d'occuper l'Iſle de Montreal; mais la Compagnie du Canada n'étoit point entré dans leurs vûës. Il fallut que ce fuſſent encore des Particuliers, qui ſe chargeaſſent d'exécuter un deſſein ſi avantageux à la Nouvelle France, & que la guerre des Iroquois rendoit même néceſſaire. Quelques perſonnes puiſſantes, & plus recommandables encore par leur pieté, & par leur zéle pour la Religion, formerent donc une Société, qui ſe propoſa de faire en grand à Montreal, ce qu'on avoit fait en petit à Sylleri. Il devoit y avoir dans cette Iſle une Bourgade Françoiſe, bien fortifiée, & à l'abry de toute inſulte. Les Pauvres y devoient être reçus, & mis en état de ſubſiſter de leur

1640.

travail. On projetta de faire occuper tout le reste de l'Isle par des Sauvages, de quelque Nation qu'ils fussent, pourvû qu'ils fissent profession du Christianisme, ou qu'ils voulussent se faire instruire de nos Mysteres, & l'on étoit d'autant plus persuadé qu'ils y viendroient en grand nombre, qu'outre un asyle assûré contre les poursuites de leurs Ennemis, ils pouvoient se promettre des secours toujours prompts dans leurs maladies, & contre la disette. On se proposoit même de les policer avec le tems, & de les accoûtumer à ne plus vivre que du travail de leurs mains.

Il s'exécute en partie.

1641-42.

Le nombre de ceux, qui entroient dans cette Association, fut de trente-cinq : c'étoit beaucoup trop pour qu'elle agît lon-tems de concert ; néanmoins elle commença de maniere à donner lieu d'en bien augurer. Dès cette année 1640. en vertu de la concession, que le Roy lui fit de l'Isle, elle en fit prendre possession à la fin d'une Messe solemnelle, qui fut célébrée sous une Tente. L'année suivante Paul de CHOMEDEY, Sieur de MAISONNEUVE, Gentilhomme Champenois, & un des Associés, y mena plusieurs Familles de France. Il arriva à Quebec avec une Fille de condition, nommée Mademoiselle MANSE, qui étoit destinée pour avoir soin des Personnes de son sexe ; le Chevalier de Montmagny, & le Supérieur Général des Jesuites les conduisirent à Montreal, & le quinziéme d'Octobre M. de Maisonneuve fut déclaré Gouverneur de l'Isle.

Le dix-septiéme de May suivant, le lieu destiné à l'Habitation Françoise fut beni par

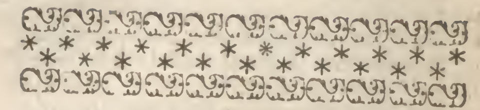
1641-42. le même Supérieur, qui y célébra les saints Mysteres, dédia à la Mere de Dieu une petite Chapelle, qu'on avoit bâtie, & il y laissa le *S. Sacrement*. Cette Cérémonie avoit été précédée d'une autre, trois mois auparavant, c'est-à-dire, vers la fin de Fevrier : tous les Associés s'étant rendus un Jeudi matin à Notre-Dame de Paris, ceux, qui étoient Prêtres, y dirent la Messe, les autres communierent à l'Autel de la Vierge, & tous supplierent la Reine des Anges de prendre l'Isle de Montreal sous sa protection. Enfin le 15. d'Août, la Fête de l'Assomption de la Mere de Dieu fut solemnisée dans cette Isle avec un concours extraordinaire de François & de Sauvages. On ne négligea rien dans cette occasion pour intéresser le Ciel en faveur d'un Etablissement si utile, & pour donner aux Infidéles une haute idée de la Religion Chrétienne,

Tradition sur les anciens Habitans de cette Isle.

Sur le soir du même jour M. de Maisonneuve voulut visiter la Montagne, qui a donné le nom à l'Isle, & deux vieux Sauvages, qui l'y accompagnerent, l'ayant fait monter jusqu'à la cime, lui dirent qu'ils étoient » de la Nation, qui avoit autrefois habité ce » Pays. » Nous étions, ajoûterent-ils, en » très-grand nombre, & toutes les Collines, » que tu vois au Midi & à l'Orient, étoient » peuplées. Les Hurons en ont chassé nos » Ancêtres, dont une partie s'est refugiée chez » les Abénaquis, d'autres se sont retirés dans » les Cantons Iroquois, quelques-uns sont demeurés avec nos Vainqueurs. » Le Gouverneur les pria d'avertir leurs Freres de se réunir dans leurs anciennes possessions, qu'ils n'y

manqueroient de rien, & qu'ils y seroient en assûrance contre quiconque entreprendroit de les inquietter. Ils promirent de faire tout ce qui dépendroit d'eux pour cela ; mais ils ne purent apparemment venir à bout de rassembler les débris de cette Nation dispersée, laquelle pouvoit bien être celle de *l'Iroquet*, dont j'ai parlé dans mon Journal. 1641-42.





HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SIXIE'ME.

1642. 'ASSURANCE, qu'avoient eüë les Iroquois de paroître en armes à la vûë des Trois Rivieres, & l'audace, avec laquelle ils avoient insulté le Chevalier de Montmagny, donnoient beaucoup à penser à ce Général. Il crut avec raison qu'il ne devoit rien négliger pour se précautionner contre la surprise, & pour se mettre en état de soûtenir les efforts d'une Nation, qui ne ménageoit plus rien, & qui paroissoit déterminée à employer également la ruse & la force, pour donner la Loi à tout le Pays: d'autant plus que si les Hollandois de la Nouvelle Belgique ne se déclaroient pas encore ouvertement en sa faveur, il n'y avoit

pas à douter qu'ils ne lui fournissent des secours de plus d'une façon. 1642.

La résolution fut donc prise de bâtir un Fort à l'entrée de la Riviere (*a*), qui portoit alors leur nom, parce que c'étoit le chemin, qu'ils prenoient ordinairement pour descendre dans la Colonie. Il fut achevé en peu de tems, quoique pussent faire pour s'y opposer sept-cent Iroquois, qui vinrent fondre sur les Travailleurs, lorsqu'on y pensoit le moins ; mais qui furent repoussés avec perte. On donna à ce Fort le nom de *Richelieu*, qu'on faisoit déja porter à la Riviere, & on y mit une assez bonne Garnison. Si la Compagnie du Canada eût voulu faire une pareille dépense pour le Pays des Hurons, on auroit épargné bien des maux à ces Sauvages, & par conséquent à toute la Colonie, sur laquelle retomba bientôt le contrecoup des malheurs, qui accablerent cette Nation les années suivantes.

Fort de Richelieu.

L'occasion étoit d'autant plus favorable pour opposer de ce côté-là une forte barriere aux Iroquois, que toutes les Bourgades Huronnes étoient en mouvement pour embrasser le Christianisme ; &, ce qui en étoit une suite nécessaire, pour s'attacher à nous de plus en plus. AHASISTARI, Capitaine des plus estimés dans cette Nation, fut celui, dont le Ciel se servit particulierement pour operer un changement, qui parut miraculeux aux Missionnaires, en ce que ceux, qu'ils avoient trouvé jusques-là les plus rebelles à la Grace, témoignerent alors plus

Conversions en grand nombre parmi les Hurons.

(*a*) Il ne faut pas oublier que c'est celle, qu'on appelle aujourd'hui la Riviere de Sorel.

1642. d'ardeur pour être instruits & baptisés. On racontoit des choses étonnantes de ce Capitaine ; & dans la vérité c'étoit un très-brave Homme, mais auquel des actions d'une valeur peu ordinaire avoient peut-être donné lieu d'en attribuer de plus brillantes encore. Ce qui est certain, c'est que son mérite seul, & le crédit, où il étoit dans toute sa Nation, faisoient concevoir depuis lontems aux Prédicateurs de l'Evangile un grand desir de le gagner à JESUS-CHRIST.

Histoire d'un fameux Capitaine de cette Nation.

Il n'y avoit pas beaucoup d'apparence qu'ils y réussissent, parce que ce Sauvage étoit extrêmement attaché à ses superstitions ; mais la difficulté de ces grandes conversions est souvent ce qui rassûre les Hommes Apostoliques, instruits que la Grace, qui est toute-puissante, se plaît souvent à triompher de ceux, qui resistent le plus à ses inspirations. Ils ne se rebuterent donc point, & il continuerent de rendre de fréquentes visites au Capitaine Huron, quoiqu'il les reçût toujours fort mal. Il s'humanisa pourtant à la fin, il s'accoûtuma même à les voir d'assez bon œil ; insensiblement ils le trouverent moins éloigné du Royaume de Dieu, & il en vint jusqu'à prendre goût à leurs discours sur la Religion.

Il s'appliquerent alors plus que jamais à l'instruire ; il les écouta avec attention, il leur proposa ses doutes, & quand on les eut tous éclaircis, il témoigna qu'il se rendoit. Il demanda le Baptême ; mais les Peres ne crurent pas devoir sur une premiere demande admettre dans le sein de l'Eglise un Proselyte de ce caractére ; ils jugerent à pro-

pos de lui faire aſſez lontems deſirer cette grace. Un jour qu'il la ſollicitoit fortement dans une de ces Conferences publiques, dont j'ai parlé, le Pere, qui y préſidoit, le pria d'inſtruire l'Aſſemblée de ce qui lui avoit fait naître la premiere penſée de ſe faire Chrétien : & il répondit en ces termes, que j'ai tirés fidélement de la Lettre du Miſſionnaite même.

1642.

Sa vocation au Chriſtianiſme.

» Cette penſée m'a occupé avant même « que vous vinſſiez dans ce Pays. J'ai ſouvent « couru de grands riſques, & en pluſieurs « rencontres j'ai eu le bonheur d'échaper, « lorſque tous ceux, qui m'accompagnoient, « périſſoient à mes côtés. Je me diſois alors « à moi-même, il faut que quelque puiſſant « Génie prenne un ſoin tout particulier de mes « jours, & je n'ai jamais pu me tirer de l'eſ- « prit que ce Genie ne fût infiniment ſupérieur « à ceux, qui ſont honorés parmi nous. Je « n'ai pu m'empêcher auſſi de regarder com- « me des ſottiſes tout ce qu'on nous debite au « ſujet des ſonges, & à peine ai-je entendu « parler de JESUS, que j'ai ſenti comme une « aſſûrance, qu'il étoit le Protecteur, à qui « j'avois été ſi ſouvent redevable de la liberté « & de la vie. Quelque entêté, que j'aïe paru « depuis de nos Pratiques & de nos Tradi- « tions, je me ſentois néanmoins intérieu- « rement porté à n'adorer que lui, & ſi j'ai « tant differé à ſuivre ce mouvement de mon « cœur, c'eſt que je voulois m'inſtruire, avant « que de me déclarer. Lors même que je pa- « roiſſois moins diſpoſé à vous écouter, je ne « faiſois aucune entrepriſe, ſans me recom- « mander à JESUS, & je mettois en lui toute «

1642. „ ma confiance. Depuis lontems je m'adresse à „ lui tous les matins, je lui attribuë tous mes „ succès, & je vous demande en son nom le „ Baptême, afin qu'il ait pitié de moi après „ ma mort.

Son Baptême & sa ferveur. Les Peres ne crurent pas devoir attendre plus lontems à satisfaire un Homme si bien préparé; il fut baptisé le même jour & nommé EUSTACHE. Peu de tems après il leva un grand Parti de guerre, dans lequel il ne voulut recevoir que des Chrétiens. Sa Troupe étant prête à partir, il la mena chez le Missionnaire de sa Bourgade, en presence duquel il leur parla en ces termes:

„ „ Mes Freres, nous servons tous un même „ Maître, ne soyons donc plus qu'un cœur & „ qu'un esprit. Nous devons éviter avec soin „ tout commerce avec les Infidéles, & il faut „ que tous ceux de nos Freres, qui sont „ dans le besoin & dans l'affliction, trouvent „ auprès de nous de la consolation, & du sou„ lagement. Cachons avec soin les fautes des „ Chrétiens aux yeux des Infidéles, & qu'en „ toute rencontre on reconnoisse que la Re„ ligion nous unit plus étroitement, que ne „ sçauroient jamais faire les liaisons de sang „ & de l'interêt. Quant à ceux de nos Proches, „ qui ne professent pas la même Religion que „ nous, il est bon qu'ils sçachent que la mort „ nous séparera d'avec eux pour toujours, & „ que nos cendres ne doivent pas même être „ mêlées avec les leurs. Publions en tout lieu, „ mais par nos exemples encore plus que par „ nos paroles, la sainteté & l'excellence de la „ Foi en JESUS, & tâchons de la faire em„ brasser, s'il est possible, à tout le monde

Si

1642.

Reflexions sur les Harangues des Sauvages.

Si les Sauvages du Canada ne parloient ainsi que dans les Relations des Missionnaires, j'avoüe que j'aurois tenu ces discours pour fort suspects, quelque vénération, que j'aye pour ceux, qui les rapportent, & quoiqu'il regne dans leur Mémoire un air de sincérité, qui prévient beaucoup en leur faveur; mais outre que l'expérience de tous les siécles a dû nous convaincre que le bon sens, l'éloquence naturelle, & la noblesse des sentimens se trouvent par tout, où il y a des Hommes, & ne dépendent pas toujours de l'éducation; je ne crains point que ceux, qui ont vû de près ces Barbares, m'accusent de leur avoir supposé une élévation, un pathetique, & une énergie, qu'ils n'ont point. Les Grecs eux-mêmes n'ont-ils pas avoué qu'il y avoit plus de noblesse dans la simplicité du discours des Barbares, que dans les Harangues étudiées d'Athénes? (*a*) D'ailleurs il n'y a point de doute que l'Esprit Saint n'inspirât ce Néophyte.

Excursion chez les Saulteurs.

A peu près dans le même tems quelques Jesuites reçurent une Députation de la part des *Saulteurs*, qui les invitoient à se transporter chez eux. Ces Sauvages occupoient alors les environs d'un Rapide, qui se trouve au milieu du Canal, par où le Lac supérieur se décharge dans le Lac Huron. Ce Rapide a depuis été nommé *le Sault Sainte Marie*, & c'est de-là que nous avons donné à ces Sauvages, qui sont une Nation Algonquine, & dont le nom est très-difficile à prononcer, (*b*) celui de Saulteurs. Les Missionnaires ne

(*a*) Strabon. L. VII. pag. 301.
(*b*) PAÜOIRIGOÜEIEUHAK.

1642. furent point fâchés de cette occaſion, qui ſe préſentoit de connoître les Pays ſitués au-delà du Lac Huron, qu'aucun d'eux n'avoit encore traverſé : Les PP. Iſaac JOGUES, & Charles RAIMBAUT furent détachés pour accompagner les Députés des Saulteurs, & leur voyage eut tout le ſuccès qu'ils en pouvoient raiſonnablement attendre. Ils furent bien reçus de ces Sauvages, qui leur parurent de très-bonnes gens ; mais ayant été rappellés, lorſqu'ils commençoient à les inſtruire, la ſemence de la divine parole n'eut pas le loiſir de fructifier, & cette Nation ne s'étant pas trouvée dans les mêmes diſpoſitions, lorſque quelques années après on retourna chez eux, ces heureux commencemens n'eurent pas de ſuite ; de ſorte que les Saulteurs n'ont eu juſqu'à preſent que fort peu de Chrétiens.

Les Hollandois fourniſſent des armes & des munitions aux Iroquois.

Cependant les Iroquois, aſſûrés d'être ſoûtenus des Hollandois de Manhatte, qui leur fourniſſoient déja des armes & des munitions, & à qui ils vendoient les Pelleteries, qu'ils enlevoient à nos Alliés, continuoient leurs courſes & leurs brigandages. Les Rivieres & les Lacs étoient infeſtés de leurs Partis, & le Commerce ne pouvoit plus ſe faire ſans de grands riſques. Le Chevalier de Montmagny en fit ſes plaintes au Gouverneur de la Nouvelle Belgique, lequel ſe contenta de lui faire une réponſe honnête, mais fort vague, & ne changea rien à ſa conduite ; on le ſoupçonna même, ou du moins ceux, qui étoient ſous ſes ordres, d'animer les Iroquois contre nous, quoiqu'on fût convenu que les Alliés des deux Nations ne feroient aucune hoſtilité ſur les deux Colonies, & que

les François eussent été très-fidéles à garder la convention. 1642.

Indolence des Hurons.

Il est vrai que nos Sauvages n'étoient ni en état, ni en humeur d'inquietter les Hollandois; bien loin de chercher à se faire de nouveaux Ennemis, à peine songeoient-ils à se défendre des Iroquois. Les Hurons surtout soit par indolence, soit par la crainte d'irriter un Ennemi, qui avoit pris sur eux une superiorité, qu'ils ne pouvoient plus se dissimuler; soit enfin qu'ils ne fussent pas encore persuadés que les Iroquois en vouloient à toute la Nation, laissoient désoler leurs Frontieres, sans prendre aucune mesure pour éteindre un incendie, qui les environnoit de toutes parts. Ces pertes néanmoins, sur lesquelles ils demeuroient si tranquilles, les affoiblirent à la fin de telle sorte, que la terreur se répandit dans toutes les Bourgades, & que quand l'Ennemi ne jugea plus à propos de couvrir d'aucun prétexte son véritable dessein, il trouva, comme il l'avoit bien prévû, un Peuple effrayé, & presqu'incapable de faire la moindre résistance. Il arriva de là qu'à peine l'Eglise Huronne, cultivée avec tant de fatigues, commençoit à produire des fruits de salut, que ses Pasteurs furent frappés, & le Troupeau, non-seulement dispersé, mais même presque entiérement détruit.

Plusieurs sont surpris par les Iroquois.

Le Pere Jogues, dont nous parlions il n'y a pas lontems, fut le premier, sur qui l'orage tomba. A son retour du Sault Sainte Marie, il avoit reçu ordre de descendre à Quebec pour une affaire, qui ne souffroit point de retardement, & il n'ignoroit pas à quels périls ce

1642. voyage l'expoſoit : il obéit néanmoins ſans répliquer, il s'embarqua le treiziéme de Juin 1642. arriva ſans aucune mauvaiſe rencontre à la Capitale, & le premier jour du mois d'Août il en repartit avec un convoi de treize Canots bien armés, & conduits par de braves gens.

La force de cette Eſcorte fut apparemment ce qui cauſa ſon malheur, par l'exceſſive confiance, qu'elle inſpira à ceux, qui la compoſoient. On a ſçu même depuis, par les Lettres du P. Jogues, que les Chefs de cette Troupe, où il n'y avoit guéres que des Chrétiens, ou des Proſelytes, ſongeoient bien moins à ſe précautionner contre les ſurpriſes de l'Ennemi, qu'à exhorter leurs gens à ſouffrir pour JESUS-CHRIST, & que la plûpart faiſoient paroître ſur cela des ſentimens, qui lui donnoient de la confuſion ; la merveille eſt qu'ils ſe ſoûtinrent juſqu'à la mort dans des diſpoſitions ſi héroïques. Il n'eſt pas étonnant que celui, qui ſçait tirer le bien du crime même, permette quelquefois, pour l'interêt de ſa gloire, qu'on s'écarte des loix de la prudence.

Quoiqu'il en ſoit, les Hurons n'étoient guéres qu'à quinze ou ſeize lieuës de Quebec, lorſque le lendemain de leur départ, à la pointe du jour, comme ils ſe diſpoſoient à s'embarquer, ils apperçurent des traces des Iroquois ſur les bords du Fleuve ; mais ils mépriſerent un Ennemi, auquel ils ſe croyoient fort ſuperieurs en nombre, & que, par cette raiſon, ils ne crurent pas aſſez hardis pour les attaquer: ils pourſuivirent leur chemin, ſans prendre aucune précaution contre la ſurpriſe : auſſi furent-ils les duppes d'une ſécurité ſi peu par-

donnable. Les Iroquois étoient au nombre de soixante & dix : une partie s'étoit mise en embuscade derriere des buissons, qui couvroient une pointe, qu'il falloit que les Voyageurs rangeassent de fort près ; l'autre avoit traversé le Fleuve, & s'étoit cachée dans les Bois.

La plûpart sont pris.

Dès que les Hurons furent à portée des Premiers, une décharge de fusils, faite avec beaucoup d'ordre, en blessa plusieurs, & perça tous les Canots. Dans le desordre, où une attaque si brusque & si imprévûë, mit les Chrétiens, quelques-uns des plus alertes sauterent promptement à terre, & furent assez heureux pour se sauver ; les plus braves, soûtenus par trois ou quatre François, qui accompagnoient le Pere Jogues, se deffendirent assez bien pendant quelque tems dans leurs Canots; mais comme l'eau y entroit, & qu'il ne restoit plus aucune voye de salut, ils furent enfin obligés de se rendre, à la réserve d'un petit nombre, qui échapperent encore dans la confusion, où leur résistance avoit mis les Iroquois : les autres furent saisis & liés.

Le P. Jogues se constituë Prisonnier.

Il n'avoit tenu qu'au P. Jogues de suivre les Premiers, qui avoient pris la fuite, ils firent même tout ce qu'ils purent pour l'y engager ; mais le Serviteur de Dieu aussi tranquille parmi ce tumulte, que s'il eût été en pleine liberté, baptisoit un Cathécumene, & le disposoit à tout événement ; il répondit à ceux, qui le pressoient de se mettre en sûreté, qu'ils faisoient sagement de se sauver, mais que pour lui il ne lui convenoit point d'abandonner ses Enfans, lorsqu'ils avoient le plus de besoin de son assistance. Une charité, que le

1642. devoir exige, ne satisfait pas pleinement un cœur Apostolique ; le combat fini, & tous les Hurons étant pris ou sauvés, le P. Jogues avoit rempli toute l'étenduë de son Ministere ; mais il soupiroit après le Martyre ; il crut que les services, qu'il pouvoit rendre aux Prisonniers, en les consolant & les exhortant à la mort, étoit pour lui un sujet assez légitime de s'y exposer, & il ne voulut pas en manquer l'occasion.

Un François fait la même chose.

Il s'avança donc vers les Iroquois, qui paroissant ne faire aucune attention à lui, ne songeoient plus qu'à s'embarquer avec leur proye, & se fit le Prisonnier du Premier, qu'il rencontra, en disant, qu'il ne vouloit point être séparé de ses chers Enfans, dont il ne prévoyoit que trop quel seroit le funeste sort. Un François, nommé Guillaume COUTURE, avec qui le saint Homme étoit venu du Pays des Hurons, avoit pris la fuite des premiers ; mais il ne se vit pas plutôt hors du péril, que la honte le prit d'avoir abandonné le P. Jogues, & sans faire réfléxion, qu'il ne pouvoit plus lui être bon à rien entre les mains des Iroquois, il fit pour se remettre dans le danger, la même diligence, qu'il venoit de faire pour l'éviter.

Le P. Jogues fut fort chagrin de le revoir, & lui reprocha doucement l'imprudence d'une démarche, qui ne pouvoit être d'aucune utilité à personne ; mais la faute étoit faite, Couture avoit été saisi, dès qu'il avoit paru, & lié avec les autres Captifs. D'ailleurs quelques Iroquois des plus lestes s'étoient mis aux trousses des Fuyards, & en ramenerent plusieurs. A mesure qu'ils arrivoient, les soupirs du Pere

Jogues redoubloient, & dans une Lettre, qu'il écrivit en France à son Provincial, aussi-tôt après son arrivée chez les Iroquois, il assûre qu'il éprouva bien dans cette rencontre le contraire de cet axiome si universellement reçû, que la consolation des Miserables, est d'avoir des Compagnons, qui partagent leur infortune. 1642.

La premiere chose, que firent les victorieux, quand ils n'eurent plus à craindre d'être poursuivis, ce fut de faire entendre à leurs Prisonniers, qu'ils n'avoient aucun quartier à esperer. Couture au commencement de l'attaque avoit tué un Iroquois, il avoit été remarqué, & il fut le premier, sur qui ces Barbares déchargerent leur rage. Ils lui écraserent d'abord tous les doigts des mains, après en avoir arraché les ongles avec les dents, ensuite ils lui percerent la main droite avec une épée. Le Pere Jogues ne put le voir ainsi mutiler, sans être ému jusqu'au fond de l'ame : il courut embrasser ce jeune Homme, & comme il voulut l'encourager par le souvenir des vérités éternelles, il le trouva dans des sentimens, qui le charmerent, & plus occupé, disoit-il, des souffrances de son divin Sauveur, que des siennes propres.

De quelle maniere tous sont traités.

Dans le même moment trois ou quatre Iroquois s'étant jettés avec une espece de fureur sur le Missionnaire, déchargerent sur sa tête & sur son corps nud, car on avoit commencé par dépoüiller tous les Prisonniers, tant de coups de pierres & de bâton, qu'ils crurent l'avoir assommé. Il fut en effet un tems assez considerable sans connoissance. A peine avoit-il un peu repris ses esprits, qu'on

1642. lui arracha tous les ongles des mains, & qu'on lui coupa les deux index avec les dents. Un autre François, nommé René GOUPIL, assez habile Chirurgien, & qui avoit été reçu depuis peu par les Jésuites, en qualité de Frere, fut traité de la même maniere, & ce jour-là on ne fit rien aux autres Prisonniers.

Quelque tems après le butin fut partagé, & les Captifs, qui étoient au nombre de vingt-deux, furent aussi distribués, contre la Coutume; car c'est ordinairement dans le Village, d'où les Guerriers sont partis, que cette distribution se fait. Enfin on se mit en marche, & elle dura quatre semaines. Les playes du Pere Jogues & des deux François, n'avoient point été pansées, & les Vers s'y mirent bientôt; il falloit pourtant marcher du matin au soir, & on ne donnoit presque rien à manger aux Prisonniers: mais le saint Missionnaire n'étoit touché que de la vûë de ses chers Néophytes, destinés au feu, & parmi lesquels il y en avoit quatre ou cinq, qui étoient les principaux soûtiens de l'Eglise Huronne. Pour lui il n'osoit se flatter d'avoir le même sort, ne pouvant se persuader que les Iroquois se portassent à son égard aux dernieres extrémités, & voulussent par sa mort se rendre les François irréconciliables.

Rencontre d'un Parti, auquel on abandonne les Prisonniers.

Après huit jours de marche on rencontra un Parti de deux cent Iroquois, qui alloient tenter quelque aventure. Leur joye fut grande à la vûë de tant de Prisonniers, qu'on leur abandonna pendant quelque tems, & qu'ils traiterent avec une barbarie incroyable, après avoir fait une décharge générale de leurs fusils en l'honneur d'AGRESKOUE'. Les Sauvages

1642.

s'imaginent que plus ils ſeront cruels en ces occaſions, & plus leur entrepriſe ſera heureuſe. Ceux-ci furent néanmoins trompés dans leur attente, car s'étant préſentés devant le Fort de Richelieu, ils y trouverent le Chevalier de Montmagny, qui en tua pluſieurs, & contraignit les autres de ſe retirer fort en deſordre.

Le P. Jogues refuſe de nouveau de s'évader.

Dans la rencontre, dont je viens de parler, le P. Jogues ne fut pas plus épargné que les autres, mais on ne l'avoit pas mutilé de maniere à le mettre hors d'état de rendre les ſervices, qu'on exige des Eſclaves; ce qui le confirma dans la penſée, que les Iroquois ne vouloient pas ſe priver, en le faiſant mourir, de l'avantage, qu'ils pouvoient tirer d'un ôtage de ſon caractere. Du lieu, où les deux Partis s'étoient rencontrés, on fit dix journées en Canot, après quoi il fallut marcher de nouveau, & les Priſonniers, dont la plûpart avoient bien de la peine à ſe ſoûtenir, furent encore chargés du bagage de leurs impitoyables Maîtres.

Le P. Jogues marque dans ſes Mémoires, que les premiers jours on ne leur épargna pas les vivres, mais que cela diminua peu-à-peu, & que ſur la fin du voyage il fut juſqu'à trois fois vingt-quatre heures ſans rien prendre, les proviſions ayant preſque tout-à-fait manqué, à cauſe du grand détour, qu'on avoit été obligé de prendre, pour éviter la rencontre des Partis Ennemis. Il ajoûte que ni lui, ni Goupil ſon Compagnon, n'étoient point attachés comme les autres pendant la nuit, en ſorte qu'il leur auroit été facile de s'échapper; mais que pour lui, les raiſons, qui l'en avoient

1642. empêché d'abord, l'en détournerent jusqu'au bout, & que le jeune Chirurgien ne put jamais se résoudre à l'abandonner.

Les Prisonniers sont tourmentés dans trois Villages successivement.

Enfin toute la troupe arriva dans un Village du Canton d'Agnier, où l'on confirma aux Captifs, qu'ils étoient destinés au feu, & où on les traita avec tant d'inhumanité, qu'il ne leur resta pas sur le corps un endroit, qui ne fût meurtri ou cicatrisé, ni aucun trait reconnoissable au visage. Après qu'ils eurent essuyé la premiere fureur des Femmes & des Enfans, on les fit monter sur une espece de théâtre, & pour signal on déchargea aux trois François quelques coups de foüet sur les épaules ; ensuite un Vieillard s'approcha du P. Jogues, accompagné d'une Esclave Algonquine, à qui il mit un coûteau en main, en lui ordonnant de couper au Missionnaire le poulce de la main droite.

Cette Femme, qui étoit Chrétienne, demeura d'abord comme interdite, puis déclara que ce qu'on lui demandoit, lui étoit absolument impossible. Cependant le Vieillard lui fit de si terribles menaces, qu'elle obéit. Le saint Homme a depuis assûré que la crainte, où il avoit été de voir cette Femme tourmentée à son occasion, & la joye, qu'il avoit euë ensuite, en la voyant hors du péril par son obéissance, lui avoient rendu très-supportable la douleur, qu'elle lui causa ; elle le fit pourtant beaucoup plus souffrir, par la maniere peu assûrée & tremblante, dont elle fit cette opération, que si la cruauté eût conduit sa main.

Les Prisonniers demeurerent sur ce théâtre un jour & demi, environnés d'une multitude confuse de Barbares, à qui on avoit tout per-

mis à leur égard, excepté de les faire mourir. 1642.
On les mena ensuite à un second Village, où, contre la coûtume, on les reçut encore avec une bastonnade, car selon les regles cela ne se doit pratiquer que dans le premier, où l'on entre. Ce fut là que le P. Jogues ne pouvant plus se souffrir tout nud, demanda à un Iroquois, s'il n'avoit pas de honte de le laisser en cet état, lui qui avoit eu tant de part au butin? Le Sauvage parut touché de ce reproche, alla chercher l'enveloppe d'un ballot, & la donna au Pere, qui s'en couvrit de son mieux : mais comme toute la peau de son corps étoit levée, cette toile rude par elle-même, & toute semée de brins de paille, lui causa des douleurs si aiguës, qu'il fut bientôt contraint de la jetter. Alors le Soleil donnant sur ses playes, que ce vêtement avoit ensanglantées, il s'y forma une croûte, qui tomba avec le tems par morceaux.

Ce que les Captifs essuyerent dans ce second Village de mauvais traitemens, & d'indignités, sur-tout de la part des Enfans, ne peut s'exprimer, & cela dura deux jours, sans que l'on songeât à leur donner à manger. La nuit on les lioit & on les enfermoit tous ensemble dans une Cabanne, où la douleur & la faim ne leur permettoient pas de trouver aucune tréve à leurs maux dans le sommeil. Ils ne furent guéres moins inhumainement traités dans un troisiéme Village, où l'on avoit encore amené quatre Hurons, qu'un autre Parti avoit fait Prisonniers.

Pieté & ferveur des Prisonniers.

Ceux-ci étoient des Catecumenes, que le P. Jogues reconnut & baptisa. On coupa encore au même lieu un doigt de la main à Cou-

1642.

ture, & il n'en auroit pas été quitte pour cela, si un Habitant de ce Village ne l'eût enlevé à ses Bourreaux, & ne l'eût conduit dans sa Cabanne, où il ne voulut plus permettre qu'on lui fit aucun mal. Rien n'étoit plus consolant pour le Missionnaire, que la pieté de ce jeune Homme, & en général de tous les Compagnons de ses chaînes. Il n'y en eut aucun, qui au milieu de tant & de si effroyables tortures, ne conservât toute sa ferveur ; quelques-uns même ne paroissoient affligés, que de ce qu'ils ne souffroient pas assez.

On leur donne la vie, excepté à trois Chefs.

Enfin après sept semaines d'un martyre continuel, tous, contre leur attente, & malgré les menaces, qu'on leur avoit si souvent réïterées, furent avertis qu'ils ne mourroient point, à l'exception de trois Chefs, parmi lesquels étoit ce brave Eustache, dont j'ai rapporté il n'y a pas lontems la conversion. Il reçut aussi-bien que les deux autres, l'Arrêt de sa mort en vrai Chrétien, & jusqu'au dernier soupir ils porterent l'héroïsme aussi loin, qu'il soit possible de se le figurer. Dès qu'ils eurent été livrés aux Députés des Villages, où ils devoient être brûlés, les autres Captifs furent reconduits au premier des trois, qu'on leur avoit fait parcourir, & où la distribution s'en devoit faire.

Des Hollandois réclament les François.

Jusques-là, comme ils n'étoient à personne, personne ne prenoit soin d'eux, & en arrivant dans ce Village, ils se trouverent dans un abbattement extrême ; mais ils retomberent bientôt dans l'incertitude de leur sort, d'où ils ne faisoient que de sortir. Le Parti de Guerre, qui avoit été repoussé au Fort de Richelieu, arriva dans le même Vil-

lage, ne respirant que la vengeance. Le Chef & quelques-uns des plus braves avoient été tués, & le nombre des blessés étoit considérable. Il ne restoit plus aux Prisonniers, après avoir été si lontems en butte à l'insolence des Vainqueurs, que d'essuyer le dépit & la rage des Vaincus, & malgré l'esperance, qu'on leur avoit donnée, ils s'attendoient bien qu'il leur en coûteroit la vie. Les Parens & les Amis des Morts comptoient aussi sur cela, lorsque les Hollandois, qui se rencontrerent par hazard dans ce Village, demanderent qu'on leur remît les trois François.

Ils sont refusés.

Cette demande embarassa les Iroquois, & donna lieu à une sorte de négociation, pendant laquelle le feu, qui se rallumoit contre les Prisonniers, se ralentit un peu; mais ce fut tout le fruit, que les François en retirerent. Le Conseil répondit enfin aux Hollandois, qu'il n'étoit plus le maître des François Prisonniers, & qu'on s'étoit engagé à les rendre à leur Nation. C'étoit une pure défaite; mais soit que les Hollandois le comprissent, ou non, ils n'insisterent pas davantage, & se retirerent. Il est vrai que quelques-uns des plus moderés d'entre les Iroquois, avoient été d'avis qu'on renvoyât le Pere Jogues & ses deux Compagnons à Onontio; mais tous les autres s'y étoient fortement opposés, & ils furent donnés à trois differens Maîtres, celui de Couture étoit d'un autre Village, & c'étoit apparemment ce même Chef, qui l'avoit déja tiré des mains de ses Bourreaux.

Martyre de René Goupil.

René Goupil ne connut le sien, qu'au moment que ce Barbare lui déchargea sur la tête un coup de hache, dont il expira un instant

1642. après. C'étoit un jeune Homme d'une grande innocence de mœurs, & d'une ſimplicité admirable : quoiqu'il eût commencé ſon Noviciat à Rouen, on l'avoit envoyé en Canada avec ſon habit ſéculier, afin qu'il pût exercer ſon Art avec plus de liberté & de décence ; mais pour n'avoir pas l'habit Religieux, ſa conduite n'en étoit pas moins réguliere, & ſa pieté lui mérita d'être le premier Martyr de la Nouvelle France : car le motif, qui porta ſon Maître à s'en défaire de la façon, que je viens de dire, fut qu'un Vieillard lui ayant vû faire le Signe de la Croix ſur un Enfant, dit que ſi on le gardoit, il feroit mourir tout le Village par ſes preſtiges.

Le P. Jogues, qui avoit admiré ſa vertu pendant ſa vie, ne fit aucune difficulté de l'invoquer, après une mort ſi précieuſe, comme un Confeſſeur de J. C. il s'étoit bien attendu à partager avec lui ſa Couronne, il avoit été témoin de l'execution, & ne doutant point qu'on n'eût auſſi réſolu de ſe défaire de lui, il alla ſe jetter à genoux aux pieds du Meurtrier, pour recevoir en cette poſture le coup de la mort ; mais le Sauvage lui dit de ſe relever, parce qu'encore qu'il le crût auſſi coupable que ſon Compagnon, il n'avoit pas droit ſur ſa vie. L'Homme Apoſtolique fruſtré encore une fois de l'eſperance du Martyre, ne ſongea plus qu'à ſanctifier ſes chaînes, & à rendre ſa captivité utile à ceux, qui lui avoient fait tant de maux.

Le Pere Jogues profite de ſa captivité, pour faire connoître le

Dans les commencemens on l'obſervoit d'aſſez près, mais dans la ſuite il eut un peu plus de liberté, & il parcourut même, ſans que ſon Maître s'y oppoſât, tout le

1642.

vrai Dieu aux Iroquois.

Conversion merveilleuse.

Canton d'Agnier, où il se trouvoit, & le seul, qui se fût jusqu'alors bien ouvertement déclaré contre nous. Il lui arriva dans une de ces courses une aventure, qui lui donna une grande consolation. Comme il alloit de Cabanne en Cabanne dans un Village voisin du sien, pour voir s'il n'y rencontreroit point d'Enfans moribons, ausquels il pût conferer le Baptême ; il entendit une voix, qui l'appelloit d'assez loin ; il y courut sur le champ, & en entrant dans la Cabanne, d'où la voix étoit sortie, il apperçoit un Malade, qui le regarde fixement, & lui demande s'il ne le reconnoissoit point ? Il répondit qu'il ne se souvenoit pas de l'avoir vû : „ Et moi, reprit le Sauvage, je te reconnois bien ; rappelle-toi le jour, auquel tu étois suspendu par les bras avec des cordes, qui te serroient bien fort, & te faisoient extrêmement souffrir. Je m'en souviens, dit le Pere ; c'est moi, continua le Sauvage, qui eus pitié de toi, & te détachai.

Le Serviteur de Dieu ravi d'avoir retrouvé un Homme, qu'il avoit lontems cherché, pour lui témoigner sa reconnoissance, se jette à son col, & l'embrassant tendrement : Mon Frere, lui dit-il les larmes aux yeux, il ne tient qu'à toi, que je ne te rende au centuple tout le bien, que tu m'as fait, & dont le souvenir m'est aussi present, que dans le moment même, où tu exerças une si grande charité envers moi. Un Ennemi bien plus cruel, que tous ceux, qui me tourmentoient alors, te tient dans ses fers ; tu touches peut-être au dernier moment de ta vie, & si avant ce moment fatal, qui va termi-

1642. » ner tes jours, tu ne ſecoües le joug de ce
» Maître impitoyable, que deviendras-tu ? Je
» frémis pour toi, quand j'y penſe. Des flam-
» mes éternelles t'environneront & te bruleront,
» ſans te conſumer jamais. Les tortures les
» plus horribles, dont vous vous aviſez pour
» vous venger de vos Ennemis, n'approchent
» point de ce qu'endureront pendant toute l'éter-
» nité ceux, qui ne meurent pas Chrétiens.

Ce peu de mots prononcés de ce ton, qui rend les Hommes Apoſtoliques ſi puiſſans en paroles, firent toute l'impreſſion, que pouvoit ſouhaiter le Miſſionnaire ſur un cœur, en qui la charité avoit préparé les voyes aux operations de Grace. Le Malade demanda à être inſtruit, & le Pere eut à peine commencé à lui expliquer les principaux articles de la Foi, qu'il s'apperçut qu'un Maître inviſible prévenoit ſes leçons, & gravoit profondément les vérités Chrétiennes dans cette ame prédeſtinée. Le Malade ne lui oppoſa aucun doute ſur nos Myſteres les plus incompréhenſibles, il crut, il fut baptiſé, & mourut peu de jours après entre les bras du Serviteur de Dieu, dans tous les ſentimens, qui caracteriſent la mort des Saints.

Grand nombre d'autres converſions.

Une conquête de cette nature étoit plus que ſuffiſante pour rendre à l'Homme de Dieu ſa captivité précieuſe ; mais elle ne fut pas la ſeule, & bientôt tout le Canton d'Agnier, qu'il avoit arroſé de ſon ſang, produiſit un abondante récolte. Un autre Sauvage, en voulant lui ſauver la vie, avoit reçu ſur le bras un coup de hache, qu'on lui portoit, le Ciel l'en récompenſa de la même maniere, que celui, dont je viens de

parler. Plusieurs autres Malades se rendirent dociles aux Instructions du St. Missionnaire, qui les accompagnoit toûjours de tout ce que la charité la plus tendre & la plus industrieuse peut inspirer à un grand cœur, & par ses soins empressés un très-grand nombre d'Enfans alla dans le Ciel grossir la troupe innocente, qui suit l'Agneau sans tache. Ces conversions lui coûtoient beaucoup, la seule fatigue des voyages étoit un grand tourment pour un homme épuisé de forces, & presque toûjours réduit à vivre de racines; ce n'est pas qu'on lui refusât le nécessaire pour la vie, mais comme la plûpart du tems on ne lui presentoit rien, qui n'eût été offert à AGRESKOUE, il ne croyoit pas qu'il lui fût permis d'y toucher. 1642.

De la Nation neutre.

Ce fut vers ce même tems qu'une Nation établie vers le Sud Sud-Est à quatre ou cinq journées du Pays des Hurons, fut visitée par les Jesuites, qui lui annoncerent le Royaume de Dieu. Ces Peres ne lui donnent point d'autre nom dans leurs Mémoires, que celui de *Nation neutre*, apparemment parce quelle n'avoit voulu prendre aucun parti dans la guerre, qui désoloit tout ce Pays. Mais elle ne put éviter dans la suite son entiere destruction; quoique pour se mettre à couvert de la fureur des Iroquois, qui sans aucun sujet avoient fait sur elle plusieurs irruptions, elle eût voulu se ranger de leur côté, & s'unir avec eux contre les Hurons, dont il paroît qu'elle tiroit son origine.

Elle n'y gagna rien, les Iroquois étoient alors en humeur de tout détruire; & semblables aux Lions, qui, dès qu'ils ont com-

1643. mencé à goûter du ſang, ne peuvent plus s'en raſſaſier, & n'épargnent pas plus ceux, qui les careſſent & les nourriſſent, que ceux, qui leur donnent la chaſſe, ces Barbares ſe jettoient indifferemment ſur tout ce qui ſe rencontroit ſur leur paſſage, & il ne reſte plus aujourd'hui aucune trace de la Nation Neutre. Ces Sauvages étoient, dit-on, plus grands, plus forts, & mieux faits, que la plûpart des autres. Ils avoient preſque toutes les coûtumes & les mœurs Huronnes, excepté qu'ils étoient encore plus cruels envers leurs Priſonniers de guerre; car ils brûloient les Femmes avec autant de barbarie, que les Hommes, au lieu que les Hurons les aſſommoient d'abord. Ils faiſoient auſſi paroître moins de pudeur, ils étoient moins ſedentaires, & ils vivoient beaucoup plus du fruit de la chaſſe, que du produit de leurs terres, qu'ils cultivoient peu.

Fruits de la Grace dans cette Miſſion.

Dieu avoit ſes Elus parmi ces Barbares, mais en petit nombre & ce furent les PP. CHAUMONOT & de Brebeuf, dont il ſe ſervit pour ſéparer ce peu de bon grain, qui ſe trouvoit mêlé avec tant d'yvroye. Dès l'année 1626. le P. de Daillon, Recollet, avoit pénétré juſques dans leur Pays, mais comme il ne ſçavoit pas leur Langue, il n'avoit pu leur annoncer JESUS-CHRIST, que par ſignes. Ce ſaint Religieux ſouffrit beaucoup dans cette excurſion; mais il s'en conſola dans l'eſperance que ſes ſueurs fertiliſeroient une Terre ſi ſtérile.

Les deux Jeſuites, que je viens de nommer, avoient été invités par les Principaux de la Nation à leur rendre une viſite; mais

il s'en falut bien qu'ils trouvassent les esprits aussi favorablement disposés à les écouter, qu'ils se l'étoient promis. Toutefois leur charité envers les Malades, leur douceur & leur patience leur concilierent les cœurs de quelques-uns, dont ils parvinrent à faire de fervens Proselytes. Ces premiers succès auroient eu peut-être d'heureuses suites, si les Peres avoient pu demeurer plus lontems parmi ce Peuple ; mais ils furent bientôt rappellés chez les Hurons, dont les disgraces augmentoient chaque jour. 1643.

Justice de Dieu sur un Village Huron.

Ce n'étoit pas seulement la guerre, qui les désoloit, la famine & les maladies ne faisoient pas de moindres ravages parmi eux ; mais si tant de maux compliqués étoient des pierres de scandale pour les Endurcis, ils fortifioient la Foy, & faisoient croître la pieté des véritables Fidéles : ils furent même les instrumens, dont Dieu se servit pour attirer à son culte un grand nombre d'Infidéles. Quelques traits bien marqués de la Justice vengeresse d'un Dieu irrité y contribuerent aussi. Peu après la prise du P. Jogues tout un Village Huron fut détruit ; les Iroquois y entrerent à la pointe du jour, & avant le lever du Soleil il n'y avoit pas une Cabanne, qui ne fût reduite en cendres, ni un Habitant, de quelque âge, & de quelque sexe que ce fût, que les Vainqueurs n'eussent égorgé. Il n'y eut qu'environ vint personnes, qui se sauverent d'abord à travers les flames. Ce Village n'avoit jamais voulu recevoir l'Evangile, & l'on y avoit porté l'impiété jusqu'à défier le Dieu des Chrétiens. Sa destruction fut regardée comme une punition du Ciel,

1643.

& plusieurs profiterent d'un trait si frappant de la colere divine.

Belle action d'un jeune Chrétien.

Un évenement moins funeste ne produisit pas des effets moins heureux pour le salut de la Nation Huronne. Un de ses Partis de guerre étoit sur le point de se mettre en campagne ; les Idolâtres, qui faisoient le plus grand nombre, voulurent consulter, suivant la coûtume, le Dieu de la Guerre, & le Jongleur, auquel ils s'adresserent pour connoître sa volonté, leur promit la victoire, s'ils alloient du côté du Midi. Tandis qu'ils s'occupoient ainsi de leurs pratiques superstitieuses, les Chrétiens s'assemblerent séparément pour faire leurs Prieres, & comme ils eurent appris la réponse du Démon, ou de son Supôt, le plus jeune d'entr'eux, armé d'une sainte indignation, & avec une action, qui attira sur lui les yeux de tout le village, conjura le Seigneur de ne pas permettre que le succès vérifiât la parole du Pere du mensonge. « Il y va, Dieu Tout-Puissant, de » votre gloire, ajoûta-t-il, de montrer que » vous seul êtes l'Arbitre souverain de notre » sort. Si les promesses de l'Ennemi de notre » salut s'accomplissent, ceux-ci blasphemeront » votre Saint Nom : mais plûtôt périssions- » nous tous, que d'être témoins d'un si grand » malheur. »

Les suites, qu'elle eut.

Ces sentimens paroîtront peut-être à quelques-uns au-dessus de la portée d'un Sauvage, & surtout d'un Sauvage Néophyte ; mais on doit se souvenir que dans qui que ce soit ils ne peuvent venir que de celui, à qui il ne coûte pas plus de les inspirer aux plus grossiers, qu'aux plus éclairés de tous les Hom-

1643.

mes. Le jeune Chrétien n'en demeura pas là ; car adressant la parole à ses Comp agnons de guerre : « Mes Freres, leur dit-il, gardons-nous « bien de déferer à l'Ennemi mortel de nos ames, « & de suivre la route, qu'il a marquée : allons « à l'Occident, nous courrons apparemment « plus de risques ; mais nous aurons pour nous « le Dieu des Armées. „ Les deux Troupes « se séparerent donc ; les Chrétiens ne trouverent point d'Ennemis, & n'eurent aucune fâcheuse rencontre : les Idolâtres furent battus, & perdirent beaucoup de monde. Alors plusieurs Infidéles frappés d'un évenement, qui mettoit dans une parfaite évidence l'ignorance, & l'impuissance d'Agreskoué, ou plûtôt l'imposture des Jongleurs, se déclarerent pour le Dieu, dont le jeune Chrétien avoit si fort exalté la puissance.

Avis que le Pere Jogues donne au Gouverneur Général.

Sur ces entrefaittes on eut de Quebec des nouvelles du P. Jogues, qu'on y croyoit mort. Un Huron, de ceux, qui avoient été pris avec lui, s'évada, & alla trouver le Chevalier de Montmagny : il lui dit que le Missionnaire étoit à la suite d'un Capitaine Iroquois, lequel n'avoit aucun pouvoir sur lui, le Canton n'ayant pas voulu se dessaisir du droit d'en disposer ; que de tems en tems on paroissoit résolu à le renvoyer, mais que le saint Homme étoit dans un continuel danger, & que sa vie ne tenoit à rien au milieu d'un Peuple feroce, capricieux, & superstitieux, auquel les Hollandois fournissoient des boissons, qui remplissoient tout le Pays d'Yvrognes, & y causoient d'effroyables désordres.

Peu de jours après le Gouverneur Général

1643. reçut une Lettre du Pere même. Elle portoit que toute la Nation Iroquoiſe étoit en armes, & paroiſſoit reſoluë à ne plus donner de tréve aux Hurons, juſqu'à ce qu'elle les eût détruits. Que ſon projet étoit de ruiner tous leurs Villages, & d'y faire le plus qu'elle pourroit de Priſonniers, pour les incorporer dans les Cantons, & réparer les brêches, que la guerre y avoit faites. Que ſi on differoit davantage à ſecourir un Peuple Allié, parmi lequel il y avoit un grand nombre de Chrétiens, & dont le commerce pouvoit être très-utile, pour ne pas dire néceſſaire à la Colonie Françoiſe, ſa perte étoit certaine, & qu'on ſe repentiroit, quand il n'en ſeroit plus tems, de ne l'avoir pas empêchée. Il ajoûtoit qu'il ne falloit pas être retenu par la crainte de ce qui pourroit lui arriver ſi on repouſſoit les efforts des Iroquois, qu'on devoit même être une bonne fois convaincu, que ce n'étoit pas en ménageant ces Barbares aux dépens de nos Alliés, mais en leur inſpirant du reſpect pour le nom François, qu'on les rendroit plus traitables, & qu'on travailleroit plus efficacement à la ſûreté de ſa perſonne; qu'en tout cas il ſeroit ravi d'être ſacrifié pour l'intérêt de la Religion, pour le bien de la Colonie, pour l'honneur de ſa Patrie, & pour la conſervation de ſes chers Hurons.

On fait d'inutiles efforts pour le délivrer.

Le Gouverneur admira la généroſité du Miſſionnaire, & dans l'impoſſibilité, où il ſe trouvoit de donner aux Hurons les ſecours, dont ils avoient beſoin, il crut qu'il ne devoit rien négliger, & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour ſauver un Homme,

dont la captivité avoit déja fait verſer tant de larmes. Il venoit d'apprendre que les Algonquins avoient amené de Quebec un Eſclave SOKOKI. C'eſt une Nation voiſine de la Nouvelle Angleterre, alors Alliée des Iroquois : il le racheta, & quoiqu'il eût été fort maltraité par ceux, qui l'avoient eu en leur diſpoſition, il le fit ſi bien traitter, qu'il fut parfaitement guéri. Il le combla enſuite de préſens, puis il le mit entre les mains d'un Abénaqui, lequel le reconduiſit dans ſon Village. 1643.

Cet Homme, non-ſeulement publia hautement les obligations, qu'il avoit aux François, mais il engagea encore ſa Nation à envoyer demander le P. Jogues aux Agniers. On nomma des Députés, qui accompagnerent leurs inſtances de préſens ; ces Députés furent bien reçus, leurs préſens furent acceptés, & ils ne doutoient plus du ſuccès de leur négociation, parce qu'il n'y a rien de plus ſacré parmi les Sauvages, que l'engagement, qui ſe prend par cette acceptation : toutefois, lorſqu'il fut queſtion de s'expliquer, on leur déclara nettement qu'on étoit déterminé à ne pas rendre la liberté au Miſſionnaire.

Il apprend qu'on a réſolu ſa mort.

Vers le mois de Juillet de cette même année, le Village, où étoit le Serviteur de Dieu, fit un grand Détachement pour la Pêche. Il avoit changé de Maître, & il étoit à la charge d'une vieille Matronne, dont il avoit aſſez lieu de ſe loüer : elle voulut être du voyage, & il fut obligé de l'y accompagner. A peine étoit-il arrivé au terme, qu'il apprit qu'on avoit amené & brûlé dans le Village, d'où il étoit ſorti, quelques Priſon-

1643. niers Hurons ; il reſſentit une très-vive douleur de ne s'y être pas trouvé pour les aſſiſter à la mort, & dans la crainte que la même choſe n'arrivât pendant ſon abſence, il demanda & obtint la permiſſion de s'en retourner.

Il rencontra ſur ſon chemin une Habitation Hollandoiſe, où il entra, & où on l'aſſûra qu'à ſon arrivée au Village il ſeroit infailliblement brûlé, & la preuve, qu'on lui en donna, fut qu'un Parti Iroquois ayant encore été repouſſé au Fort de Richelieu, on s'en prenoit à lui de cet échec, parce qu'un Huron de ce Parti avoit déſerté, & avoit porté une Lettre de ſa part au Gouverneur des François : c'étoit là Lettre, dont j'ai parlé, & toutes les circonſtances du fait étoient exactement vrayes. Le Saint Homme a depuis avoué que ſur cet avis il fut d'abord ſaiſi de frayeur ; mais qu'après s'être fortifié par la Priere, il offrit ſans peine à Dieu le ſacrifice de ſa vie. C'eſt ainſi que le Seigneur permet que les plus grandes ames reſſentent de tems en tems toute leur foibleſſe, afin qu'elles ne comptent nullement ſur leur vertu ; mais quand elles s'humilient en ſa préſence, en reconnoiſſant le béſoin, qu'elles ont de ſon ſecours, il ne leur manque jamais.

Le Serviteur de Dieu ſe diſpoſoit donc à pourſuivre ſon chemin, réſolu à tout évenement, lorſqu'un Officier Hollandois, qui commandoit dans ce Canton, arriva dans l'Habitation : ayant aperçu un Européen, qu'une Troupe de Sauvages conduiſoit, il s'informa qui il étoit : on lui dit que c'étoit le P. Jogues, & on lui ajoûta qu'il étoit ſur le point d'être brûlé

1643.

brûlé. Il en fut touché, & comme il cherchoit une occasion de faire plaisir au Chevalier de Montmagny, dont il avoit reçu depuis peu quelque service, il comprit qu'il ne pouvoit rien faire, qui fût plus agreable à ce Gouverneur, que de procurer la liberté au Missionnaire : il en forma le dessein, & on prétend même que l'ordre en avoit été envoyé à tous les Commandans de la Nouvelle Belgique par les Etats Généraux, à qui la Reine Regente de France l'avoit fait demander de la maniere la plus pressante.

Un Officier Hollandois s'offre à le tirer des mains des Iroquois.

Quoiqu'il en soit l'Officier, après avoir un peu révé aux moyens d'exécuter son projet, appella le P. Jogues, & lui dit qu'assez près de l'habitation il y avoit un Vaisseau à l'ancre, qui devoit appareiller incessamment pour la Virginie ; qu'il y pourroit être en sûreté, & que quand il seroit arrivé à Jamestown, il y trouveroit des commodités pour aller par tout, où il voudroit. Le saint Religieux, après lui avoir témoigné sa reconnoissance, demanda la nuit pour déliberer sur son offre, & cela surprit fort ce Commandant, qui ne comprenoit pas comment un Homme, dans une situation aussi critique, pouvoit balancer un moment à s'en tirer.

Il accepte l'offre.

Le Serviteur de Dieu passa toute la nuit en prieres, & après avoir consideré que sa mort étoit certaine, s'il retournoit à son Village ; que cette mort ne pouvoit être utile à rien, qu'au contraire elle ne serviroit qu'à éloigner la paix entre les Iroquois & les François ; que n'étant point parti sur sa parole, mais que ses Maîtres lui ayant donné une escorte

1643. pour le garder, il n'étoit pas obligé de refuser les moyens, qu'on lui présentoit de se sauver, & qu'en mettant sa vie en sûreté il pouvoit encore être utile aux Peuples du Canada, il retourna le lendemain de grand matin chez le Commandant, & lui dit qu'il se mettoit entre ses mains. Cet Officier ne perdit pas un moment, & commença par engager les Sauvages à ne point partir ce jour-là, comme ils l'avoient résolu. Il alla ensuite s'assûrer de l'Equipage du Navire, & tout étant bien disposé, il avertit le P. Jogues de se rendre la nuit suivante sur le rivage de la Mer, où il trouveroit une Chaloupe toute prête pour le conduire à bord.

Son évasion.

La difficulté étoit de tromper la vigilance de ses Gardes, beaucoup plus grande la nuit que le jour, & d'éviter la rencontre de plusieurs autres Iroquois, qui alloient & venoient sans cesse dans ces quartiers-là. On l'enfermoit le soir dans une Grange, & comme on ne lui avoit pas laissé la liberté d'examiner s'il n'y avoit pas une autre issuë, que la porte ordinaire, par où il pût se dérober, dès qu'il se vit enfermé avec ses Surveillans, il prétexta un besoin ; mais à peine étoit-il dehors, qu'un Dogue, qu'on avoit lâché d'une Métairie voisine, courut sur lui, & le mordit à la jambe : il rentra fort blessé, & aussi-tôt la porte de la Grange fut barricadée de maniere, qu'on ne pouvoit l'ouvrir sans faire beaucoup de bruit. Ensuite tous les Sauvages se coucherent autour de leur Prisonnier.

Le Serviteur de Dieu jugea alors sa fuite impossible, & se persuada sans peine que le

Ciel ne l'approuvoit point. Il se soûmit à ses ordres, & reposa tranquillement. Un peu avant le jour un Valet de l'habitation entra par une porte, que les Sauvages n'avoient point aperçuë ; le Pere, qui s'éveilla, ou qui ne dormoit plus, fit signe à cet homme d'arrêter les Chiens, se leva doucement, sortit avec lui, & gagna le bord de la Mer. Arrivé à la Chaloupe, il la trouva sans aucun Matelot, & tellement échouée, qu'il lui fut impossible de la remettre à flot. Il s'approche le plus près qu'il peut du Vaisseau, & crie qu'on lui envoie quelqu'un ; personne ne répond ; il retourne à la Chaloupe, conjure le Seigneur de redoubler ses forces, si sa volonté est qu'il échappe des mains des Iroquois ; il fait de nouveaux efforts, met enfin la Chaloupe à l'eau, & gagne le Navire.

1643.

On l'y reçut bien, on le descendit à fond de calle, & on mit un coffre sur l'écoutille, afin que, si les Sauvages venoient le redemander, on pût leur laisser la liberté de chercher par tout, sans craindre qu'ils le trouvassent. Il fut deux fois vingt-quatre heures dans cette espece de cachot, sans voir le jour, & il pensa y étouffer. Au bout de ce tems-là on vint lui dire que les Iroquois le redemandoient avec de grandes menaces, & la maniere, dont on lui parla, lui fit juger qu'on ne vouloit pas se faire des affaires avec eux : il répondit comme Jonas, *Puisque cette tempête s'est élevée à mon sujet, jettez-moi à la Mer.* On lui dit ensuite que le Commandant souhaittoit de lui parler, & le prioit de se rendre chez lui : il ne repliqua rien, & malgré les Matelots, qui vouloient le retenir de force, il descendit dans

1643.

la Chaloupe, & se laissa conduire à l'habitation.

Le Commandant lui protesta qu'il seroit en sûreté dans sa maison, & ajoûta que tout le monde avoit été d'avis dans l'habitation qu'il sortît du Navire, lequel étoit sur le point de faire voile, afin que sur l'assurance, qu'on donneroit aux Sauvages, qu'il n'étoit point parti, on pût négocier avec eux plus amiablement. Le Pere comprit tout le danger, où il étoit; mais il ne dépendoit pas de lui de s'en tirer; il répondit à l'Officier qu'il feroit de lui tout ce qu'il voudroit. Au bout de quinze jours, c'est-à-dire, vers la mi-Septembre, plusieurs Sauvages arriverent du Village, où il avoit été Esclave, & parurent resolus de contraindre les Hollandois à le leur remettre.

Il arrive en Angleterre.

Le Commandant fut fort embarrassé; il n'étoit pas en état de résister à ces Barbares, s'ils entreprenoient de lui faire violence: il leur offrit de racheter leur Prisonnier, & il vint enfin à bout de leur faire accepter quelques présens. Il envoya ensuite le P. Jogues à Manhatte, où on l'embarqua dans un Bâtiment de cinquante Tonneaux, qui appareilla le cinquiéme de Novembre pour la Hollande. La traversée fut heureuse; mais un coup de vent qui survint, lorsque le Navire étoit sur le point d'entrer dans la Manche, obligea le Patron de relâcher à Falmuth en Angleterre. A peine eut-il jetté l'ancre, que tous les Matelots descendirent à terre, ne laissant qu'un seul Homme à la garde du Bâtiment. Sur le soir des voleurs vinrent à bord, y prirent tout ce qui pouvoit les accommoder, & mirent le P. Jogues presque tout nud.

Il ſeroit mort de faim & de froid, ſi un Navire François n'étoit venu par hazard moüiller dans ce même Port. Le Capitaine ayant été averti de l'état, où ſe trouvoit le P. Jogues, le ſecourut à propos. La veille de Noel le Pere eut avis qu'une Barque, chargée de charbon de terre, alloit partir pour la Bretagne, il y fit demander le paſſage, qui lui fut accordé de bonne grace, & il débarqua en habit de Matelot entre Breſt & S. Paul de Leon. Le cinquiéme de Janvier, il parut dans le même équipage à la porte du College de Rennes, & demanda à parler au P. Recteur, à qui, diſoit-il, il vouloit apprendre des Nouvelles du P. Jogues. Le P. Recteur deſcendit ſur le champ, & le prétendu Matelot, ſans lui dire une parole, lui remit une Patente, que le Gouverneur de Manhatte lui avoit donnée, à deſſein qu'on lui fournît en Hollande tout ce dont il auroit beſoin pour ſe rendre en France.

1643.

Il paſſe en France.

1644.

Le Recteur, avant que de lire cet Ecrit, lui demanda ce qu'étoit devenu le P. Jogues? Le S. Homme le regarda en ſouriant. Le Recteur le reconnut, ſe jetta à ſon cou, le baigna de ſes larmes, & demeura tellement ſaiſi, qu'il le tint lontems embraſſé, ſans pouvoir lui parler. Le Serviteur de Dieu reſta peu de jours à Rennes, & en partit pour Paris, où l'on ſçavoit déja ſon évaſion, & où il étoit attendu avec impatience. La Reine Mere le voulut voir, & lui fit un accueil digne de ſa piété. Le Pape, à qui il demanda la permiſſion de célébrer les divins Myſteres avec ſes mains mutilées, répondit qu'il ne ſeroit pas juſte de refuſer à un Martyr de JESUS-CHRIST, de boire le Sang

Il demande une diſpenſe pour dire la Meſſe avec ſes mains mutilées. Réponſe du Pape.

1644.

de JESUS-CHRIST, *Indignum esset Christi Martyrum Christi non bibere Sanguinem.*

Son caractére propre.

Il faut avoüer que le St. Missionnaire se trouvoit alors dans une situation bien délicate pour une vertu, qui n'auroit pas été aussi solide que la sienne. Rien n'est plus capable de séduire un cœur, où il resteroit une étincelle d'ambition & d'amour propre, que de se voir honoré à si juste titre, comme un Saint, qui a fait & souffert ce qui sembloit passer les forces de l'humanité. Mais le P. Jogues instruit que Dieu est jaloux, non-seulement de la gloire, qui émane de sa propre excellence, mais encore de celle, qu'il tire de nos vertus, dont nous sommes redevables à la Grace, n'avoit garde de s'exposer à perdre le fruit de ses travaux & de ses souffrances par le moindre retour sur lui-même. Jamais Homme ne fut mieux fondé en humilité; elle fit toujours son caractere propre, ainsi il étoit bien éloigné de croire qu'il n'eût jamais rien fait, dont le Ciel dût lui tenir compte.

Il retourne en Canada. Nouvelles, qu'il y apprend.

Il ne fut pas seulement tenté de rester en France, où il ne recevoit que des applaudissemens, & il n'y demeura en effet que jusqu'au départ des premiers Vaisseaux, qui firent voile pour Quebec. Il trouva les affaires de la Nouvelle France dans un état bien triste. Ses chers Hurons étoient de toute part en proye aux Iroquois, & depuis quelque tems on ne recevoit plus à Quebec aucune nouvelle de leur Pays, qui n'annonçât ou la défaite d'un Parti, ou la destruction d'une Bourgade. Le nombre des Chrétiens y croissoit néanmoins tous les jours, & leur Foi se fortifioit dans ces mêmes adversités, qui avoient si lontems retardé leur conversion.

1644.

Ces tems d'orage & de persécution ont été dans toutes les Eglises naissantes des tems d'abondance en toute sorte de bénédictions célestes, & n'ont jamais manqué d'être féconds en bons Chrétiens. Le Canada jusqu'à la fin du siécle passé a été une preuve bien sensible de cette vérité, & nous en avons vû plusieurs illustres témoins. J'ai même eu le bonheur de vivre avec quelques-uns de ceux, qui ont été Acteurs sur ce sanglant Théâtre, & qui pouvoient, comme S. Paul, montrer sur leur chair les stigmates de JESUS-CHRIST; mais non-seulement les Apôtres de la Nouvelle France n'étoient pas indignes d'être mis en parallele avec les Fondateurs des plus belles Eglises, quelques-uns de leurs Néophytes ont rappellé les plus beaux jours de l'Eglise Primitive: & je croirois manquer à la fidélité de l'Histoire, si par déference pour ce qu'on appelle aujourd'hui le goût du siécle, je passois sous silence ce que je trouve en ce genre dans les Annales du Canada de plus merveilleux, & de plus capable de glorifier celui, qui du centre de la Barbarie a sçu tirer de véritables Enfans d'Abraham.

Ferveur & sainteté des Hurons.

Dans le tems même que Dieu sembloit avoir abandonné les Hurons au fer & au feu des Iroquois, on n'entroit dans aucune de leurs Bourgades, qu'on n'y rencontrât quelques-unes de ces ames choisies, que la Grace éleve au-dessus de l'Homme, pour confondre ceux, que leurs passions rabaissent au-dessous de la bête. L'Esprit Apostolique en animoit plusieurs; il y en eut trois, qui entreprirent de prêcher l'Evangile à la Nation Neutre, où les Missionnaires, à cause de leur petit nom-

1644. bre, ne pouvoient pas faire un long séjour, & le Seigneur y bénit leur zéle au-delà de leurs esperances. Aussi à cette éloquence vive & pathetique, qui est naturelle à ce Peuple, ils joignoient la force de l'exemple, toujours plus persuasif, que les plus éloquens discours. Parmi ces nouveaux Apôtres, il y en avoit un nommé Joseph TAONDECHOREN, qui avoit été pris avec le P. Jogues: c'étoit celui-là même, qui avoit porté à Quebec les premieres nouvelles du St. Missionnaire. Un jour quantité d'Infidéles se trouvant avec lui, témoignerent une extrême surprise de ce qu'ayant été si cruellement traité par les Iroquois, il ne lui avoit pas encore échappé une parole, qui marquât le moindre ressentiment contr'eux. » C'est, répondit il, que Dieu répand sur les » souffrances, qu'on a endurées pour lui, des » joyes si pures, & des consolations si sensibles, » qu'on ne peut en sçavoir mauvais gré à ceux, » qui en ont été les instrumens. » Il leur parla ensuite avec tant de force de l'excellence de la Religion Chrétienne, & de la maniere miraculeuse, dont elle change le cœur de l'Homme, que la plûpart en furent ébranlés, & plusieurs convaincus de la nécessité de l'embrasser.

Conversion miraculeuse d'un Algonquin.

L'Isle de Montreal se peuploit insensiblement, & la piété de ces nouveaux Colons disposoit peu à peu les Sauvages, qui les approchoient, à se soûmettre au joug de la Foy. Les Algonquins établis dans une Isle, que forme la Riviere des Outauois, étoient ceux, avec qui ils avoient plus de commerce; mais leur Chef paroissoit avoir une opposition invincible au Christianisme, & tout Allié qu'il étoit,

ou du moins qu'il vouloit qu'on le crût des François, les Missionnaires trouvoient en lui un Adversaire plus redoutable, que les Iroquois mêmes. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup d'attachement pour ses pratiques superstitieuses; mais c'étoit un Homme violent jusqu'à la férocité, extrêmement fier, & d'un esprit mauvais. 1644.

Il semble que Dieu prenne de tems en tems plaisir à triompher de quelques-uns de ces cœurs intraitables, & de ces ames perverses, dont il est visible que la conquête ne peut être l'ouvrage que de sa toute-puissante misericorde. Telle fut vraisemblablement la conversion du Chef Algonquin. Il n'y eut rien que de surnaturel dans la maniere, dont se fit un changement si inesperé. Ce Barbare avoit un Neveu, à qui il vint en pensée de s'établir dans l'Isle de Montreal : il alla trouver M. de Maisonneuve, qui n'oublia rien pour le confirmer dans son dessein; & comme sa principale vûë étoit de le gagner à JESUS-CHRIST, il pria le P. Vimond & le P. PONCET, qui heureusement se rencontrerent alors auprès de lui, de l'instruire de nos Mysteres.

Ils y consentirent avec joye, & ils trouverent dans cet Homme & dans sa Femme tant de douceur & de docilité, qu'après les épreuves ordinaires pour s'assûrer de leur constance, ils les baptiserent. Ces deux Néophytes avoient promis de se fixer dans l'Isle, & ils tinrent parole. Ils firent plus, la grace du Sacrement avoit produit en eux le zéle du salut des ames, & ils l'exercerent avec succès; mais la conversion, qui leur tenoit plus au cœur, étoit celle de leur Oncle : quoiqu'ils ne vissent aucune appa-

1644. rence humaine d'y réüssir, ils ne laisserent pas de l'entreprendre, & ils se disposoient à l'aller chercher dans son Village, lorsqu'ils apprirent qu'il en étoit parti pour la chasse d'hyver. Ce contretems les affligea, mais ils comprirent bientôt que la divine Providence a des ressorts, qui sont inconnus aux Hommes, & s'ils n'eurent pas l'honneur d'avoir eu d'autre part au succès d'une conversion si desirée, que de l'avoir peut-être obtenuë du Ciel par leurs prieres, la maniere dont elle réüssit, ne leur donna pas moins de consolation, & fortifia leur Foy.

Un jour que le Mari s'entretenoit avec le P. Vimond de cette affaire, ils furent l'un & l'autre extrêmement surpris de voir ce Chef entrer dans la chambre, où ils étoient; mais leur étonnement augmenta beaucoup, lorsque lui ayant demandé le sujet, qui l'amenoit, il leur répondit qu'il venoit pour se faire Chrétien. Le P. Vimond voulut sçavoir le motif d'une résolution si subite, & si contraire aux sentimens, où il avoit été jusques-là, & il protesta qu'il lui étoit impossible de le dire: que comme il traversoit du Fort de Richelieu aux Trois Rivieres, il s'étoit fait tout-à-coup dans son ame un changement, qu'il ne comprenoit pas encore, & que par un mouvement, dont il n'avoit pas été le maître, il avoit repris sur le champ la route de Montreal, pour s'y faire instruire de la Doctrine des Chrétiens. Il ajoûta que sa Femme étoit dans la même disposition que lui; puis adressant la parole au P. Vimond: » Mon Pere, lui dit-il, je ne » me porte pas bien, néanmoins si tu me refuses » la grace, que je te demande, je suis résolu

d'aller aux Hurons, où j'espere qu'on me l'accordera. « 1644.

Son Neveu écoutoit ce discours, comme un Homme, qui ne sçait s'il réve, ou s'il veille : ensuite ne pouvant plus contenir la joye, dont il étoit transporté, il courut chez M. de Maisonneuve, pour lui faire part de ce qu'il venoit de voir & d'entendre. Le Gouverneur voulut s'instruire par lui-même d'une chose si peu vraisemblable, & la trouvant vraye, il embrassa le Proselyte, l'assûra de son amitié, & lui dit qu'il se faisoit fort d'engager le Superieur Général à le contenter. Le P. Vimond n'avoit pas moins d'empressement que lui, de voir la consommation d'une œuvre, dont les suites ne pouvoient manquer d'être si avantageuses à la Religion ; mais l'affaire n'étoit pas de nature à être traitée avec précipitation. D'ailleurs un grand nombre d'autres Sauvages arrivoient tous les jours pour être aussi instruits, & deux Prêtres, qui avoient encore d'autres devoirs à remplir, ne suffisoient pas pour un si grand travail.

Cette derniere difficulté fut pourtant bientôt levée, tout le monde & le Gouverneur même se joignirent aux Missionnaires pour instruire les Cathecumenes, les Femmes se chargerent des personnes de leur sexe, & comme on s'apperçut que la Grace agissoit encore plus efficacement au dedans, que ne pouvoient faire au dehors les exhortations les plus touchantes, au bout de huit jours d'un travail assidu, tous furent jugés en état de recevoir le Baptême. M. de Maisonneuve fut le Parrain du Chef de l'Isle, & la Marraine fut Madame de la Peltrie, qu'une saillie de zéle un peu inquiet,

1644. mais qui ne tarda pas beaucoup à se calmer, avoit conduite à Montreal.

Ferveur des Missions Algonquines.

Le P. Vimond n'eut aucun lieu de se repentir de sa facilité à recevoir ces Sauvages dans le bercail commis à sa vigilance : le tems ne ralentit point leur ferveur ; tout s'étoit fait en quelque sorte par inspiration, & l'on reconnut alors d'une maniere bien sensible, ce qui est un des points les plus importans de la science propre des Hommes Apostoliques, que si l'Auteur de la Nature passe quelquefois par-dessus les Loix, qu'il a lui-même établies dans le cours ordinaire des choses ; il est aussi des occasions, où ses Ministres ne doivent pas s'astraindre scrupuleusement aux regles d'une prudence trop mesurée.

Toute la Nation Algonquine se ressentit de ce qui venoit de se passer à Montreal, & peu à peu le nombre des Chrétiens y passa celui des Infidéles. Les Trois Rivieres & Tadoussac eurent aussi leurs Missionnaires Sauvages ; on y voyoit des Néophytes entreprendre de très-grands voyages dans la plus rude saison, uniquement à dessein d'annoncer JESUS-CHRIST à des Nations fort éloignées ; & ceux, qui ne pouvoient pas s'absenter si lontems de leurs Bourgades, n'y retenoient point leur zéle oisif. Ils ne cessoient dans les Assemblées publiques & particulieres de recommander l'obéissance à leurs Pasteurs, & la soûmission aux Loix sacrées de l'Eglise ; & tous ceux, qui avoient quelque autorité sur la Multitude, ne pouvoient se résoudre à laisser la moindre faute impunie, pour peu qu'elle eût éclatté, ou causé de scandale ; & l'on avoit souvent assez de peine à moderer sur cela leur sévérité.

Mais c'étoit ſurtout à Sylleri que l'on admiroit ce que peuvent les prémices de la Grace dans une Chrétienté naiſſante. Cette Peuplade n'étoit pas encore expoſée, comme elle le fut peu de tems après, aux inſultes des Iroquois; mais pour peu que ſes Habitans s'écartaſſent, ils couroient riſque d'être enlevés, & cela étoit déja arrivé à pluſieurs, ce qui les privant de la chaſſe, ſur laquelle ces Peuples ne peuvent s'empêcher de compter, les réduiſoit ſouvent à manquer du néceſſaire. Les François faiſoient bien tout leur poſſible pour les ſoulager dans leurs plus preſſans beſoins, mais étant pauvres eux-mêmes pour la plûpart, leur charité étoit une foible reſſource pour tant de Gens affamés. Avec cela, outre le peu de génie & de goût, qu'ont toujours eu les Nations Algonquines pour la culture des terres, ces Chrétiens obligés ſouvent de ſe tenir renfermés dans l'enceinte de leurs Bourgades, à cauſe des Partis Iroquois, qui couroient la Campagne, ne pouvoient ni travailler en sûreté à leurs champs, ni ſe promettre de recueillir le peu, qu'ils avoient ſemé. 1644.

Une ſi grande miſere, à laquelle on ne voyoit point de remede, ne fut pourtant pas capable de diminuer la confiance de ces fervens Proſelytes en la divine Providence. De mauvais eſprits mirent inutilement tout en œuvre pour les éloigner du ſervice d'un Dieu, qui les abandonnoit, diſoient-ils, & laiſſoit triompher leurs Ennemis & les ſiens; & non-ſeulement leur foi fut à l'épreuve d'une tentation, laquelle abat ſouvent ceux-mêmes, qui ſont nés & qui ont été élevés dans le ſein de l'Egliſe; mais elle ne ralentit pas leur zéle,

1644. & leur nombre augmentoit tous les jours. Il venoit à Sylleri des Proselytes des extrêmités du Nord, & il n'étoit point rare de voir entrer dans le bercail, ceux, qui avoient fait de plus grands efforts pour le dissiper.

Calomnies suscitées en France aux Jesuites du Canada.

Telle étoit la situation du Christianisme dans la Nouvelle France, lorsqu'on y reçut des nouvelles, qui surprirent étrangement tout ce qu'il y avoit de Gens d'honneur dans cette Colonie. Qui auroit pu en effet s'imaginer que des Missionnaires, dont on y admiroit la sainteté, les travaux & le désintéressement, se trouvassent dans la nécessité de faire des Apologies pour justifier leur conduite, & persuader au Public que ce n'étoit pas le commerce, qui les retenoit dans le centre de la Barbarie, exposés à tous les dangers, que nous avons vûs ? Voilà néanmoins ce qui se publioit en Europe, & quelque denués de vraisemblance, que fussent ces calomnies, elles se débitoient avec tant d'assûrance, que quantité de personnes y ajoûterent foi.

La Compagnie des cent Associés ne fut guere moins étonnée de ces clameurs, que les Habitans de la Nouvelle France, qui en voyoient de leurs yeux la fausseté. Comme elle étoit la plus intéressée à empêcher le trafic, qu'on imputoit aux Jesuites, & la plus à portée de sçavoir ce qui en étoit, par le moyen des Commis, qu'elle entretenoit dans le Canada, elle jugea qu'il étoit de son devoir de justifier les Accusés, & elle le fit par une Déclaration autentique, dont voici les propres termes.

Leur justification.

» Les Directeurs & Associés en la Compagnie

de la Nouvelle France, dite de Canada, « 1644.
ayant sçu que quelques personnes se persuadent, & font courir le bruit que la Compagnie des Peres Jesuites a part aux Embarquemens, retour & commerce, qui se font audit Pays, voulant par ce moyen ravaler & supprimer l'estime & le prix des grands travaux, qu'ils entreprennent audit Pays, avec des peines & des fatigues incroiables, au péril de leur vie, pour le service & la gloire de Dieu, dans la conversion des Sauvages à la Foi du Christianisme, & Religion Catholique, Apostolique & Romaine, en quoi ils ont fait, & font tous les jours de grands progrès, dont ladite Compagnie est particulierement informée; ont cru être obligés par le devoir de la charité Chrétienne de désabuser ceux, qui auroient cette créance, par la Déclaration & Certificat, qu'ils font par ces Presentes, que lesdits PP. Jesuites ne sont associés en ladite Compagnie de la Nouvelle France, ni directement, ni indirectement, & n'ont aucune part au trafic des marchandises, qui s'y fait : en foi dequoi la présente Déclaration a été signée desdits Directeurs & Associés, & scellée du sceau de ladite Compagnie, le premier jour de Decembre 1643. DE LA FERTE', Abbé de la MAGDELEINE; MARGONET, BERRUYER, ROBINEAU, SABOUET, BERRUYER, VERDIER, FLEURIAU, CASET, BOUGUET, & CLARENTIN. Scellée d'un cachet; collationnée à l'Original par un Conseiller, Secretaire du Roy, Maison & Couronne de France. JOLLY. »

Cet Ecrit eut son effet parmi ceux, qui

1644. n'avoient besoin que d'être détrompés, & ce ne fut pas sans quelque sorte d'indignation de leur part, qu'on vit quelque tems après les Jesuites du Canada, si revérés dans l'Ancienne & la Nouvelle France, faire dans les Lettres Provinciales le personnage de Commerçans ; mais leur justification furent les nouvelles consecutives, qu'on reçut les années suivantes, & qui apprirent que tandis qu'on les dénigroit ainsi dans leur Patrie, tous, sans exception, s'exposoient avec un courage digne de leur vocation aux buchers & à toutes les horreurs de la captivité ; que plusieurs avoient déja péri par le fer & par le feu des Iroquois ; que d'autres languissoient dans les fers, & que les places de ceux, qui avoient été les victimes de leur zéle, étoient aussitôt remplies par leurs Freres, qu'un pareil sort avoit rendu jaloux de leurs souffrances. En voici la premiere preuve.

Il y avoit trois années entieres, que les Missionnaires des Hurons n'avoient reçu aucun secours de Quebec, de sorte que leurs habits tomboient en piéces, que le vin ayant manqué pour les Messes, ils étoient contraints d'aller chercher dans les Bois des raisins Sauvages, pour y suppléer, & que faute de pain ils étoient sur le point de ne pouvoir plus célébrer. On n'ignoroit point cette extrêmité dans la Capitale, mais il n'étoit pas facile d'y apporter reméde. Enfin quelques Hurons s'étant exposés pendant l'hyver à faire sur les glaces le voyage de Quebec, on les chargea à leur départ de Quebec de toutes les choses, dont leurs Missionnaires avoient besoin. On souhaitoit fort que quelque Jesuite

1644.

les accompagnât, d'autant plus qu'outre le P. Jogues, qui n'étoit point encore revenu de France, le P. Davost étoit hors de combat, & mourut peu de tems après; mais le Supérieur Général n'osoit proposer à personne une commission, dont il connoissoit tout le danger.

Le P. Bressani s'expose à un grand danger.

Le P. François Joseph BRESSANI, Jesuite Romain, à qui l'on avoit prédit en France tout ce qui lui est arrivé en Amérique, & dont cette prédiction n'avoit fait qu'accroître le courage, n'eut pas plûtôt appris l'embarras, où étoit son Supérieur, qu'il s'offrit à conduire le Convoi & son offre fut acceptée. Il s'embarqua vers la fin d'Avril 1644. avec un jeune François & six Hurons, parmi lesquels il y en avoit deux, qui s'étoient récemment sauvés des mains des Iroquois. Leur voyage fut assez heureux jusqu'aux Trois Rivieres; mais un accident, qui les arrêta tout un jour à l'entrée du Lac de S. Pierre, les livra à leurs Ennemis. Le Canot, où étoit le Missionnaire, fit naufrage; la nuit suivante il tomba beaucoup de neige, ce qui retarda encore les Voyageurs, dont quelques-uns ayant imprudemment tiré sur des Outardes, les firent découvrir par un Parti d'Iroquois, qui n'étoit pas loin, & qui leur dressa une embuscade.

Il est pris par les Iroquois.

Le jour suivant le P. Bressani doublant une pointe, se trouva tout-à-coup entre trois Canots ennemis; la partie étoit trop inégale, & il n'y eut point de combat. Les deux autres Canots Hurons, qui suivoient, voyant le Missionnaire pris, firent force d'avirons pour se sauver, mais deux Canots Iroquois, plus

1644. forts de monde les attendoient derriere une âutre pointe, & les arrêterent. Les Chrétiens, quoiqu'ils ne fussent que deux dans chaque Canot, & fort embarrassés de bagages, voulurent se défendre ; un des plus braves coucha en joüe un Iroquois, mais il fut prevenu par un autre, qui le jetta roide mort dans son Canot. Il n'en fallut pas davantage pour faire tomber les armes des mains de son Camarade, & de ceux, qui étoient dans l'autre Canot. Ils furent pris & liés dans le moment.

Les Iroquois songerent ensuite à partager le butin ; car depuis qu'ils faisoient la guerre aux François, ou plûtôt depuis qu'ils avoient vû de quelle maniere ceux-ci se comportoient en pareille occasion, ils ne se contentoient plus, comme auparavant, de la gloire de vaincre, & l'esperance du butin avoit bien autant de part à leurs courses, que le desir de se venger de leurs Ennemis ; d'ailleurs ils commençoient à comprendre le besoin, qu'ils avoient des Hollandois leurs voisins, & les dépoüilles, qu'ils enlevoient à leurs Ennemis, leur servoient à tirer de la Nouvelle Belgique les munitions nécessaires pour continuer la guerre.

Ce qu'il eut à souffrir pendant sa captivité.

Le partage fait, ces Barbares mirent en piéces le corps du Huron, qui avoit été tué, le firent boüillir, & le mangerent. Ils reprirent ensuite fort joyeux le chemin de leur Village, emmenant leurs Prisonniers, qu'ils laisserent presque mourir de faim pendant le voyage & qu'ils obligerent néanmoins de nager sans cesse. Comme on approchoit du terme, on rencontra des Pêcheurs, ausquels

on abandonna quelque tems les Captifs ; ils les reçurent avec une rude bastonnade, & les Hurons en furent quittes pour cela ; mais le Missionnaire eut encore la main gauche fenduë entre les deux derniers doits. Dès qu'il fut arrivé au premier Village du Canton d'Agnier, on lui fit des maux horribles ; il tomba enfin sans mouvement & sans connoissance, & pour le faire revenir, on lui coupa le poulce de la main gauche, & deux doigts de la droitte. 1644.

Un orage, qui survint alors, écarta tout le monde, & le Missionnaire demeura seul, étendu sur une espéce de théatre, sans pouvoir se relever, & perdant beaucoup de sang. Le soir on le porta dans une Cabanne, où on lui brûla les ongles, & on lui disloqua les pieds, & où livré sans ménagement à une jeunesse pétulente & féroce, il fut rassasié d'opprobres, & traitté de la maniere la plus barbare. On le laissa ensuite, après lui avoir jetté de la fiente dans la bouche. Le lendemain on recommença, & on encherit encore sur ce qu'on lui avoit fait souffrir la veille. On en vint à cet excès d'inhumanité, que de donner à manger aux chiens sur son ventre, afin que ces animaux toujours affamés le déchirassent, comme ils firent en plusieurs endroits

Au bout de quelques jours, son corps n'étant plus qu'une playe, où les vers fourmilloient de toutes parts, il devint si infect, que personne n'en pouvoit plus supporter l'odeur. Il souffroit des douleurs inexprimables, surtout à une cuisse, où il s'étoit formé une apostume, de sorte qu'il ne pouvoit goûter

1644. un moment de ſommeil. La Providence lui fit trouver un remede à ce mal dans la cruauté de ſes Bourreaux : un de ces Barbares voulant lui faire une nouvelle playe, lui donna un coup de couteau dans l'apoſtume, & la fit crever. Il ne reſtoit plus que le dernier acte de cette tragedie, & tout paroiſſoit s'y diſpoſer. Cette ſeule penſée cauſoit au Priſonnier un ſaiſiſſement, qui alloit quelquefois juſqu'à lui ôter le ſentiment de ſes maux.

Il eſt délivré, & paſſe en France.

Honteux de ſe trouver encore ſi foible, il eut recours à la Priere, & conjura le Seigneur d'être ſa force & ſon ſoutien, ſurtout de ne pas permettre qu'il déshonorât par une lâcheté ſa Religion & l'auguſte Miniſtere, qu'il étoit venu exercer de ſi loin. Il aperçut dans ce moment des Vieillards, qui ſortoient du Conſeil, où l'on avoit deliberé de ſon ſort, & bientôt après on vint lui annoncer que la réſolution étoit priſe de ne le pas faire mourir. Il ne s'atendoit à rien moins, qu'à cette nouvelle, & tout le monde en fut auſſi ſurpris que lui, vû l'état affreux, où on l'avoit reduit. Ceux-mêmes, qui avoient aſſiſté au Conſeil, ne pouvoient comprendre ce qui leur avoit fait prendre ce parti.

Le ſaint Homme en rendit graces à celui, qui tourne les cœurs comme il lui plaît, & s'humilia en ſa préſence, ſe confeſſant indigne de la grace du Martyre. Il fut donné à une Matrone, qui le traitta fort humainement ; mais la puanteur, que ſon corps exhaloit, le rendant inſupportable à toute la Cabanne, & n'y ayant nulle apparence, que mutilé comme il étoit, il pût jamais être en état de rendre aucun ſervice, ſa Maîtreſſe

le fit conduire à la plus prochaine Habitation des Hollandois pour le vendre, s'il s'y trouvoit quelqu'un, qui voulût l'acheter. Il y fut très-bien reçu, on satisfit les Sauvages, on le fit panser avec soin, & dès qu'il fut en état de souffrir le voïage, on le mit sur un Vaisseau, qui le débarqua vers la fin de Novembre à la Rochelle. 1644.

Triste situation de la Colonie.

Pour revenir aux Iroquois, quelque déterminés que parussent ces Barbares à pousser la guerre à toute outrance contre nous, aussi-bien que contre nos Alliés, ils ne laissoient pourtant pas de montrer de tems en tems quelque inclination à la paix. Le Chevalier de Montmagny la desiroit avec ardeur, & parce qu'il ne se voyoit pas en état de soûtenir la guerre, & parce qu'en la faisant même avec avantage, il n'y trouvoit rien à gagner. S'il lui avoit été du moins possible de cacher sa foiblesse aux Ennemis, il auroit pu profiter de quelque heureuse conjoncture, pour faire un accommodement, qui sauvât l'honneur de la Nation; mais cette ressource lui manquoit, & les Iroquois en vinrent enfin jusqu'à se vanter hautement qu'ils obligeroient bientôt les François à repasser la Mer.

Ainsi, tout convaincu, qu'étoit le Gouverneur que le moïen de désarmer ces Barbares n'étoit pas de les rechercher, il ne se trouva jamais en situation de le prendre avec eux sur le ton, qui seul auroit pu les contenir dans une exacte neutralité à notre égard. Reduit donc à faire des démarches peu séantes à son caractere, il cherchoit, ne pouvant mieux faire, à les couvrir de quelque prétexte honnête, &

1644. au hazard d'être la dupe des avances feintes d'un Ennemi également rusé & féroce, il faisoit semblant de les croire sinceres, dans la vûë d'en tirer parti, soit pour procurer la liberté à quelque Captif, soit pour faire passer plus librement quelque Convoi, & ne pas voir ruiner absolument le commerce; soit enfin pour gagner quelques mois de tréve, qui lui donnât le moyen de respirer un peu.

Le Gouverneur Général tâche de faire la paix avec les Iroquois.

Quelque tems après la prise du P. Bressani, M. de Champflour, Gouverneur des Trois Rivieres, lui manda que des Hurons venoient d'arriver dans son Poste avec trois Prisonniers Iroquois, qu'ils en avoient cédé un aux Algonquins & qu'il avoit obtenu de ceux-ci, quoiqu'avec bien de la peine, qu'ils ne feroient point mourir leur Captif avant que d'avoir reçu de ses nouvelles. Sur cet avis le Général monta aux Trois Rivieres, assembla les Principaux des deux Nations, & leur dit que s'ils vouloient lui laisser la disposition de leurs Prisonniers, il esperoit de s'en servir pour établir une paix durable entr'eux & les Iroquois.

Il leur fit voir ensuite les marchandises, dont il comptoit bien de payer la complaisance, qu'ils auroient pour lui; & il ajoûta que pour ne pas s'exposer à être trompé par leurs Ennemis communs, il ne renverroit d'abord qu'un de ces Captifs; qu'il feroit avertir en même tems les Cantons, que s'ils vouloient sauver la vie aux deux autres, il falloit qu'ils leur envoïassent au plûtôt des Députés, chargés de pleins pouvoirs pour traiter d'un accommodement, qui rétablît la tranquillité dans le Pays. Dès qu'il eut cessé de parler, un Capitaine Algonquin se leva, & pre-

1644.

nant par la main le Prisonnier, qui avoit été donné à sa Nation, le lui presenta, en disant qu'il ne pouvoit rien refuser à son Pere : que s'il acceptoit ses présens, c'étoit uniquement pour avoir de quoi essuyer les larmes d'une famille, où ce Captif devoit remplacer un Mort : qu'au reste il seroit charmé qu'on pût faire la paix, mais que la chose lui paroissoit bien difficile.

Ce qui se passe entre lui & les Hurons à ce sujet.

Le Gouverneur se tourna ensuite vers les Hurons, pour avoir aussi leur réponse ; mais un d'eux prenant la parole, lui dit fiérement qu'il étoit Guerrier, & non point Marchand, qu'il n'étoit point sorti de sa Bourgade pour trafiquer, mais pour faire la guerre ; que ses étofes & ses chaudieres ne le tentoient point ; que s'il avoit tant d'envie de ses Prisonniers, il pouvoit les prendre, qu'il sçauroit bien en aller faire d'autres, ou périr à la peine ; que si ce malheur lui arrivoit, il auroit du moins la consolation de mourir en Homme ; mais que sa Nation diroit qu'Ononthio auroit été cause de sa mort. Cette réponse embarrassa le Gouverneur Général, mais un autre Huron, qui étoit Chrétien le tira bientôt d'inquiétude.

„ Ononthio, lui dit-il, que le discours de « mon Frere ne t'indispose pas contre nous ; si « nous ne pouvons nous résoudre à te remettre « nos Prisonniers, c'est par des raisons, que tu ne « désaprouveras point. Nous nous perdrions « d'honneur, si nous le faisions ; tu ne vois parmi « nous aucun Ancien ; de jeunes gens, tels « que nous sommes, ne sont pas maîtres de leurs « actions, & des Guerriers seroient déshonno- « rés, si, au lieu de retourner chez eux avec «

1644. » des Captifs, ils y paroissoient avec des mar-
» chandises. Toi-même, mon Pere, que dirois-
» tu à tes Soldats, si tu les voyois revenir de
» la guerre en équipage de Marchands ? Le
» seul desir, que tu fais paroître d'avoir nos
» Esclaves, pourroit leur tenir lieu de rançon ;
» mais ce n'est pas à nous, qu'il appartient d'en
» disposer. Nos Freres les Algonquins ont pu
» faire ce que tu souhaitois d'eux, parce que
» ce sont des Anciens, qui n'ont à répondre à
» personne de leur conduite ; n'étant pas rete-
» nus par les mêmes motifs que nous, ils n'au-
» roient pu honnêtement te refuser une cho-
» se de si peu de conséquence. Nos Anciens,
» quand ils sçauront tes intentions, en use-
» ront sans doute de même. Nous desirons tous
» la paix, nous entrons dans tes vuës, nous les
» avons même prévenuës, car nous n'avons fait
» aucun mal à nos Prisonniers ; nous les avons
» traités comme devant être bientôt nos Amis ;
» mais il ne nous convient point de prévenir le
» consentement de nos Vieillards, ni de les
» priver d'une si belle occasion de monter à
» notre Pere, combien ils respectent ses vo-
» lontés.

» „ Une autre raison nous retient encore,
» & je m'assûre qu'elle ne te paroîtra pas moins
» legitime que la premiere. Nous sçavons que
» le Fleuve est couvert de nos Ennemis ; si nous
» en rencontrons, qui soient plus forts que
» nous, de quoi nous serviront tes présens,
» qu'à nous embarrasser, & à les animer da-
» vantage au combat, pour profiter de nos
» dépoüilles ? Mais s'ils voyent parmi nous de
» leurs Freres, qui leur témoignent que nous
» voulons la paix, qu'Onontio veut être le
Pere

Pere de toutes les Nations, qu'il ne peut plus « 1644.
ſouffrir que ſes Enfans, qu'il porte tous égale- «
ment dans ſon ſein, continuent à s'entre-dé- «
chirer, les armes leur tomberont des mains, «
nos Priſonniers nous ſauveront la vie, & ils «
travailleront bien plus efficacement à la paix, «
que ſi on ſe preſſoit trop de leur rendre la «
liberté. » «

M. de Montmagny n'eut rien à repliquer à un dicours ſi meſuré & ſi judicieux : il trouvoit même un grand avantage à laiſſer faire les premieres avances pour la paix aux Hurons, & il n'omit rien pour les y engager. Il répondit donc à celui, qui venoit de lui parler avec tant de ſageſſe, qu'il approuvoit fort ſes raiſons, & qu'après tout la paix étoit beaucoup plus leur affaire, que la ſienne. Cependant ayant ſçu que le P. de Brebeuf vouloit profiter de cette occaſion pour retourner à ſon Egliſe, dont les beſoins preſſans l'avoient obligé de deſcendre à Quebec, & où il menoit deux nouveaux Ouvriers, il jugea à propos, pour ne les point laiſſer expoſés aux malheurs arrivés aux PP. Jogues & Breſſani, de leur donner une Eſcorte capable de les garantir de tout inſulte.

Les Hurons s'engagent à traiter de la paix.

Ils firent en effet le voyage ſans aucun accident, & à leur arrivée aux Hurons, il fut reſolu dans un Conſeil Général de renvoyer les deux Priſonners Iroquois au Chevalier de Montmagny. Ce Gouverneur avoit déja donné la liberté à celui, que les Algonquins lui avoient remis, & les Cantons, pour montrer combien ils étoient diſpoſés à la paix, lui avoient renvoyé Couture, ce jeune François, qui s'étoit laiſſé prendre avec le P. Jogues. Il

Les Iroquois ſembient s'y prêter de bonne grace.

1645.

1645. avoit été accompagné par le même Prisonnier Iroquois, dont je viens de parler, & par des Députés des Cantons, munis de pleins pouvoirs, tels, que le Gouverneur Général les avoit demandés.

Audience publique qu'on leur donne, & ce qui s'y passe.

Sitôt qu'on eut appris l'arrivée des uns & des autres aux Trois Rivieres, M. de Montmagny s'y rendit avec le P. Vimond, & après les avoir bien regalés, il leur marqua le jour, auquel il leur donneroit Audience. Ce jour venu, le Général parut dans la Place du Fort des Trois Rivieres, qu'il avoit fait couvrir de voiles de Barques, il étoit assis dans un Fauteüil, ayant à ses côtés M. de Champflour & le P. Vimond, & sur les aîles plusieurs Officiers, & les principaux Habitans de la Colonie. Les Députés Iroquois, au nombre de cinq, étoient à ses pieds, assis sur une natte; ils avoient choisi cette place, pour marquer plus de respect à Ononthio, qu'ils n'appellerent jamais autrement que leur Pere.

Les Algonquins, les Montagnez, les Attikamegues, & quelques autres Sauvages de la même langue étoient vis-à-vis, & les Hurons demeurerent mêlés avec les François. Tout le milieu de la Place étoit vuide, afin qu'on pût faire les évolutions sans embarras; car ces sortes d'actions sont des especes de Comédies, où l'on dit, & l'on exprime par des gestes & des manieres assez bouffonnes des choses très-sensées. Dans les Nations Occidentales l'usage est de planter au milieu un grand Calumet, ce qui s'est aussi quelquefois pratiqué parmi les autres; car depuis qu'à notre occasion tous ces Peuples ont eu plus d'affaires à démêler entr'eux, ils ont emprunté

les uns des autres plusieurs usages, & surtout celui du Calumet, dont ils se servent aujourd'hui communément dans leurs Traités. 1645.

Les Iroquois avoient apporté dix-sept Coliers, qui étoient autant de paroles, c'est-à-dire, de propositions, qu'ils avoient à faire; & pour les exposer à la vûe de tout le monde, à mesure qu'ils les expliqueroient, ils avoient fait planter deux picquets, & tendre une corde de traverse, sur laquelle ils devoient les suspendre. Chacun étant placé suivant l'ordre, que j'ai dit, l'Orateur des Cantons se leva, prit un Collier, & le présentant au Gouverneur Général, il lui dit: « Ononthio, prête « l'oreille à ma voix, tous les Iroquois parlent « par ma bouche: mon cœur n'a point de mau- « vais sentimens, toutes mes intentions sont « droites. Nous voulons oublier toutes nos « chansons de guerre, & leur substituer des « chants d'allegresse. » Aussitôt il se mit à chanter, ses Collégues marquant la mesure avec leur *hé*, qu'ils tiroient en cadence du fond de leur poitrine, & tout en chantant il se promenoit à grands pas, & gesticuloit d'une maniere assez comique.

Il regardoit souvent le Soleil, il se frottoit les bras, comme pour se préparer à la lutte; enfin il reprit un air plus composé, & continua ainsi son discours. « Le Collier, que « je te présente, mon Pere, te remercie d'avoir « donné la vie à mon Frere; tu l'as retiré de la « dent de l'Algonquin; mais comment as-tu « pu le laisser partir seul? Si son Canot eût » tourné, qui l'eût aidé à le relever? S'il se fût » noyé, ou qu'il eût péri par quelque autre ac- « cident, tu n'aurois aucune nouvelle de la paix, «

1645. » & peut-être eusses-tu rejetté sur nous une faute, » que tu n'aurois dû imputer qu'à toi. » En achevant ces mots, il suspendit son Collier sur la corde, en prit un autre, & après l'avoir attaché au bras de Couture, il se tourna de nouveau vers le Gouverneur, & lui dit :

» Mon Pere, ce Collier te ramene ton Sujet ; mais je me suis bien gardé de lui dire ; » mon Neveu, prens un Canot, & retourne » dans ton Pays. Je n'aurois jamais été tranquille » jusqu'à ce que j'eusse appris des nouvelles certaines de son arrivée. Mon Frere, que tu nous » as renvoyé, a beaucoup souffert, & couru » bien des risques ; il lui falloit porter seul son » pacquet, nager toute la journée, traîner son » Canot dans les Rapides, être toujours en garde » contre les surprises. » L'Orateur accompagnoit ce discours de gestes très-expressifs : on s'imaginoit voir un Homme, tantôt conduire son Canot avec la perche, ce qu'on appelle *picquer de fond*, tantôt parer une vague avec son aviron ; quelquefois il paroissoit hors d'haleine, puis il reprenoit courage, & demeuroit quelque tems assez tranquille.

Il faisoit ensuite semblant de heurter du pied contre une pierre, en portant son bagage, puis il marchoit en clopinant comme s'il se » fût bléssé : « Encore, s'écria-t-il après tout ce » manége, si on l'eût aidé à passer les endroits » les plus difficiles. En vérité, mon Pere, je ne » sçai, où étoit ton esprit, de renvoyer ainsi un » de tes Enfans, tout seul & sans secours. Je » n'ai pas fait de même à l'égard de Couture, » je lui ai dit : Allons, mon Neveu, suis-moi, » je veux te rendre à ta Famille au péril de ma » vie. » Les autres Colliers avoient raport à la

paix, dont la conclusion étoit le sujet de cette Ambassade, chacun avoit sa signification particuliere, & l'Orateur les expliqua d'une maniere aussi graphique, qu'il avoit fait les deux premiers.

1645.

L'un applanissoit les chemins, l'autre rendoit la Riviere calme, un autre enterroit les haches; il y en avoit pour faire entendre qu'on se visiteroit désormais sans crainte & sans défiance; les festins, qu'on se feroit mutuellement; l'alliance entre toutes les Nations; le dessein, qu'on avoit toujours eu de ramener le PP. Jogues & Bressani; l'impatience, où l'on étoit de les revoir; l'accueil, qu'on se préparoit à leur faire; les remercimens pour la délivrance des trois derniers Captifs Iroquois: chacun de ces articles étoit exprimé par un Collier, & quand l'Orateur n'eût point parlé, son action auroit rendu sensible tout ce qu'il vouloit dire. Ce qui surprit davantage, c'est qu'il joua son personnage pendant trois heures, sans en paroître plus échauffé: il fut encore le premier à donner le bransle pour une éspéce de fête, qui termina la séance, & qui se passa en chants, en danses, & en festins.

Réponse du Gouverneur Général.

Deux jours après le Chevalier de Montmagny répondit aux propositions des Iroquois; car jamais on ne fait réponse le même jour. L'Assemblée fut aussi nombreuse cette seconde fois, que la premiere, & le Gouverneur Général fit autant de présens, qu'il avoit reçu de Colliers. Ce fut Couture, qui porta la parole, & il parla en Iroquois; mais sans gesticuler, & sans interrompre son discours; au contraire il affecta une gravité, qui convenoit à celui, dont il étoit l'interpréte. Quand

1645. il eut fini PIESKARET, Chef Algonquin, se leva, & fit son présent : « Voila, dit-il, une „ pierre, que je mets sur la sépulture de ceux, „ qui sont morts pendant la guerre, afin que „ personne ne s'avise d'aller remuer leurs os, & „ qu'on ne songe point à les venger. » Ce Capitaine étoit un des plus braves Hommes, qu'on ait vû en Canada & on raconte des choses presque incroyables de sa valeur.

NEGABAMAT, Chef des Montagnez, présenta ensuite une peau d'Elan, & dit que c'étoit pour faire des souliers aux Députés Iroquois, de peur qu'ils ne se blessassent les pieds en retournant chez eux. Les autres Nations ne parlerent point, apparemment, parce qu'elles n'avoient ni Chefs, ni Orateurs. La seance finit par trois coups de canon, & le Gouverneur fit dire aux Sauvages, que c'étoit pour porter par tout les nouvelles de la paix. Le Supérieur des Jesuites regala aussi les Ambassadeurs, qui lui dirent les plus belles choses du monde. La bonne chere rend ces Gens-là fort éloquens, & il n'est point d'éloge, à quoi on ne doive s'attendre, quand on leur donne un bon repas ; il est vrai que ces louanges ne doivent pas se prendre au pied de la lettre ; mais elles coûtent peu, car il ne faut pas se mettre beaucoup en frais pour contenter des Gens, à qui tout est bon.

La paix est ratifiée par les Cantons.

Le Lendemain les Députés reprirent la route de leur Pays. Deux François, deux Hurons, & deux Algonquins s'embarquerent avec eux, & trois Iroquois demeurerent en ôtage dans la Colonie. Le Traité fut ratifié par le Canton d'Agnier, le seul, qui eut encore été en guerre ouverte contre nous, les deux François & les

quatre Sauvages revinrent au tems, qui leur avoit été marqué, c'est-à-dire, à la mi-Septembre ; ils rapporterent que tous les Iroquois demandoient des Missionnaires, que les Hurons & les Algonquins de l'Isle avoient aussi accedé au Traité, & que tout paroissoit calme. 1645.

Le P. Bressani retourne aux Hurons.

Le P. Bressani arriva sur ces entrefaittes à Quebec, & à peine avoit-il pris quelques jours pour se délasser, qu'il partit avec le P. Poncet pour retourner aux Hurons. Il témoigna en partant que, si on acccordoit des Missionnaires aux Iroquois, il desiroit fort être du nombre de ceux, qu'on y destineroit. Il fit même une quête pour ses Bourreaux, afin de leur apprendre de quelle maniere la Religion Chrétienne enseigne à se venger : sentiment bien digne d'un Homme Apostolique, & d'un Confesseur de JESUS-CHRIST ; mais dont ces Barbares n'étoient point encore capables de connoître la noblesse, & dont ils ne profiterent point.

L'hyver suivant on vit ce qu'on n'avoit point encore vû depuis l'arivée des François en Canada, les Iroquois, les Hurons, & les Algonquins mêlés ensemble chasser aussi paisiblement, que s'ils avoient été d'une même Nation. A la faveur de cette bonne intelligence les Missionnaires des Hurons reçurent tous les secours, dont ils avoient été si lontems privés, firent en toute sureté leurs courses Apostoliques, & recueillirent avec joye ce qu'ils avoient semé en l'arrosant de leurs larmes; mais ces beaux jouts durerent peu, & il semble que ce calme ne leur eût été accordé, que pour leur donner le tems de reprendre haleine, & de se disposer à de nouveaux combats.

1646. Mort des PP. Enemond Masse & Anne de Noue.

Au commencement de cette même année 1646. la Nouvelle France perdit deux de ses premiers Missionnaires. Le P. Enemond Masse mourut à Sylleri dans l'exercice d'un zéle, que rien ne rébuta jamais, & qui soûtenu d'un grand talent, fut toujours très-fructueux. Il n'étoit pas encore dans un âge fort avancé ; mais ses voyages & ses travaux l'avoient extrêmement usé. Le P. Anne de Nouë le suivit de près. Il étoit parti de Trois Rivieres le trentiéme de Janvier pour aller confesser la Garnison du Fort de Richelieu, & la disposer à célébrer la Fête de la Chandeleur, il s'écarta de deux Soldats & d'un Huron, qui l'accompagnoient, parce qu'il voulut prendre les devants ; mais il s'égara, ne put jamais reconnoître son chemin & le jour même de la Fête on le trouva à genoux, mort de froid au milieu de la neige.

On porta son corps aux Trois Rivieres, où il étoit en grande odeur de sainteté. Ses obséques y furent célébrées avec tout l'appareil possible : mais on lui adressa beaucoup plus de vœux, qu'on ne lui donna de prieres. Plusieurs même ont assûré qu'il ne leur avoit pas été possible de prier pour lui. D'autres, à la vûë de son corps se sentirent pénétrés d'un repentir sincere de leurs péchés, & firent des confessions, qu'ils differoient depuis lontems ; de sorte qu'on peut dire que ses os, prophétiserent encore plus heureusement que ceux d'Elisée, qui rendirent la vie du corps à un Mort par le simple attouchement, au lieu que plusieurs recouvrerent la vie de l'ame, après avoir jetté les yeux sur les tristes restes d'un Missionnaire, mort dans l'exercice de son Ministére.

1646.

Les Sokokis tâchent de rompre la paix.

Cependant on commençoit à peine à joüir des douceurs de la paix, que la guerre fut sur le point de se ralumer. Trois Sauvages de Sylleri s'étant un peu éloignés de leur Bourgade, furent massacrés : un autre, qui faisoit voyage avec sa Femme, fut attaqué, & blessé dangereusement : on leva la chevelure à la Femme, & on la laissa pour morte. On les trouva tous deux nageant dans leur sang, & on les porta à l'Hôtel-Dieu, où le Mari mourut, & la Femme guérit. Tous les soupçons tomberent d'abord sur les Iroquois ; mais on reconnut peu de tems après que les Assassins étoient des Sokokis, lesquels étant mal avec les Algonquins, avoient mis tout en œuvre pour détourner les Iroquois de faire la paix avec eux, & n'en ayant pu venir à bout, cherchoient tous les moyens de la rompre.

Les Iroquois la ratifient de nouveau.

Ces accidens n'eurent donc point de suite ; au contraire, le Traité de l'année précédente fut ratifié par de nouveaux Députés, qui étoient venus pleurer les PP. Masse & de Nouë, & couvrir ces deux illustres Défunts, c'est-à-dire, faire aux Jesuites des complimens & des présens au sujet de la mort de leurs Confreres. Mais comme on n'avoit négocié directement qu'avec le Canton d'Agnier, ces Députés donnerent avis au Gouverneur Général de se tenir en garde contre les autres, jusqu'à ce qu'ils eussent été compris nommément dans le Traité ; ce qui seroit déja fait, ajoûterent-ils, si Onontio avoit eu l'attention de les prévenir, en rendant la liberté à quelques-uns des leurs, que nos Alliés retenoient Captifs.

Il y a bien de l'apparence que M. de Montmagny ne voulut pas qu'il tînt à si peu de

1646. choses pour assûrer la tranquillité de la Colonie ; mais je n'en trouve rien dans mes Mémoires. Nous verrons même bientôt les quatre Cantons soufler de nouveau le feu de la discorde, & en embraser tout le Canada. Ce qui est certain, c'est qu'on prit alors les mesures les plus sages pour conserver du moins les Agniers dans notre alliance, & pour gagner ce Canton à JESUS-CHRIST.

Le P. Jogues fait deux voyages aux Iroquois.

Le P. Jogues y avoit sémé le grain de la parole pendant sa captivité ; il en sçavoit la Langue ; il souhaittoit avec ardeur de profiter de la paix, pour y prêcher publiquement l'Evangile ; & il obtint sans peine la permission d'accompagner les derniers Députés, lorsqu'ils s'en retournerent chez eux ; mais le Gouverneur Général exigea de lui qu'après qu'on auroit réussi à comprendre tous les Cantons dans le Traité, il reviendroit lui rendre compte des dispositions, où il auroit trouvé toute la Nation Iroquoise. Je trouve même dans quelques Mémoires que les Algonquins jugerent que dans ce premier voyage le Missionnaire ne devoit point paroître avec son habit, ni parler de Religion, & que leur avis fut suivi.

Quoiqu'il en soit, le Serviteur de Dieu s'embarqua le seiziéme de May, accompagné du Sieur BOURDON, un des principaux Habitans de Quebec, & deux Algonquins les suivirent dans un autre Canot chargé de présens pour distribuer dans les Cantons Iroquois au nom de leur Nation. Le cinquiéme de Juin ils arriverent à la premiere Bourgade des Agniers, où ils furent reçus avec de grandes démonstrations d'une amitié sincére : le P. Jogues y fut reconnu par quelques-uns de ceux, qui

1646.

l'avoient le plus maltraitté, & qui lui firent mille caresses. Je ne sçai pas ce qui arriva ensuite ; mais il est certain que ce Missionnaire ne passa point le Canton d'Agnier, & qu'il y laissa son cofre, en disant qu'il y vouloit fixer sa demeure, & qu'il ne tarderoit pas à revenir.

Il reprit ensuite la route du Fort de Richelieu, où il arriva le vintsept du même mois. Il y rencontra M. de Montmagny, auquel il assûra qu'on pouvoit compter sur les Agniers ; mais il est à croire que ce Gouverneur ne fit pas plus de fond, qu'il ne devoit, sur son témoignage : il étoit trop éclairé pour ne pas comprendre qu'un Religieux dans la disposition, où étoit le P. Jogues, voyoit dans ces Sauvages tout ce qu'il souhaitoit d'y voir, & n'avoit point d'autres raisons pour les croire sincérement revenus à notre égard, que l'extrême passion, & l'esperance d'en faire des Chrétiens. Toutefois quelque repugnance qu'il eût à exposer au caprice d'un Peuple inconstant, un Homme, qui en avoit été trop maltraité, pour en être jamais regardé de bon œil, il consentit qu'il dégageât sa parole.

Les hostilités recommencent entre les Iroquois & les Hurons.

Le Serviteur de Dieu au comble de ses vœux, & s'imaginant déja voir les Iroquois se présenter en foule pour être instruits de nos Mysteres, partit le vintquatriéme de Septembre, accompagné de quelques Sauvages & d'un François. On apprit peu de tems après que les hostilités avoient recommencé entre les Iroquois Supérieurs, & les Hurons. On appelle Iroquois Supérieurs les quatre Cantons, qui n'avoient pas été compris dans le Traité de paix ; les Iroquois Inférieurs sont les seuls Agniers, quelques-uns y joignent le Canton

1646.

d'Onneyouth ; mais pour bien entendre ce que nous avons à dire de cette Nation, qui a tant de part à l'Histoire, que j'écris, il est nécessaire de bien connoître la situation & la nature du Pays, qu'elle occupe, & les cinq Cantons, qui la composent.

Etenduë & situation du Pays des Iroquois.

Le Pays des Iroquois s'étend entre les 41. & 44. dégrés d'élévation du Pole, environ soixante & dix, ou quatre-vint lieuës de l'Orient à l'Occident, depuis le haut de la Riviere, qui a porté successivement leur nom, celui de Richelieu, & celui de Sorel, c'est-à-dire, depuis le Lac du S. Sacrement jusqu'à Niagara ; & un peu plus de quarante lieuës du Septentrion au Midi, ou plûtôt de l'Orient d'été au Couchant d'hyver, depuis la source de la petite Riviere des Agniers, jusqu'à l'Ohio. Ainsi il a pour bornes au Midi cette derniere Riviere & la Pensylvanie, à l'Occident le Lac Ontario ; le Lac Erié au Couchant d'été ; au Septentrion le Lac du S. Sacrement & le Fleuve S. Laurent ; enfin la Nouvelle York, partie au Midi, & partie à l'Orient d'hyver. Il est arrosé de plusieurs Rivieres, son terroir est inégal en quelques endroits, mais généralement parlant il est très-fertile.

Origine de leur nom.

Le Canton d'Agnier est le plus septentrionnal de tous, & le plus proche de la Nouvelle York : ceux d'Onneyouth, d'Onnontagué (a), de Goyogouin (b), & de Tsonnonthouan se suivent dans l'ordre, où je viens de les nommer, en allant toujours à l'Occident, tirant un peu sur le couchant d'hyver ; & c'est ce qui leur a fait donner le nom de Cantons Supérieurs, à moins qu'on ne prétende qu'ils ont

(a) On prononce Onnontahé. (b) Oyogouin.

1646.

été ainsi nommés, parce qu'on les rencontre en cet ordre en remontant le Fleuve S. Laurent, & le Lac Ontario, que ce Fleuve traverse. Le nom d'Iroquois est purement François, & a été formé du terme *Hiro*, ou *Hero*, qui signifie, *J'ai dit* : & par lequel ces Sauvages finissent tous leurs discours, comme les Latins faisoient autrefois par leur *Dixi* ; & de *Koué*, qui est un cri, tantôt de tristesse, lorsqu'on le prononce en traînant, & tantôt de joye, quand on le prononce plus court. Leur nom propre est *Agonnonsionni*, qui veut dire *Faiseurs de Cabannes* ; parce qu'ils bâtissent beaucoup plus solides, que la plûpart des autres Sauvages.

Ce que chaque Canton a de particulier.

Dans le Canton d'Agnier, qui, au tems, dont nous parlons, étoit le plus peuplé de tous, une jolie Riviere serpente agréablement l'espace de sept à huit lieuës entre deux belles prairies. Celui d'Onnontagué a un fort beau Lac, appellé *Gannentaha*, aux environs duquel il y a plusieurs Fontaines salées, & dont les bords sont toujours couverts d'un très-beau sel. Deux lieuës plus loin, en tirant vers le Canton de Goyogouin, on trouve une source, dont l'eau est blanche comme du lait, d'une odeur très-forte, & qui étant mise sur le feu, se résout en une espéce de sel aussi mordicant, que la pierre caustique. Tout ce canton est charmant, & la terre y est propre à tout.

Celui d'Onneyouth situé entre Agnier & Onnontagué, n'est en rien inférieur ni à l'un, ni à l'autre; mais le Canton de Goyogouin l'emporte sur tous pour la bonté du terroir, & pour la douceur du climat : les Habitans s'en ressentent

1646. même un peu, & ont toujours paru les plus traitables de tous les Iroquois. Enfin dans la grande étendue de Pays, qu'occupent les Tsonnonthouans, il y a des endroits charmans, & généralement parlant le terrein y est bon. On y a, dit-on, découvert une terre, de laquelle, après qu'on l'a bien lavée, on tire un souffre très-pur; & dans le même endroit une Fontaine, dont l'eau, quand elle a bien boüilli, se convertit aussi en souffre. On ajoûte que cette eau s'enflamme d'elle-même, quand on l'agite avec violence (*a*). Plus loin, en approchant du Pays des anciens Eriez, on voit une eau dormante, épaisse & huileuse, qui prend feu, comme fait l'Eau-de-vie.

J'ai parlé ailleurs de la Baye des Goyogouins, de celle des Tsonnonthouans, & du grand Marais, qui est de ce dernier Canton, comme de lieux, qui m'ont paru délicieux. Je puis ajoûter que dans tout le Pays, que j'ai cottoyé depuis la Riviere d'Onnontagué jusqu'à la Riviere de Niagara, je n'y ai aperçû que des terres fertiles, bien boisées, & bien arrosées; à la réserve de quelques lisieres de sables, qui n'ont point de profondeur; mais il se peut faire que les endroits, où je n'ai point débarqué, ne soient pas de même.

Des Arbres fruitiers. Dans toute l'étenduë des cinq Cantons on peut cultiver avec succès tous nos arbres fruitiers d'Europe, plusieurs y viennent d'eux-mêmes sans culture, & on y en trouve d'autres, qui nous étoient inconnus. Les Forêts y sont remplies de Châtaigniers, & de Noyers de

(*a*) Il y en a une toute semblable à six lieuës de Grenoble.

1646.

deux ſortes ; les uns portent un fruit fort doux, celui des autres eſt très-amer ; mais en le faiſant paſſer par les cendres, on en tire une bonne huile par le moyen du moulin, du feu & de l'eau, de la même maniere, que nous en tirons du Tourneſol. Il y a en pluſieurs endroits des cériſes ſans noyau, fort bonnes à manger ; un arbre, dont la fleur reſſemble à nos Lys blancs, dont le fruit eſt de la groſſeur, & a la couleur d'un abricot, le goût & l'odeur d'un citron.

On y voit un Citronnier ſauvage, qui n'eſt qu'une plante : ſon fruit, gros comme une orange de la Chine, eſt très-agréable au goût & très-rafraîchiſſant. Il ſort du milieu de deux feüilles, qui ont la figure d'un cœur ; mais la racine de cette plante eſt un poiſon. Il y a des Pommiers, dont les pommes ont la figure d'un œuf d'Oye, & dont la graine eſt une eſpéce de féve. Ce fruit eſt odoriferant, & fort délicat : c'eſt un arbre nain, qui demande une terre graſſe & moüillée. Les Iroquois l'ont tiré du Pays des Eriez. Ils en ont auſſi apporté une plante, que nous avons nommé *Plante Univerſelle*, & dont les feuilles broyées referment toutes ſortes de playes. Ces feüilles ſont de la largeur de la main, & ont la figure d'une fleur de Lys. La racine de cette plante a l'odeur du Laurier. Ces Sauvages ont quantité d'autres racines propres à la teinture, & dont quelques-unes font des couleurs très-vives.

Des animaux & des diamans.

Outre les Serpens à ſonnette, qu'on trouve chez les Iroquois, comme dans toutes les Provinces un peu Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale, on y voit un Serpent noir,

1646. qui monte ſur les arbres, & qui n'eſt point venimeux. Ce Reptile a un Ennemi mortel, qui ne paroît pas digne de lui, & qui néanmoins lui fait une cruelle guerre, c'eſt un petit Oiſeau, qui fond ſur lui, dès qu'il l'apperçoit, & d'un coup de bec le renverſe mort. Les Aſpics de ces Cantons ſont beaucoup plus longs que les nôtres : on y voit des Tigres de couleur de petit gris, qui ne ſont point mouchetés ; ils ont la queuë fort longue, & donnent la chaſſe aux Porcs épis. Les Iroquois les tuent plus ſouvent ſur les arbres, qu'à terre. Ils ſont bons à manger, au jugement même des François qui en eſtiment la chair autant que celle du Mouton. Quelques-uns ont le poil rougeâtre, tous l'ont très-fin, & leurs peaux ſont de très-bonnes fourures.

Mais la plus fine Pelleterie de ce Pays eſt la peau de l'Ecureuil noir. Cet Animal eſt gros comme un chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux, & très-facile à apprivoiſer. Les Iroquois en font des robes, qu'ils vendent juſqu'à ſept ou huit piſtoles. Les Tourtes ſont là, comme par tout ailleurs, des Oiſeaux de paſſage. Un Miſſionaire a obſervé dans un Canton Iroquois que tous les matins depuis ſix heures juſqu'à onze, on voit au-deſſus d'une gorge de Riviere large d'un quart de lieuë, l'air preſqu'entierement obſcurci par la quantité de ces Oiſeaux, qu'enſuite ils vont tous ſe jetter dans une grande Mare, qui en eſt proche, pour s'y baigner : après quoi ils diſparoiſſent. Il ajoûte qu'alors on ne voit que des mâles, & que l'après-dîner les femelles viennent faire la même manœuvre. Enfin on trouve dans le Pays des Iroquois des pierres,

qui renferment des diamans, dont quelques-uns ſont tout taillés, & quelquefois de prix. Je reviens aux nouvelles hoſtilités, qui rallumerent en peu de tems un feu, qui avoit tant coûté à éteindre, ou plûtôt, qui n'étoit que caché ſous la cendre.

1646.

Les Iroquois attaquent un Village Huron.

Les Iroquois furent les aggreſſeurs. Une troupe de leurs Braves s'étoit approchée d'un Village Huron, dans le deſſein d'y faire des Priſonniers : ils trouverent qu'on y étoit ſur ſes gardes ; mais ils ne purent ſe réſoudre à ſe retirer, ſans avoir rien fait. Ils ſe cacherent dans un Bois, & y paſſerent la nuit, pendant laquelle un Huron, poſté ſur une maniere de redoute, fit grand bruit pour montrer qu'il ne dormoit pas. Vers le point du jour il ceſſa de crier : auſſi-tôt deux Iroquois ſe detachent, & s'étant coulés juſqu'au pied de la Paliſſade, ils y demeurent quelque tems pour voir s'ils n'entendroient plus rien. Perſonne ne ſouflant, un des deux monte ſur la Redoute, y aperçoit deux Hommes, qui dorment profondément, donne à l'un un grand coup de hache ſur la tête, leve à l'autre la chevelure, & s'enfuit.

Belle action de trois Hurons.

Le premier mourut ſur le champ ; au bruit, que fit le ſecond, tout le Village fut en rumeur. On accourt, on trouve deux Hommes étendus, l'un ſans vie, & l'autre perdant tout ſon ſang. La jeuneſſe fut à l'inſtant ſur pied, elle ſuivit lontems les traces de l'Ennemi ; mais il avoit trop d'avance, & elle ne put le joindre. Les Hurons eurent bientôt leur revanche. Trois Guerriers ſe mirent en campagne, & après vint jours de marche arriverent à un Village de Tſonnonthouans. Il étoit nuit, toutes les Cabannes étoient fermées, & tout

1646. le monde dormoit. Nos Aventuriers s'aviſerent de percer une Cabanne par le côté : ils y entrerent ſans que perſonne s'éveillât, ils y allumerent du feu, & à la lueur de la flamme chacun choiſit ſon Homme, le tua, & lui enleva la chevelure. Ils mirent enſuite le feu à la Cabanne, & gagnerent au pied. Ils furent pourſuivis, mais inutilement, ils arriverent dans leur Village avec les marques de leur victoire.

Progrès de la Religion pendant la paix.

Les Miſſionnaires voyoient avec bien du regret ces indices d'une paix expirante. Ils avoient ſi bien profité du peu de tems, qu'elle avoit duré, que le Chriſtianiſme pouvoit déja être regardé comme la Religion dominante parmi les Hurons. L'Evangile commençoit auſſi à être connu de pluſieurs autres Peuples, qui en avoient la principale obligation aux Hurons mêmes, & les Sauvages voiſins de Quebec & de Montreal ne faiſoient pas moins paroître de zéle. Il ne ſe paſſoit point d'année qu'ils ne fournîſſent à leurs Paſteurs de nouvelles occaſions de faire chanter les loüanges de Dieu dans quelque Langue, dans laquelle on n'avoit point encore prononcé ſon ſaint Nom ; mais les Iroquois ne tarderent pas à troubler ce calme ſi néceſſaire à la propagation de la Foy, & à l'affermiſſement de la Colonie, où tout étoit dans l'inaction, faute de ſecours.

Le P. Jogues retournant aux Iroquois, eſt abandonné par ſes Conducteurs.

Le P. Jogues n'avoit pas été lontems ſans ſe déſabuſer des bonnes intentions, où il s'étoit imaginé qu'étoient ces Barbares. Avant même que de ſe livrer à ceux, qui devoient le conduire dans le lieu deſtiné à ſa réſidence, ſoit preſſentiment, ſoit conjecture

fondée ſur de nouvelles lumieres plus sûres que les précédentes, dans les derniers adieux, qu'il fit de bouche à Quebec, & dans ſes Lettres à ſes amis de France, il s'expliqua en Homme, qui ne comptoit pas d'aller chez les Agniers pour les convertir, mais qui avoit une ſorte d'aſſûrance d'y conſommer dans peu ſon ſacrifice. Il en eut bientôt des preuves, qui ne pouvoient pas être équivoques. Il avoit à peine paſſé les Trois Rivieres, qu'il ſe vit abandonné de tous ſes Conducteurs: il reſta ſeul avec un jeune François, nommé LA LANDE, fort embarraſſé comment il pourroit continuer ſa route. 1646.

Tout autre que lui ſeroit retourné ſur ſes pas, & la prudence ſembloit le demander: mais les Saints en ont une, qui n'eſt pas ſelon les regles ordinaires, & qu'il faut du moins reſpecter. Dans la perſuaſion, où étoit le Serviteur de Dieu, qu'il devoit arroſer de ſon ſang une Terre, qui produiroit des Saints, il n'étoit pas Homme à reculer au moment, qu'il commençoit à voir que tout ſe diſpoſoit à l'accompliſſement de ſes vœux. Il pourſuivit donc ſon chemin, & gagna avec bien de la peine un Village Iroquois, où il fut reçu, à peu de choſes près, comme s'il eût été Priſonnier de guerre. Lui & ſon Compagnon furent mis preſque nuds, & on ne leur épargna ni les coups de poing, ni les baſtonnades.

De quelle maniere il eſt reçu.

On n'a jamais bien ſçu le motif d'un changement ſi étrange. Deux lettres écrites de la Nouvelle Belgique, l'une par le Gouverneur même à M. de Montmagny; l'autre par un Particulier au Sieur Bourdon, qui avoit accompagné le P. Jogues l'année précédente, après

Ce qui avoit indiſpoſé les Iroquois contre lui.

1646. avoir rapporté quelques circonstances de la mort du St. Missionnaire, l'attribuoient à la persuasion, où étoient les Iroquois, qu'il avoit laissé le diable dans leur pays. La lettre au Sieur Bourdon ajoûtoit que cette perfidie étoit l'ouvage de la seule Tribu de *l'Ours*; que celles du *Loup* & de la *Tortuë* avoient fait tout leur possible pour sauver la vie aux deux François, jusqu'à dire aux premiers : » Tuez-nous » plûtôt que de massacrer ainsi des personnes, » qui ne nous ont fait aucun mal, & qui viennent chez nous sur la Foy d'un Traité. « Dans toutes les deux on avertissoit le Général que le dessein des Iroquois étoit de le surprendre lui-même, & que quatre cent Hommes étoient prêts à partir pour fondre en même tems dans la Colonie Françoise.

Il y a donc bien de l'apparence que ce Peuple avoit pris des Ouvriers de l'Evangile, les mêmes ombrages, qu'en avoient conçu les Hurons dans le commencement; & ce qui fortifie cette conjecture, c'est que cette année-là les maladies ayant fait de grands ravages dans le Canton d'Agnier, & les vers y ayant rongé presque tous les grains, la Multitude se persuada que ces malheurs étoient l'effet d'un sort, que le P. Jogues leur avoit laissé dans son coffre. Quelques Hurons Idolâtres, qui s'étoient établis dans ce même Canton, & qui y avoient apporté leurs anciens préjugés contre la Religion Chrétienne, ne manquoient aussi aucune occasion de les communiquer aux Iroquois; ils saisirent d'abord celle-ci, & firent observer aux Agniers que les désastres, dont ils se plaignoient, avoient commencé précisément dans le tems, qu'ils avoient demandé des Missionnaires.

Quoiqu'il en ſoit, l'Homme Apoſtolique ſe voyant accueilli de la maniere, que je viens de dire, demanda ſi depuis ſon départ il étoit arrivé quelque choſe, qui eût indiſpoſé la Nation contre lui ? Toute la réponſe qu'on lui fit, fut qu'il étoit condamné à mort avec ſon Compagnon, qu'ils ne ſeroient pourtant pas brûlés, mais frappés avec la hache ; & que leurs têtes ſeroient poſées ſur les paliſſades, afin que ſi quelques François paſſoient par le Village, ils puſſent les reconnoître. Le Serviteur de Dieu eut beau leur remettre devant les yeux l'indignité d'un tel procedé ; la confiance, avec laquelle il étoit venu ſe livrer entre leurs mains ; les invitations, qu'ils lui avoient faites pour l'engager à vivre avec eux ; les paroles, qu'ils lui avoient ſi ſolemnellement données ; la maniere, dont les François en avoient uſé à leur égard ; leurs Traités, leurs ſermens, & le peu, qu'il y avoit à gagner pour eux dans la guerre, où ils alloient ſe replonger ; un ſombre & affreux ſilence lui fit connoître qu'il parloit en vain ; auſſi ne ſongea-t'il plus qu'à ſe préparer à la mort, & à y diſpoſer le jeune Homme, qui s'étoit attaché à lui.

1646.

Sa mort.

Tout le jour ſuivant, qui étoit le dix-ſeptiéme d'Octobre, on ne leur dit mot juſqu'au ſoir. Alors un Huron vint prendre le P. Jogues pour le mener dans ſa Cabanne, ſous prétexte de lui donner à manger ; car ni lui, ni ſon Compagnon n'avoient encore rien pris de la journée. Il le ſuivit, & comme il entroit dans ſa Cabanne, un Iroquois, qui s'étoit caché derriere la porte, lui déchargea un grand coup de hache ſur la tête, & le renverſa mort à ſes

1646. pieds. La Lande eut le même sort un moment après ; on leur coupa ensuite la tête, on les exposa sur la Palissade, & les corps furent jettés dans la Riviere.

Son meurtrier se convertit.

Telle fut la fin d'un Homme, dont bien des années après les Iroquois mêmes ne pouvoient se lasser d'admirer les vertus & le courage. Son Meurtrier tomba l'année suivante entre les mains des François, qui le livrerent aux Algonquins. Ceux-ci le brûlerent ; mais il y a bien de l'apparence que le St. Martyr ne l'abandonna point pendant ces derniers momens, car il mourut Chrétien. On a publié plusieurs graces obtenuës par l'intercession du P. Jogues, & on peut dire que le siécle précédent a donné à l'Eglise peu de Saints d'un caractére plus marqué ; mais je laisse le détail de ces merveilles à ceux, qui entreprendront d'écrire l'Histoire de sa vie.

Les Agniers recommencent la guerre.

Les Agniers, en violant ainsi le droit des Gens, s'étoient bien attendus que toutes les Nations se réuniroient pour leur faire la guerre ; ils crurent devoir les prévenir, & ils se mirent de toutes parts en campagne, avant qu'on pût être informé de ce qui venoit de se passer chez eux. Un de leurs Partis rencontra Pieskaret seul, & n'osa l'attaquer. Ils étoient persuadés qu'il auroit tué au moins la moitié de ce qu'ils étoient, comme il lui étoit déja arrivé plusieurs fois. Ils n'eurent pas de honte de l'aborder comme ami, & tandis qu'il ne se défioit de rien, de le percer par derriere. D'autres ayant appris où plusieurs Sauvages Chrétiens s'étoient joints pour chasser, tomberent inopinément sur eux, en tuerent quelques-uns, en firent plusieurs Prisonniers, & exer-

cerent ſur eux des cruautés inoüiës. 1646.

La haine contre le Chriſtianiſme redoubla dès lors la fureur de ces Barbares, & fit de vrais Martyrs de ceux d'entre les Fidéles, qui tomberent entre leurs mains : l'âge & le ſexe ne garantirent pas même du feu comme auparavant, & on aſſûre que dans l'occaſion, dont je parle, ils crucifierent un Enfant de trois ans, & le laiſſerent expirer dans les douleurs. Supplice inoüi juſques-là parmi ces Peuples, & qui ne peut guéres s'attribuer qu'à la rage, dont ils étoient remplis contre la Religion d'un Dieu mort en Croix, qu'on leur avoit prêchée. Les premiers avis de ces hoſtilités furent donnés aux François par des Femmes Algonquines, qui s'étoient ſauvées d'entre les mains de leurs Bourreaux avec une réſolution & un courage, qu'on auroit admirés dans les plus braves Hommes du Monde. Il y en eut une entr'autres, dont l'Hiſtoire mérite d'être connuë.

Hiſtoire ſinguliere d'une Algonquine, qui ſe ſauva des mains des Iroquois.

Il y avoit dix jours, qu'elle étoit Priſonniere dans un Village du Canton d'Agnier, & elle avoit ignoré juſques-là quel devoit être ſon ſort. Elle avoit néanmoins plus de ſujet de craindre, que d'eſperer, parce qu'à ſon entrée dans ce Village on l'avoit miſe toute nuë, & qu'elle n'avoit jamais pu obtenir la moindre choſe pour ſe couvrir. Une nuit, qu'elle étoit couchée à l'ordinaire dans une Cabanne, attachée par les pieds & par les mains avec des cordes à autant de picquets, & environnée de Sauvages, qui s'étoient couchés ſur les cordes, elle s'aperçut que tous dormoient d'un profond ſommeil. Elle eſſaya auſſi-tôt de dégager une de ſes mains, & y

1646. ayant réuſſi, il ne lui fût pas plus difficile d'achever de ſe délier tout-à-fait.

Elle ſe leve enſuite, va doucement à la porte de la Cabanne, y prend une hache, en caſſe la tête à celui, qui ſe trouve le plus près ſous ſa main, & ſe jette dans le creux d'un arbre aſſez ſpacieux pour la cacher toute entiere, & qu'elle avoit remarqué fort proche de la Cabanne. Au bruit, que fit le mourant, tout le Village fut bientôt éveillé, & comme on ne douta point que la Captive n'eût gagné au pied, toute la Jeuneſſe ſe mit à ſes trouſſes. Elle voyoit tout ce mouvement de ſa retraite, & elle obſerva que tous ceux, qui couroient après elle, alloient du même côté, que tous les autres étoient reſtés dans leurs Cabannes, & qu'il n'y avoit perſonne autour de ſon arbre : elle en ſortit ſur le champ, & prenant ſa courſe du côté oppoſé à celui, par où on la cherchoit, elle gagna la Forêt, ſans être apperçuë.

Tout le reſte de la nuit on ne s'aviſa point d'aller de ce côté-là, mais le jour venu, on reconnut ſes piſtes, & on les ſuivit. L'avance, qu'elle avoit, lui donna deux jours ſur ſes Ennemis ; le troiſiéme elle entendit du bruit. Elle ſe trouvoit ſur le bord d'un Etang, elle s'y jetta juſqu'au cou, & dans le moment, qu'elle apperçut les Iroquois, elle ſe plongea tout-à-fait dans l'eau derriere des joncs, à la faveur deſquels il lui étoit aiſé de mettre de tems en tems la tête hors de l'eau pour reſpirer, & pour obſerver ce qui ſe paſſoit. Elle remarqua qu'après que les Ennemis eurent bien regardé de toutes parts, ils retournerent ſur leurs pas. Elle les laiſſa s'éloigner un peu, puis

puis elle traversa le Marais, & continua sa route. 1646.

Elle marcha trente-cinq jours, ne vivant que de fruits sauvages & de racines. Enfin, elle se trouva au bord du Fleuve S. Laurent, un peu au-dessus du Lac de S. Pierre; & n'osant rester aux environs de la Riviere de Richelieu, de peur d'y rencontrer quelque Parti Iroquois, elle fit à la hâte une espéce de Cajeu, pour traverser le Fleuve. Comme elle approchoit des Trois Rivieres, sans trop sçavoir encore où elle étoit, elle découvrit un Canot, & dans la crainte que ce ne fussent des Iroquois, elle s'enfonça dans le plus épais du Bois, où elle resta jusqu'au coucher du Soleil. Elle se rapprocha ensuite du Fleuve, & un moment après elle aperçut le Fort des Trois Rivieres.

Presqu'en même tems elle fut découverte par des Hurons, qu'elle reconnut. Elle se cacha aussi-tôt derriere un buisson, & leur cria qu'elle étoit dans un état, qui ne lui permettoit pas de se montrer, & qu'elle les prioit de lui donner de quoi se couvrir. Ils lui jetterent une robe, dont elle s'envelopa, alors elle s'approcha, & fut conduite au Fort, où le recit, qu'elle fit de son aventure, eut bien de la peine à trouver croyance; mais on eut dans la suite tant d'exemples pareils, qu'à la fin on ne fut plus surpris de rien en ce genre. On comprit du moins que la crainte de la mort, ou des supplices, peut faire entreprendre & exécuter aux personnes les plus foibles, des choses, dont les plus forts n'auroient jamais pu sans cela se croire capables.

Tandis que les Iroquois perdoient par leur perfidie l'occasion, que le Ciel leur avoit mé-

1646. nagée d'avoir part à ses graces, & recommençoient leurs ravages contre nos Alliés, & leurs hostilités dans la Colonie Françoise, une autre Nation, qui ne le céde à aucune autre de ce Continent en valeur, qui les surpasse toutes en douceur & en docilité, & qui étoit alors assez nombreuse, se présenta d'elle-même pour grossir le troupeau des Fidéles Sauvages, & par sa conversion au Christianisme devint pour la Nouvelle France une barriere, que tous ses Ennemis n'ont jamais pu forcer.

Qui étoient les Abénaquis.

Je parle des Abénaquis. J'ai remarqué ailleurs que ce Peuple habitoit cette partie Méridionale de la Nouvelle France, qui s'étend depuis Pentagoët jusqu'à la Nouvelle Angleterre, & qu'on appelloit *Canibas*, ceux de cette Nation, qui occupoient les environs du Kinibequi. Il est arrivé dans la suite que la nécessité, où ils se sont trouvés de se défendre contre les Anglois & contre leurs Alliés, les ayant obligés de s'unir avec les *Etechemins*, ou *Malecites*, voisins de la Riviere de Pentagoët; & les Micmaks, ou Souriquois, Habitans naturels de l'Acadie, & de toute la Côte Orientale du Canada; l'étroite liaison, qui se forma entre ces trois Nations, leur attachement à nos intérêts & à la Religion Chrétienne, & le grand rapport, qu'ont les Langues des unes avec celles des autres, les ont fait comprendre assez communément sous le nom général *de Nation Abénaquise*, & je me conformerai dans la suite à cet usage, lorsqu'il ne sera pas nécessaire de distinguer ces Peuples les uns des autres.

Plusieurs Canibas fréquentoient depuis quel-

que tems à Sylleri, & quelques-uns même y avoient été baptisés. De retour chez eux, ils inspirerent à leurs Compatriotes le désir de les imiter, & toute la Nation députa vers le Gouverneur Général, & le Supérieur des Jesuites, pour leur demander un Missionnaire. Un Peuple en reputation de bravoure, & qui par sa situation entre les Anglois & nous, pouvoit dans la suite nous être d'un grand secours, en cas de rupture avec la Nouvelle Angleterre, n'étoit pas une acquisition, qu'on dût négliger; les Députés furent très-bien reçus à Quebec, & le P. Gabriel DREUILLETTES partit avec eux sur la fin du mois d'Août 1646.

1646.

Ils demandent & obtiennent un Missionnaire.

Son voyage fut long & pénible: les Abénaquis, aussi-bien que leurs Voisins, sont fainéans, on n'a jamais bien pu les engager à cultiver la terre, & ils ont encore moins de prévoïance pour l'avenir, que les autres Sauvages; d'où il arrive qu'il en est peu, avec lesquels il y ait plus à souffrir de la faim, & du manquement des choses les plus nécessaires à la vie. Mais leur affection pour leurs Missionnaires, la bonté de leur caractére, leur attachement sincére pour les François; les services essentiels, qu'ils ont rendus à la Nouvelle France, laquelle ne subsisteroit peut-être pas aujourd'hui, si elle ne les avoit eus pour les opposer aux Iroquois & aux Anglois; & plus encore que tout cela leur constance inébranlable dans la Foy, ont beaucoup adouci aux Ouvriers Evangeliques les rigueurs d'une si pénible Mission.

Leur caractere.

Le P. Dreuillettes trouva sur les bords du Kinibequi des PP. Capucins, qui y avoient

Accueil, que les PP Capucins font au P. Dreuillettes.

1646. un Hoſpice ; ces Religieux avoient encore une Maiſon à Pentagoët, & ils ſervoient d'Aumôniers, non ſeulement aux François établis ſur toute cette Côte, & ſur celle de l'Acadie, mais encore à ceux, que le commerce y attiroit. Ils reçurent le Miſſionnaire Jeſuite avec beaucoup de joye, & toute la cordialité poſſible. Ils ſouhaitoient depuis lontems de voir des Miſſions établies parmi les Sauvages de ces quartiers-là, qu'ils jugeoient très-propres au Royaume de Dieu, & ils avoient même eu la penſée de faire le voyage de Quebec, pour engager les PP. de la Compagnie à ne pas laiſſer plus lontems en friche une Terre ſi bien préparée à recevoir la ſemence de la Foy.

Ses premiers travaux parmi les Abénaquis.

1647. Le P. Dreuillettes employa tout l'hyver & le printems à viſiter les differentes Bourgades de cette Contrée, baptiſa quantité d'Enfans & quelques Adultes moribonds, & trouva par tout un grand déſir d'être inſtruit. Des Jongleurs mêmes ſe déclarerent ſes Diſciples, & brûlerent tout ce qui avoit ſervi à leurs ſortiléges : enfin la moiſſon lui parut mûre & abondante, ce qui l'obligea, quand les chemins furent redevenus praticables, de reprendre la route de Quebec, pour expoſer à ſon Supérieur l'état, où il avoit trouvé les choſes parmi les Nations Abénaquiſes. Sur ſon raport on prit des méſures pour l'Etabliſſement d'une Miſſion, qui promettoit les mêmes fruits de bénédiction, qu'on recueilloit déja dans les plus floriſſantes, & où l'on eſperoit travailler d'autant plus heureuſement, qu'on n'y auroit rien à craindre de la part des Iroquois.

1647.

M. de Montmagny est rappellé.

Les affaires de la Nouvelle France étoient en ces termes, lorsque le Chevalier de Montmagny reçut ordre de remettre son Gouvernement à M. d'AILLEBOUST, qui commandoit depuis quelque tems aux Trois Rivieres, & de repasser en France. La désobéissance du Commandeur de POINCI, Gouverneur Général des Isles de l'Amérique, lequel avoit refusé de recevoir le Successeur, que le Roy lui avoit envoyé, s'étoit maintenu dans son Poste malgré la Cour, & donnoit un exemple de rebellion, que quelques Gouverneurs particuliers commençoient à suivre, avoit fait prendre au Conseil de Sa Majesté la résolution de ne plus laisser désormais les Gouverneurs des Colonies plus de trois ans en place, de peur qu'ils ne s'accoûtumassent à regarder comme leur Domaine un Pays, où ils auroient été trop lontems les Maîtres.

Les Loix générales ont leurs inconveniens, & il est fâcheux de se rencontrer dans des circonstances, où il n'est pas possible de remedier par des exceptions, quelquefois nécessaires, à ce qu'elles renferment de préjudiciable au bien public. On ne sçauroit laisser trop lontems un Gouverneur bien choisi à la tête d'un nouvel Etablissement : celui qui n'a point les talens, que demande un Emploi de cette importance, ou qui a des qualités pernicieuses au service de son Prince, n'en sçauroit être trop tôt retiré ; mais hors le cas d'une incapacité marquée, ou de la juste crainte de prévarication, il ne peut arriver rien de plus nuisible au progrès d'une Colonie, qui n'a pas encore des fondemens bien solides, que de changer si souvent de Chefs ; par la raison

1647. que pour lui donner de tels fondemens il est besoin d'une grande uniformité de conduite, qu'il faut suivre des projets, qui ne peuvent mûrir, ou s'exécuter qu'avec le tems, & qu'il est bien rare qu'un nouveau Gouverneur approuve les vûës de celui, qui l'a précédé, & ne croye pas en avoir de meilleures. Son Successeur portera le même jugement des siennes; ainsi à force de recommencer toujours, une Colonie ne sortira jamais de l'enfance, ou n'aura que des progrès bien lents. Mais encore une fois il est des conjonctures, où la prudence du Prince ne lui permet pas de suivre le parti, qui dans le fond seroit le plus expédient. Fâcheuse extrémité, où sont souvent reduits ces Dieux de la Terre, à qui l'impuissance, où ils se trouvent de ne pouvoir remédier à un mal, que par un autre, est bien propre à faire sentir leur foiblesse.

Son caractére & celui de son Successeur.

Le Chevalier de Montmagny n'avoit donné dans aucun des travers, dont je viens de parler; au contraire il avoit pris à tâche de se modeler sur son Prédécesseur, & s'étoit borné à suivre, autant qu'il en avoit été le Maître, le plan, que M. de Champlain avoit tracé dans ses Mémoires. Aussi est-il certain que, si la Compagnie du Canada l'eût secondé, il eût mis cette Colonie sur un très-bon pied, & qu'on lui devoit sçavoir fort bon gré de l'avoir soutenuë, comme il avoit fait, avec si peu de forces. D'ailleurs sa conduite fut toujours si exemplaire, & il fit paroître en toute occasion tant de sagesse, de pieté, de religion, & de désintéressement; il s'épargna si peu, quand il fut question d'agir pour réprimer l'insolence des Iroquois, & il sçut si bien

conſerver ſa dignité dans les conjonctures les plus délicates, qu'il ſe fit également cherir & reſpecter des François & des Sauvages, & que la Cour même le propoſa lontems aux Gouverneurs des nouvelles Colonies, comme un modéle, qu'ils ne pouvoient trop étudier. 1647.

Son Succeſſeur étoit un Homme de bien, rempli de religion & de bonnne volonté. Il avoit été de la Societé de Montreal, toute composée de perſonnes pieuſes & zélées pour la converſion des Infidéles; il avoit commandé dans cette Iſle pendant un voyage, que M. de Maiſonneuve avoit été obligé de faire en France; de-là il étoit paſſé au Gouvernement des Trois Rivieres; ainſi il connoiſſoit parfaitement le Canada, il n'en ignoroit pas les beſoins, & il ne négligea rien de tout ce qui dépendoit de lui pour y pourvoir; mais comme il ne fut pas mieux ſervi que ceux, qui l'avoient précédé, la Nouvelle France continua ſous ſon Gouvernement d'eſſuyer des malheurs, qu'on ne ſçauroit lui imputer ſans injuſtice.

Fin du premier Tome.

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES
contenuës dans ce premier Volume.

I

M

Fin de la Table du premier Volume.





